HAL
open science

Logique culturelle et dynamique de la performance sportive féminine en Algérie

Fatma-Zohra Benmoussa Bougherira

To cite this version:

Fatma-Zohra Benmoussa Bougherira. Logique culturelle et dynamique de la performance sportive féminine en Algérie. Philosophie. Université Nancy 2, 2007. Français. NNT : 2007NAN21017 . tel-01777336

HAL Id: tel-01777336

https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01777336v1

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITÉ DE NANCY 2

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES

DE L'ÉDUCATION

Thèse de Doctorat en psychologie

Présentée et soutenue publiquement par

Fatma-Zohra Bougherira – Benmoussa

LOGIQUE CULTURELLE ET DYNAMIQUE DE LA PERFORMANCE SPORTIVE FEMININE EN ALGERIE

Sous la Direction de

Mme Françoise Labridy

Soutenance le 15 Novembre 2007

JURY

Marc LEVEQUE, Professeur des Universités, Université d'Orléans.

Alexandre KURCK, Maître de conférences, Université de Nancy 2.

Françoise LABRIDY, Professeur émérite, Université Henri Poincaré Nancy.

Zbigniew ZALESKY, Professeur des Universités, Université Catholique de Lublin (Kul) Pologne

TABLE DES MATIERES

Introduction	**9**
<u>Première partie : La dynamique de la performance sportive des femmes dans le contexte social de l'Algérie</u>	**14**
1.1 – Des femmes en rupture avec leur société ?	**15**
1.1.1 – Evolution historique	**17**
1.1.1.1 – L'Algérie avant la colonisation, du patriarcat à l'islamisation	**18**
1.1.1.2 – 1830, la rupture de la colonisation	**20**
1.1.1.3 – 1954, la rupture de la décolonisation	**21**
1.1.1.4 – 1962, la rupture de l'indépendance	**25**
1.1.1.5 – La période actuelle, de 1988 à nos jours	**30**
1.1.2 – Les textes juridiques et religieux sur les femmes, sur le sport	**33**
1.1.2.1 – L'égalité textuelle, un leurre ?	**34**
1.1.2.2 – Evolution du contexte politique et son impact sur les textes sportifs	**35**
1.2 – Quel statut et quel rôle pour l'algérienne dans la société contemporaine ?	**40**
1.2.1 – Evolution des statut et rôle de la femme dans la société algérienne	**40**
1.2.2 – Construction identitaire	**44**
1.3 – Sportives algériennes entre tradition et modernité	**49**
1.3.1 – Le sport féminin, mode d'accès à la modernité et/ou aliénation	**49**
1.3.2 – De la femme traditionnelle à l'islamiste, quelle place pour la sportive ?	**52**
1.3.3 – Du corps social à l'engagement sportif	**56**

1.3.3.1 – Corps social	**57**
1.3.3.2 – Corps sportif	**60**
1.3.3.3 – De l'acte sportif à l'engagement sportif	**63**
Deuxième partie : Problématique et hypothèses	**67**
2.1 – Problématique	**68**
2.2 – Hypothèses	**73**
2.2.1 – Première hypothèse	**73**
2.2.2 – Deuxième hypothèse	**73**
2.2.3 – Troisième hypothèse	**74**
2.2.4 – Quatrième hypothèse	**74**
Troisième partie : Méthodologie	**75**
3.1 – La population d'enquête	**76**
3.2 – Caractéristiques de l'échantillon	**77**
3.2.1 – Age des athlètes	**78**
3.2.2 – Lieu d'habitation	**78**
3.3 – Démarche et obtention des données	**79**
3.4 – Présentation des recueils de données	**79**
3.4.1 – L'entretien dans les récits de vie	**79**
3.4.2 – Le récit de vie	**81**
3.4.3 – Construction du guide d'entretien	**83**
3.4.4 – Déroulement des entretiens	**84**
3.4.4.1 – Lieu de passation	**85**
3.4.4.2 – Langues utilisées et transcription	**85**

3.5 – Présentation de la population d'enquête	**86**
Quatrième partie : présentation et analyse des résultats	**104**
4.1 – Analyse par A.L.C.E.S.T.E.	**106**
4.1.1 – Présentation d'A.L.C.E.S.T.E.	**106**
4.1.2 – Terminologie utilisée par A.L.C.E.S.T.E.	**107**
4.1.3 – Caractéristiques du corpus	**108**
4.1.4 – Les différentes étapes de l’analyse	**109**
4.1.5 – Présentation des résultats d'analyse par A.L.C.E.S.T.E.	**110**
4.1.5.1 – Classe 1 : la solitude de la sportive face aux entraves à son développement sportif	**113**
4.1.5.1.1 – Thème 1 : place de l’entraîneur	**114**
4.1.5.1.2 – Thème 2 : travail et abnégation	**117**
4.1.5.1.3 – Thème 3 : défaillance des structures sportives	**117**
4.1.5.2 – Classe 2 : les rapports du milieu familial avec l’activité sportive de l’athlète	**119**
4.1.5.2.1 – Thème 1 : la sportivité de la famille en tant qu’élément déclenchant d’une pratique sportive féminine	**121**
4.1.5.2.2 – Thème 2 : les retombées de la célébrité face à l’hostilité du milieu familial	**122**
4.1.5.3 – Classe 3 : la performance comme accomplissement de soi	**122**
4.1.5.3.1 – Thème 1 : l’absence de moyens par rapport au défi à relever	**123**
4.1.5.3.2 – Thème 2 : la conquête de l’autonomie	**125**
4.1.5.4 – Classe 4 : environnement social, pratique sportive et changement	**126**
4.1.5.4.1 – Thème 1 : l’avant-performance et le milieu social	**127**
4.1.5.4.2 – Thème 2 : l’après-performance	**128**
4.1.5.5 – Classe 5 : l’itinéraire des athlètes	**130**

4.1.5.5.1 – Thème 1 : proximité des lieux d'entraînements et performance	**131**
4.1.5.5.2 – Thème 2 : le parcours des athlètes	**132**
4.1.5.5.3 – Thème 3 : l'indépendance financière	**132**
4.1.5.6 – Classe 6 : l'univers de la compétition	**133**
4.1.5.6.1 – Thème 1 : itinéraire sportif	**134**
4.1.5.6.2 – Thème 2 : l'absence de moyens, frein à l'accès au haut niveau	**135**
4.1.5.6.3 – Thème 3 : différenciation femmes / hommes	**137**
4.2 – Analyse croisée des récits de vie	**138**
4.2.1 – Analyse du récit de vie	**138**
4.2.2 – Structuration du récit	**139**
4.2.3 – Comparaison des récits de vie	**141**
4.2.3.1 – Les positions subjectives et contradictoires du milieu familial	**141**
4.2.3.1.1 – Place des pères dans le processus d'accès au haut niveau	**142**
4.2.3.1.2 – Rejet de la pratique sportive par les mères	**144**
4.2.3.1.3 – Sportivité de la fratrie, élément positif à la pratique sportive des femmes ?	**147**
4.2.3.2 – L'environnement social et sportif	**149**
4.2.3.2.1 – L'environnement social	**149**
4.2.3.2.2 – L'environnement institutionnel et sportif	**152**
4.2.3.3.– La place de l'homme dans le processus de la performance	**156**
4.2.3.3.1 – Place du père et des frères dans ce processus	**157**
4.2.3.3.2 – Place de l'entraîneur dans le processus de réussite	**160**
4.2.3.4 – La performance, vectrice de changement	**163**
4.2.3.4.1 – Inversion de l'attitude de l'environnement intime des sportives	**164**
4.2.3.4.2 – Métamorphose du milieu social	**166**
4.2.3.4.3 – Les changements du milieu sportif	**169**
4.2.3.4.4 – Négociations autour de l'athlète	**172**
4.2.3.4.5 – Impact de la performance sur l'athlète	**173**
4.3 – La dynamique de la performance et la logique culturelle	**176**

4.3.1 – L'avant-performance	**177**
4.3.1.1 – Pratique sportive féminine de haut niveau dans ses moments d'émergence face à l'hostilité du milieu	**178**
4.3.1.2 – Pratique sportive féminine et milieu social	**179**
4.3.1.3 – Les pères partie prenante de la pratique sportive de leur fille	**180**
4.3.1.4 – Les mères opposées à la pratique sportive de leur fille	**181**
4.3.1.5 – L'ambivalence du milieu sportif	**182**
4.3.1.6 – Corps, sexuation et pratique sportive	**183**
4.3.2 – L'après-performance	**185**
4.3.2.1 – Reconnaissance et acceptation de la pratique sportive féminine	**185**
4.3.2.2 – Relation entraîneur / entraînée	**186**
4.3.2.3 – Dynamique de la performance et inversion de la logique culturelle	**188**
Cinquième partie : Analyse clinique	**190**
5.1 – H.B., la pionnière	**192**
5.1.1 – La pratique sportive a-t-elle été un choix subjectif de l'athlète ?	**193**
5.1.2 – La seconde rupture	**197**
5.1.3 – La performance, une singularité qui provoque une inversion de la logique culturelle	**202**
5.1.4 – Le désenchantement	**205**
5.2 – B.R., sur les traces de H.B.	**206**
5.2.1 – Sa rencontre avec le sport	**207**
5.2.2 – A la recherche du bon entraîneur	**209**
5.2.3 – Les résistances à la pratique sportive de haut niveau	**212**
5.2.4 – Feed-back sur une relation entraîneur-entraînée	**214**

5.3 – N.B.M.	**217**
5.3.1 – L'avant-performance	**218**
5.3.2 – L'après-performance	**222**
5.4 – Discussion	**229**
5.4.1 – De la relation entraîneur – entraînée	**230**
5.4.2 – Jeux et enjeux de la performance	**233**
Conclusion générale	**237**
Bibliographie	**246**

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer mes remerciements et toute ma gratitude à Françoise Labridy, ma directrice de thèse, pour sa patience, son soutien et ses précieux conseils.

Je remercie également Alexandre Kurck pour ses remarques avisées et sa disponibilité.

Je remercie enfin Marc Lévêque et Zbigniew Zaleski d'avoir accepté de lire mon travail, et d'y avoir apporté chacun leur regard extérieur.

INTRODUCTION

Choisir comme objet d'étude la sportive de haut niveau a constitué pour nous un mode d'entrée pour la compréhension de certains comportements paradoxaux des femmes algériennes et des sportives en particulier. Cette recherche est issue du terrain et plusieurs raisons ont prévalu à son enclenchement. Travaillant dans le cadre d'un institut de sport[1] en qualité d'enseignante en psychologie depuis plusieurs années, régulièrement sollicitée par les étudiants et les athlètes de haut niveau, il était normal que cet environnement nourrisse notre pensée au point de susciter l'envie d'en parler d'abord, puis de le scruter afin de comprendre la société sportive algérienne au féminin. Tout naturellement est donc né en nous ce désir de comprendre la logique de la performance, les événements et circonstances qui ont permis l'existence d'une pratique sportive de haut niveau.

Dans cette perspective, plusieurs tentatives furent entreprises pour tenter de comprendre le fonctionnement de la sphère sportive et les raisons de l'engagement sportif de ces femmes.
Il s'agissait au départ de dresser un bilan quantitatif de la pratique sportive féminine dans la société algérienne. Cette première tentative fut malheureusement vouée à l'échec, aucune fédération sportive ne disposant de statistiques suivies relatives à l'évolution des effectifs licenciés répartis par sexe depuis l'indépendance à nos jours. Les quelques données, discutables, recueillies lors de cette première investigation, permirent cependant l'établissement d'un premier constat : les jeunes filles, si tôt qu'elles atteignent l'adolescence, manifestent une tendance au renoncement à la participation sportive, à la pratique sportive et à la compétition plus précocement qu'ailleurs[2]. L'abandon est encore plus précoce lorsqu'il

[1] INFS/STS : Institut National de Formation Supérieure en Sciences et Technologie du Sport (Alger)
[2] Une tendance également signalée en France par A. Davisse et C. Louveau dans leur ouvrage : Sport, école, société : la part des femmes, éd. Action, 1991.

s'agit de pratiques sportives mettant en avant le corps féminin, comme la natation ou la gymnastique.

Dans cet ordre d'idées, une seconde tentative fut entreprise, pour comprendre la place occupée par les femmes dans la société sportive algérienne. Dans cette optique, une enquête par questionnaire, conduite par nos soins, fut menée auprès des conseillères en sport[3]. Il s'agissait, au travers de cette enquête, de déterminer le parcours qui les a conduites à ce type de formation et de mesurer leurs attitudes à l'égard de leur travail ainsi que leurs aspirations.

Les résultats de cette investigation pourraient se résumer dans ce qui suit : la conseillère en sport n'avait pas une place de sportive à part entière, ce qui, en fait, pouvait constituer un indicateur assez intéressant pour tenter de comprendre la société sportive algérienne.

L'existence d'une performance, certes sporadique, des athlètes produisant l'exploit, contre toute attente, pas de manière constante, de longs silences s'observant d'une performance à une autre (environ une médaille d'or tous les dix ans aux Jeux Olympiques) nous a interpellé à plus d'un titre. Notamment en constatant comment, sur le terrain, les répercussions de ces rares performances ont poussé les instances sportives à mener quelques actions pour développer le sport féminin. Ils ont, par exemple, alloué des subventions supplémentaires pour encourager financièrement tous les clubs qui créeraient des sections féminines. Des décisions qui n'ont malheureusement pas permis de voir la marque d'une quelconque évolution. Elles ont par contre eu le mérite d'attirer notre attention sur les différentes entraves auxquelles se heurtent les pratiques sportives des femmes en Algérie et qui sont aussi bien d'ordre culturel, organisationnel ou juridique que d'ordre psychologique.

Certaines entraves sont assimilables à celles repérées dans d'autres pays et relèvent du retard structurel de l'entrée des femmes dans la sphère sportive mondiale, d'autres sont spécifiques à l'évolution de la société algérienne, il reste à les préciser. Une de ces principales entraves est liée à la distribution des espaces privé / public, femmes / hommes, qui caractérise la société algérienne. L'espace qu'attribue la société aux femmes se définit par rapport à certains caractères bien particuliers et fort tenaces, probablement plus tenaces qu'ailleurs parce qu'ils sont intégrés dans un système social cohérent. G. Tillon écrit dans ce sens : « *la claustration des femmes méditerranéennes, les diverses formes d'aliénation dont elles sont victimes représentent la plus massive survivance de l'asservissement humain, elles ne dégradent pas seulement l'être qui en est la victime ou celui qui en bénéficie, mais elles paralysent toute*

[3] Les conseillers du sport sont formés à l'INFS / STS où nous enseignons, ce sont également d'anciens athlètes.

l'évolution sociale et, dans la compétition actuelle des peuples, constituent une cause irréparable de retard pour ceux qui n'ont pas su s'en libérer» (1966, p. 10).

Un retard oui, paralysant certes, ce qui ne permet pas aux femmes de s'investir pleinement dans des pratiques sportives de haut niveau, parce qu'elles-mêmes porteuses de ces valeurs traditionnelles. Ces valeurs traditionnelles contraires aux valeurs sportives, elles modernes, sont transmises par une éducation basée sur la ségrégation des sexes et la protection des corps féminins.

Ainsi est née en nous l'envie de scruter et de questionner la femme sur son vécu et sur la manière dont elle est venue à la pratique sportive d'abord, puis à la compétition. Cette absence majeure de données nous a conduit à analyser les itinéraires des femmes qui ont réussi à entrer dans la sphère sportive jusqu'au plus haut niveau.

Nous avons voulu comprendre en quoi la pratique sportive des femmes interroge la société sur le rapport au corps, aux hommes, aux techniques d'entraînement, en un mot considérer le sport féminin comme analyseur de l'évolution de la société, comme éventuel facteur de transformation sociale.

En quoi les sportives remettent-elles en question le statut de la femme ? En quoi leur expérience oblige-t-elle la société à des changements ? Ces sportives, par leurs itinéraires, permettent-elles de dégager des facteurs d'innovation pour la société algérienne ? Comment traversent-elles (ou non) les impasses rencontrées, et quelles sont les entraves majeures à leur réalisation sportive ? En quoi remettent-elles en question le statut de la femme ? Est ce que leur expérience oblige la société à des changements ? Mais ces sportives sont-elles réellement des facteurs innovants et ont-elles vraiment réussi à franchir des impasses pour innover ?

Il serait intéressant dans le cadre de ce travail de parvenir à dégager ce qui a facilité ou au contraire freiné l'ascension de ces athlètes vers le haut niveau, et la manière dont elles ont surmonté les obstacles qu'elles ont rencontrés tout au long de leur parcours. Ces sportives, en interrogeant à la fois le contexte social, l'identité, la socialisation et la relation au corps féminin, peuvent-elles rendre compte des aliénations que représentent parfois les idéologies culturelles, religieuses et sociales ? La modernité et la tradition sont-elles les seules causes à ces faibles performances ? On ne peut avancer avec certitude à quoi aspirent ces femmes qui cherchent leur place, on peut supposer que la tradition qui perdure et la modernité qui cherche à s'installer, confrontent ces femmes à des conflits et à des ruptures.

Une multiplicité de causes semble se dégager : il existe des entraves communes à toutes les athlètes, certaines spécifiques au facteur juridique, d'autres liées aux différents programmes sportifs, d'autres encore liées à des résistances au changement, et certaines personnelles.

Quant à la religion, souvent perçue comme interdisant toute forme de pratique sportive, peut-elle constituer à elle seule une raison suffisante pour justifier cette situation ? On peut d'ailleurs noter que c'est au moment le plus culminant de la politique de terreur menée par l'islamisme intégriste en Algérie qu'ont été réalisées les meilleures performances.

Il faut donc tenter de dépasser cette première perception de la réalité et chercher à comprendre pourquoi l'accès au haut niveau demeure difficile et génère des situations paradoxales où les contraintes / ressources se retrouvent dans une apparente dualité modernité / tradition. En effet, rien n'interdit de faire du sport, mais on voit apparaître d'emblée des résistances, qui sont souvent liées à la préservation du corps féminin encore tabou.

On ne peut comprendre la nature de l'engagement des sportives algériennes de haut niveau sans les resituer dans leur environnement social. Un contexte qui continue d'être géré par des règles qui prônent la non-mixité et une division des espaces, qui n'est plus tout à fait de mise aujourd'hui, mais qui persiste encore.

Ces règles sociales hétéroclites, héritées d'une histoire mouvementée en continuant de peser de tout leur poids sur la société, ont certainement contribué à mettre les femmes dans une situation d'entre-deux, un point de vide, sans définition de rôles précis (mis à part celui de mère). Elles les contraignent à en inventer et /ou basculer dans la tradition, ce qui pourrait constituer un obstacle majeur à la pratique sportive de haut niveau.

Mais partir de leur expérience c'est interroger justement le "déjà là" mais aussi le "non encore advenu" et la manière dont ces femmes ont utilisé ce qui existe pour les hommes, et dans ce cas est-ce une répétition ou une innovation ? Et si elles innovent, est-ce que cela remet en cause leur statut de femme en obligeant par là toute la société à changer ?

Pour cela, nous avons choisi de passer par des entretiens individuels pour appréhender l'engagement de ces sportives, et voir comment chaque athlète a pu sortir des impasses dans lesquelles elles se retrouvaient (très souvent une situation de pionnière), et comment elles construisent une pratique dans ces moments d'émergence.

Les ressorts de cet engagement sont nombreux, son explication doit être recherchée dans une combinaison de facteurs où les stratégies des acteurs tiennent une place centrale. La mise à jour des entraves à la pratique sportive et des facteurs qui ont amené ces femmes à se réaliser de cette façon, pourrait nous éclairer sur la logique de la performance.

Dans les développements qui suivent, nous situerons dans un premier temps ces sportives dans leur contexte social, pour clarifier la place qu'elles y occupent. A la suite de l'exploration de ce "background" culturel, nous reviendrons, dans cette même première partie,

sur les causes de leur investissement de l'espace public et sur la question des textes juridiques relatifs à la femme et à la pratique sportive. Nous verrons comment ils ne reflètent pas du tout la réalité du terrain, et que bien au contraire ils révèlent des discordances au moment de leur application sur le terrain. Seule leur analyse pourra nous permettre de mettre à jour les dysfonctionnements de la société sportive.

La deuxième partie de ce travail sera consacrée à une revue de questions des statut et rôle des femmes dans la société traditionnelle / moderne, des corps social et sportif face à l'engagement sportif. On dégagera comment le rapport au corps dans la société traduit par sa logique et son contenu le rapport conflictuel existant entre le projet sportif et la réalité sociale. Cette investigation sera complétée par l'analyse d'entretiens avec l'élite sportive féminine, qui donnera lieu à un croisement de leurs récits de vie pour faire émerger la manière dont se tisse l'engagement sportif féminin, en précisant concrètement les formes qu'il prend.

En dernier lieu, l'étude de cas d'athlètes qui se sont distinguées par de hautes performances complètera cette investigation sur le milieu dans lequel est né l'engagement sportif et sur les causes de son éclosion.

Ce travail, au-delà de la description d'une réalité complexe et contradictoire, recherche des pistes et des moyens de clarification des contradictions qui existent sur le terrain et dont les causes peuvent être aussi bien culturelles, que juridiques ou économiques, dans la perspective de comprendre pourquoi des femmes sportives émergent en jouant et se jouant de ces contradictions.

PREMIERE PARTIE

LA DYNAMIQUE DE LA PERFORMANCE SPORTIVE DES FEMMES DANS LE CONTEXTE SOCIAL DE L'ALGERIE

1.1 – DES FEMMES EN RUPTURE AVEC LEUR SOCIÉTÉ ?

Comprendre la dynamique de la performance sportive des femmes nécessite un détour par le contexte social dans lequel elles ont vécu. Une société qui ne se caractérise plus par une ségrégation radicale des sexes donc des espaces, mais où le mélange des sexes et la visibilité de la femme restent tout de même problématiques.

Avec la vie contemporaine, de nouveaux modes d'organisation se sont mis en place sans éliminer les anciens, ce qui a donné lieu à un patchwork social, où d'anciennes valeurs cohabitent avec de nouveaux modes de vie. Ce n'est pas tout à fait traditionnel, ni tout à fait moderne, tout est tellement intriqué, rendant ainsi les rapports à l'intérieur de la société algérienne d'une rare complexité.

Les sportives, en empruntant d'autres voies que celles qui leur sont dévolues, mettent à nu des contradictions repérables dans un entre-deux, un point de vide qui, bien que ne leur définissant pas de rôles, les contraint à en inventer ou à basculer du traditionnel au moderne, et vice versa.

Dans la société algérienne d'avant 1962, il n'existait pas de pratique sportive féminine, cette dernière sera imposée à la société au lendemain de l'indépendance, dans le but d'inscrire cette nation naissante dans un universel auquel tentent d'adhérer ses gouvernants.

Les femmes algériennes vont hériter de textes résultant de luttes de femmes, élaborés ailleurs, sans qu'elles puissent se les approprier parce que conçus en dehors d'elles.

L'analyse de l'histoire ne permet pas de déceler des signes d'investissement de l'espace extérieur par les femmes algériennes avant 1954[4], un processus déclenché par nécessité, l'aboutissement du mouvement national.

Mettre à jour la place qu'occupe aujourd'hui la femme dans la sphère sportive peut nous aider à comprendre et à cerner sa place dans la société, car les rapports qui s'y nouent sont révélateurs du partage social des rôles entre les sexes, le champ sportif demeurant un analyseur des plus performants de l'évolution des mentalités (A. Davisse & C. Louveau, 1996). La division sexuelle des espaces continue d'opérer, et il ne faut surtout pas croire que partager le fait sportif est révélateur d'une mixité au sens propre du terme, l'existence de championnes reste une exception qui confirme la règle, serions-nous tentés de dire !

[4] 1954 : date du déclenchement de la révolution algérienne.

Mais croire que la séparation des sexes et des espaces en vigueur dans la société, ainsi que le manque de temps, sont les seuls freins au développement de la pratique sportive féminine de haut niveau serait inexact. Il faudrait se pencher sur le mode de socialisation féminine, parce qu'il constitue en réalité un blocage à l'accession à la pratique sportive féminine, car même si aujourd'hui femmes et hommes partagent certaines tâches, la pratique sportive demeure le lieu idéal de la manifestation de leurs différences.

Selon le type de société, l'investissement des pratiques sportives par les femmes ne s'est pas installé de la même manière. Si ailleurs, ce sont quelques athlètes de haut niveau qui ont suscité le changement, celles qui "*ont pris le risque de la différence, de la non-conformité*", en venant sur des terrains qui leur étaient interdits. En Algérie, les contours de la future société ont été dessinés par les décideurs qui, à l'indépendance, décrètent d'inscrire la société dans la modernité. Ils imposent la pratique sportive, l'égalité, la mixité, la scolarisation des filles sans modification de statuts et rôles sociaux, alors que la culture, dans laquelle baigne l'individu depuis sa naissance, continue d'influencer fortement ses attitudes, qui restent sexuellement marquées.

Dans ce contexte-là, la pratique sportive, qui suscite les mêmes réactions que le travail des femmes à ses débuts, isole l'athlète, le comportement sportif étant interprété comme une déviation parce qu'inhabituel. On retrouve ici un point d'universel où ces femmes en mouvement, (ce qui est contraire aux "règles" de la féminité) transgressent des normes sociales bien établies : «*Montrer ou exercer sa force, se livrer à un combat, porter ou recevoir des coups, les armes, les grands terrains, le pilotage d'engins lourds, la prise de risques corporels… autant d'attributs que les femmes semblent ne pas pouvoir faire leurs et qui appartiendraient donc, en propre, à la masculinité. En fait, l'appropriation par les femmes de ces sports de tradition masculine montre qu'aux frontières du masculin et du féminin (et de l'interchangeabilité), on oscille entre l'inhabituel et l'interdit »* (C. Louveau, 1996, p. 266).

Les sportives bousculent les attendus sociaux parce qu'elles échappent à une certaine définition de la féminité, et remettent en question la distribution des espaces.

N'étant plus confinées dans l'espace qui leur était traditionnellement dévolu, ces femmes en rupture avec leur société bravent plusieurs interdits à la fois en s'adonnant à une pratique sportive : investissement de pratiques sportives à l'origine réservées uniquement aux hommes, occupation d'espaces extérieurs publics et traditionnellement masculins, exhibition du corps féminin, en principe interdit au regard d'autrui en public.

Ces conduites inhabituelles, à la limite de l'impossible pour la société algérienne car elles assimilent ces femmes à des individus hors-normes, rendent difficile leur accès à la pratique sportive. Il n'est pas toujours aisé, aujourd'hui, d'être une femme athlète en Algérie, contrairement à la sportive occidentale, qui, elle, est soutenue par un discours social sous-tendu par des comportements adaptés à la situation. Cette attitude de l'entourage permet à l'athlète occidentale d'aller à l'encontre des siens s'ils venaient à la laisser tomber. Alors que la sportive algérienne, en rupture avec les normes de la société, ne sera soutenue ni en tant que personne ni en tant que sportive. Elle ne pourra se réaliser en tant que sportive de haut niveau que si elle a l'appui d'un proche, et bien sûr, s'il ne faillit pas dans son soutien, c'est-à-dire s'il la reconnaît moralement dans son choix.

En effet, la guerre, la scolarisation des filles, le travail salarié féminin sont des paramètres qui ont contribué à modifier le contexte social, et ce dernier reste donc très complexe. Il comporte à la fois des similitudes avec l'occident, des dimensions communes et d'autres opposées.

1.1.1 – Evolution historique

Les rapports existants au sein de la société entre femmes et hommes remontent à une longue histoire dont les racines sont une organisation patriarcale, renforcée par l'islam, et plus tard par toutes les idéologies qui se sont succédées et qui ont ainsi constitué des strates différentes au niveau de la construction de l'organisation sociale. Ces différents moments de l'histoire ont marqué la personnalité de l'algérien, leur impact étant décelable dans l'étude des comportements. Il y a à la fois superposition de strates, de mentalités, de comportements, interpénétration et opposition, une stratification sociale dont la dimension historique est absolument à prendre en compte car elle permet de saisir objectivement la place de la femme dans la société.

Croiser l'histoire des femmes avec l'Histoire peut s'avérer fructueux pour la compréhension de la pratique sportive féminine qui ne commence à exister qu'à partir de 1962 (date de l'indépendance algérienne), et contribue par là à la résolution des problèmes qui se posent au sport féminin.

1.1.1.1 – L'Algérie avant la colonisation, du patriarcat à l'islamisation

Il existe, dans le rapport homme / femme, différents temps logiques concomitants à une stratification sociale résultant, comme nous le fait remarquer M. Bennoune (1999, p. 25) : *"du triomphe du patriarcat qui ne fut ni un hasard, ni le résultat d'une révolution violente. Dès l'origine de l'humanité, leur privilège biologique a permis aux mâles de s'affirmer seuls comme sujets souverains ; ils n'ont jamais abdiqué ce privilège."*

L'organisation de la société s'est articulée autour de la claustration de la femme parce qu'elle constitue un élément fondamental de la survie des structures sociales. Résurgence de la période patriarcale, cet enfermement, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire du pays, se justifie par une lutte contre l'expansion des dominations qui se sont succédées (de la romaine à la française). Pour préserver la structure sociale de l'éclatement, dont la survie était basée essentiellement autour de l'agriculture, principale ressource de la société, protéger la femme en l'enfermant semblait être pour l'époque le seul moyen de pérenniser la société, un état que la période islamique va perpétuer sans aucune difficulté.

Ce mode de vie, imposé par la préservation et la protection du domaine foncier, s'est avéré être un impératif vital, qui nécessita des prises de mesures comme l'indivision des terres, allant parfois jusqu'à l'exhérédation des femmes dans certaines régions. Une prise de mesure, comme l'indivision familiale des terres, est un facteur fondamental de l'économie de cette époque parce que nécessaire à la survie du groupe, l'héritage (féminin essentiellement), signifiant l'amoindrissement perpétuel du patrimoine familial. La raison est évidente : seules les femmes sont appelées à quitter la famille, tôt ou tard par suite du mariage, ce qui représente à terme un risque de désagrégation pour la cellule familiale. Chaque famille donne des femmes, mais en reçoit également ce qui entraînerait un morcellement infini des terres.

C'est ainsi que dans la société traditionnelle, majoritairement rurale, la femme se trouve totalement dépossédée et réduite à une simple fonction biologique de reproduction, *"bien social collectivement approprié, dont la société va organiser l'échange et l'exploitation"* (A. Ouitis, 1977, p. 25).

Dans cette logique, le rôle de la famille est de produire cette femme, une valeur sociale sûre, avec des missions clairement définies, dont la qualité première se mesure à son degré de soumission (trait représentant l'honneur de la famille).

Cloîtrées dès leur plus jeune âge, éduquées dans la honte du corps, en vue du mariage et de la procréation, les femmes sont exclues de la vie publique, une séparation des sexes qui se manifeste au niveau des sphères privée / publique, et qui s'articule autour d'une surveillance / réclusion rendant ainsi le port du voile incontournable. Les femmes garantes de l'honneur de la famille sont le bien le plus précieux à défendre et à protéger et sont complètement soumises au pouvoir patriarcal.

Cette organisation patriarcale va être consolidée par l'avènement de l'islam qui, en renforçant les rôles déjà existants, va donner naissance à un double langage, né de la confrontation islam / patriarcat qui continue à vouloir maintenir la femme dans un statut d'infériorité.

Dans les textes sacrés, l'homme et la femme sont égaux devant Dieu, mais dans la réalité il en est autrement, car égalité devant Dieu n'a pas impliqué une égalité des droits. Du discours religieux moins oppressif, les hommes n'ont retenu que les préceptes *"qui renforcent leur pouvoir sur les femmes : claustration, voile…"* (M. Bennoune, 1999, p. 42).

L'enfermement de la femme en islam, valeur héritée du patriarcat, relève de la crainte qu'aucun père ne puisse reconnaître son enfant si la filiation venait à être rompue. La femme musulmane, comme la femme préislamique, demeure la garante de la chasteté, la moralité passant par le contrôle de son corps et la séparation des sexes. Une ségrégation perceptible dès leur venue au monde, où à la joie d'une naissance mâle se substitue une grande déception à la naissance d'une fille ; si la fille est vécue comme une charge qu'il faut préparer au seul et unique but de sa vie : le mariage pour assurer la descendance, la naissance du garçon, au contraire, va donner un statut à la mère. La fille est élevée, dès sa plus tendre enfance dans le « culte » de la perte de la virginité et le respect des règles sociales. Une situation à laquelle veillent non seulement les hommes, mais surtout les mères soucieuses de pérenniser l'accomplissement du rôle maternel, qui balisera toute leur vie du berceau au tombeau, seul garant d'une certaine stabilité. La reconduction sociale et le renouvellement des groupes domestiques sont source de valorisation du statut féminin et, dans cet ordre d'idées, un mariage sans enfant est inconcevable pour la femme.

La séparation sociale en vigueur dans la société, renforcée par la division des espaces va se manifester jusque dans l'habitat par des espace-femme et espace-homme : "*Aux femmes le monde du clos et de l'obscur qui protège des regards et du contact, aux hommes les espaces éclairés et ouverts, lieux d'accueil et de rencontre. Ainsi la sphère du privé dévolu aux femmes, et la sphère publique attribué aux hommes trouvent dès l'abord leurs formes de matérialisation dans la division sexuelle de l'espace domestique*" (J. Baron, 1985, p. 173).

Ce strict respect des espaces implique justement le non-investissement par les femmes de l'espace extérieur et public. Une division intériorisée par tous les membres de la société, qui jusqu'à aujourd'hui demeure encore fortement régie par ces valeurs dont elle n'a pu se détacher. Ce qui ne permet toujours pas aux femmes d'exprimer toutes leurs potentialités et cela quel que soit le domaine : politique, économique, social et dans le cas qui nous intéresse : le domaine sportif.

Il est bien entendu exclu à cette période, c'est-à-dire avant la colonisation, de parler de pratique sportive dans la société, mais il existe cependant une dominance du spectacle rappelant le cirque romain. Y. Fatès (1994, p. 21) dresse un inventaire "*des techniques du corps qui se rapportent à cette culture*…" en fonction des régions, rurales pour l'essentiel, tels que la fantasia, le tir à la cible, la fronde, le jeu de la koura (jeu de balle), les danses de nuit, la chasse, la balançoire…..). Le18^{e} siècle, durant la Régence d'Alger, verra l'introduction par les turcs de la lutte, qui deviendra très populaire.

Mais ces jeux à caractère folklorique ou populaire, qui n'ont rien à voir avec les jeux actuels, ont souvent été traduits comme relevant de pratiques magico-religieuses par les chercheurs. Fatès remet en cause cette explication qu'il trouve erronée parce qu'elle ne prend pas en compte l'aspect ludique, et encore moins celui de "*la recherche du plaisir et en particulier certaines sensations de force, de rapidité, ainsi que certaines émotions enivrantes : l'ivresse, le vertige, etc.* " (op. cit., p. 23).

1.1.1.2 – 1830, la rupture de la colonisation

Par sa brutale irruption, la colonisation va marquer une rupture au sein de l'organisation sociale et rompre son équilibre. Ses effets sont comparables à un séisme dont les incidences et secousses sont ressentis jusqu'à aujourd'hui : il y aura dorénavant l'avant- et l'après-colonisation.

A la veille de cette rupture, l'Algérie ne compte que 5 à 10% de citadins, sur une population estimée à quatre millions et demi, les 90% restants étant des paysans qui vivent de leurs terres[5]. Une politique de regroupement, conduite pour éviter les insurrections, inaugure un processus de désagrégation de la structure sociale qui existait auparavant en faisant perdre

[5] En l'espace de quarante ans, trois millions d'hectares sont enlevés aux habitants et donnés aux colons, poussant ceux qui en vivaient à se réorganiser. Par le pillage et l'expropriation, la population va passer de 4 à 2 millions et demi d'habitants (F. Colonna, 1987), « Savants paysans : Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale », p. 33).

tout sens à la vie communautaire des paysans et en détruisant les valeurs qui y étaient attachées.

La peur de l'autre, stigmatisée dans le colonisateur, va pousser l'algérien pour qui la survie du groupe est fondamentale à organiser toute une résistance qui se manifestera par un repli sur soi et une claustration plus accrue de la femme avec un rejet du mode de vie du colon. La femme, pendant la colonisation, subira une double oppression : de la part de la famille pour qui elle représente le maillon faible par lequel on peut l'atteindre, et de la part du colonisateur qui l'utilisera comme butin de guerre (viol collectif, échange) et donc constituer l'un des meilleurs moyens de pression, de déshonneur pour détruire le groupe.

Dans un deuxième temps le colonisateur, dans sa quête d'une Algérie française, va tenter de miser sur la femme en votant des lois et en mettant en place des programmes pour l'émanciper. Mais la violence des colons, dont le souci était de favoriser l'éclosion d'une nouvelle culture basée sur le modernisme, va susciter une opposition entre modèles traditionnel et moderne et créer un phénomène d'acculturation.

Les algériens, préoccupés essentiellement par la préservation de leur identité et le recouvrement de leur indépendance vont tout faire pour que la femme, « gardienne des traditions », reste en dehors du processus d'assimilation enclenché par la France coloniale.

Cependant l'influence française, malgré tous les dispositifs mis en place par la société pour s'en préserver, va laisser des traces, qui vont fissurer l'édifice social.

1.1.1.3 – 1954, la rupture de la décolonisation

La décolonisation a constitué un processus historique dans l'évolution de la situation des femmes qui commencent à investir l'espace extérieur, une fracture qui va marquer l'évolution des processus sociaux parce qu'elle a amené les femmes à s'engager dans des voies pas toujours prévues pour elles.

A la veille du déclenchement de la révolution (1954), la population algérienne, complètement anéantie par une colonisation séculaire, arrive encore à trouver du ressort pour rebondir et s'engager dans une lutte qui va générer des situations « anormales » parce qu'elles permettent à la femme d'investir le dehors et donc d'accéder à de nouvelles formes de vie sociale qui vont déstabiliser un peu plus l'institution familiale, déjà ébranlée.

Il ne faut pas oublier que toute l'architecture de la société traditionnelle était agencée organisée autour de la protection de la femme, principal pilier de la famille. Par son biais,

l'organisation sociale allait donc connaître des changements sociaux accélérés et violents durant cette période de guerre, et provoquer de nouvelles ruptures.

Cet investissement brutal de l'espace masculin va amener la femme à affronter deux rôles en même temps : le sien qui lui était traditionnellement dévolu, et celui de l'homme pour lequel elle n'était pas du tout préparée. L'homme absent, elle va combler le vide en prenant de nouvelles responsabilités qui ont toujours appartenu à ce dernier.

La violence de la guerre, en contribuant à la destruction du monde fermé dans lequel vivaient les femmes, va brutalement les jeter dans la rue pour qu'elles puissent remplacer l'homme monté au maquis, et également s'impliquer dans la lutte armée où elles vont jouer un rôle dans la logistique.

Pour F. Fanon, cette nouvelle liberté née de la guerre n'est nullement condamnable par le groupe, parce qu'elle sert l'homme et la société toute entière. Elle fait naître de nouvelles contradictions car l'algérien, qui a toujours résisté aux sollicitations de l'occupant pour émanciper la femme, va utiliser cette émancipation pour arriver à ses fins : « *la morale héroïque éclipsait la morale familiale* ». Ces femmes qui montent au maquis, qui risquent leur vie au même titre que les hommes, qui couchent dehors, vont selon F. Fanon alimenter un imaginaire féminin et en même temps fissurer un tabou : celui de l'enfermement de la femme. Un grand sacrifice que consent la société parce qu'elle *« renouvelle et fait exister des valeurs inédites, de nouveaux rapports inter-sexuels …Les anciennes valeurs, les phobies stérilisantes et insuffisantes disparaissent temporairement »* (1959, p. 59).

La disparition provisoire de ces valeurs, corollaires de la claustration et de la ségrégation sexuelle, est un moyen mis en œuvre pour éviter le déshonneur du groupe. Personne ne trouve à redire parce que l'heure est à l'union des forces pendant cette période révolutionnaire, où seul compte le recouvrement de l'indépendance. Pour M. Harbi (1980), le fonctionnement de cette société se divise en deux ; un "avant 1954" où elle est de type tribal, avec une très forte connotation régionaliste, à l'intérieur de laquelle les individus se considèrent comme frères donc alliés, et où les femmes sont confinées dans la sphère privée ; et un "après 1954", où cette *« fraternité ne sera plus sanguine* » parce que les liens entre les différents membres du groupe deviennent politiques. Cette solidarité va jouer sur tout le territoire national, en fonction de l'extension du réseau de libération mis en place par les militants du FLN / ALN[6]. La femme dont les déplacements étaient très limités et qui était toujours accompagnée lors de ceux-ci, va pouvoir maintenant grâce à l'extension de cette « fraternité » se déplacer sur tout

[6] FLN : Front de Libération Nationale, ALN : Armée de Libération Nationale.

le territoire pour les besoins de la guerre. Mais elles restent cantonnées dans les mêmes tâches ménagères (soigner, nourrir, nettoyer…) et quand certaines transgressent l'ordre établi, elles sont durement châtiées.

Contrairement à ce que l'on croit, les femmes ont commencé à être visibles, à rentrer dans cet espace public interdit, même si beaucoup d'historiens n'en parlent pas, bien avant la révolution, et ce pour plusieurs raisons, la principale étant économique[7].

Malgré l'élargissement de l'espace public aux femmes, leur libre circulation ne reflète aucune transformation de leurs statut et rôle. Elle est autorisée momentanément à investir la sphère publique, à jouir d'une liberté provisoire dans le but d'aider à libérer le pays du joug colonial et sauvegarder la dignité de l'homme.

Même quand le voile — signe d'enfermement pour la femme — tombe, c'est uniquement pour les besoins de la guerre, et il n'est à aucun moment synonyme d'émancipation. La femme demeurant un enjeu important et central de cette guerre sera voilée / dévoilée en fonction de l'objectif politique du moment. La liberté des femmes, espérée provisoire par les hommes, est donnée avec leur bénédiction, dans le but bien précis d'aider à libérer le pays du joug colonial et à sauvegarder la dignité de l'homme, puis de revenir à l'ancien ordre social.

Ce ne sera donc pas la France coloniale, dont la politique d'intégration de 1958 ne visait que la femme algérienne, mais le FLN qui va mettre l'homme algérien dans une situation inconfortable et ambivalente. D'une part, l'homme est hostile à l'affranchissement de la femme, car c'est toute une organisation séculaire qui se trouve menacée ; et d'autre part, la femme reste l'une des conditions du succès de la guerre, les temps étant à la réunion de toutes les conditions favorables pour accéder à l'indépendance.

Les changements enclenchés pendant la guerre, et qui l'ont été involontairement, ont fait passer la femme d'un rôle social particulier exclusivement domestique dans la société traditionnelle à l'abandon du confinement dans lequel elle était cantonnée. La perte de repères, ressentie par les femmes comme par les hommes, les met tous deux dans une situation inconfortable et donne naissance à de nouvelles formes de vie sociale qui vont encore déstabiliser la cellule familiale, sans que l'on puisse parler véritablement de révolution féminine.

---

[7] *« En 1944, en 1954, la demande d'ordre moral revient à l'ordre du jour. Elle pèse plus particulièrement sur les femmes. La violence est toujours à l'horizon d'une atteinte réelle ou supposée au vieil ordre des choses, tenue en lisière par la contrainte intériorisée. Mais deux faits sociaux majeurs commencent à compter. Le travail salarié des femmes en ville, comme ouvrières et femmes de ménage, est accepté depuis les années 1920 dans les familles modestes parce que la survie du groupe l'exige. La scolarisation des filles, à la décennie suivante, commence à être acceptée à son tour en ville, comme partie intégrante du profil de la nouvelle épouse et future épouse… »* (O. Carlier, 2004, p. 373).

La rupture, provoquée par la violence et la brutalité de la décolonisation, n'a pas permis justement à ces réajustements psychosociaux de réussir parce qu'ils ont fait brusquement irruption dans la société traditionnelle, sans que cette dernière y soit préparée, c'est-à-dire « armée » psychologiquement. Une situation inconfortable et ambivalente pour l'homme comme pour la femme parce qu'elle constitue une rupture avec le passé et donc une menace pour l'organisation sociale. Cette double appartenance, en terme de statut et de rôle (extérieure / intérieure), provoque des conflits de rôles qui amènent la femme à des réajustements permanents, parfois en totale rupture avec la tradition, d'autres fois complètement enfouies en elle.

Toujours guidé par ce souci de préservation de l'intégrité de sa personnalité, l'algérien va rejeter la pratique sportive au moment de son introduction[8], comme il l'avait fait pour d'autres formes de vie, de peur d'être dissolu " *dans l'Autre conquérant, infidèle et conquérant de surcroît* ". Il ira jusqu'à recourir à la religion pour justifier ses appréhensions, et donc faire interdire toute forme de pratique sportive comme par exemple le football car il " *évoquait les têtes des compagnons du prophète. Ce mythe existe toujours chez certaines populations islamisées d'Afrique* ". Il est bien entendu, exclu de se poser des questions quant à la pratique sportive féminine, qui n'est absolument pas en question à cette époque (Y. Fatès, 1994, p. 25).

Dans un deuxième temps, les algériens vont lutter pour tenter de s'approprier la pratique sportive qui devient un moyen d'affirmation de leur personnalité, même si elle n'a pas intégré leur vécu du corps, un " capital de l'habitus corporel " qui lui est totalement opposé. C'est sous forme de lutte pour l'indépendance que vont naître les premiers clubs sportifs vers 1921[9], leurs athlètes (hommes, bien sûr) seront intégrés très souvent dans les équipes nationales pour défendre les couleurs du colonisateur.

Dans cette période de pré-indépendance, il n'existe pas de sport féminin, même si les femmes sont impliquées dans le mouvement de libération nationale. Ce n'est que plus tard, dans l'Algérie indépendante qu'elles seront concernées par les pratiques sportives instaurées et institutionnalisées par le jeune état indépendant dont les choix politiques ne sont pas toujours en phase avec les valeurs de la société, et parfois même en contradiction avec elles.

---

[8] Le sport va être introduit dans l'Algérie coloniale vers 1890, mais uniquement pour les colons, Y. Fatès, 1994, p. 27.

[9] Le 1er club à voir le jour est le Mouloudia Club d'Alger, doyen des clubs ; il existe jusqu'à nos jours.

1.1.1.4 – 1962, la rupture de l'indépendance

La période post-indépendance, autre moment crucial de l'histoire des femmes et qui débute en 1962, date de l'indépendance, ne s'est pas constituée de manière uniforme, comme on pourrait le croire, mais en différentes phases assez mouvementées qui ont continué à déstabiliser une société en quête de repères.

La période socialiste, première phase de l'Algérie indépendante se résume en une brutale rencontre socialisme / société dont l'objectif visé est de reconstruire le pays en réhabilitant la personnalité de l'Algérien, mise à mal par cent trente deux ans de colonisation, tout en favorisant le développement. Cette situation ambivalente et contradictoire va être source de conflits, affecter l'équilibre social de toute la société et constituer ainsi la dynamique de l'évolution de la société algérienne qui va continuer à subir des pressions cette fois ci, non pas de la part du colonisateur qui n'est plus là, mais de la part du pouvoir algérien.

C'est à partir de cette période que vont émerger dans les discours politiques des positions favorables aux femmes, avec un argumentaire prônant l'égalité des sexes pour être en phase avec le choix de la voie socialiste. Les premiers gouvernants vont tenter de propager cette idéologie, complètement étrangère à la société, et introduire de nouvelles valeurs et représentations dans le but de modeler l'attitude des hommes et des femmes, pour construire une nouvelle société tout en respectant les préceptes de la religion.

L'heure est non seulement à la reconstruction du pays, mais aussi et surtout au recouvrement de l'identité de l'algérien, malmenée par une longue colonisation. Une reconstruction qui se résume autour de deux principes *"se développer sans se renier (…) de concilier le temporel et l'intemporel"* (Errais B. & Errais S., 1996, p. 82), un défi que se proposent de concrétiser les gouvernants en s'ouvrant à la modernité et en retournant à l'authenticité, « el assala » dont la composante principale reste l'Islam.

Le pouvoir, composé de différentes tendances, représenté par le FLN, est partagé entre passé et rupture, une partie de ses dirigeants est attirée par le monde occidental et l'autre par le monde islamique. Deux visions du monde diamétralement opposées (l'une se fondant sur le respect de la vie individuelle, l'autre où l'individu n'existe qu'à travers sa communauté) qui reflètent la difficulté d'option pour un projet de société clairement défini et qui trouble tout débat politique autour de l'organisation de la société.

Le FLN, principal organe décisionnel, reste partagé entre le passé et la rupture. Il est constitué de toutes les tendances politiques : des religieux à qui on a fait des promesses pour l'après-guerre (notamment la ré-islamisation de la société), des démocrates, en passant par les

marxistes / socialistes : "*Les dirigeants du FLN sont à des degrés divers tiraillés entre deux mondes : le monde occidental, symbole de l'individualisme et du respect de la vie personnelle, et le monde islamique plus marqué par la religion et dans lequel l'individu ne se définit que par un rapport à la communauté*" (M. Harbi, 1980, p. 305).

Ces luttes internes perpétuent une ambiguïté jusqu'à nos jours, qui a donné naissance à une identité fragmentée. On a décidé de l'avenir de l'algérien, sans mesurer les conséquences induites par ce choix de fragments d'idéologie marxiste additionnés à ceux d'une religion confondue dans la tradition et la culture et à des valeurs nationales, sans aucun lien.

Certains rêvent de construire une société idéale basée sur le modernisme et le socialisme, qui consacrerait la femme comme l'égale de l'homme, en totale rupture avec le modèle traditionnel. D'autres aspirent au contraire à revenir à l'authenticité, pour eux seul facteur d'équilibre et de préservation de l'identité, dont le principal référent reste la religion avec pour leitmotiv l'enfermement de la femme. Un choix qu'ils considèrent comme le plus cohérent parce que salvateur pour cette nation « à la dérive ».

Pour M. Arkoun, cette recherche de l'équilibre des forces en présence dans le FLN va primer sur la prévalence d'une stratégie qui tiendrait compte des données spécifiques de l'Algérie. « *Cette dévastatrice improvisation (…) érigée en règle générale dans la pratique gouvernementale* » a donné naissance à une société complètement désarticulée (1993, p. 47).

Les objectifs visés par ces choix politiques de la post-indépendance ambitionnent une redéfinition des rapports au sein du groupe, une transformation en profondeur de la société en inadéquation totale avec les attentes de la population, les valeurs revendiquées étant étrangères et en complète contradiction avec celles de la société.

Le socialisme, l'exode rural, l'urbanisation massive et accélérée, la scolarisation des filles, au lieu de promouvoir un modèle de la famille algérienne, imprégnée de valeurs nouvelles, et faire reculer le modèle traditionnel, ont au contraire exacerbé certaines contradictions nées pendant la guerre.

Une fois encore la société va être confrontée à une nouvelle réalité qui va l'acculer à s'opposer, résister ou adhérer. Un état de fait qui se répercutera sur elle et l'amènera à amorcer des changements malgré elle.

La femme, qui est passée d'un enferment total pendant la période coloniale, destiné justement à préserver l'intégrité de l'algérien, à une liberté provisoire pour les besoins de la guerre, toujours destinée à préserver la dignité de l'homme, n'arrive pas à émerger et à se détacher de cette tradition à laquelle elle revient immanquablement.

La scolarisation massive des filles, qui a bouleversé les rapports familiaux n'a pas fait disparaître les représentations traditionnelles qui persistent et continuent de se dresser comme des obstacles à l'émancipation des femmes. La rupture qu'a constituée la scolarisation des filles n'a à aucun moment été sous-tendue par un réel souci de transformation. Et, donc lorsqu'il y a eu rupture (en temps de guerre) avec l'ordre ancien, celle-ci ne concernait pas le changement mais bien la préservation des structures sociales, par peur d'une dissolution sociale.

Il est encore trop tôt, dans les années soixante, pour observer les effets sociologiques de l'indépendance, mais une chose est sûre : la place de la femme n'est déjà plus la même.

F. Mernissi résume assez bien les raisons qui ont contribué à donner à la femme cette nouvelle place née de son accès à la chose publique ; " *L'accès des femmes, en tant que citoyennes, à l'éducation et à un salaire, peut être considéré comme l'un des bouleversements les plus fondamentaux que nos sociétés aient vécu au XX° siècle. Investissant des lieux considérés jusque là comme la chasse gardée des hommes et le privilège de la masculinité, l'école et le lieu de travail, la femme remettait tout en cause dans la vie intime comme dans la vie publique* " (1989, p. 34).

Ces bouleversements, nés de la redéfinition (imposée) des rapports au sein du groupe et des statut et rôle de l'individu, conduisaient en fait à une transformation en profondeur de la société, basée principalement sur l'émancipation de la femme.

Dans la Constitution[10], il est stipulé que l'Islam est la religion d'Etat, ce qui peut se comprendre comme l'obligation d'appliquer le droit musulman, mais y sont également prônés la mixité, le travail féminin, l'égalité homme / femme, la scolarisation et la pratique sportive des filles[11]. Ces choix contradictoires vont faire coexister des valeurs qui s'opposent, une construction chimérique, un non-sens, qui va donner naissance à un amalgame de valeurs et qui ne fera qu'exacerber un peu plus les contradictions déjà existantes.

L'égalité homme / femme prônée par le régime socialiste, (et son corollaire la visibilité dans l'espace public) a posé plus de problèmes qu'elle n'en a résolu parce qu'elle ne parle ni à l'homme ni à la femme. Au contraire, elle complique aussi bien la situation des femmes que celle des hommes, et produit un enchevêtrement d'incohérences.

Ces choix contradictoires aboutissent à *« un phénomène d'acculturation juridique dont l'origine est historique mais qui se situe dans une double ressource du droit : une égalité des*

[10] Constitution de 1989, art 2 : « L'Islam est la religion de l'Etat ».

[11] Article 28, constitution de 1989 : « Les citoyens sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe, d'opinion ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale ».

sexes dans la Constitution et la citoyenneté conformément aux normes du droit international, une inégalité dans les droits de la personne sur le plan civil par l'application de la Shariaa (ou de lois découlant du Fiqh) dans le statut civil (mariage, successions et autres). Cela conduit à des conflits de logique dans le statut juridique de la femme. »
(N. Saadi, 1991, p. 36).

Redéfinition des rapports au sein du groupe, des statut et rôle de l'individu, transformation en profondeur de la société, émancipation de la femme, introduction de la mixité, tels sont les principaux objectifs du programme des textes fondateurs de cette nouvelle nation.

« *La métamorphose de la femme musulmane, d'un objet voilé, caché, marginalisé, réduit à l'inertie, en sujet de droit constitutionnel a gommé les seuils qui définissaient l'identité - hiérarchie qui organisait le politique et le sexuel* » (F. Mernissi, 1992, p 32).

Les valeurs qui y sont prônées sont en complète contradiction avec celles de la famille traditionnelle tant au niveau individuel que collectif. Ce qui donne un pouvoir, un statut, un rôle à la femme dans la société, comme nous l'avons déjà mentionné, c'est ce poids de mère que l'on retrouve à toutes les étapes de l'histoire. Et si pendant la guerre, le poids de la tradition a sauté, c'est parce que la femme a trouvé des voies de compensation, d'autres satisfactions, reconnues et valorisées par le groupe.

La difficulté de la mise en place d'un projet de société auquel l'individu se sent complètement étranger (parce qu'il tend à faire des impossibles) fait régner une confusion totale entre culture et religion. Les contradictions nées de ces choix de systèmes incompatibles entre eux, ne résultent pas de la confrontation tradition / modernité. Une situation qui va susciter dans la société une " crise de légitimité " sans que l'on puisse parler pour autant de transformations.

Hommes et femmes ont accepté tacitement l'implication de la femme dans la sphère publique provisoirement durant la guerre, avec en arrière-pensée chez l'homme un retour prochain à l'ancien ordre, garant de la survie de la famille traditionnelle.

La difficulté de la mise en place du code de la famille[12] et les contestations qu'il soulève, dès le départ, de part et d'autre et ce jusqu'à aujourd'hui, atteste des contradictions qui parcourent la société, quant au choix du projet de société dont le point crucial est le statut de la femme. Ce code, contraire non seulement à la tradition mais également à la religion tout en l'acceptant, ne tient pas du tout compte du terrain qui a subi les contrecoups des mutations

[12] Le code de la famille, dernier texte à naître après l'indépendance, mit plus de vingt deux ans pour voir le jour, de 1962 à 1984, contrairement à tous les textes fondateurs, nés durant les premières années de l'indépendance.

enclenchées involontairement par la colonisation d'abord, puis par la guerre, et enfin l'indépendance[13]. Cette impossibilité de résoudre des impasses inconciliables relève d'ordres différents, nés de contradictions entre tradition et modernité, entre droit privé et droit public qui maintiennent les femmes dans un statut social inférieur et les excluent de la vie publique, tout en proclamant l'égalité des sexes. L'Algérie reste le lieu idéal des contradictions entre anciennes règles de vie où l'organisation sociale assignait à chacun un rôle précis fixé d'avance, requérant l'effacement de l'individu devant l'intérêt du groupe, et les normes nouvelles fondées sur la promotion individuelle de chacun.

Les différences de rapport individu / collectif, tradition / socialisme, ont contribué à exclure un peu plus les femmes et à générer des paradoxes. Adhérer aux normes universelles tout en conservant des normes traditionnelles et religieuses, dévoile une situation paradoxale, celle de la difficulté du choix d'un projet de société. Une hésitation qui transparaît totalement dans un code de la famille, hésitant sur le droit à appliquer, soit l'universel, soit le musulman.

Le décalage observé entre les discours officiels et les pratiques sociales, se reflète à l'identique au niveau de la pratique sportive, imposée à la société en même temps que tout le reste. L'introduction de la pratique sportive dans d'autres sociétés, notamment occidentales, est le fruit de luttes couronnées par des changements dont l'aboutissement est la transformation des structures familiales, politiques, économiques et culturelles. En Algérie par contre, il ne faut pas y voir une marque de changement, mais plutôt l'aboutissement d'un processus conçu et mené sans l'avis des femmes. Les décideurs, en adoptant des politiques fort ambitieuses, dans le but inavoué de façonner un homme nouveau pétri dans une ancienne pâte, n'étaient pas du tout conscients des contradictions qu'ils allaient engendrer.

Dans cet ordre d'idées, la pratique sportive va être imposée à la société toute entière et concerner les femmes comme les hommes. Le sport devient un enjeu pour le pouvoir (ce qui n'est pas propre à l'Algérie), qu'il va utiliser (comme par le passé) comme un moyen de reconnaissance du jeune état naissant. Cela ne signifie aucunement une quelconque appropriation des pratiques sportives par les femmes, même si l'enseignement de l'éducation physique et sportive est obligatoire à l'école, ce n'est en réalité qu'un enseignement formel. Il est bien entendu nécessaire à ce niveau de réflexion de distinguer la pratique sportive de la notion du sport où il est question de compétition donc d'intense investissement et où la présence des femmes est encore très rare.

[13] Exemples d'incohérences du code: l'âge du mariage a été fixé par le code à 18 ans pour la femme et 21 ans pour l'homme, alors qu'il n'existe pas de limite d'âge dans la loi musulmane. De même pour la répudiation qui ne demande pas de conciliation en droit musulman, alors que le législateur algérien innove dans le code algérien en la faisant exister, etc…

1.1.1.5 – La période actuelle, de 1988 à nos jours

L'analyse des étapes qui ont précédé l'avènement de cette période contemporaine a permis de mettre à jour un certain nombre de contradictions qui ont caractérisé l'évolution de la condition des femmes au sein de la société. Nous avons vu comment elles ont été contraintes d'occuper l'espace public, masculin par tradition, et comment ont été organisés les anciens et nouveaux rôles. Cependant, on ne peut se permettre de parler de réelles transformations, même si le groupe familial a éclaté en petits groupes satellites qui ont intégré d'autres modèles d'éducation, d'autres rapports à l'intérieur du groupe, d'autres rôles à cause de la colonisation et des choix socialistes post-indépendance. Des options dont le but était, semble-t-il, de modeler un nouvel algérien ni tout à fait traditionnel, ni tout à fait moderne.

La résistance face au colonisateur pour préserver son identité, a entraîné un surinvestissement de certains aspects de la société traditionnelle et provoqué un phénomène d'acculturation. L'incohérence du modèle socialiste n'a pas permis à la société de trouver un équilibre, et donc de réussir sa rupture avec le passé. Ces confusions entre valeurs traditionnelles et valeurs modernes, valeurs islamiques et valeurs occidentales, ont permis à l'islamisme religieux de fonder sa propagande, parce que justement il propose un cadre mieux balisé, donc plus sécurisant. Le retour à un passé plus stable et dénué d'ambiguïté constitue un refuge pour les individus malmenés par une longue colonisation et une phase post-indépendance caractérisées par des exigences contradictoires.

Les oscillations entre modernité et tradition, reflets de l'absence d'un modèle culturel cohérent auquel aurait pu adhérer l'algérien, nous mettent en présence d'une situation d'ambivalence culturelle, que décrit N. Toualbi, dans ses différents écrits par un « (…*) caractère duel et obligatoirement conflictuel des attitudes et représentations qu'un sujet entretient avec sa ou ses cultures* » (2001, p. 36).

Parler de cultures au pluriel, c'est rappeler justement que les difficultés rencontrées par les algériens dans cette situation d'acculturation mettent en compétition des valeurs contradictoires auxquelles ils devraient adhérer. S'adapter à ces situations, c'est trouver un équilibre qui leur permette d'avancer et éviter que les distorsions liées au phénomène d'acculturation ne les déchirent par des choix impossibles.

La double assignation tradition / modernité qui s'est inscrite dans leur vie a amené les femmes mais aussi les hommes à trouver des compromis pour exister socialement. La femme ne se résout pas à opérer des choix, en abandonnant un style de vie pour un autre, le traditionnel

pour le moderne, tant que ce dernier ne s'est pas avéré opérant. Elle n'est pas non plus révoltée par sa situation, et si elle perpétue un patriarcat, contrairement à sa mère, c'est pour gagner des parcelles de pouvoir parental. Les contradictions qui habitent non seulement la femme algérienne, mais également l'homme, permettent de constater qu'en réalité, ni les uns ni les autres ne veulent faire de choix parce que tous les deux veulent les avantages des deux systèmes en présence.

Ces valeurs et représentations contradictoires sur lesquelles vivent les hommes et les femmes vont être exploitées par le courant islamiste. Pour les tenants de ce courant, le salut de la « Ouma » se trouve dans le retour à un Islam authentique, parce qu'il induit justement un code de conduites et d'interdits clairement définis. L'image du père y est sacralisée, parce que seul dépositaire de la religion et des pouvoirs sur le groupe, ce qui lui permet de retrouver sa place mise à mal par les ruptures successives vécues dans les différentes strates.

La crise politique de 1988[14], avec l'apparition d'un nouveau contexte politique et social, où un nouvel ordre social tente de s'imposer, remet en question un certain nombre de points dont les acquis des femmes. En effet, pour les apologistes de la tradition musulmane, l'accès de la femme à ces nouvelles situations, « son émancipation », est perçue comme un danger qui contribue au retardement de l'avènement de la « dawla islamia » (Etat islamique). La femme, vécue comme principale responsable de la crise, est une cible idéale qui sera utilisée comme alibi pour masquer d'autres réalités (chômage, le recul du mariage, la promiscuité, absence de mixité réelle…) induites par la crise économique que vit le pays[15].

Au niveau de la pratique sportive, les premières modifications de textes de lois vont se matérialiser immédiatement sur le terrain, en rendant la pratique sportive scolaire facultative par le vote d'une loi[16].Ce qui était assez fin comme stratégie, quand on sait que l'école était le seul lieu où la fille pouvait entrer en contact avec la pratique sportive.

Les contraintes économiques, l'insuffisance des infrastructures et leur éloignement, le détournement de budgets alloués au sport féminin sont également des facteurs qui ont contribué à la chute des effectifs féminins. Les demandes de dispenses de complaisance

---

[14] La révolte d'octobre 1988 va permettre l'émergence de la liberté de la presse et du multipartisme en Algérie, à la faveur duquel la mouvance islamique va pouvoir créer son propre parti.

[15] "Par ailleurs, le choix de l'industrialisation aux dépens de l'agriculture engage les Algériens, bon gré mal gré, dans la voie de la vulnérabilité et du chômage ; il suffit alors que la crise de la conjoncture (chute du prix des hydrocarbures) conjugue ses effets à ceux de la croissance démographique, sans contrôle d'abord, à ceux d'un budget de plus en plus hypothéqué par la Défense nationale, ensuite à la propagande des islamistes pour que le ras-le-bol des jeunes (ils sont plus de 40% de la population) éclate et déclenche la crise d'octobre" (A. Nouschi, 1995, p. 325).

[16] Loi 89.03 du 14 Février 1989, dernière loi adoptée par le parti unique, va rendre le sport facultatif à l'école, l'objectif inavoué étant de faire diminuer voire disparaître la pratique sportive des filles.

augmentent, des équipes féminines sont liquidées, les sections féminines de certains clubs disparaissent.

On va souvent préférer le sport masculin au détriment du sport féminin, même quand celui-ci est plus performant. Paradoxalement, c'est au moment où justement on tente d'annihiler toute pratique sportive féminine, où le nombre de sportives se restreint, que quelques-unes vont se distinguer par de très belles performances. Mais ceci ne nous autorise pas, bien entendu, à parler de sport de haut niveau, dans le sens où la performance n'est pas continue et où les résultats en dents de scie ne font que corroborer l'existence d'incohérences, dues à l'inexistence d'une politique sportive cohérente. L'absence de politique sportive ne permet pas de découvrir rationnellement des talents, et encore moins au vivier sportif de se régénérer et à la performance de durer. Elle va être aggravée par la crise multidimensionnelle que traverse le pays et nous met en présence d'un mode de gestion du facteur humain basé sur l'improvisation, et qui de surcroît permet l'instrumentalisation du sport par les politiques.

Il faut par ailleurs sortir du prisme déformateur : l'islam, principal frein à toute participation de la femme aux différentes activités sportives, l'absence de performances étant constatée aussi bien chez les filles que chez les garçons. La société sportive semble bloquée et les rares résultats observés ça et là ne permettent pas de projeter dans l'avenir des courbes ascendantes. Au contraire, aujourd'hui, la situation du sport algérien de performance (de masse également), ne cesse de péricliter. Et même si cette période de déclin a coïncidé avec la montée de l'intégrisme, elle n'autorise pas à penser que la religion soit seule responsable de cette situation.

Les violences vécues par les femmes ces dernières années, leur claustration, ne sont pas des phénomènes nouveaux, ils ont toujours existé, et ce depuis fort longtemps, bien avant l'avènement de l'islam. Ils ont été confortés par un regain de religiosité due à la mondialisation, d'un islam intégriste des plus redoutables né d'une mauvaise gestion, d'incohérences véhiculées par les textes et de l'absence d'un projet de société en adéquation avec les attentes des individus.

Une fois de plus la société est appelée à redéfinir les rapports des individus au sein du groupe et se pose toujours l'éternelle question du choix de projet de société, révélée par les différentes crises traversées par la société et le remaniement des textes tout au long de son histoire (avant et après l'indépendance).

1.1.2 – Les textes juridiques et religieux sur les femmes, sur le sport

En 1962, au lendemain de l'indépendance, sans tenir compte de la réalité du terrain, le jeune Etat indépendant a élaboré des textes inspirés de valeurs universelles et adopté des politiques conjoncturelles liées au contexte politico-économique du moment.

Le sport féminin n'a pas échappé à cette volonté étatique dont le but était d'inscrire la société dans cet universel. La lecture des textes (charte, constitutions, conventions internationales) révèle une volonté de considérer la femme comme l'égale de l'homme, pour être en conformité avec les choix post-indépendance. Mais ces textes censés propulser l'algérienne au devant de la scène, vont au contraire contribuer à l'en éloigner : ils n'ont pas été sous-tendus par de réelles transformations. L'Etat, en adoptant une législation complètement étrangère au vécu des individus, va engendrer et / ou accentuer des contradictions apparues à la suite de profonds bouleversements qu'a connu la société bien avant l'indépendance.

Même sous la colonisation, la majorité de la population appliquait la charia'a (loi religieuse musulmane), l'autre partie (les kabyles et les mozabites) avait des statuts locaux, mais tous pouvaient opter s'ils le désiraient pour l'un ou l'autre. Deux décrets, celui du 31 décembre 1859, et celui du 17 avril 1889 allaient leur permettre de le faire où continuer à maintenir la loi musulmane en matière de statut personnel (filiation, mariage, succession).Un peu plus tard, compte tenu des disparités qui existaient entre les différentes régions du pays autour de la question féminine, et *« pour rétablir un équilibre de statut entre les femmes algériennes, le pouvoir français de l'époque prit des dispositions*….» il introduit en 1931, puis en 1959 un changement de statut de la femme en combinant la charia'a, le droit coutumier et le code civil français (N. Ait Zaï, 2000, p.198).

A l'indépendance, malgré le processus de décolonisation juridique enclenché par le FLN dès 1959, la législation en vigueur fut contestée mais maintenue encore quelques années. Seul l'âge légal du mariage[17] fut retardé à 18 ans pour l'homme et 16 ans pour la femme, avec acte de mariage inscrit à l'état civil pour être en accord avec les textes fondateurs du pays. Ce n'est qu'en 1966 que le droit coutumier va céder la place à la loi pour toutes les femmes algériennes.

Ce bref rappel de l'évolution des textes durant la colonisation atteste de la place attribuée à la femme dans la société traditionnelle, et permet de constater que les changements opérés au

[17] Décret du 19 mai 1931, ordonnance n° 59-274.

niveau des textes ont été imposés d'abord par le colonisateur, puis par le jeune état indépendant.

1.1.2.1 – L'égalité textuelle, un leurre ?

La lecture des textes juridiques[18] laisse croire qu'effectivement la femme est l'égale de l'homme et qu'elle participe concrètement à la vie sociale et politique. En réalité dans la société il n'en est rien, ce principe d'égalité est loin d'être partagé et la participation de la femme à la chose publique reste très minime.

Il faut rappeler que tous les textes fondamentaux ont été adoptés dès la naissance de l'Etat ; le premier, la charte nationale, s'inspirait étroitement de l'idéologie soviétique. Ils allaient très tôt révéler les contradictions qui traversaient déjà la société et qui avaient été mises entre parenthèses pendant la guerre de libération, et qui redevinrent flagrantes quant au statut de la femme.

« *Coincée entre les prescriptions célestes et les exigences terrestres, la condition juridique de la femme reste prisonnière d'une profonde contradiction. Il y a recours au débat théologique toutes les fois que le statut des femmes est posé. En revanche la loi au plan politique, commercial ou pénal, fondée formellement sur le principe constitutionnel de l'égalité des sexes établit un statut de citoyenne à part* » (N. Saadi, 1991, p. 26).

Cette dichotomie textuelle se justifie par la cohabitation de systèmes de valeurs diamétralement opposés, l'un fondé sur la hiérarchie et la séparation des sexes, l'autre sur l'égalité des sexes.

Dans l'article 2 de la constitution[19], il est stipulé que l'Islam est religion d'état ; la constitution, traduction juridique de la charte, doit s'inspirer intégralement du droit musulman, ce qui signifie, sur le plan de l'égalité des sexes, la « *prééminence de l'homme sur la femme* »[20], alors que l'article 28 de cette même constitution consacre l'égalité des sexes.

---

[18] Charte de Tripoli, 1962. La participation de la femme algérienne à la lutte de libération a créé des conditions favorables pour briser le joug séculaire qui pesait sur elle et l'associer d'une manière pleine et entière aux affaires publiques et au développement du pays. Constitution de 1976, article 12, il est stipulé que «*tous les citoyens des deux sexes ont les mêmes doits et les mêmes devoirs* ».

[19] La constitution de 1976 ajoute à l'article 2: « *L'Islam est la religion de l'Etat* » et qui fut repris par la constitution de 1989.

[20] N. Saadi précise que cette prééminence est sous-tendue dans le Coran par la sourate El Baqqara qui précise que « *les maris sont supérieurs aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au dessus de celles-ci, et parce que les hommes emploient leurs biens pour doter les femmes* ». La femme et la loi en Algérie, éd. Bouchène, 1991.

Mais, comme le souligne N. Saadi (op. cit.), le fait d'adhérer à ces normes universelles oblige les états à s'inscrire dans une égalité, même si elle n'est que théorique, ce qui permet d'espérer une évolution des textes dans le futur. La ratification des différentes conventions a rendu ces oppositions encore plus flagrantes, en sachant que dans la hiérarchie des normes, le traité international est supérieur à la loi nationale : « *les traités ratifiés par le Président de la république dans les conditions fixées par la constitution sont supérieurs à la loi* »[21]. Pour éviter des conflits juridiques générés, justement, par l'opposition qui existe entre loi nationale (surtout au niveau du code de la famille) et constitution, l'Algérie va adhérer à ces conventions avec des réserves ou en le faisant d'une manière partielle.

Les contestations que va soulever la mise en place du code de la famille attestent du décalage qui existe entre deux idéologies complètement opposées (l'une tournée vers la tradition, l'autre vers la modernité) et des contradictions qui parcourent la société, à propos du statut de la femme, et cela jusqu'à aujourd'hui. « *De 1963 à 1973, il y a eu deux tentatives de rédaction de projet de code qui n'ont pas pu voir le jour* » (N. Ait Zaï, 2000, p. 199). En 1984, lorsque le code la famille est promulgué, il accentuera les contradictions sur le plan juridique au niveau de statut de la femme, et soulèvera des contestations de la part des modernistes.

Le législateur n'a pas tenu compte des mutations enclenchées involontairement par la colonisation d'abord, puis la guerre et enfin l'indépendance. Les vingt deux ans qui furent nécessaires pour élaborer ce code dénotent le refus de poser franchement le problème des femmes et ces lenteurs illustrent bien le manque de volonté de la part des pouvoirs politiques d'opter définitivement pour un projet de société. Ils se veulent modernes, parlent d'égalité des droits entre femmes et hommes, sans que cela se répercute sur le terrain.

En voulant maintenir la femme dans un statut de mineur à vie, ils ne font que précéder le discours des intégristes[22], qui réduisent la femme à une simple fonction reproductrice. « *La notion d'égalité, enfermée dans le socialisme dans les années 66, a changé de cadre pour être relativisée et enfermée dans l'esprit dit authentique de l'Islam* » (N. Ait Zaï, 2000, p. 212).

1.1.2.2 – Evolution du contexte politique et son impact sur les textes sportifs

Le jeune Etat, en imposant des modèles importés, n'a pas tenu compte de ce « construit social » où sont impliqués les différents acteurs. L'impératif socialiste, pour sa part, révèle

[21] Article 123 de la constitution du 23 février 1989.

[22] « *Une femme a pour fonction la reproduction de musulmans. Si elle renonce à ce rôle, elle subvertit l'ordre de Dieu et tarit la source de l'Islam* » A. Belhadj cité par N. Saadi, p. 17, La femme et la loi en Algérie, éd. Bouchène, 1991.

une volonté étatique de s'inscrire dans un universel, sans qu'il ait été sous-tendu par de réelles transformations. En matière de sport, adhérer au langage universel, c'est-à-dire au modèle sportif dominant, assure au jeune Etat la reconnaissance internationale, ce qui explique pourquoi le sport de haut niveau constitue un véritable enjeu. Il est au centre des préoccupations des gouvernants qui l'utilisent très souvent à des fins politiques. Et dès le début, dans la constitution de 1976, l'activité sportive va être considérée d'intérêt général.

Le code de l'éducation physique et sportive voit le jour en 1976[23], modèle (une fois de plus) importé tel qu'en vigueur dans les pays socialistes, il est censé résoudre tous les problèmes qui peuvent se poser ou s'opposer à la pratique sportive, et il doit surtout élever la performance. Les textes vont consacrer l'éducation physique et sportive comme un des outils les plus efficaces pour émanciper la femme, droit à la pratique sportive au même titre que le droit à l'enseignement et au travail. Elle doit concerner l'ensemble de la population, toutes couches confondues, en tous lieux et à tous moments : à l'école, au lycée, à l'université, sur les lieux de travail, dans l'armée. Le sport dans sa définition la plus large, sous ses différentes formes, dans les différents domaines[24] ne doit plus être considéré comme un phénomène marginal ; « *il doit obéir aux principes généraux de transformations économiques, sociales et culturelles et être intégré en tant que composante de la révolution culturelle* »[25].

Ce code, qui avait de très grandes ambitions, n'a jamais donné lieu à des textes d'applications, il a plutôt illustré une politique de prestige qu'une quelconque recherche de généralisation et de performance. Code volontariste, voué à l'échec en raison de l'imprécision du dispositif, il a été utilisé comme une arme d'idéologisation, pour emprunter l'expression à Y. Fatès (1994).

Un peu plus tard, et dans le but de relancer la pratique sportive féminine, le ministère, dans son plan national de développement sportif de 1978, va fixer des objectifs prioritaires pour favoriser l'émergence de la jeune fille au sein des associations sportives de performance. Mais un constat s'impose : la participation féminine reste faible, aucune concrétisation sur le terrain, aucun bilan, non plus, pour comprendre les raisons de cette absence.

Même s'il n'existe au niveau des textes aucune discrimination entre les hommes et les femmes, celles-ci pratiquent moins que ceux-là. Elles sont sous-représentées dans certaines disciplines, et absentes dans d'autres. Une sous-représentation qu'expliquerait un système de socialisation resté traditionnel, chez les femmes comme chez les hommes, même ceux chargés

[23] Le Code de l'EPS est promulgué le 23 octobre 1976 et mis en application en juin 1977.

[24] Sport-jeu, sport-amateur, sport-éducation, sport-compétition, sport-loisir, sport individuel et collectif, sport pour handicapés, sport de masse etc…

[25] L'Art. 1 du code de l'EPS parle de la pratique sportive pour tous, sans parler spécifiquement de pratique féminine, ce qui au demeurant est normal puisque la constitution reconnaît à la femme les mêmes droits qu'à l'homme.

du développement et de la promotion du sport. Vouloir utiliser le sport comme mode d'accès à la modernité, c'est méconnaître le fonctionnement de la société. En effet, le seul lieu où les filles pouvaient entrer en contact avec la pratique sportive était l'école. Elle constituait un réservoir non négligeable pour les clubs sportifs (la grande majorité des sportives algériennes sont issues du sport scolaire).

L'imprécision du dispositif d'application du code de l'EPS, conjugué au contexte d'instabilité et de crise économique que vit la société, vont amener le législateur sportif à élaborer une loi (89.03) relative à l'organisation et au développement du système national de l'EPS.

Une loi ambiguë qui va une fois de plus entraîner des conflits, des confusions quant à son interprétation, et aboutir à un dysfonctionnement. Cette loi voulait clarifier les rôle et statut des différents intervenants (association, ligue, fédération), droits et obligations des athlètes, mais aussi alléger les dépenses de l'Etat (compte tenu du contexte de crise économique). Elle sera perçue par beaucoup comme un désengagement de l'Etat. Le flou de cette loi va également contribuer à faire disparaître la pratique sportive de l'école. Dans l'article 8, il est stipulé que « *La pratique éducative de masse constitue une partie complémentaire des programmes au sein des établissements d'éducation et de formation. Elle est assurée sous forme d'un enseignement adapté* ».

Pour C. Rouab (2004), le caractère obligatoire de la pratique sportive à l'école, présent dans le code de l'EPS, va disparaître en raison de l'interprétation faite de l'article 8 (en l'absence encore une fois de textes d'application). Le terme "complémentaire" va être interprété comme facultatif et le terme "adapté" comme faisant référence aux valeurs islamiques, une ambiguïté entretenue aussi par d'autres articles (1, 6 et 9). Cette disposition de la loi va inciter ainsi un grand nombre de chefs d'établissements scolaires à éliminer l'EPS de l'école et dévier les postes budgétaires.

Rendre l'EPS facultative à l'école, c'est éloigner les filles de la pratique sportive et donc, à terme, anéantir définitivement cette pratique sportive féminine.

Mais la loi 89.03 n'est pas seule responsable de la chute des effectifs féminins, il faut revenir aux causes qui ont contribué à la dégradation du contexte social et politique de l'époque. La crise économique qui sévit pousse l'Etat à alléger ses dépenses en suspendant toute forme de subventions. Les clubs vont chercher à s'autonomiser et n'hésiteront pas à sacrifier des sections féminines[26], soit en les supprimant, soit en détournant les subventions qui leur étaient destinées.

[26] Exemple : le Mouloudia Club d'Alger

En 1990, Leila Aslaoui[27], alors ministre de la jeunesse et des sports, va rédiger une circulaire pour expliquer cet article et rendre de nouveau l'éducation physique et sportive obligatoire à l'école. Elle ne parvient cependant pas à relancer la pratique sportive.

En 1993, lors des assises nationales sur le sport, les pouvoirs publics reconnaissent les défaillances du système (qui ne concerne pas uniquement les femmes) sans pour autant y apporter des solutions. L'élaboration de textes incitant la femme à se redéployer ne trouve aucun écho. Leur application s'avère difficile car le contexte social ne s'y prête pas du tout, la société étant invitée à se redéfinir par rapport à des normes prônant un retour à la tradition et au religieux.

Ce n'est qu'en 1995 qu'une nouvelle loi va repréciser que « *L'enseignement de l'EPS constitue une matière intégrée et obligatoire des programmes et des examens d'éducation et de formation… »*[28].

L'objectif de cette loi est la réintroduction de la pratique sportive à l'école, disparue des établissements scolaires après la parution de la loi 89.03. Elle apporte quelques rectifications, fait à nouveau de l'éducation physique et sportive une matière intégrée et obligatoire des programmes et des examens. On ne parle plus de pratique « *complémentaire »* comme dans la loi 89.03, mais de pratique « *obligatoire »*. On ne voit cependant encore aucun effet de cette loi sur la pratique féminine.

Elle sera suivie de la circulaire 132.96 du 16 mars 1996[29], qui se fixe comme objectif la réhabilitation du sport féminin en préconisant « *l'installation d'une structure chargée de la promotion du sport féminin (…), l'octroi de subventions spéciales (…), le suivi de l'application stricte de l'article 6 de l'ordonnance 95.09 »*.

De l'indépendance à nos jours, l'élaboration des textes et leur adoption n'ont jamais tenu compte du contexte social dans lequel sont impliqués ces femmes et ces hommes, simples spectateurs d'une partie qui se joue sans eux. D'autre part, l'application de tous ces textes depuis l'indépendance n'a pas pu être concrétisée, parce que jamais suivie de décrets d'application. Le flou entretenu autour des textes a toujours permis aux politiques de ne pas se définir par rapport à un projet de société clairement défini. Ce qui n'est pas nouveau, puisque déjà lors de l'élaboration des textes fondateurs de l'Etat, le problème s'était déjà posé.

---

[27] L. Aslaoui, unique femme à avoir occupé le poste de Ministre de la Jeunesse et des Sports.

[28] Loi 95.09 du 25 février 1995, article 6 : « L'enseignement de l'EPS constitue une matière intégrée et obligatoire des programmes et des examens d'éducation et de formation… ».

[29] Circulaire du 16/03/96, cf. annexes

Par ailleurs, il faut noter également que la pratique sportive (masculine ou féminine) est complètement exclue du mode de socialisation des individus. La rareté des succès remportés par quelques athlètes (femmes ou hommes d'ailleurs)[30], que l'on peut considérer comme des "accidents de l'histoire", illustre bien cela. Ils révèlent aussi une grande disparité sociale et économique croissante entre les pays développés et les autres. Les quelques performances obtenues (toutes dans des pratiques individuelles) l'ont souvent été grâce à des qualités individuelles qui ne suffisent plus aujourd'hui. Cette situation révèle non seulement une absence de moyens, mais aussi et surtout une absence de politique adéquate, signalée par les instances sportives elles-mêmes qui reconnaissent l'inexistence de prise en charge de l'athlète avant ses premiers résultats. En effet, seuls ceux qui réussissent attireront l'attention et les aides financières[31].

La succession de différents plans nationaux depuis l'indépendance à nos jours, qui se sont révélés inefficaces pour la relance du sport, prouve l'existence de dysfonctionnements.

Pour le premier responsable du secteur à l'heure actuelle, il s'agit essentiellement de mauvaise gestion et pour lui on ne peut réformer le système qu'en passant par la moralisation de ce dernier et en contrôlant la gestion des deniers de l'Etat. Il précise en outre que « *97% des subventions profitent aux seuls administratifs du ministère de la jeunesse et des sports* »[32].

En plus de la corruption, il soulève une autre cause de ces dysfonctionnements, notamment la présence de personnel bénévole et inapte à l'encadrement et à la gestion sportive : *« des mesures seront mises en place pour mettre un terme à l'illettrisme constaté dans le secteur »*. Pour cela, des changements sont prévus par la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation[33].

D'une manière générale, les rares résultats obtenus ne suffisent plus aujourd'hui à masquer la réalité. Par ailleurs, le sport de haut niveau a un coût (sur le plan économique et humain) :

« *… il est de nos jours très coûteux, spécialisé et complexe »* (Y. Fatès, 1994, p. 124).

La prise de mesures draconiennes telles que décidées ci-dessus, ne peut s'avérer opérante que si l'on prend en compte le contexte social dans lequel vit l'individu et les contradictions qui le traversent.

---

[30] H. Boulmerka, N. Morsli, M. N. Benida, S. Souakhri, etc…

[31] Lors des assises nationales sur le sport en 1993, le directeur de la planification du ministère de la jeunesse et des sports révèle que : « *les programmes d'investissement engagés à ce jour ont surtout visé la prise en charge de la pratique sportive de performance et l'élite nationale, reléguant au second plan le développement de la pratique sportive…* ».

[32] Propos tenus par le ministre de la jeunesse et des sports Y. Guidoum, lors du forum d'El-Youm et rapportés par le quotidien El-Watan le 18/10/05.

[33] Instruction ministérielle n°008 du 05 juillet 2005.

1.2 – QUEL STATUT ET QUEL RÔLE POUR L'ALGÉRIENNE DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE ?

Il est très difficile aujourd'hui de dresser un tableau de la femme algérienne, qui au demeurant ne peut être considérée ni moderne, ni traditionnelle. La modernité s'entendant ici dans le sens d'adaptation à de nouveaux besoins nés du démantèlement de l'organisation patriarcale, antérieurement sécurisante pour l'individu parce que les statut et rôle des femmes et des hommes y étaient clairement définis. Les nouveaux modes de vie entrés "par effraction" ont déstabilisé aussi bien les femmes que les hommes. Ces derniers vont vivre cette émancipation comme une menace pour l'organisation sociale, un danger que ressentent également les femmes, et qui les amène à développer des résistances au changement, parce que la femme dans la société traditionnelle n'existe qu'à travers son rôle de mère. Un rôle qu'elle n'abandonnera que si elle trouve une voie de compensation pour pouvoir continuer à exister.

1.2.1 – Evolution des statut et rôle de la femme dans la société algérienne

La sous-représentation des femmes dans le sport (comme dans la vie professionnelle d'ailleurs) témoigne encore d'une distribution traditionnelle des rôles et des espaces en fonction des sexes : féminin / intérieur, masculin / extérieur. La famille algérienne, qui tout au long de son histoire a tenté de sauvegarder sa culture patriarcale, a subi de profondes modifications, le travail féminin constituant un exemple concret de cette situation. L'investissement brutal de la sphère publique par les femmes a propagé, durant la guerre, des valeurs inédites accompagnées d'une perte de repères. La scolarisation massive des filles dans l'après-guerre n'a pas permis à la cellule familiale de retrouver sa stabilité antérieure.
Mais il faut se rendre à l'évidence, car même si le nombre de filles scolarisées est de plus en plus important, les femmes, une fois mariées, délaissent leur travail pour fonder une famille. « *Sous l'angle de l'analyse sociologique, la réalité du chômage féminin en Algérie saisie à la lumière des variables « âge » et « statut matrimonial » renseigne fort bien sur la représentation sociale de l'activité économique des femmes. De ce point de vue, il s'agit de décrypter la réalité sociale que tente de recouvrir le concept de « chômage féminin » en*

Algérie : ce chômage ne peut concerner ni les femmes mariées (…), ni les veuves / divorcées / séparées (…) mais seulement les célibataires (…) et jusqu'à l'âge de 20, 24 ans (…). En Algérie cet âge correspond chez la femme au changement de statut matrimonial : la célibataire devient mariée… » (N. Bengharbit Remaoun, 2000, p. 133).

Selon L. Addi (1999)[34], plusieurs raisons expliqueraient la contradiction entre le nombre élevé de jeunes filles scolarisées et le faible taux d'activité féminine. La première est que l'homme considère le salaire comme un attribut de la virilité, et pour un homme, dépendre financièrement d'une femme, c'est perdre honneur et autorité. Une seconde raison est le fait que la femme qui travaille est automatiquement soumise à l'autorité d'un autre homme qui ne fait pas partie du groupe familial et qui risque de porter atteinte à l'honneur de la famille, s'il venait à abuser de son autorité. L'autre raison, relative à l'absence de protection des droits des femmes, est que la société, ne fonctionnant pas à la règle juridique mais au rapport de forces, fait qu'« *en l'absence d'un Etat de droit protégeant les individus des abus d'autorité, la sphère domestique continuera d'être valorisée, dans la mesure où elle soustrait la femme aux convoitises qu'elle susciterait sur les lieux de travail* » (op. cit., 1999, p. 136).

Mais quoi qu'il en soit, l'entrée des femmes dans le monde du travail contribue à influer sur les rapports entre les deux sphères (privée / publique). Et même si elles ne peuvent pas encore assumer la modernité imposée par des facteurs historiques externes, l'espace public n'étant pas encore suffisamment élaboré pour compenser la perte d'authenticité, elles sont tout de même porteuses de la cohabitation entre l'ancien et le nouveau.

En tout état de cause, l'accomplissement du rôle maternel, source de valorisation du statut féminin, reste caractérisé uniquement par le renouvellement des groupes domestiques. Il demeure donc pour l'essentiel un rôle domestique, alors que celui de l'homme est économique, même si la femme travaille et contribue à l'entretien de la famille.

La femme, culpabilisée de travailler (parce qu'elle abandonne momentanément le rôle pour lequel elle a été socialisée), fera tout pour prouver que sa carrière professionnelle, c'est-à-dire son intrusion dans l'espace public, n'a pas entamé sa carrière de mère, qui reste toujours vitale pour le groupe ; elle paiera à la société un tribut épuisant pour elle en assumant une double vocation.

Un cumul de rôles, vécu par toutes ces femmes impliquées dans une autre activité que celle de mère de famille, et qu'elles tentent de justifier par une exagération de l'aspect traditionnel.

[34] La plupart des jeunes filles sont scolarisées, et même si de plus en plus de femmes travaillent, 92 % des femmes mariées ne sont pas concernées par le travail, car si aujourd'hui l'idée de scolarisation de la fille est ancrée dans la société, celle du travail féminin est encore controversée (L. Addi, 1999, p.131).

Cependant, le taux de femmes actives particulièrement bas (le taux de sportives plus encore) est disproportionné par rapport au taux de scolarisation des filles qui lui est de plus en plus élevé et touche toutes les couches de la société, car quel que soit leur milieu, les algériens ambitionnent de scolariser leurs filles. Le travail féminin est vécu comme une marque d'émancipation pour celles qui ont des professions valorisées par la société (médecins, avocates, enseignantes) parce qu'il compense le statut perdu de mère, pour celles qui réussissent professionnellement. Pour celles qui ont des postes socialement dévalorisés, c'est une nécessité pour venir en aide aux parents, au mari ou pour subvenir aux besoins de sa famille (en cas de divorce ou veuvage), et là, elles courent le risque de perdre une partie de leur pouvoir dans la sphère privée.

Mais dans un cas comme dans l'autre, nous dira D. Abrous (1989) c'est le signe de changements, car travailler par nécessité pour subvenir aux besoins de sa famille signe le déclin de la solidarité familiale et l'émergence de l'individualisme, car antérieurement, dans la société traditionnelle, l'entretien d'une femme sans mari et de ses enfants incombait à sa famille.

La sportive, que l'on ne peut pas classer dans la catégorie des femmes actives, pose, en plus de l'investissement de la sphère publique, deux autres problèmes. Premièrement, elle ne contribue pas économiquement à l'entretien du foyer, à moins d'appartenir au haut niveau. Et deuxièmement, la mise en avant de son corps ne lui permet pas d'investir pleinement l'espace extérieur parce qu'elle déroge aux us et coutumes en matière de gestion du corps féminin.

Le travail féminin comme la pratique sportive féminine, signes d'investissement de l'espace extérieur, constituent une sérieuse menace pour le groupe car ils déstabilisent l'équilibre existant dans les rapports homme / femme antérieurs, rapports qui semblent être faits de domination de l'un sur l'autre.

Mais cette apparente subordination de la femme à l'homme ne doit pas masquer la véritable place de la femme, car si tout laisse croire que le patriarcat est la principale valeur de la société, la réalité est tout de même différente. La domination des hommes sur les femmes, fondement de l'organisation sociale, est acquise jusqu'à un certain âge seulement. Il ne faut pas croire que les rapports homme / femme se réduisent à une simple relation de soumission / domination, vision réductrice des rapports qui se nouent entre femmes et hommes à l'intérieur du groupe. Ils ne se caractérisent pas par cette relation binaire, mais ont tendance au contraire à suivre une certaine courbe d'évolution en relation directe avec l'âge et le sexe des acteurs sociaux. Cette principale caractéristique permet de constater que la femme n'est pas

subordonnée à l'homme comme on semble le croire, mais, du moins si elle l'est, ce sera durant une partie de sa vie seulement.

Les rôles des individus dans l'organisation sociale sont diversifiés en fonction du sexe, de l'âge et des conditions de vie. Ils sont assurés par la même personne à des âges différents et vont stagner, régresser où être valorisés selon que l'on est une femme ou un homme.

Une seule femme, sous plusieurs statuts, adoptant certaines de ces stratégies, la dynamique conflictuelle des différents rôles de la femme ouvre des perspectives de changement. Plusieurs recherches ont été menées pour savoir dans quelle mesure les prescriptions sociales des rôles continuent à agir dans la société économique moderne pour savoir si l'accès à la modernité peut préserver le lien social sans que l'identité culturelle ne soit affectée. Ces différentes recherches sur la condition féminine dans le monde arabe privilégient deux approches, une où le statut de la femme est appréhendé uniquement sous l'angle des préceptes de l'islam, et l'autre selon laquelle, sous une apparence patriarcale, c'est le matriarcat qui prédomine dans les faits.

En réalité, c'est plus une combinaison des deux, car si la coupe transversale laisse apparaître une domination masculine, la coupe longitudinale laisse voir l'inverse à partir d'un certain moment, un matriarcat qui s'imposerait au fil des ans. Quand les statut et rôle masculins stagnent ou régressent, les féminins au contraire progressent, et à compter de cet instant l'élément féminin devient incontournable.

Ce matriarcat ne concerne qu'une certaine catégorie de femmes, « (…) *celles qui sont âgées et qui ont démontré par leur exemplarité à l'intérieur du patriarcat qu'elles étaient dignes de le corroborer et de partager quelque chose de sa puissance* » (G. El Khayat-Bennaï, 1985, p. 104). Elles deviennent à leur tour « *des ambassadrices du patriarcat* » qu'elles vont défendre en transmettant l'arsenal culturel (d'où l'Islam comme principal élément n'est pas exclu) aux futures générations en veillant à sa pérennité.

Avec l'âge, les femmes ne jouissent plus du statut de jeune fille pour deux raisons, la première parce qu'elles ne peuvent plus procréer et la seconde parce que sexuellement elles ne représentent plus aucun danger. La place occupée par la mère dans la société traditionnelle, consolidée par l'Islam, et qui perdure jusqu'à nos jours, ne permet pas de rendre compte de l'existence de l'image d'une femme "réelle", toujours supplantée par une image de mère, plus commode et plus facile à gérer.

La distinction entre le privé et le public peut-elle alors expliquer comment se nouent dans la réalité les modes de vie réels de ces sportives, qui les ont entraînées à réaliser des choses pour lesquelles elles n'étaient pas préparées, et qui n'étaient pas prévues par la société ? Ces

athlètes se retrouvent à réaliser des défis impossibles, de la même manière que leurs aînées, ces moudjahidates[35] lors de la révolution, sans que cela ait été ni programmé ni prévu par la société. Ces dernières ont du réintégrer le moule, une fois l'indépendance acquise, et, fait remarquer L. Pruvost, citant D. Amrane, « … *la hiérarchie sociale estompée pendant les années de guerre pour les combattantes qui luttaient, vivaient dans les mêmes conditions que les hommes, se soit après l'indépendance rétablie instantanément, remettant chacune à sa case départ »* (2002, p. 230).

Mais peut-on établir un parallèle entre ces moudjahidates et les femmes sportives ? Il ne faut pas croire que l'accession sans cesse croissante de la femme à la vie publique, qui ne s'est pas faite sans heurts, ait radicalement transformé la société. Son irruption dans la sphère publique, masculine par tradition, a suscité des situations inédites dans le sport comme dans d'autres domaines. Chef d'entreprise, juge, entraîneur international, footballeuse, des pratiques qui lui ont souvent fait assumer de nouvelles fonctions, d'autres responsabilités, qui, si elles ont bouleversé sa vie, n'ont pas pour autant abouti à des transformations mais à des processus adaptatifs. Ces pratiques ont directement affecté l'identité des individus en donnant lieu à une restructuration, une recomposition à partir des mêmes éléments, ce qui a souvent généré des ambiguïtés. Ces compromis sociaux permettent finalement de constater que les statut et rôle des femmes ne sont toujours pas définis à ce jour, leur identité se définissant encore par rapport à des rôles "du dedans", celui de mère et d'épouse.

1.2.2 – Construction identitaire

Le paysage culturel algérien, marqué par l'emprise d'une histoire caractérisée par diverses invasions, a amené différentes cultures à interagir et à se côtoyer, ce qui nous a incité à considérer la culture algérienne sous l'angle des phénomènes d'acculturation (au sens anthropologique), entre influences traditionnelles, islamiques et modernes. Cette interpénétration de cultures différentes (traditionnelle, islamique et moderne) s'est toujours faite de manière violente, les modèles culturels ayant été introduits une fois encore "par effraction", c'est-à-dire : invasion, colonisation ou autoritarisme.
A partir des interactions nées de la confrontation "société initiale / violence" (symbolique où réelle) nous pouvons mieux appréhender l'organisation de la structure sociale et son impact

[35] Moudjahidates : femmes qui sont montées au maquis durant la guerre de révolution pour combattre auprès des hommes.

sur la construction de l'identité des individus. C'est durant ces interactions (où l'individu est confronté à son environnement), que les structures sociales deviennent partie intégrante des individus, lesquels les intériorisent sous forme de normes et de valeurs. Identité, structure sociale et interactions sociales sont alors interdépendantes et prouvent que la réalité se construit au fur et à mesure, l'individu interférant sur le monde et le monde agissant sur lui. Face à plusieurs référents identitaires parfois contradictoires, l'identité algérienne, constituée durant ces différents moments de l'histoire, se caractérise par une confusion permanente entre différentes valeurs. Mais, même si c'est par le biais de la socialisation que se construit l'identité, il ne faut pas croire que c'est une simple intériorisation passive des rôles, normes et valeurs. Elle est en même temps intérieure « *l'essence même de l'être* », et extérieure parce qu'elle « *résulte des identifications à autrui* » (E. M. Lipiansky, 1992, p. 44).

La notion d'identité repose sur cette dialectique de conversion / conservation, qui peut en même temps nourrir les identifications passées et les laisser tomber ou les réajuster à partir d'engagements ponctuels. Ce qui conduit sur le plan identitaire à des déstructurations et des restructurations, que l'on peut traduire en termes de continuité ou de rupture. L'identité évolue avec le vécu et l'histoire des individus, et renvoie essentiellement à deux significations distinctes mais indissociables. La première, l'identité personnelle (perception subjective qu'une personne a de son individualité) et la seconde, l'identité sociale où le sujet est défini de l'extérieur, par sa position dans sa culture et sa société. Comme l'identité implique la reconnaissance d'autrui, elle ne peut se définir que par rapport à une autre identité (par exemple homme / femme).

De cette constance dialectique, « *du changement dans la continuité* » selon l'expression de C. Camilleri (1990), émerge une tension fondatrice où d'une part l'individu s'approprie la réalité sociale, et d'autre part, en donne sa propre version. La dialectique identitaire, née de ce va-et-vient, amène l'individu à développer des stratégies identitaires.

Mais, en situation acculturative, la construction identitaire oscille entre une recherche d'adhésion et une volonté de différenciation. C'est en situation de crise (ou situation d'hétérogénéité culturelle) que les contenus des deux codes (moderne et traditionnel) poussent les individus à adopter des conduites d'évitement ou de diminution du conflit identitaire.

La situation d'ambivalence culturelle vécue par les individus en Algérie les amène à avoir des comportements paradoxaux, voire même contradictoires. Pour N. Toualbi, dans ce contexte d'ambivalence, l'algérien a été amené à développer *« trois types de stratégies d'accommodation de la tradition et de la novation culturelle »* (2001, p. 42).

Les premiers vont se réfugier dans un fondamentalisme religieux radical qui reflète plus une réaction de défense qu'une profonde adhésion. Ce repli religieux se nourrit de l'anxiété causée par le manque de repères identitaires stables et sécurisants. Il met fin également au choix impossible entre culture traditionnelle et culture moderne, en permettant à l'individu de revenir au traditionnel tant dans les attitudes, la tenue vestimentaire, que dans le choix de parler exclusivement en arabe.

Les deuxièmes vont tenter de trouver « *un compromis d'ambivalence* » entre les deux systèmes mis en concurrence, le moderne et le traditionnel. Ils sont à la recherche d'un certain équilibre, et tentent de manipuler les différents codes mis en présence pour diminuer le conflit, soit en sélectionnant certaines valeurs issues des deux codes et pas d'autres, soit en alternant les deux. « *Ce compromis offre l'avantage psychologique de réduire sensiblement l'intensité de l'angoisse qui accompagne le vécu interculturel, mais alors au prix d'une manipulation ou, pour reprendre le mot de Cl. Lévi-Strauss (1962), au prix d'un "bricolage" des valeurs traditionnelles que l'on va devoir réinventer dans leurs fonctions et configurations nouvelles* » (N. Toualbi, 2001, p. 45).

Et les troisièmes, en opposant valeurs modernes et traditionnelles, vont provoquer dans de nombreux cas un éclatement du système de représentation culturelle chez des sujets incapables d'assumer le choc de ces valeurs. Ils peuvent aller jusqu'à une certaine rupture identitaire : *« c'est dans la pathologie mentale que « l'aporie » culturelle trouve une forme de répit, ce qui représente à l'évidence une fuite typique devant l'indétermination angoissante à laquelle conduit l'ambivalence culturelle lorsqu'elle est saturée de messages antagonistes devenus ingérables »* (op. cit., p. 46).

Il faut bien entendu se garder de penser que ce sont là les seules stratégies développées, elles ne sont nullement exhaustives, la construction identitaire ne se résumant pas strictement à ces trois stratégies, et comme toute typologie elle peut apparaître stéréotypée. Dans la réalité, il existe une multitude de cas de figures, et il est rare de ne trouver qu'une seule stratégie potentielle pour un même individu. La description de ces stratégies est censée nous éclairer sur la construction identitaire et les stratégies identitaires développées par les algériens pour y faire face.

Enjeu crucial, la construction identitaire constitue un éclairage assez intéressant dans notre quête d'identification des soubassements de l'engagement sportif, complètement opposé aux pratiques sociales en matière d'éducation de filles comme de garçons.

La construction de l'identité ne se fait pas seulement par rapport aux rôles et valeurs véhiculées par la société, mais également par rapport à la prise de conscience de son sexe. Les

pratiques sociales, en structurant les identités, contribuent par le biais des apprentissages sociaux à la construction des modèles de masculinité et de féminité.

« *A la répartition biologique des sexes correspond une répartition des rôles sexués, c'est à dire des rôles sociaux attendus culturellement et codifiés comme étant des rôles spécifiques de l'un et l'autre sexe* » (G. Le Maner-Idrissi, 1997, p. 9). Ce sont donc les organes génitaux qui en premier lieu, vont permettre le marquage culturel. Le biologique comme le social ont leur importance dans la construction de cette identité qui en réalité, regroupe, un « *triptyque* » : biologique / société / individu, pour reprendre l'expression de G. Le Maner-Idrissi (1997).

La prise de conscience de soi, en tant qu'individu appartenant au sexe masculin ou féminin, amène celui-ci à adopter des comportements en conformité avec son sexe de naissance, « *d'assignation* »[36] . Et l'appartenance à un groupe, déterminée au départ par le biologique, va amener l'individu à construire son identité en fonction de la distribution des rôles sociaux et de leur codification en vigueur dans la société. Donc devenir un individu sexué, c'est d'une part la prise de conscience de sa propre identité, des deux sexes et de son appartenance à l'un d'entre eux, et d'autre part c'est s'approprier les rôles attendus de lui et définis culturellement. Chaque société est organisée en fonction des rôles qu'elle attribue à chaque sexe, « *une dichotomie masculin / féminin* » universellement partagée par toutes les sociétés même si « *femmes et hommes adhèrent à des degrés divers aux rôles inscrits dans l'ordre social* » (G. Le Maner-Idrissi, 1997, p. 52).

Le choix des conduites par les individus prouve que très tôt ces derniers intègrent les rôles assignés à chaque sexe, un schéma de genre confirmé par de nombreuses études. Un «système de références » qui orienterait, et cela dès la deuxième année, les comportements de l'enfant en fonction du sexe biologique (élément déclenchant de conduites propres au sexe social) où biologique et psychologique seraient étroitement liés. Il est donc important de reconnaître l'impact de la culture dans la construction de l'identité du genre, en évitant toutefois de la réduire à une opposition sexe / genre, car cette sensation d'appartenance à un corps sexué masculin ou féminin est élaboré psychiquement par l'individu en même temps qu'elle lui est inculqué par le social.

Il est cependant intéressant de constater que l'explication par le culturel trouve toute sa place dans la définition du genre, notion qui selon C. Bouatta (1995), permet d'une part de distinguer les caractéristiques biologiques liées à chaque sexe, et d'autre part le genre avec les caractéristiques sociales, psychologiques et culturelles qui confortent le sexe biologique.

[36]Expression empruntée à C. Chiland (1995) cité par Gaïd Le Maner–Idrissi (1997, p. 17).

C’est à partir de l’interaction de l’identité individuelle (représentation de soi-même) et de l’identité sociale (appartenance à un groupe) que se construit l’identité du sujet. Ce processus dynamique exacerbé par la situation de crise que vit la société algérienne a amené l’individu à négocier et donc à développer des stratégies identitaires pour faire face aux différents codes (souvent antagonistes) qui se présentent à lui.

La femme algérienne, et la sportive en particulier, n’échappe pas à ce dilemme, elle doit résoudre ces contradictions en faisant des choix qui parfois la placent en porte-à-faux par rapport aux normes de la société. Elle doit résoudre ces antagonismes en se préservant et en donnant un sens à ses actions. Pour cela, elle aussi va développer des stratégies et ajuster à la réalité ses comportements, qui peuvent s’avérer performants dans certains cas, et inopérants dans d’autres.

Pour ces femmes, le plus grand changement observé a été l’accès à l’éducation et les brèches que cet accès a ouvert avec l’emploi, l’indépendance économique, le relâchement de la surveillance. On aboutit ainsi à des stratégies de compromis imposées sans violence et sans rupture pour s’imposer. La sportive n’est pas dans la rébellion, mais plus dans l’alternance des modèles et des espaces. L’espace public n’est pas encore suffisamment élaboré pour compenser la perte d’authenticité dans les structures des groupes de base. La crise du lien social s’inscrit alors dans une période historique de mutations et de redéfinitions des frontières entre l’intérêt individuel et la communauté, entre le domestique et le national. Si ces femmes, porteuses de la cohabitation entre l’ancien et le nouveau, ont un grand rôle à jouer dans cette mutation, peut-on dans ce cas là considérer la pratique sportive comme porteuse de changement ? Si tel est le cas quel serait son rôle dans la socialisation ? Si c’est un rôle à apprendre, il serait intéressant de savoir quels moyens ont été mis en œuvre par la sportive algérienne pour acquérir la compétence nécessaire pour assumer ce rôle. Le milieu de la sportive algérienne vise par la socialisation d’autres finalités, notamment le mariage, véritable institution en dehors de laquelle les sujets n’existent pas.

1.3 – SPORTIVES ALGÉRIENNES ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

L'Etat, en voulant imposer des changements à coups de décrets, n'a pas tenu compte du poids de la culture, des différences et des disparités de plus en plus marquées entre les pays développés et les autres, les pays sous développés, ceux du Sud ...

1.3.1 – Le sport féminin, mode d'accès à la modernité et / ou aliénation

L'existence ponctuelle de performances (caractéristique commune aux femmes et aux hommes) dévoile une logique de la performance sous-tendue par une logique culturelle que l'étude des comportements de ces athlètes permettra de confirmer. Les contradictions déjà repérées au niveau des textes juridiques se retrouvent au niveau de la sphère sportive avec la même acuité, dans le sens où la pratique féminine est rejetée par les uns au nom de la religion et de la tradition, mais reste admise et réglementée par les autres, parce que désireux d'adhérer à cet universel, sans pour autant sortir des limites imposées par la religion.

Les premiers la réfutent parce qu'elle révèle un corps interdit au regard d'autrui, les seconds l'utilisent comme enjeu politique parce qu'elle permet la visibilité de l'Etat et la mobilisation des masses. Ces deux situations qui relèvent, pour la première de la sphère traditionnelle, et pour la seconde de celle de la modernité, renvoient à la problématique du choix de modèle de société soulevé dès l'avènement de l'indépendance. Cependant la réussite sportive est source de valorisation pour les uns et les autres, et en se répercutant sur eux, elle gomme toutes les résistances. Cette alternative d'interaction peut nous aider à saisir la nature des liens qui se tissent à l'intérieur du groupe. Il ne faut pas croire pour autant que le sport en tant que phénomène moderne se partage équitablement entre les femmes et les hommes. Notons que la distribution sexuelle des pratiques sportives révèle que les référents culturels et sociaux masculins et féminins continuent de peser de tout leur poids (C. Louveau, 1996). La volonté étatique d'inscrire la société dans un processus de modernité via différentes voies, dont la pratique sportive, est restée vaine.

La recherche d'un équilibre, où la culture moderne va interagir avec la traditionnelle, où elles vont s'interpénétrer et s'imprégner l'une de l'autre, peut rendre le changement possible, les

cultures n'étant pas figées, comme nous l'avons déjà vu. C'est dans cette quête d'équilibre que la société algérienne contemporaine va se constituer en rupture mais aussi en continuité avec l'ancien.

C'est donc dans cette interaction que l'on envisage de comprendre ce qu'a créé le mélange tradition / modernité dans la société algérienne, l'alternative "faut-il être moderniste / faut-il être traditionnel ?" étant complètement dépassée. Sociétés traditionnelle et moderne ne s'opposent pas comme on pourrait le croire : elles se juxtaposent, en interférant l'une avec l'autre sans que jamais l'une n'absorbe l'autre.

L'analyse de la réalité sociale algérienne amène à constater l'existence d'un couple modernité / tradition qui se trouve selon C. Bouatta (2001) *« (...) dans un rapport d'appréciation. Selon les cas, l'une ou l'autre notion l'emporte. Si l'option est à la tradition, la modernité est presque perçue comme « un mauvais objet » et réduite à une imitation de la société occidentale. Si l'option est à la modernité, la tradition est considérée comme l'obstacle premier à toute évolution. Particulièrement lorsqu'il s'agit de la femme qui se trouve condamnée, tantôt au nom de la tradition, tantôt au nom de la modernité. Lorsque la modernité l'emporte, la tradition est perçue comme le principal frein à la modernisation ».*

Un antagonisme qui donne à voir d'abord une femme tiraillée par des choix impossibles, entre les siens et elle-même. Puis une femme qui se dédouble en fonction du dehors et du dedans montrant ainsi comment cette double assignation s'inscrit dans les gestes et les mots. La sportive ébauche des réponses personnelles, se défait de cette double contrainte par l'obligation de résultats même si les chemins de l'excellence la mettent en situation de déviance. Une situation qui n'autorise cependant pas à considérer la tradition et la modernité comme des caractéristiques de deux sociétés hiérarchisées, deux extrémités séparées par le progrès social. Ces deux sociétés s'opposent certes, mais ne sont pas aliénantes, contrairement à ce que pourrait observer un regard extérieur. Les femmes ne subissent pas l'oppression, mais participent à sa reproduction et font partie intégrante de leur société. Elles disposent d'une diversité de rôles et de ressources pour défendre leurs intérêts. Si elles participent à la reproduction de l'inégalité, elles le font vraisemblablement en toute conscience. Elles utilisent des stratégies qui leur permettent d'inverser le pouvoir, qu'elles détournent à leur profit, transformant le respect qu'on leur porte en tant que mère en pouvoir de décision, et finissant par en déposséder le père. Il en résulte des changements pour le pouvoir, à l'intérieur de la famille, qui ne permettent pas de déterminer si la femme est strictement moderne ou traditionnelle, tant elle emprunte aux deux registres.

Pour comprendre cette femme en évolution, le passage par un approfondissement des concepts de tradition et de modernité s'avère fondamental. Ces deux systèmes ne s'opposent pas comme on a semblé le croire pendant longtemps en pensant que, pour évoluer, il fallait passer tout simplement de l'état de société traditionnelle d'hier à la société moderne (et industrielle) d'aujourd'hui. Cette approche de la réalité sociale oppose les « bonnes sociétés » celles où la valeur dominante est l'activité créatrice (parce qu'elles produisent une technologie qu'elles consomment et exportent) et « les mauvaises sociétés » dont la principale caractéristique relève de l'incapacité à maîtriser l'hostilité de l'environnement physique et social (S. Medhar, 2000).

Pour progresser dans la compréhension de ces deux concepts et sortir de ce débat éculé, qui ne permet pas de rendre compte de la réalité sociale telle qu'elle existe réellement, nous emprunterons à L. Pruvost ses définition de la tradition et la modernité. Elle considère la tradition comme « *un consensus qui s'installe autour d'une* manière de se *comporter à l'intérieur d'un groupe qui a des traditions* … » alors que la modernité se baserait plus sur « *le primat de la pensée rationaliste* » et l'autonomisation de l'individu, permettant ainsi « *le changement et l'innovation* ». Dans cette optique, si le changement est synonyme de modernité, de quelle modernité s'agit-il ? (2002, p. 278).

En effet, il est légitime de se demander s'il existe plusieurs formes de modernité ou bien une seule. Et si le modèle occidental constitue le seul modèle de référence, faut-il pour cela considérer toutes les autres formes de développement comme non-modernes ? C'est ainsi que les tenants de la tradition rejettent toute forme de modernisation de peur de se renier, sans pour autant renoncer au développement. Mais justement est-ce possible ?

Ce va-et-vient du moderne au traditionnel et du traditionnel au moderne révèle une difficulté de choix, une situation faite de tergiversations, où des bribes des deux systèmes se juxtaposent et / ou interfèrent, mettant à jour des contradictions, des résistances et des craintes.

Cette attitude permet de constater qu'effectivement certaines choses changent, d'autres stagnent, une situation qui n'est ni nouvelle, ni inédite. De concert avec A. Laroui, nous pouvons dire que toutes les sociétés ont vécu ou vivront cette crise, et la dynamique qui en résulte constitue un indice révélateur d'une ébauche de changement. « *La crise est dans son fond, ce double mouvement d'une histoire qui se construit et d'une certitude qui se défait. Chaque jour, un pan de la société est touché par la modernité en marche qui débusque un à un les absolus* » (1987, p. 79).

La femme, axe central de ce débat, par sa participation à la lutte pour l'indépendance, son accès au travail salarié et donc à la sphère publique, a largement contribué à remettre en cause

le modèle traditionnel. Ce dernier, même ébréché, n'a pas complètement disparu. Rien n'est définitivement acquis, tout est remis en cause et finalement être moderne c'est « *jouer le jeu de la modernité sans être jamais sûr du résultat final* » (op. cit., p. 78).

1.3.2 – De la femme traditionnelle à l'islamiste, quelle place pour la sportive ?

Si certains apports des différentes strates de l'histoire, tel l'Islam, ont conforté l'ordre traditionnel, c'est-à-dire patriarcal, les autres (le socialisme plus que le colonialisme) ont constitué une réelle menace pour la survie de la famille traditionnelle. La visibilité des femmes dans le champ public, conséquence des choix de la post- indépendance (égalité des sexes, scolarisation massive des filles, salariat des femmes), a accentué l'érosion de l'ordre patriarcal, qui en s'affaiblissant a fait coexister différents types de femmes.

Aujourd'hui, la sphère féminine est constituée en partie de femmes complètement immergées dans la tradition, qui ne se déplacent que si elles sont voilées et accompagnées. D'autres ont eu accès aux études, travaillent (ou non) et juxtaposent des éléments de la tradition et de la modernité en fonction de l'occupation des espaces. D'autres enfin sont de type islamiste.

Cette situation ambivalente va en effet permettre l'émergence d'un nouveau profil social, celui de la femme islamiste. Une femme qui, selon F. Zouari revendique une certaine libération qui passe par le port du voile, et qui résume « *le rapport du monde musulman avec l'Autre, le monde occidental … par lequel elle se sent incomprise, car empêtrée dans des notions de taqlid et tajdid / imitation et innovation »* (2002, p. 9).

L'auteur pose ici le problème fondamental de la question féminine dans les sociétés musulmanes d'aujourd'hui, où la femme est voilée / dévoilée selon l'époque, l'histoire et les circonstances. Elle se trouve ainsi *« au cœur de la dialectique du changement* ».

G. Martin Munoz décrit ces femmes comme des jeunes qui se différencient de leurs aînées par leur action politique, et se sentent investies d'une mission civilisatrice, « *un rôle jamais attribué par la société traditionnelle* » à la femme (1998, p. 33).

Voilà un nouvel indice inédit pour la société, qui va inciter bon nombre de femmes à s'impliquer totalement dans ce nouveau contexte. Cependant, leur accès à la sphère publique reste conditionné par le port du "hidjab" qui est de plus en plus croissant et qu'il ne faut pas « *interpréter comme un retour en arrière ou une manipulation par les hommes. On peut le*

considérer plus comme une promotion sociale parce qu'il permet à ces femmes d'investir l'espace public, où elles sont de plus en plus nombreuses. Le port du hidjab pour cette catégorie de femmes ne symbolise pas « la transmission traditionnelle de la religion mais plutôt un signe de leur ré-appropriation de l'Islam en tant qu'identité culturelle » (op. cit., p. 34).

Leur voile, différent de celui de leur mère pour qui il incarnait la motivation religieuse et l'enfermement, leur permet une plus grande visibilité parce qu'elles veulent être présentes dans la société contrairement à leurs aînées.

Elles prônent un retour à l'Islam authentique, celui dont se sont inspirées les femmes « *des premiers temps de l'Islam actives et entreprenantes* » et donc le port du hidjab dans ce sens est plus « *un symbole de la négociation des frontières qui séparent l'individu naissant de la collectivité ». Il permet à l'affirmation de la femme dans l'espace public de se faire sans conflits ni heurts ».* Il rend cette visibilité difficilement attaquable parce qu'elle va être *« légitimée auprès de la famille par des valeurs islamiques qui légitiment le modèle social »* (G. Martin Munoz, 1998, p. 36).

Force est de constater que ce nouveau modèle de femme instruite n'est plus sous l'emprise de la tradition. Parce qu'elle est détentrice d'un nouveau savoir, la compréhension du Coran à la source (prérogative traditionnelle de l'homme), par rapport à sa mère, elle ébranle le modèle féminin, un modèle hybride né de la confrontation islam / patriarcat.

C. Bouatta, dans un article intitulé « *des filles contre des pères » développe un point de vue similaire, en ajoutant que la trajectoire de base de la femme doit intégrer la loi paternelle. Elle doit « accepter en tout premier lieu qu'elle appartient à un sexe de second plan. Ce qui se traduit dans les faits par l'obéissance aux injonctions parentales* » (1995). Un état de fait mis à mal par la scolarisation des filles et le travail salarié féminin, deux données fondamentales qui ont bouleversé l'itinéraire tracé par la société.

Pour l'auteur, l'adolescente est confrontée à deux choix diamétralement opposés, le premier qui reconduit la trajectoire de base dont le schéma classique est celui « du modèle maternel admis par la société » et dans ce cas elle reconduit la problématique de la reproduction. Ou alors, un deuxième modèle, celui-ci induit « par le biais des études », qui a entraîné quelques modulations pouvant apporter des changements sensibles.

Face à cette alternative, l'islamisme permet justement l'émergence d'une troisième voie qui, sans rejeter le modèle maternel, remet en cause « la loi paternelle ». Le voile permettant à cette catégorie de femmes de circuler librement, en tout lieu et à toute heure, sans que leur visibilité ne pose problème. Ces jeunes filles en s'engageant dans cette voie « *épousent un*

idéal qui leur permet de contourner quelques-unes des règles patriarcales et de satisfaire leurs désirs narcissiques » (C. Bouatta, 1995).

Il s'avère difficile aujourd'hui de classer la femme dans l'une ou l'autre catégorie, traditionnelle ou moderne. Cette dichotomie n'a plus lieu d'être parce que ce nouveau type de femme emprunte aux deux registres, et renégocie même certaines normes sociales. Ce changement induit par les islamistes, reproduit le même schéma que celui de la guerre de libération, où la participation des femmes au mouvement les a amenées à occuper un nouvel espace dans lequel elles disputaient à l'homme certaines prérogatives. Ce faisant, elles contredisent complètement le discours basé sur l'enfermement de la femme, son éloignement de la sphère publique et du savoir religieux, et vont contrer ces aspects religieux et traditionnel, en portant le hidjab et en occupant l'espace extérieur.

Le port du hidjab va permettre à une certaine catégorie de femmes d'investir l'espace public, de travailler, même s'il persiste encore des résistances relevant de la peur de voir l'un des piliers de la conception musulmane de la famille, celui de la « *nafaqua* » s'écrouler.

Dans la famille musulmane comme dans la culture arabe traditionnelle, l'homme est tenu de prendre en charge intégralement les besoins de la femme, un principe héritée de la division sexuelle du travail.

Mais aujourd'hui la femme qui travaille contribue financièrement au foyer au même titre que l'homme. Le salariat des femmes, conséquence du démantèlement de la famille traditionnelle et des conditions socio-économiques, puis leur accès à l'enseignement ont porté préjudice à l'ordre établi sous la société traditionnelle (patriarcale et musulmane) et ont ainsi *« suscité la crainte des hommes, islamistes ou pas »*. Ce qui relance la problématique du voile, car dans la société d'aujourd'hui, il existe différents types de femmes voilées, et croire que toutes celles qui le sont sont assujetties et soumises, c'est faire preuve d'une analyse trop superficielle.

C. Chafiq, sociologue iranienne, va plus loin et s'interroge en s'appuyant sur les travaux de l'égyptienne Naouel El Saadaoui[37] sur l'idée assez répandue que la charia constitue un blocage au changement, à l'accès à l'égalité et à l'émancipation des femmes. « *Elaborés à partir de récits de vie des femmes appartenant à des classes sociales différenciées, les travaux de Naouel El Saadaoui ont le mérite de montrer clairement les liens qui existent entre le sous-développement, l'absence de démocratie, les inégalités socio-économiques et les traditions et les lois patriarcales »* (1995, p. 132). Le problème est donc non seulement religieux mais aussi économique. C. Chafiq va jusqu'à proposer une autre lecture du texte sacré, plus

[37] Naouel El Saadaoui a beaucoup écrit sur la condition des femmes égyptiennes, ce qui lui a valu d'être emprisonnée à maintes reprises.

avantageuse pour la femme, ce qui a entraîné une interdiction de ses écrits dans son pays (en Egypte).

Ces femmes islamistes qui s'engagent auprès des hommes pour défendre le projet islamiste, l'ont fait au début en s'impliquant pleinement, sans aucune revendication de changement. Mais l'acquisition d'un nouveau statut, celui de militante de la cause islamiste, va entraîner des situations ambivalentes et encore une fois inédites pour la société parce qu'elles s'emparent d'un savoir et d'espaces appartenant initialement aux hommes.

F. Khosrokhavar parle de *« centralité trouble »* (1995, p. 148) de la femme, dans le sens où cette dernière n'est plus confinée dans l'espace privé, mais que bien au contraire elle semble s'installer dans la durée, et dans l'espace de l'homme. « … e*lle brise l'hégémonie mâle non seulement en termes de pouvoir, mais aussi en termes de sacré institutionnalisé : l'homme se sent dépossédé de sa légitimité à séparer le privé et le public, à donner le sens légitime du sacré, à s'affirmer dans la dissymétrie fondamentale entre les principes masculin et féminin qui définissent le sens du monde comme totalité. Surtout, l'homo islamicus se sent remis en cause par « le dévoilement » des femmes dans le domaine public, même lorsqu'elles se voilent hermétiquement »* (1995, p. 149).

En effet, la place de ce type de femme n'est plus exclusivement dans l'espace intérieur, et de plus elle partage quelque chose du pouvoir de l'homme, ce qui la rend dangereuse à ses yeux. Le voile dans ce contexte n'est plus synonyme d'enfermement, et réfute la signification qu'il avait auparavant, ce qui explique l'existence de plusieurs types de femmes voilées.

Ce nouvel élément complique un peu plus la compréhension de la sphère féminine en Algérie pour une personne non avertie. Ces actrices d'une société en devenir ne constituent pas un groupe homogène : elles renvoient à une multiplicité d'images qui interagissent. Paradoxalement, cette nouvelle venue, même voilée, dispute à l'homme son hégémonie. Elle représente même un danger pour la suprématie de celui-ci, au même titre que la non-voilée.

Ce n'est donc pas tant le voile qui pose problème mais l'investissement de l'espace public et le non-respect de la ségrégation des sexes. Plus on avance dans la réflexion, plus on constate que la société ne se partage pas entre voilées et non-voilées. La situation est bien plus complexe, car le seul voile admis est celui qui permet le contrôle du corps féminin et non pas celui qui l'amène à plus d'autonomie. Le paradoxe est que pour une certaine catégorie de femmes le voile a été libérateur. Il a permis l'investissement d'espaces qui n'étaient pas autorisés, même si les femmes continuent d'être exclues à différents niveaux.

Cette confrontation de différents types de femmes, nés de l'évolution du contexte social, dessine les contours d'une performance assujettie à une gestion du corps très stricte, pris en

étau entre différents modes de représentation liés aux statut et rôle des hommes et des femmes.

1.3.3 – Du corps social à l'engagement sportif

Le contexte social et culturel, en socialisant le corps, lui donne des significations précises partagées par et avec son environnement car l'existence de l'homme est d'abord corporelle, dans la mesure où chaque action humaine passe inévitablement par une médiation avec son corps. La socialisation de l'individu façonne le corps à la suite de la construction de son identité psychique, sociale et personnelle. Porteur de significations pour l'individu et le groupe d'appartenance, le corps s'avère être « *un vecteur sémantique par lequel se construit l'évidence de la relation au monde…* » (D. Le Breton, 1992, p. 3). C'est à travers ce corps socialisé que l'individu communique avec autrui, donne sens et valeur aux stimuli de l'environnement. Ainsi, vouloir comprendre les stratégies développées par les sportives et les facteurs constitutifs de leur engagement dans le sport passe nécessairement par l'appréhension de la place du corps dans une perspective sociale et sportive. Appréhender le corps par sa dimension collective amène à penser qu'il constitue un terrain d'observation idéal du contexte social.

Nous avons, tout au long de cette réflexion, tenté de comprendre l'agencement de la société algérienne à partir de la place qu'y occupe la femme. L'émergence d'athlètes féminines de haut niveau dans un espace public propre à l'homme nous met en présence d'une situation atypique et contradictoire, qu'il est fondamental de scruter pour mieux cerner la place des femmes dans la société. Les sportives sont amenées à gérer deux corps : celui des usages au quotidien et celui des pratiques sportives. Le premier doit être protégé et caché au regard de l'autre, le second au contraire est mis en avant, regardé, exhibé, exposé au regard d'autrui.

Cette situation rend parfaitement compte de l'opposition de ces deux corps et permet de constater qu'elle ne fait que renforcer les clivages déjà repérés dans les parties précédentes, qui ont mis en évidence une alternance permanente de la tradition et de la modernité, des rôles et des espaces.

La pratique sportive accule les femmes à transgresser l'ordre établi, et même si d'autres femmes avant elles l'avaient déjà fait, ce fut à des moments exceptionnels et admissibles parce qu'en temps de guerre. Par ailleurs, une autre dimension du corps féminin, à prendre en

considération également, celle du corps politique, relève de la même logique : le corps y sera couvert, découvert, en fonction des besoins politiques et des moments de l'histoire.

Cet aspect nous révèle une autre dimension du corps féminin qui devient un espace politique, et sera couvert / découvert[38] en fonction des besoins politiques du moment. Evidemment, le corps déviant politiquement, lieu de toutes les luttes, pose moins de problèmes que le corps sportif.

Après avoir investi l'espace extérieur pour les raisons de recouvrement de l'indépendance évoquées plus haut, l'imposition de la pratique sportive par le socialisme, en même temps que la scolarité, a amené les femmes à vivre des situations contradictoires. En faisant coexister deux corps, le premier se référant à la tradition, le second à la modernité, issus de deux logiques différentes (la première se basant sur sa protection, la seconde sur sa visibilité), les sportives ont été amenées à superposer de nouvelles règles aux anciennes. Une alternance / confrontation des corps social et sportif va exacerber certaines contradictions, dont l'analyse peut s'avérer très intéressante pour la compréhension de la relation qui existe entre le corps et l'irrégularité de la performance. De ce fait, s'intéresser à la problématique du corps constitue, comme l'a signalé D. Le Breton: *« un excellent analyseur de la situation, d'une grande portée pour une meilleure saisie du présent »* (1990, p. 8).

1.3.3.1 – Corps social

S'interroger sur les logiques qui traversent le corps et les images qui permettent de lui donner du sens nous semble important pour la compréhension des stratégies qu'ont développé ces sportives dans leur quête de performances.

Le corps, lieu de rencontre entre l'existence du sujet et son environnement, occupe une position particulière au sein de toute société. La forme et le sens qui lui sont attribués par l'homme sont liés à la perception que chaque individu possède de son corps. Il se construit aussi par rapport à un champ social et à la représentation que l'on s'en fait.

M. Mauss (1968) démontre l'impact du culturel sur le façonnement du corps dans ses différentes postures dès les années 30. Pour exemple dit-il, le simple fait de marcher relève d'une technique, d'un code social et non de réflexes naturels. La dimension sociale, toujours

[38] Vers la fin de la colonisation, plusieurs actions en direction des femmes ont été menées, qui les ont poussées d'abord à ôter leur voile en signe d'émancipation. Puis durant la révolution elles l'ont remis pour signifier leur rejet du joug colonial, pour le retirer à nouveau à l'indépendance. Avec la montée de l'intégrisme, le voile s'est petit à petit propagé à nouveau dans la société. Le voile d'aujourd'hui (complètement différent de celui de la tradition) est un voile qui comporte plusieurs significations, il est même différent dans sa texture et dans sa forme.

présente dans la manière dont s'expriment les corps, explique en quelque sorte le fonctionnement de la société à tous les niveaux d'organisation formelle ou informelle (M. Chebel, 1984, p. 22). Chaque société diffuse des modèles de corps, d'actions, d'interactions susceptibles de nous renseigner sur son mode de fonctionnement.

Dans ce cadre, décoder les rapports que noue la femme avec son corps équivaut à dénouer les rapports qu'elle tisse avec son environnement. La symbolique sociale, en traçant les limites du corps, impose ses significations, assimilables à un type de société ou à un autre. Le corps social, par rapport au corps de la modernité, permet à tous les membres du groupe de s'identifier et de se lier les uns aux autres. Principal élément de socialisation, le corps dans les sociétés traditionnelles est avant tout rassembleur. Porte-parole de la société par laquelle il est sans cesse façonné et pensé, il interprète son environnement et agit sur lui en fonction des orientations reçues. La forme et le sens attribués au corps par l'homme permettent de constater qu'il n'est pas une donnée figée. Les visions que l'on en a, loin d'être unitaires, sont au contraire labiles et en prise avec l'histoire. Structuré comme un langage, codé socialement et culturellement, le corps est producteur de sens et de valeurs.

Le corps de la femme, siège des représentations traditionnelles, ne peut s'étudier qu'en se référant à cette «*symbolique communautaire*», expression empruntée à M. Chebel, (1984, p. 23). Cette symbolique est un trait d'union entre les uns et les autres, parce qu'à l'intérieur des communautés, toute manifestation corporelle est porteuse de sens pour ses membres, un sens qui n'existe que par rapport à eux.

Dans la société traditionnelle, le corps de la femme ne lui appartient pas à elle seule, il est la propriété de tous les membres du groupe qui se sentent tous concernés par sa protection, hommes et femmes veillent à protéger et à discipliner ce corps social, parce qu'il est *« le vecteur d'une inclusion et non le motif d'une exclusion, contrairement à celui de la modernité qui résulte du recul des traditions populaires et de l'avènement de l'individualisme…»* (D. Le Breton, 1990, p. 33).

Le corps de la tradition vise la symbiose avec les autres, contrairement à celui de la modernité qui implique la coupure du sujet avec les autres, trace les limites d'un individu à un autre. C'est par l'intermédiaire de son corps que l'individu va intégrer à son insu les normes et les valeurs d'une culture donnée. Un processus qui l'amène à être acteur par les identifications à autrui, tout en assimilant les comportements que les autres lui offrent pour se construire en tant que sujet. C'est, bien sûr, par le biais de l'éducation que l'ordre social va s'inscrire dans la corporéité de l'enfant ainsi que dans son identité psychique.

Par ailleurs, la référence au corps permet de mieux cerner l'identité sexuée et révèle un système d'identification basé sur la suprématie du modèle masculin se reflétant dans les rapports asymétriques et de hiérarchie qui existent entre les sexes. Mais cette apparente soumission / démission des femmes reste liée à la protection du corps féminin qui porte en lui les limites de sa société. Ce sont aussi les femmes qui en premier lieu transmettent cette façon de penser, de se comporter, issue d'une discrimination sexuelle déterminée à la naissance.

C'est dans cet ordre d'idées que les filles sont éduquées dès leur plus jeune âge, l'indice de moralisation de la culture déterminant les parties de leurs corps susceptibles de déclencher une réaction de pudeur, de honte, ce qui les amène à le cacher, voire même le réprimer. Si dans certaines sociétés la nudité ne soulève aucune gêne, dans la société algérienne le corps de la femme doit être complètement protégé, couvert dans l'espace public et en présence d'étrangers selon des règles religieuses très strictes. Le corps de la femme est ainsi le lieu d'enjeux, où s'articulent pouvoir patriarcal et religion, le second légitimant le premier, car « *dans toutes les cultures, à toutes les époques, on trouve des pratiques visant à marquer physiquement les femmes, à contraindre leurs corps, de manière ponctuelle ou durable, pour leur faire éprouver leur sujétion…* » (J. M. Bröhm, 1975, p. 15).

L'éducation permet justement aux mères de transmettre ces pratiques basées sur la crainte et la culture (constantes de l'éducation traditionnelle), une sorte de rituel éducatif qui s'intègre dans l'édifice global de la culture. Les mères transmettent cette éducation par des recommandations et des interdits, et de ce fait elles se chargent de contrôler la réputation de leur fille à laquelle le prestige et l'honneur de la famille restent liés. Elles exercent une autorité domestique dans la mesure où elles respectent et font respecter l'ordre patrilinéaire et les règles de l'honneur qui le garantissent, elles sont en quelque sorte les déléguées de l'autorité masculine. Cette éducation comprend d'abord une contrainte du corps lui-même : les filles doivent adopter un comportement fait de réserve et de décence dans leur façon de se tenir, de se mouvoir et d'agir et même de se vêtir. Cette typologie gestuelle à laquelle elles sont astreintes, limite leurs potentialités expressives, ce qui ramène le corps, dans ce rituel au départ éducatif, à une question d'intégration de « techniques du corps » au niveau du groupe.

Cette ségrégation des sexes va prendre effet avec des pratiques éducatives différenciées dès l'âge de cinq ou six ans, pour permettre au corps de porter «*le projet sociétal* », où les référents identitaires impulsés au corps dès la naissance de l'enfant se concrétiseront à partir d'une distribution traditionnelle des rôles et des représentations.

Une différence sexuelle qui marquera le corps tout en posant les grandes questions existentielles, des questions jamais tout à fait tranchées et dont la mise au point se réalise à un

moment donné de l'évolution de l'individu. Le corps de la femme, assujetti aux différents pouvoirs, a pour principale fonction la pérennité de l'espèce d'une part, et l'évitement du désordre que pourrait générer sa féminité, d'autre part. Un paradoxe aliénant qui met la femme dans une situation inconfortable, où elle doit «… *être à la fois séductrice et génitrice, ce qui renvoie aux deux lois du fantasme masculin, une loi du désir qui dénie au corps toute prétention à la signifiance et une loi de la nécessité qui impose le sens unique de la maternité*.» (B. Lefèvre, 1996, p. 250).

Dans ce sens, la transmission des techniques éducatives, de mère en fille, va être axée essentiellement sur la protection du corps féminin et sur l'enseignement d'une pudeur obsédante, faite de rigidité et de contrainte des mouvements, dont le but est de le préserver pour les futures maternités. A la liberté d'action laissée au garçon correspond un corporel féminin socialement codé, fait d'interdits et intégré très précocement par une éducation en fonction des sexes, à laquelle est tenue de se conformer la petite fille, plus tard l'adolescente et enfin la femme.

A partir de là, dans quelle mesure le corps sportif ne place-t-il pas la femme algérienne dans une situation de confrontation et d'opposition, l'acculant à détourner les interdits pour pouvoir exister en tant que sportive ? Comment ce corps féminin, qui dès la naissance porte les traces de la société dans laquelle il est immergé, codé socialement et culturellement, inaugure-t-il le corps sportif, nécessairement moderne ?

1.3.3.2 – Corps sportif

Relieur dans un cas, séparateur dans l'autre, le corps des femmes laisse transparaître une société travaillée par des contradictions et des conflits, rendant ainsi le corps sportif pas du tout sécurisant pour elles, ne pouvant mettre à leur disposition des repères rassurants. Le corps sportif est un corps qui dérange, surprend, embarrasse même, parce qu'il interagit hors des repères coutumiers, rendant difficile la négociation pour la sportive au début de sa pratique, parce qu'il déroge à la règle. L'ambiguïté de la situation d'interaction d'une rencontre avec une personne dont l'attitude ne correspond pas à la culture ambiante se généralise par une ambivalence de la société à son égard.

Pour saisir cette situation de confrontation dans laquelle se trouve la sportive algérienne, il est nécessaire de revenir sur l'évolution du concept de corps. La notion de corps moderne

inaugure l'individualisme, et est liée dans les sociétés modernes à l'avènement du sujet, suite à des ruptures consécutives. Si, dans les sociétés traditionnelles, individu et corps ne font qu'un, dans les sociétés modernes l'individu se distingue des autres par son corps.

Le corps sportif est contemporain, il s'inscrit dans la modernité, plaçant d'emblée la sportive algérienne en rupture avec les normes sociales ; mais est-ce que son imposition à la société algérienne a eu une quelconque valeur émancipatrice ?

En réalité ce corps, turbulent parce qu'en mouvement, fait désordre. Il est non seulement contradicteur des représentations collectives, mais leur fait écran et nuit à la lisibilité des comportements. Les corps social et sportif se contredisent totalement et mettent à jour le paradoxe de la situation de la sportive algérienne. Montrer le premier, se résume à courir un risque d'exclusion pour le second ce qui traduit la mise en œuvre de deux modes de fonctionnement qui diffèrent forcément. « *La sportive va se trouver confrontée d'une part à l'absolutisme d'un référent identitaire masculin, c'est-à-dire la nécessité d'un corps puissant, rentable, efficient, compétitif et d'autre part aux signes culturels de sa féminité toujours liés aux fantasmes masculins de la beauté* » (op. cit., p. 253).

Pour rappel, les résistances à la pratique sportive ne sont pas spécifiquement algériennes (elles ont déjà existé dans d'autres sociétés) et si on remonte dans l'histoire du sport, on constate qu'à l'origine c'est une affaire d'hommes. On se souvient que P. de Coubertin ne voulait pas de *« jeux femelles* » !

Parler d'un corps sportif, c'est parler de techniques sportives qui ont été mises au point dans d'autres sociétés, d'autres lieux où ni la notion d'effort, ni la prise en charge du corps n'ont la même visée. Dans la société algérienne, l'entretien des corps n'est effectif que chez les jeunes filles, et ne se fait qu'en vue du mariage. Il est soigné, entretenu, contrairement à celui de mère qui se délabre au fur et mesure des maternités dont il porte les traces.

Le corps sportif, à l'inverse du corps social, corps dénudé par rapport à un corps couvert, se caractérise par sa visibilité dans des espaces masculins, ce qui l'assimile à un corps hors normes pour la société. Et si dans les sociétés « modernes » la nudité s'est plus ou moins banalisée, en Algérie persiste une sorte de pudeur où le regard de l'autre reste subordonné à son vécu, à sa culture. Tout ceci accule la sportive algérienne à détourner un certain nombre de règles sociales qui régissent le corps féminin en la plaçant dans une situation de confrontation et d'opposition permanente.

L'environnement, tel qu'il a été décrit tout au long de notre réflexion, ne laisse pas apparaître une quelconque socialisation sportive, même si quelques êtres d'exception ont pu émerger. La mise en relation du sport avec le processus de socialisation nous met en présence de deux

codes corporels, le premier sportif donc moderne, le second traditionnel, ancien, de plus en plus soumis à des réajustements et à un va-et-vient de l'ancien au moderne. La reconduction de la logique traditionnelle est impossible à réaliser (pendant un laps de temps) chez la sportive parce qu'elle met en œuvre un corps selon un code nouveau. Ce code corporel, moderne par essence, n'étant pas intégré, sera fatalement rejeté à un certain moment. La femme qui s'investit dans l'action sportive reste porteuse du modèle traditionnel sur lequel s'est greffé un mode de gestion du corps moderne sans qu'il fasse l'objet de transformations. Pour C. Louveau, le corps se construit selon une logique qui ne permet pas aux femmes comme aux hommes de porter un regard neutre sur le corps sportif, où : « *en ultime instance, féminité et masculinité doivent s'inscrire et se lire corporellement, les femmes par un corps soigné pour plaire et séduire, les hommes par un corps fort pour protéger et agir. Les référents paraissent constants, comme indéfectibles* » (1991, p. 136).

Le corps sportif réfute justement la constance de ces référents, trouble les représentations traditionnelles des corps féminin et masculin et exacerbe les résistances. N'étant pas protégé du regard des autres, il est en rupture avec les normes en vigueur. Inquiète-t-il parce qu'il est offert au regard de tous, ou bien ces résistances dues au dévoilement du corps signent-elles une peur « *de voir poindre une femme publique* ? » comme le signale C. Louveau (p. 143).

Le rapport au corps, qui tient du mode de socialisation que les femmes ont connu, et où le rôle sportif est inexistant (dans la société algérienne la femme est socialisée en vue du mariage et pour assurer une ascendance, mâle de préférence) peut en quelque sorte contribuer à éclaircir les causes de leur sous-représentation à haut niveau.

Corps social et corps sportif se contredisent totalement et mettent à jour le paradoxe de la situation de la sportive algérienne. En effet, parler de corps sportif, c'est parler d'un corps entretenu, soigné non pas en vue du mariage mais en vue d'une performance.

Parler d'un corps sportif, c'est aussi parler de techniques sportives qui ont été mises au point dans d'autres sociétés, d'autres lieux où la notion d'effort n'a pas la même visée, ce qui accentue encore une fois le déphasage entre ces deux aspects, traditionnel et moderne, et qui aboutit à une confrontation larvée, indirecte mise à jour par ces deux corps, sportif et social, répondant chacun à des logiques diamétralement opposées.

Cette situation paradoxale, où s'opposent en permanence les corps social et sportif ne fait que renforcer les clivages déjà repérés dans les parties précédentes et met les sportives algériennes dans une situation similaire à celle de l'alternance des rôles : traditionnelle à l'intérieur, «moderne» à l'extérieur, mise en avant du corps social en situation traditionnelle, du corps moderne à l'entraînement. Quelque part les sportives, en montrant leur corps, alors qu'avant il

y avait un impossible moteur, ne représenteraient-elle pas une prise de pouvoir qui relèverait à priori d'une émancipation ?

Mais peut-on réellement parler d'émancipation quand on voit le nombre restreint de sportives de haut niveau ? C. Louveau, ne manque pas de remettre en question cette supposée émancipation: « *Mais de même que les historiennes de la guerre ont contesté la thèse de l'émancipation, la représentation dominante de la femme devenant sportive mérite d'être nuancée » (*C. Louveau, 2006, p 130).

Il faut donc être prudent et atténuer quelque peu ses propos, les représentations traditionnelles de la femme continuant d'opérer.

La socialisation des corps chez les sportives étant moderne, les formes d'agir de leur corps diffèrent de la traditionnelle, et parfois même divergent, comme nous venons de le voir. Et au fur et à mesure que le corps des jeunes filles se développe, prend forme, se féminise, l'environnement se dresse de plus en plus menaçant, constituant pour elles un véritable obstacle. C'est à ce moment que certaines vont abandonner, alors que d'autres vont s'investir, leur intrusion dans la sphère sportive mettant à jour une sorte de zone d'errance. Cette zone de "non-lieu" fait ressortir une sorte de pouvoir de subversion, de décrochage que l'on pourrait considérer comme une zone de liberté.

1.3.3.3 – De l'acte sportif à l'engagement sportif

L'exploration de cette zone peut nous aider à comprendre la nature de leur engagement et les raisons de ce choix de modèle corporel qu'il leur est difficile de justifier.

Cette capacité à décrocher, qui caractérise les athlètes de haut niveau, serait déterminée selon F. Labridy par un désir inconscient porté par l'acte sportif et aboutissant à un dépassement de soi. Pour l'auteur, « *la pratique du sport de compétition n'est pas tourné vers le plaisir et le bien-être, mais vers son au-delà : la jouissance. La jouissance n'est pas le plaisir, mais une satisfaction démesurée qui peut aller, comme le dit Lacan, de la « chatouille à la grillade ». Les pratiques sportives sont des structures d'accueil pour des sujets armés d'une volonté insatiable de satisfactions pulsionnelles. Le sportif est un adepte du franchissement des limites. »* (2002)

L'acte sportif, à distinguer de l'action, amène les athlètes à franchir des limites, et quand bien même il suppose un engagement à la base, cela va bien au-delà de leur décision volontaire, car il relève de l'inconscient. L'acte sportif, nous dit F. Labridy (1990, 1992, 2002), est une

jouissance dont le corps est le support, et qu'il est difficile de se représenter. A un moment donné de leur histoire, ces athlètes algériennes se sont investies dans le haut niveau en allant au-delà de leurs limites. En s'engageant dans des voies inattendues et en réalisant des performances inédites, elles se sont démarquées des autres femmes, « *dans un pousse-à-jouir niant l'impossible-à-faire* ».

Mais comment est né l'engagement sportif de ces femmes, et comment vont-elles s'imposer, quand on sait qu'elles ne sont ni aidées ni soutenues par un environnement qui ne les a jamais incité favorablement? Et, comme le précisent C. Louveau et A. Davisse, *« En public et en privé, dans toutes pratiques sociales, hommes et femmes se partagent le travail en fonction d'attributs et de critères classiquement identifiés. »* La sphère sportive, évidemment, n'échappe pas à ces pratiques, bien au contraire c'est : *« le lieu par excellence, où se pérennise la distinction entre les sexes, voire comme le conservatoire d'une masculinité et d'une féminité des plus traditionnelles ». (*1995, p 111)

Ces manifestations différentes sous-tendent les engagements sportifs féminin et masculin, ce qui permet de constater qu'hommes et femmes n'appréhendent pas du tout de la même façon l'activité sportive. Ces engagements sportifs différents sont liés aux identités masculines et féminines, et constituent de véritables indicateurs du mode de fonctionnement de la société.

Ces « *modes d'engagement sportifs des hommes et des femmes ne traduisent rien moins que leurs façons d'investir l'espace, le monde en un mot.* » (Louveau C. 2000, p 25).

Mais ces femmes qui aspirent à détenir le statut de sportives à part entière, ne veulent pas envisager de renoncer aux attributs d'une position sociale régie par les traditions. Leurs réussites sportives nous amènent à considérer que chaque athlète est un cas qu'il faut analyser pour parvenir à saisir la nature de leur engagement et la manière dont elles ont inscrit dans leur trajectoire personnelle la pratique sportive de haut niveau.

Parler de la différence d'engagement sportif des femmes et des hommes, contraint la société algérienne à se dévoiler, les femmes continuant à y être socialisées d'une manière traditionnelle. Leur nombre restreint dans le sport de haut niveau, selon C. Louveau, s'expliquerait ainsi : *« L'accès différentiel et très inégalitaire des femmes à une pratique physique ou sportive a partie liée avec toutes les autres pratiques sociales, de même qu'il est partie prenante des rapports sociaux de sexe qui se construisent d'abord en dehors du sport et avant l'âge adulte. » (2006, p 140).*

Ces précieux indicateurs laissent sous-entendre qu'il existe une « *différenciation sexuelle des engagements sportifs* ». Et si la distribution des pratiques sportives répond à des aspirations différentes selon que l'on est une femme où un homme, qu'elle se construit bien avant l'âge

adulte, il serait pour cela intéressant d'envisager la pratique sportive comme un rôle à apprendre, et d'examiner les moyens par lesquels une femme acquiert la compétence nécessaire pour assumer ce rôle. Même si la mise en relation du sport avec le processus de socialisation ne va pas manquer de poser certains problèmes d'approche méthodologique, nous allons considérer l'engagement sportif féminin comme « *un construit psychologique* », qui s'est établi dans la relation athlète / performance / environnement, et la pratique sportive comme une variable indépendante qui véhiculerait l'apprentissage social.

Des recherches comme l'approche sociale proposée par S. Greendorfer (1984), qui considère le processus comme continu tout au long du cycle vital, pourraient éventuellement nous permettre d'identifier les variables sociales, car elle suggère d'intégrer la théorie du rôle dans le concept de socialisation. Des recommandations qui permettent de déboucher sur une définition pratique, parce que délimitée, de la socialisation qui s'avère être le processus par lequel les individus intègrent différents rôles sociaux qui leur permettent de faire effectivement partie de la société.

En nous aidant à jeter un premier éclairage sur la notion d'engagement, cette approche pourrait d'une part nous amener à envisager la pratique sportive comme une variable indépendante, dans la mesure où l'engagement véhiculerait l'apprentissage social. Et d'autre part, cet apprentissage social pourrait être envisagé comme une variable dépendante, et dans ce cas, il s'agira d'identifier les variables les plus déterminantes dans l'acquisition des rôles sportifs, ce qui nous aiderait à expliquer l'engagement sportif. L'auteur privilégie cette approche pour identifier des variables sociales (au nombre de trois) servant de médiateur au processus de socialisation et s'appuyant sur le paradigme de l'apprentissage social.

Elle constate que le processus de socialisation est complètement ignoré dans la première variable : les attributs personnels de l'individu socialisé (attitudes de la sportive, féminité, image de soi, personnalité de la sportive). Les agents socialisants au contraire, seconde variable (importants par leur prestige et leur pouvoir à dispenser l'amour, les récompenses et les punitions), gardent une influence considérable sur le processus de socialisation. Ces mécanismes qui servent à inculquer et à fortifier les valeurs et les conduites normatives, se traduisent concrètement dans les notions de personnage-clé et de groupe de référence. Et enfin la structure sociale, troisième variable détournerait les filles, du monde sportif, si elles ne sont pas sous l'influence de frères aînés ou d'un groupe de partenaires de sexe masculin jouant le rôle de modèle.

Ces variables sociales qui servent de médiateur au processus de socialisation, même si elles ont une réelle influence sur l'engagement sportif féminin, ne permettent pas à l'athlète de se départir de la spécificité des rôles et attributs des hommes et des femmes.

En conclusion, si ces sportives ont été capables de concilier l'intérieur et l'extérieur, sphère privée et pratique sportive, il ne faut pas perdre de vue que l'investissement de l'espace sportif par ces femmes a perturbé les représentations à la fois des hommes et des femmes.

DEUXIÈME PARTIE

PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES

2.1 – PROBLÉMATIQUE

Après avoir dessiné les contours de la société algérienne, nous sommes en droit de nous demander si la pratique sportive féminine de haut niveau peut constituer un élément d'analyse des changements dans la société. Il est légitime de se demander si elle est un mode d'accès à la modernité ou au contraire elle exacerbe les comportements traditionnels. Mais avant toute chose, quelles sont ces circonstances, occasions, rencontres ou changements sociaux qui ont prédisposé les jeunes algériennes à d'abord pratiquer, puis à s'impliquer dans une pratique sportive aussi intensément ?

Peut-on alors considérer cette dernière comme un analyseur de la modernité, capable de nous révéler les changements de place des femmes dans la société ? Il n'y a pas de vérité absolue, mais des déplacements, des substitutions, qu'il s'agit de mettre en évidence, d'analyser et d'interpréter. L'analyse du contexte social et sportif a justement permis de déceler comment la mise en place et l'existence d'une dynamique de la performance rencontrent des logiques contradictoires. Ce sont, en apparence, deux logiques inconciliables, l'une s'apparentant à la tradition et l'autre à la modernité.

Cependant, il serait erroné de poser le problème en termes de tradition contre modernité, ni l'une ni l'autre n'étant responsable de la rareté des femmes dans la sphère sportive, mais de saisir, à travers quelques parcours singuliers, comment ces femmes sportives construisent une solution, une invention à partir de logiques contradictoires qui les traversent. Les rares performances féminines qui ont donné naissance à des trajectoires singulières se sont jouées dans ce va-et-vient de la société traditionnelle à la moderne et vice versa. Ces sportives, en vivant les divisions subjectives produites par ces deux modes de gestion humaine, se traduisant par des rôles sociaux parfois incompatibles, prouvent qu'en s'engageant elles ont pu dépasser, déplacer, transformer les exigences sociales.

Cela montre que la femme n'existe pas de manière abstraite, en général, mais à chaque fois on rencontre des femmes singulières qui isolent un trait particulier dans leur vie, ici le sport, pour se donner une existence.

La compréhension de ce paradoxe peut nous aider à mettre à jour les facteurs qui ont favorisé, ou au contraire freine, l'accès au haut niveau des femmes. Ces sportives, en persévérant dans la voie sportive malgré des contraintes sociales flagrantes, contribuent à redistribuer et à

rendre inconsistante l'opposition construite entre tradition et modernité qui peut empêcher toute transformation.

Revenons sur les objectifs de chaque période et les rapports qu'ont entretenus les différentes strates de l'histoire entre elles, pour tenter de démêler l'écheveau de ces engagements / désengagements. Pour cela la question centrale de notre travail va reposer sur la manière dont est né cet engagement et comment ces sportives l'ont manifesté.

L'analyse de la première strate de l'histoire a mis à jour une organisation sociale articulée autour de l'enfermement des femmes, dans le but de protéger le groupe. Le principal objectif de cette période est la protection des femmes pour préserver non seulement le patrimoine foncier mais également l'honneur du groupe. La vie de ces femmes est divisée en fonction d'attributions séparées aux deux sexes : au masculin l'extérieur, au féminin l'intérieur, avec des rôles et des statuts clairement définis pour chacun.

Dans un deuxième temps, l'Islam viendra conforter l'organisation existante en renforçant la ségrégation spatiale de séparation des sexes : à l'homme, la sphère publique avec la prise en charge économique de la famille, à la femme, la sphère privée. Hommes et femmes vont veiller au strict respect des règles, à la pérennité du système dont la principale valeur est le mariage. La maternité, seul champ où il est permis aux femmes de s'affirmer comme individu social, leur assurera une amélioration constante de leur statut, surtout avec la naissance d'enfants de sexe masculin. Ce qui montre que pour les femmes sportives, il y a un manque à assumer quant à cette reconnaissance symbolique de la maternité et de la femme au foyer qui leur donnait un pouvoir d'existence valorisée par l'ensemble social.

L'intrusion de la colonisation va rompre cet équilibre, et constituer une rupture fondamentale dans l'organisation sociale. Face aux déplacements et agressions dont sont victimes les individus, le groupe commence à se déstructurer. L'exode, la peur de l'autre ressoudent tous les membres autour de la question féminine : les femmes dorénavant auront à subir deux oppressions, celle des leurs et celle du colonisateur. Ce dernier conscient de l'impact des femmes sur le groupe, va tenter de propager ses valeurs à travers elles. La surveillance des femmes va être plus accrue, de peur de voir se disloquer l'identité des membres du groupe, mais aussi et surtout parce qu'elles représentent un butin de guerre, par lequel on peut atteindre l'honneur de l'homme.

Mais le début du processus de décolonisation, en 1954, va marquer un tournant décisif dans la vie des femmes et constituer une rupture fondamentale dans la vie du groupe. Elles vont être contraintes d'investir les lieux publics pour assurer la survie de la famille en remplacement de l'homme monté au maquis pour le recouvrement de l'indépendance. Elles brisent ainsi le

tabou de la "nafaqa", valeur cardinale en Islam dictant que c'est l'homme qui doit subvenir aux besoins des femmes et de toute la famille.

Une nouvelle société voit le jour où des femmes, habituées à l'enfermement, vont investir les lieux publics. Cette situation de guerre va entraîner une déstabilisation plus accrue de la famille parce que cette libération des femmes, espérée par beaucoup momentanée, bouscule tous les repères et valeurs de la société traditionnelle.

L'indépendance va accentuer la rupture entamée par la guerre et marquer ainsi l'évolution de la société jusqu'à aujourd'hui. Cette strate de reconstruction correspond à la volonté de recouvrement de l'identité et à la création d'une société nouvelle basée sur le socialisme. On veut la modernisation de la société, son développement économique, tout en réhabilitant la culture originelle. Pour cela, on veut influencer les mentalités en imposant un arsenal juridique (droit des travailleurs, droit aux congés payés, droit à la scolarisation, mixité à l'école et sur les lieux de travail, pratique sportive obligatoire...) susceptible de favoriser le décollement économique, la modernisation de la société, l'émancipation des femmes. Mais l'introduction de ces nouvelles valeurs inédites pour la société, une dotation sur la base de simples décisions politiques et décrets, va être confrontée à la résistance de la société. Le processus de déstructuration enclenché par la colonisation s'accentue, des aspects de la société originelle vont être surinvestis et donner naissance à une époque contemporaine trouble. Une période faite de conflits identitaires, une confrontation permanente des valeurs traditionnelles, musulmanes et modernes parce que le socialisme n'a pas su instaurer un modèle culturel cohérent. Mais aussi parce qu'on ne peut pas imposer de l'extérieur un changement de mentalités et de valeurs qui ont mis des siècles à s'incorporer, l'appropriation qu'en font les sujets n'est jamais garantie. Cette confusion culturelle va favoriser l'avènement d'une période contemporaine marquée par le rejet de ces valeurs modernes véhiculées par le socialisme et le désir d'un retour à des valeurs musulmanes, plus rassurantes parce que dénuées de toute ambiguïté. Le va-et-vient entre tradition et modernité, opposition entre valeurs islamiques et valeurs occidentales, accentue l'ambivalence culturelle déjà repérée dans les strates précédentes. L'individu, face à ces codes antagonistes, est contraint de faire des choix, et de résoudre ces contradictions pour donner un sens à ses actions. Une construction identitaire faite de stratégies qui peuvent déboucher sur des conduites de régulation plus ou moins réussies, performantes ou inefficaces.

Les femmes, qui ne sont pas en dehors de ce processus, sont amenées à vivre sur deux registres, deux espaces, en cumulant des rôles antagonistes. D'une part elles continuent de vouloir se conformer à un modèle traditionnel rassurant, d'autre part elles sont acculées à

investir un espace public pour lequel elles n'ont pas été préparées. Cette situation conflictuelle va les contraindre à alterner des rôles répondant à des logiques diamétralement opposées, issues de l'interpénétration, et/ou de l'exclusion des différentes strates de l'histoire individuelle et collective des uns et des autres. Soumises à des demandes divergentes du fait de cette opposition culturelle qui s'incorpore en chacun, elles vont alterner des choix, des refus, l'abandon de certains traits empruntés à cette opposition binaire tradition / modernité qui structure le champ social algérien. Si pour certaines le cumul des rôles est insoutenable, d'autres au contraire s'approprient cette alternance et réussissent à se réaliser dans des voies qui n'étaient pas du tout prévues pour elles.

L'exemple de la réussite sportive féminine reflète parfaitement ces situations paradoxales, issues de la dualité modernité / tradition mais laisse aussi des zones de perplexité. Le retentissement de cette performance est d'autant plus grand que la pratique sportive va mettre en acte un autre corps que celui qui est géré par des règles sociales très strictes, issues de la tradition et renforcées par la religion.

Les résistances liées à la préservation d'un corps féminin, tabou mais aussi ciment de la société, continuent d'opérer. L'opposition au dévoilement du corps féminin, à sa mobilité, à son exposition au regard public demeure une réalité incontournable.

Elle contraint les femmes à déserter toute forme de pratique sportive à partir d'un certain âge, c'est-à-dire au moment où les formes du corps commencent à se dessiner. L'adolescence des femmes est un moment crucial car vont s'y condenser des demandes contradictoires, celles des codages réglés du corps dans la religion musulmane qui vont contrecarrer la visibilité et la liberté du mouvement nécessaire à la pratique sportive intensive, celles issues de leur éducation personnelle, plus ou moins religieuse, plus ou moins libérale, selon l'histoire familiale. Ce moment est parfois celui de la séparation des différentes influences subies, pour en choisir certaines ou en inventer de nouvelles. C'est un moment crucial où chaque sujet doit répondre pour lui-même aux interdits qu'il a jusque là incorporés.

Mais quels sont ces événements contextuels qui ont permis l'émergence d'une pratique sportive féminine quand on sait que le dévoilement du corps est contraire aux us et coutumes ?

Ceci nous amène à nous demander si ces prétendus interdits sont plus particulièrement musulmans, tout simplement algériens, ou bien encore spécifiques à certains sujets puisque certaines trajectoires sportives ont pu s'inscrire, malgré tout, dans la carrière sociale des femmes. C'est dans le rapport singulier de chaque femme à la modernité, à la tradition, à la religion, c'est l'investissement subjectif particulier à « quelque chose » de la modernité, de

leur éducation, de la religion ou de leur intimité qui sera responsable du choix de vouloir accéder aux performances sportives de haut niveau (ou non). Y a t-il des constantes qui permettent cette émergence ?

La croyance en une réussite sportive résulterait-elle de la trajectoire individuelle de sportives de haut niveau, celles pour qui le sport a offert une opportunité d'amélioration de leurs conditions sociales ?

Dans cette optique, le sport serait-il un moyen d'accumulation de richesses et un instrument d'ascension sociale, compte-tenu de l'aboutissement de certaines trajectoires ? Pourquoi ces femmes ont-elles pensé, à un moment donné de leur trajectoire, que le meilleur moyen de réussir devait passer par une réussite sportive ?

Certes ces jeunes filles qui se moquent du machisme ambiant le font avec l'aide d'hommes (père, frère, entraîneur), mettent à jour des contradictions et lèvent toute opposition du moment qu'elles valorisent une communauté.

Les rapports homme / femme qui existent dans la société, en se transposant à la société sportive dans des rapports entraîneur / entraînée, reflètent un antagonisme entre le "je", la recherche de son développement personnel, et les contraintes d'une société encore sous l'emprise du groupe. La recherche de constantes malgré la spécificité de chacune, peut-elle donner des indicateurs à cette transversalité, capables de nous aider à comprendre les conditions de cet engagement sportif ?

Ce sont autant d'interrogations auxquelles nous souhaiterions trouver des éléments de réponse, et pour cela nous avons formulé les quatre hypothèses qui suivent.

2.2 – HYPOTHÈSES

2.2.1 – Première hypothèse

Les circonstances historiques et les évènements contextuels, en permettant l'émergence d'une pratique sportive féminine, ont propulsé ces sportives dans un monde moderne, niées par un milieu qui les considère comme hors normes. Cela a donné naissance à un conflit de rôles résultant de l'incompatibilité entre attitude traditionnelle et logique de performance - deux logiques inconciliables relevant de deux registres antagonistes - et provoqué un inachèvement de l'engagement chez les sportives, à défaut de rupture avec le modèle traditionnel.

2.2.2 – Deuxième hypothèse

La société dans son ensemble, parce qu'elle est opposée au dévoilement du corps féminin, rejette toute forme de pratique sportive féminine. Les conséquences de cette opposition (manifestée aussi bien par les membres de la famille que ceux des structures sportives) sont vérifiables : perturbées par des comportements hostiles à leur pratique, ces sportives sont contraintes d'abandonner aux environs de l'adolescence, avec les premières transformations du corps. C'est alors que les catégories seniors se dépeuplent suite à des blocages de toutes sortes : absence de moyens, de crédits, pression du groupe, harcèlement….

2.2.3 – Troisième hypothèse

Nous supposons que l'irrégularité des performances trouve son explication dans le fait que seules les sportives soutenues par un homme (le père le plus souvent, le frère ou l'entraîneur), peuvent d'abord pratiquer, puis accéder au haut niveau et enfin réussir.

2.2.4 – Quatrième hypothèse

La performance sportive, parce qu'elle fait exister une extrême singularité à travers une satisfaction motrice singulière peut provoquer une formidable inversion de la situation : une résorption du conflit tradition / modernité, un rétrécissement de l'emprise sociale qui s'effectue par reconnaissance symbolique et valorisation d'une performance inédite qui s'inscrit dans le champ universel du sport.

TROISIÈME PARTIE

MÉTHODOLOGIE

La connaissance du milieu sportif[39] a été déterminante dans le choix de notre sujet de recherche. Notre démarche s'est inscrite dans le cadre d'une approche empirique dans laquelle nous étions observatrice et témoin de l'apparition des femmes dans différentes pratiques sportives de haut niveau, au début en athlétisme, puis dans d'autres disciplines sportives. Nous avons dans un second temps essayé d'en comprendre les conditions et de les expliquer dans un champ théorique, en recherchant ce qui a poussé ces jeunes filles à s'engager dans la voie sportive et ce qui empêche que cette pratique de performance se développe de manière continue.

3.1 – LA POPULATION D'ENQUETE

La constitution progressive de la population d'enquête, en s'imposant à nous au cours de notre étude, a montré comment l'histoire du sport est jalonnée d'événements politiques qui ont influé sur le cours des événements sportifs.

L'examen approfondi de ces trajectoires a eu le mérite de dévoiler la réalité du terrain sur lequel ces sportives vivent et comment chacune d'entre elles a réussi à transcender ces impasses. Leurs récits de vie, véritables témoignages, relatent leurs parcours, leur lutte au quotidien pour accéder au haut niveau, les critères de performance étant basés sur la classification établie par le MJS[40]. Ils mettent à nu les motifs et les circonstances qui les ont poussées à dévier de l'ordre établi. Il semble important de rappeler que notre propos est d'analyser comment la sportive réinterprète ses actes et ses choix. Il a fallu cependant tenir compte de deux contraintes: la première nous avions besoin d'interlocutrices qui voulaient bien coopérer ; la seconde, le nombre limité d'athlètes de niveau mondial. Il est évident que ce faible nombre (quatorze sportives de haut niveau, toutes sélectionnées en équipe nationale et choisies en fonction de leurs résultats) restreint la validité scientifique de l'échantillon,

[39] INFS/STS : le lieu institutionnel où nous enseignons depuis vingt ans.

[40] Les critères de performance sont basés sur le classement établi par le MJS (ministère de la jeunesse et des sports) du décret exécutif n°2000 – 278 du 5 octobre 2000 publié au J.O. n° 68, fixant le statut de l'athlète d'élite et de haut niveau dans son article 2 : « Est entendu par athlète d'élite et de haut niveau, au sens du présent décret, tout athlète ou collectif d'athlètes ayant réalisé une performance sportive de niveau mondial et/ou international » Article 3 :« les athlètes d'élite et de haut niveau sont classés selon leur niveau dans l'une des catégories suivantes : - catégorie A : athlètes de haut niveau, - catégorie B : athlètes d'élite de niveau international»

mais il peut répondre à une recherche exploratoire sur les athlètes de haut niveau. En principe, en se référant à ce qu'a dit D. Bertaux, la question de la taille de l'échantillon dans ce type de recherche ne doit pas poser un problème majeur, pour la simple raison que « *la question de la taille optimum de l'échantillon n'a pas de sens, car on s'engage dans une démarche d'un autre ordre… »* (1980, p. 221).

C'est alors une démarche qualitative, se justifiant par le nombre insuffisant de sportives de haut niveau et leur singularité. Mais si le recueil des entretiens a nécessité un temps relativement long, il a cependant permis de recueillir des indications sur les circonstances qui ont influé sur les événements sportifs et sur l'engagement de ces sportives.

3.2 – CARACTERISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

- Font partie de notre échantillon toutes les athlètes qui ont obtenu des résultats à un niveau international, africain, arabe ou maghrébin, âgées de 18 à 25 ans au moment de l'entretien. En principe toutes les disciplines sportives qui comptent en leur sein des athlètes de haut niveau, c'est-à-dire possédant les titres cités plus haut, sont représentées. Nous pouvons citer : athlétisme, natation, tennis de table, basket-ball, hand-ball, volley-ball, escrime, football, judo, karaté.
- Cette catégorie de femmes, les sportives, cristallisent autour de leur personne tous les interdits qui caractérisent la vie de la femme algérienne au quotidien. Elles ont la particularité de mettre à jour certaines contradictions en investissant des espaces « masculins » (extérieurs et publiques) et de s'être approprié des pratiques sportives réservées à l'origine à l'homme. Elles se réalisent en mettant en avant un corps (en mouvement au lieu d'être statique) censé être dissimulé aux autres, et de surcroît sont médiatisées, ce qui les rend visibles.
- Ces comportements (visibilité, appropriation de pratiques sportives masculines, turbulence des corps) dérangent parce que ces sportives renvoient une image de femmes qui ont dérogé aux règles sociales de la société.

3.2.1 – Age des athlètes

Notre échantillon est composé d'athlètes dont l'âge oscille entre 20 et 28 ans, ayant toutes intégré l'équipe nationale à la suite de leurs premières performances.

AGE	**EFFECTIF**
20 ans	3
21 ans	2
22 ans	1
23 ans	2
24 ans	3
26 ans	1
28 ans	2

3.2.2 – Lieu d'habitation

Elles ne sont pas toutes originaires d'Alger, certaines viennent des environs, d'autres de différentes villes de l'intérieur du pays. Pour ces dernières, elles ont toutes débuté leur pratique sur leur lieu d'habitation et ne sont venues à Alger qu'une fois qu'elles ont accédé au haut niveau. En effet, à partir de ce moment, elles sont obligées de quitter leur ville natale pour pouvoir continuer à s'entraîner, à cause d'abord du manque de structures, puis de la difficulté à se mouvoir librement en tant que femmes dans l'espace public.

Sur les 14 athlètes interviewés, 5 viennent d'Alger et 2 de ses environs, 5 de l'est du pays (Constantine, Sétif, Guelma), 1 de Sougheur (Ouest), et 1 des Ouadhias (Kabylie).

Nous constatons que le sud du pays n'est pas représenté ici, parce qu'il n'y existait pas encore de pratique féminine de haut niveau.

3.3 – DEMARCHE ET OBTENTION DES DONNEES

Nous avons voulu à la fois privilégier une approche individuelle et dégager des indicateurs communs dans l'engagement de ces sportives de haut niveau, et pour cela nous avons donc choisi une démarche méthodologique mixte. Elle se fera à travers des entretiens approfondis permettant la constitution de récits de vie, rendant compte des histoires et des situations personnelles de chaque sportive, mettant en évidence le chemin vers la performance à partir de trajectoires singulières. L'obtention des données aboutira à une présentation des récits de vie qui sera suivie d'une analyse à un double niveau, la première se basant sur le logiciel A.L.C.E.S.T.E., outil d'analyse et d'aide à l'interprétation de données textuelles.
La seconde portera sur une analyse croisée de ces récits de vie, à partir d'une thématique dégagée par l'analyse d'A.L.C.E.S.T.E.
Un troisième niveau d'analyse de type clinique portera sur l'examen de trois trajectoires d'athlètes, les seules médaillées aux jeux olympiques ou détentrices de record du monde.

3.4 – PRÉSENTATION DES RECUEILS DE DONNÉES

3.4.1 – L'entretien dans les récits de vie

L'entretien reste un des outils les plus appropriés pour recueillir des données, surtout dans des situations aussi singulières. Il s'inscrit dans une démarche qualitative, et son choix se justifie, premièrement par la faiblesse de l'effectif : les sportives sont très peu nombreuses dans le haut niveau. Deuxièmement, son choix apparaît comme l'un des meilleurs éléments d'accès à leur vie, pour comprendre la nature de leur engagement sportif, engagement tellement puissant qu'il les pousse à transgresser l'ordre établi.
L'entretien, précieux outil d'investigation, producteur de discours, joue un rôle important dans une recherche, même si la situation de parole n'est jamais neutre, et il permet de mettre à jour les systèmes de représentations et les pratiques sociales qui en découlent. De son bon déroulement dépendra la qualité de l'interprétation du discours, car ce type de situation met en

relation deux individus qui ne se connaissent pas forcément, mais qui, malgré tout, en échangeant, vont interagir.

L'objectif principal du face-à-face interviewée / interviewer est de nous aider à extraire les éléments nécessaires pour comprendre comment ont été anesthésiées les contraintes sociales et comment ces femmes ont pu accéder à un haut niveau dans le domaine sportif.

L'interviewée est appelée à se raconter, dans une relation «dialogique» avec l'interviewer, qui prendra soin d'orienter « *l'entretien vers la description d'expériences pertinentes* » pour l'étude de son objet (D. Bertaux, 1998 p. 65). Son choix apparaît comme l'un des meilleurs éléments d'accès à la vie de ces femmes athlètes, pour comprendre la nature et la force de leur engagement sportif.

Il est intéressant de clarifier les types de réseaux empruntés et voir s'ils sont les mêmes pour toutes, en élucidant les parcours propres à chacune. Le but recherché ici n'est pas de contredire le narrateur, même si on peut lui demander des éclaircissements et des approfondissements, mais de l'amener à témoigner.

La collecte de ces informations ne peut se faire sans le respect des principales règles de conduite de l'entretien: la présentation de l'objet du travail à l'interviewée, les raisons de ce travail et se dévoiler un tant soit peu en tant qu'interviewer. Mais à aucun moment nous n'avons cherché à influencer l'interviewée ou à argumenter ses positions, notre objectif étant de l'amener à se livrer avec le plus de spontanéité possible.

Notre méthodologie a donc porté sur la réalisation d'entretiens qui feront l'objet d'une analyse approfondie. Nous avons privilégié cette démarche qualitative étant donné la rareté des athlètes de haut niveau, car comme le précise Favez–Boutonnier (1966): « *l'être humain en tant qu'il existe et se sent exister comme être unique, ayant son histoire personnelle, vivant une situation qui ne peut être totalement assimilée à aucune autre*» (in Castarède M. F., 2003). En effet, le parcours de ces femmes uniques et exceptionnelles, dont les circonstances qui ont permis l'émergence sont propres à chaque athlète, n'est pas répétitif à souhait.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons voulu saisir les réseaux empruntés et en même temps clarifier les événements essentiels qui ont déterminé l'itinéraire assez singulier de ces femmes, dans une société où les comportements sont codifiés et le dévoilement du corps interdit. Le temps que nous avons passé auprès de ces sportives en tant que professionnelle nous a amené à une observation au long cours. Cette position a déterminé une recherche de type diachronique, les récits de vie correspondant au mieux à notre démarche.

Le recueil de ces récits de vie s'est fait dans le respect des règles de conduite de l'entretien, même si la construction de la population d'enquête s'est faite progressivement, s'imposant à

nous au cours de la recherche. Nous avons été tantôt directif, tantôt ouvert, attitude nécessaire pour lancer, voire relancer le récit. Toutes les athlètes interviewées font partie du haut niveau, et ont toutes accepté de se raconter, mis à part une seule par manque de temps (raison évoquée). Elles ont été informées de la finalité de l'entretien et nous leur avons précisé que l'anonymat serait respecté si elles le désiraient. Certaines, qui sont encore en activité, ont exprimé leur souci de ne pas voir leur nom figurer, parce que les entretiens ont été l'occasion pour elles de dénoncer l'attitude de certains responsables, de pointer les aberrations d'une politique sportive pas toujours adaptée aux besoins du sportif et surtout les discriminations sexuelles vécues par la plupart d'entre elles. Toujours parmi celles encore en activité, d'autres se sont par contre rétractées quelques temps après l'entretien, en demandant de ne plus faire partie de l'échantillon, par peur des représailles si elles venaient à être reconnues malgré l'anonymat. Nous avons respecté leur souhait, même si ce manque risquait d'affecter la qualité de notre travail en l'amputant de données intéressantes pour la compréhension de la logique de la dynamique sportive des femmes en Algérie.

3.4.2 – Le récit de vie

Le récit de vie, ou récit d'itinéraire, permet de voir comment les femmes vont redéfinir pour elles-mêmes les codes sociaux afin de pouvoir exercer leur pratique sportive. L'intérêt de cette technique est qu'elle « *décrit les universels sociaux des déterminismes spécifiques, mais aussi comment un sujet s'en empare, les conteste, les accepte ou les dépasse…*» C'est un remarquable moyen « *d'extraction de savoirs pratiques* » (D. Bertaux, 1998, p. 17).

Il permet de comprendre de l'intérieur les révoltes, les oppositions, les valeurs et les croyances qui animent l'individu. Les informations fournies vont nous permettre d'identifier les conduites, de les comprendre et d'en dégager les constantes spécifiques. C'est une méthode qui permet de saisir l'épaisseur du social dans sa diversité et dans ses contradictions multiples. Le récit de vie réunit d'une part des discours autobiographiques, et d'autre part de l'information sur une réalité sociale, dans le cas de notre recherche celle des pratiques sportives féminines de haut niveau, la sportive devenant un véritable témoin de son temps, de sa société.

Il est le prétexte à décrire « *un univers social méconnu* », en l'occurrence celui de sportives de haut niveau, et de produire une information originale, à savoir comment ces dernières ont pu

concilier tradition et modernité, en évoluant au sein même de ces mutations. Le récit de vie permet donc effectivement de saisir l'épaisseur du social dans sa diversité et ses contradictions, c'est-à-dire le cas des sportives algériennes que la pratique sportive a plongées dans une modernité favorable au dévoilement du corps, face à une tradition totalement opposée à ce dévoilement.

Le récit de vie présente également un autre intérêt de taille, celui de faire évoluer les hypothèses au fur et à mesure que l'on avance dans la réflexion, ce qui permet des réajustements. Ce va-et-vient entre le terrain et les « *théorisations partielles* » conduit le chercheur à construire des hypothèses qui évoluent en même temps que la recherche, mais qui s'articulent entre elles même si elles ne sont pas toujours cohérentes. Des contradictions intéressantes à creuser parce que révélatrices de la réalité du terrain, et qui si elles sont confrontées entre elles peuvent nous amener à dépasser les singularités des individus pour aller vers une construction sociale collective. Après l'analyse de contenu de chaque récit de vie, nous les comparerons entre eux, car croiser des récits de vie aide à atteindre la compréhension des trajectoires et des représentations individuelles. Le croisement de trajectoires d'athlètes singulières qui en même temps sont des histoires individuelles ne peut qu'être bénéfique à la compréhension de la société. Ces femmes, même si elles sont singulières, restent porteuses des représentations du groupe social et culturel dont elles sont issues.

Ainsi, comparer leurs récits entre eux, c'est-à-dire les croiser, nous permet d'établir la frontière entre leurs propres représentations et celles qui sont communes au groupe. Cette confrontation de récits s'impose d'elle-même, elle n'est pas dictée par un souci de contrôle des informations mais plutôt par celui d'affiner le plus possible leur traitement. Il ne faut pas oublier que le récit est une reconstruction du passé pendant que se déroule l'entretien, et qu'ainsi il fait appel à la mémoire, c'est à dire que l'individu se remémore son passé tout en interagissant avec l'instant présent. Même si le récit de vie comporte certaines lacunes dues à la remémoration, son choix comme moyen de recueil d'informations nous a semblé le moyen le mieux approprié dans le cas de notre étude. Primo, pour nous aider à analyser l'évolution des comportements, et secundo, pour identifier les événements contextuels qui ont favorisé l'émergence de la pratique sportive de haut niveau en Algérie. Le récit de vie se basant sur la mémoire, nous sommes en droit de nous demander s'il n'existe pas un risque de falsification du passé. Poirier J., Clappier-Valladon S., nous répondent sans l'ombre d'un doute, que si les conditions de l'entretien sont requises, il n'y a pas de risque de dérive car : « *la nostalgie de*

l'être l'emporte très largement sur le jeu de la falsification » (1983). Ce qui importe, nous semble-t-il c'est de restituer l'image de soi de l'intéressée, celle qui se forge de son groupe, de son temps et des institutions.

3.4.3 – Construction du guide d'entretien

Le guide d'entretien, conçu par rapport à nos objectifs de recherche dans le récit de vie, a été réajusté au cours des entretiens, en fonction des personnes interviewées, de certains moments-clés ou quand des éléments de réponse risquaient d'être plus ou moins importants selon les athlètes. Après l'avoir testé dans les deux premiers entretiens exploratoires, nous avons continué à l'enrichir en reformulant les points qui ne semblaient pas répondre à toutes nos attentes. Centré sur notre problématique et censé guider la collecte des données, il s'est basé sur les représentations des athlètes, les éléments concrets de leur vie d'athlète, leur manière de penser les problèmes rencontrés durant leur carrière sportive.

Ce guide souple (en fonction des athlètes) a donc été centré sur les événements marquants de leurs vies d'athlète, en insistant sur leurs trajectoires sportives. Son élaboration a donc été mue par ce souci de repérer les modalités sportives qui ont favorisé ou au contraire freiné leur engagement dans la pratique sportive de haut niveau.

Il comporte les grands thèmes de notre travail : l'athlète et sa famille, la vie sportive de l'athlète, sa prise en charge et l'après-performance. Explorer le passé de l'athlète (enfance, famille, scolarité…), a été pour nous l'occasion de comprendre les circonstances qui l'ont conduite à pratiquer. Une évocation volontaire du passé pouvant nous permettre de saisir l'évolution du sujet, l'objectif était ici de comprendre sa trajectoire sportive. Il s'agissait de voir comment les sportives ont pu concilier les contraintes sociales pour accéder au haut niveau, comment elles se sont projetées dans l'avenir et si elles regrettaient ce parcours atypique.

Au fil de la recherche, le guide (cf. annexes) a été réajusté, mais tout en conservant les mêmes thématiques en insistant un peu plus sur les problèmes rencontrés par chacune dans sa quête du haut niveau.

3.4.4 – Déroulement des entretiens

Ces sportives se sont livrées à nous, très contentes souvent de trouver une oreille attentive, ce qui a contribué à faciliter la situation d'entretien. Nous leur avons présenté le plus clairement possible l'objet de notre étude. Elles nous ont confié leurs rêves (devenir championne), leurs espoirs (progresser), leurs difficultés (surmonter l'absence totale de prise en charge au début de leur pratique de haut niveau), leurs doutes (espérer des changements politiques) et leurs attentes (susciter de la considération). Pour la plupart d'entre elles, c'était la première fois que quelqu'un (du milieu) prenait le temps de les écouter parler d'elles, sans préjugés, sans a priori. Le fait d'être répertoriée et identifiée par ces sportives, c'est-à-dire être femme comme elles et partageant les mêmes espaces, les mêmes règles sociales (parce qu'enseignante à l'Institut de sport) a facilité la tâche et levé les résistances. Il s'agit de récits courts, une heure trente environ, où elles se sont racontées, en se centrant simultanément sur leur vie de femme et d'athlète. Nous avons divisé au minimum l'entretien et n'avons questionné les interviewées que lorsque nous voulions plus de précisions sur certains moments qui nous ont paru déterminants dans leur quête de performance, ou pour les relancer quand elles bloquaient sur un souvenir. Ce sont surtout les processus d'accès au haut niveau qui nous ont intéressés : devient-on athlète de haut niveau en empruntant le réseau institutionnel formel "école-club", ou le réseau informel de la rue ? Et dans ce dernier cas, cette dernière joue-t-elle de la même manière pour les filles et les garçons ? Comment sont-elles prises en charge et surtout comment réagit la société, d'abord à leur pratique puis à leur réussite.

Elles ont disposé du temps qu'elles souhaitaient sans que l'on cherche à les influencer dans leurs réponses, notre but étant de récolter le maximum d'informations sur leur trajectoire, le plus important étant de comprendre ces femmes singulières en interaction avec le groupe. Si, par ailleurs nous avons reformule certaines réponses des interviewées, ce fut surtout pour s'assurer que avions bien compris leurs propos et éventuellement approfondir certaines zones mal explorées. La vigilance dans la conduite d'un entretien est de rigueur afin d'éviter que l'interviewée n'exprime des stéréotypes (c'est parfois le cas) sur ses relations sociales.

3.4.4.1 – Lieu de passation

La majorité des entretiens se sont déroulés sur les lieux de l'entraînement ou à proximité de ces derniers, dans une salle de l'institut où nous enseignons. Notre souci était de ne pas trop les perturber en les éloignant de leur cadre de vie et d'entraînement. Les laisser dans leur lieu de vie quotidien était pour nous un gage de spontanéité, qu'elles ne pouvaient avoir en dehors de leur cadre de vie habituel.
Tous les renseignements concernant leur âge, à leur lieu de naissance, à leur pratique, à leur palmarès ont été recueillis lors d'une première rencontre qui devait fixer les lieu et heure des rendez-vous futurs.

3.4.4.2 – Langues utilisées et retranscription des entretiens :

Nous avons proposé aux athlètes d'utiliser le français ou l'arabe car il nous a semblé essentiel qu'elles puissent s'exprimer dans la langue où elles se sentaient le plus à l'aise. L'ensemble des entretiens a été réalisé en arabe dialectal et en français, certaines privilégiant le français, d'autres l'arabe dialectal, quand ce n'était pas un mélange des deux. Nous avons retranscrit tous les entretiens en caractères latins, et mis la traduction entre parenthèses par souci d'homogénéisation de la langue. Il est important de noter que l'utilisation de certains mots de la langue française ont été arabisés tout en gardant le même sens, exemple : "el transport" (le transport), "*brisiouek*" (te brise, te casse), "*esport"* (le sport), "*mblissiya*" (je suis blessée), "nentrinou" (on s'entraîne), "*dicidit"* (j'ai décidé), "*dicalage"* (décalage), etc… D'autres mots par contre ont gardé la même orthographe, mais ont pris une autre signification, tel le mot "*normal"*, qui fait plus référence à une situation courante que normale et qui est très utilisé dans le vocabulaire des jeunes aujourd'hui. Il faut signaler aussi l'utilisation de certaines expressions propres à l'arabe dialectal, et relevant strictement du champ de la culture traditionnelle. Par exemple "*allah ghalleb*" qui se traduit par "Dieu est le plus fort", mais qui en réalité est utilisé dans le sens de "tant pis", *"essah essah*" signifiant "vérité", le répéter deux fois voulant dire qu'il faut la reconnaître.
Les entretiens ont été retranscrits dans leur intégralité, sans oublier qu'il faut néanmoins tenir compte de la difficulté du passage de l'oral à l'écrit, qui selon J.Poirier et S.Clapier Valladon *« implique nécessairement une dénaturation »* (1983). Malgré la difficulté liée au

codage et aux aspects sociaux de l'interaction (regards, gestes, hésitations, silences), nous avons tenté de reproduire le plus fidèlement possible les paroles enregistrées.

3.5 – PRÉSENTATION DE LA POPULATION D'ENQUÊTE

Avant de procéder à l'analyse des récits de vie nous allons présenter les athlètes qui ont constitué notre population d'enquête. Toutes les athlètes interviewées font ou ont fait partie de l'équipe nationale, mais toutes n'ont pas atteint le niveau mondial. Nous avons voulu mettre en évidence, à partir de l'examen de ces trajectoires singulières, le chemin emprunté par chacune vers la performance.

N.Y.K.

Elle est âgée de 28 ans lors de l'entretien, et se prépare aux jeux panarabes qui doivent avoir lieu trois mois plus tard. A 6 ans, sa mère l'inscrit dans un club local avec les enfants de son quartier pour faire du hand-ball, car elle tient à ce que tous ses enfants fassent du sport. En effet, cette ancienne sprinteuse (400 m) est elle-même issue d'une famille de sportifs, dont un frère footballeur très connu dans les années 70.

Contrairement à sa femme, le père de N.Y.K. rejette toute forme de pratique sportive, qu'il considère comme une perte de temps et d'argent, mais il ne s'oppose pas à la pratique de ses enfants.

A l'âge de 17 ans, à la suite d'une blessure, N.Y.K. arrête le handball parce qu'elle ne peut plus faire de compétition. Après quatre mois de convalescence, elle reprend ses entraînements pour se réorienter sur le basket-ball. Mais elle rencontre un entraîneur d'escrime qui lui propose de venir s'entraîner avec lui. Elle ne prend d'abord pas au sérieux la proposition, puis l'accepte dans un second temps et démarre ainsi cette nouvelle pratique sportive. Progressant rapidement, elle intègre l'équipe nationale, et au bout de six mois de pratique, elle remporte la coupe d'Algérie.

Elle revient sur les difficultés qu'elle rencontre pour concilier sport et études, et sur les choix qu'elle a été contrainte de faire pour continuer à pratiquer. C'est par le biais de son appartenance à l'élite (grâce à sa famille, parce qu'elle n'est pas bachelière) qu'elle parvient à intégrer l'institut de sport. Elle continue à être confrontée à la même réalité, concilier des études et pratiquer dans le haut niveau, l'institut ne prenant pas du tout en compte le statut des

athlètes de haut niveau. Elle parvient tout de même à pallier cette difficulté, en se coupant complètement du monde extérieur.

Elle pose le problème de prise en charge des athlètes, qui le plus souvent ne répond pas du tout aux normes : *« On souffre, enfin on se donne à fond et en plus il n'y a pas de moyen de récupération, pas de sauna, pas de douches, y a pas de ceci, y a pas de cela, t'es obligé de te doucher avec de l'eau froide, de te taper la bouffe de l'INFS/STS ou bien alors grignoter avec nos moyens de bord. C'est-à-dire l'hygiène de vie d'un vrai sportif, on ne l'a pas. On est loin, nous on est à Bagdad, et l'hygiène de vie est à …..Parfois c'est désespérant et ça bloque, surtout quand on est étudiant à l'INFS/STS, et quand on voit ce que c'est un athlète d'élite, ce que c'est le haut niveau, ce que c'est l'hygiène de vie d'un sportif et que l'on compare par rapport à ce que l'on a nous, c'est vraiment déprimant ».*

N.Y.K. rêve de devenir championne, un rêve qui s'avère difficile et voir même compromis, parce qu'elle se sait limitée pour deux raisons : la première, le manque de préparation et de moyens, et la seconde parce qu'elle est une femme. Elle constate que le sport féminin ne bénéficie pas des mêmes facilités que le sport masculin d'une part, et que d'autre part c'est le football, sport roi, qui accapare toutes les aides : *« Sincèrement, le football c'est l'ennemi numéro un du sport, et c'est valable pour tous ; quand on discute entre nous, les sportifs des différentes spécialités on se rend compte que le football c'est la barre qui nous empêche d'avancer. Même les médias, d'abord le football, après les autres spécialités et revient au football ».*

Pour elle, le manque d'intérêt porté à la pratique sportive féminine, associé à une mauvaise prise en charge, est la cause de la régression de l'escrime en Algérie, malgré le fort investissement des athlètes, une situation qui l'affecte lorsqu'elle se compare aux tunisiennes.

Mais, souligne-t-elle, malgré ces difficultés, les insuffisances de la prise en charge, l'engagement des athlètes reste intact parce qu'il n'est pas lié aux gains que peut générer la pratique sportive de haut niveau: « *(…) c'est vrai que souvent les gens disent que les athlètes cherchent à gagner des jeux, (drahem) de l'argent, c'est un grand événement, c'est un tremplin pour se faire de l'argent. Ce n'est pas vrai, c'est un mensonge ! Au fond, au fond si tu parles à un athlète et que tu lui demandes s'il continue alors qu'il a gagné et qu'on ne lui a donné aucun sou, il vous répondra (ouachallih) ça ne fait rien je continue quand même, je ne laisserai pas un étranger monter sur le podium, c'est à moi. Au fond on a cet esprit… Personnellement c'est comme cela que je vois la chose, c'est typiquement, purement nationaliste ».*

Mais pour N.Y.K, même si elle refuse de considérer la pratique sportive comme un moyen de s'enrichir, elle reconnaît cependant qu'elle peut être un moyen de promotion sociale et aussi un moyen de transformer la société sportive : « *Au fond, c'est mon tremplin, pour moi c'est à partir de l'escrime que je me projette dans l'avenir parce que j'aimerais être maître d'armes, j'aimerais changer beaucoup de choses en escrime, j'aimerais changer le système du fonctionnement des fédérations pour l'escrime, qu'on donne sa vraie valeur à l'athlète. Je ne sais pas si c'est parce que j'ai vécu ça, reconnaître la vraie valeur de l'entraîneur, parce que lui aussi souffre avec nous* ».

Dans son entretien, N.Y.K. insiste beaucoup sur les différences qui existent entre sport masculin et sport féminin, et les difficultés pour une athlète de vivre sa pratique sereinement. Pour elle, les sportives ne sont pas au bout de leur peine, le sport féminin n'est pas encore reconnu, et beaucoup de chemin reste à faire : *« Oh il y a du chemin à faire, (bezef) beaucoup, énormément et surtout côté sport féminin. En réalité, c'est faux quand on dit que l'on s'intéresse au sport féminin, on s'intéresse au féminin oui, mais au sport féminin, non* ».

K.T.

Deux points essentiels ont caractérisé le récit de K.T. ; le premier est qu'il s'est réalisé du début jusqu'à la fin sous l'emprise d'une très forte émotion. Le second point porte sur les langues utilisées, le français et le recours à l'arabe dialectal dès qu'elle est en proie à l'émotion, quand elle se remémore des épisodes douloureux de son histoire.

Issue d'une famille de sportifs, d'un père ancien émigré et boxeur, K.T., après des débuts en basket-ball, fera du tennis de table parce qu'elle considère cette pratique sportive plus féminine. Plusieurs fois championne d'Algérie, puis championne d'Afrique et du Maghreb, elle est brutalement stoppée, et renvoyée de l'équipe nationale avec toutes les autres athlètes, pour raisons disciplinaires, ce qu'elle avance sans donner d'explications.

Au début de son entretien, elle a du mal à revenir sur les causes de son renvoi de l'équipe nationale. Elle n'en parle pas, revient sur son palmarès, et impute à l'absence de moyens (tel le transport) les difficultés rencontrées lors de sa pratique et l'insuffisance des performances. Tout au long de son récit, K.T. va souvent se contredire, nier son éviction de l'équipe nationale, puis revenir sur son appartenance à l'équipe nationale, se rétracter en souhaitant y être réintégrée ; c'est un discours confus, et très chargé émotionnellement : *« (…) Mais on n'arrêtera pas, inchallah. Moi personnellement, je ne m'entraîne pas beaucoup, mais j'ai toujours l'espoir d'avoir un transport pour pouvoir m'entraîner et j'irai en EN* (équipe nationale)*, (oun ourelhoum) et je leur montrerai, (elchahna) la rage. On va tout faire pour*

qu'ils nous remettent en EN, tout notre possible, leur montrer que l'on est capable de gagner un championnat ou une compétition».

Elle débute sa carrière d'athlète de haut niveau dans une catégorie supérieure à la sienne, en remplacement des athlètes qui venaient d'être renvoyées (pour raisons disciplinaires elles aussi !).

Elle revient avec beaucoup de détails sur les difficultés dans lesquelles sont empêtrées les athlètes, le manque de moyens, l'absence de prise en charge, sans toujours préciser sa position au sein de l'équipe nationale. Elle finit par indiquer les raisons de son licenciement de l'équipe nationale, des raisons pas du tout liées à la pratique sportive mais qui ont essentiellement trait à des problèmes de mixité, de rapports entre les sexes au sein de la société. Toutes les athlètes et les deux entraîneurs seront renvoyés de l'équipe nationale à leur retour des Emirats, parce qu'une athlète a tenté de nouer des liens avec un athlète koweïtien. Même si K.T. ne faisait pas partie de la délégation qui a participé aux jeux arabes, elle sera renvoyée en même temps que les autres athlètes. Toujours sous l'emprise de la colère et de l'incompréhension, encore au moment de l'entretien, K.T. ne s'explique pas ces attitudes extrêmes (rapport, conseil de discipline, renvoi), et pourquoi les athlètes sont si étroitement surveillées lors de leurs déplacements, et pourquoi elles n'auraient pas le droit de s'adresser aux athlètes de sexe masculin des pays étrangers. Une attitude révélatrice des contradictions modernité / tradition que vivent les individus au quotidien, les dirigeants s'érigeant en gardiens de la tradition, le but étant ici de protéger les sportives. *« Le sport ici en Algérie, ce n'est pas une affaire, la fédération n'en a que faire des athlètes (maalabalhach bina ouallou), ce n'est pas son problème ».*

C'est avec une petite note de regret que K.T. conclut son entretien : pour elle, le constat est là, les sportives ne sont pas la priorité des fédérations.

B.R.

C'est tout à fait par hasard que B.R. vient à l'athlétisme, elle est remarquée et recrutée lors d'une fête familiale par des entraîneurs amis de son grand frère, lui-même vice-champion d'Algérie en athlétisme. Elle est l'avant-dernière d'une famille de dix enfants, tous (frères et sœurs) étant ou ayant été sportifs de haut niveau. Le père est un ancien footballeur à la retraite. Elle fait ses débuts dans un petit club de son quartier, où elle s'entraîne trois fois, puis six fois par semaine. Les entraînements ne sont pas très adaptés à son âge et à son niveau, ce qui la pousse à vouloir arrêter au moment de son entrée au collège. Le rythme trop élevé des entraînements la fatigue et ne lui laisse pas le temps pour étudier. Elle arrête pendant deux

ans, puis reprend quand elle rentre au lycée sportif en section sport-études. Là, l'entraîneur de sa sœur, qui a remarqué ses capacités, la confie à un collègue à lui, en attendant de pouvoir la prendre en charge.

Ce dernier travaillera sous ses ordres avec un programme qu'il lui établirait. Mais B.R. arrête au bout de quelques mois, et reprend avec un autre entraîneur (une femme cette fois-ci). Mais une fois encore les entraînements ne sont pas adaptés, la charge est trop lourde, et les blessures multiples. Elle change encore une fois d'entraîneur, après une longue absence de Mme B. qui est retournée chez elle en Russie.

Après ces débuts très chaotiques, elle est enfin prise en charge par l'entraîneur de sa sœur qui, conscient de ses capacités, s'engage totalement à ses côtés. Sans aucun moyen, au sein d'une famille très modeste qui a du mal à assurer le strict minimum, A.A. prendra en charge personnellement tous les soins médicaux de B.R.. Une fois rétablie, il reprendra les entraînements avec elle, et très vite elle va obtenir des résultats. Il met fin au travail anarchique dont elle a été l'objet de la part des différents entraîneurs qui l'ont précédé, va structurer le travail, prendre l'athlète sous sa protection et la guider jusqu'à la réussite. Après avoir été ballottée d'un entraîneur à un autre, elle se stabilise avec A.A., avec qui elle réalise toutes ses performances.

Très rapidement son palmarès s'enrichit de plusieurs victoires : plusieurs fois championne d'Afrique en saut en hauteur, plusieurs médailles d'or, d'argent et de bronze aux jeux panarabes (100m haies, longueur, triple saut), championne d'Afrique au triple saut, championne du monde junior et actuellement 5e mondiale.

Dans son récit, B.R. insiste sur l'absence de prise en charge sérieuse et adaptée des athlètes, et comment elle devient un enjeu pour sa famille. Du jour où elle est prise en charge par un entraîneur qui met en valeur ses capacités, son talent va la placer au centre d'un marchandage sordide dès ses premiers résultats. Entraîneur, frère, beau frère se la disputent pour en tirer bénéfice, elle se retrouve ainsi au centre d'un marchandage, qui va complètement la perturber dans un premier temps.

Après la performance, et le changement de statut qui s'ensuit, elle devient très rapidement le soutien de toute sa famille. Elle ne manque pas de souligner dans son entretien les rapports qu'elle entretient avec une grand-mère, totalement opposée à la pratique de ses petites filles, dont la mort est vécue comme un soulagement, une délivrance.

Mais ses rapports se gâtent avec son entraîneur, qui refuse de la voir s'engager dans une relation amoureuse avec un autre athlète. Ils se séparent de manière fracassante, et à l'époque de l'entretien elle est encore en train d'essayer de se reconstruire.

F.N.

Dernière d'une fratrie de huit, tous sportifs, elle est la seule à faire partie de l'équipe nationale. Son frère aîné, footballeur comme le père, va la pousser à faire du hand-ball, alors qu'elle voulait faire de la gymnastique. Elle acceptera de faire du hand-ball parce qu'il n'y avait pas de club de gymnastique à proximité de chez elle. Il la prend en charge depuis le commencement, puis devient par la suite son entraîneur, et continuera de la « *manager* » dit-elle jusqu'à aujourd'hui.

Dès sa première année d'entraînement, elle remporte la médaille d'or au concours du jeune handballeur, ce qui lui vaut un changement de club. Performante dans les catégories benjamine, cadette et junior, son équipe va avoir de plus en plus de mal à se classer, ce qui relève pour F.N. d'un manque de préparation et des mauvaises relations qui règnent à l'intérieur de l'équipe. Pour elle, si toutes les participations se sont soldées par des échecs, c'est dû à l'absence d'objectivité des critères de recrutement en équipe nationale. Elle dit à ce propos : *« A chaque fois on a ce problème de clan, chaque fois avant la compétition, ce sont les clans, ce sont les problèmes, c'est pour cela que l'on n'arrive pas à avoir.....On a une très très bonne équipe mais on n'arrive pas. A chaque fois il y a deux clans, c'est-à-dire que je suis dans un clan malgré moi. Il existe des clans et on est obligé d'être dans l'un ou dans l'autre. Car un deuxième clan se forme automatiquement parce qu'on ne peut pas les approcher. Vous savez c'est un problème de..... clanisme ».*

Ces problèmes de clans, issus pour la plupart de considérations régionalistes, sont la cause des problèmes relationnels qui règnent à l'intérieur de l'équipe nationale, et posent un réel problème de dynamique de groupe. Mais bien sûr, précise-t-elle, ils ne sont pas les seuls à expliquer l'absence de performances de l'équipe nationale. La mauvaise qualité de la prise en charge des athlètes (même si l'athlète reconnaît que le hand-ball jouit de meilleures conditions que d'autres pratiques), la désorganisation et les changements fréquents d'entraîneurs contribuent un tant soit peu à cette absence de résultats.

F.N. met également en cause le niveau intellectuel des athlètes : *« (…) la majorité ce sont des chômeuses, elles ne font rien. Elles n'ont pas dépassé le cap du CEM. On trouve une fille qui a fait des études supérieures, peut-être deux, sinon les autres, rien. Ces différents niveaux créent des problèmes parce qu'il y a des futilités. Il y a des choses que l'on dépasse avec le niveau mais quand on a un niveau si bas, on ne peut pas. Elles ont toujours tendance à chercher des problèmes, à parler, critiquer, c'est trop bas comme niveau, et ça perturbe énormément. Elles passent leur temps tu as entendu, ce qu'elle a dit, une telle a dit ça (...)* ».

Ce sont des situations très démotivantes, qui poussent l'athlète à douter de sa pratique, de telles conditions de travail ne permettant pas aux athlètes de performer.
Ce récit a fait émerger un nouvel élément, le régionalisme, qui est un autre paramètre à mettre en lien avec l'absence de performances, et qui constitue un réel obstacle au développement de la pratique sportive féminine.

W.B.

Poussée par un père ancien émigré et footballeur, W.B., benjamine de sa famille, débute par la natation à l'âge de sept ans, puis arrête pour des raisons d'éloignement. Elle est remarquée un peu plus tard par son enseignant d'EPS, au collège, qui voit chez elle des prédispositions pour le volley-ball, une pratique qu'elle connaît à travers ses frères et sœurs qui en font à un haut niveau. Mais le modèle auquel elle s'identifie est celui d' une athlète qui joue dans l'équipe nationale : *« (…) elle était très grande de taille et moi j'ai toujours été captivée par les personnes de grande taille, je voulais être aussi grande, j'ai toujours rêvé de faire 1m80, je ne les atteints pas … rire… je ne fais qu'1m75. Elle était grande et je trouvais le volley-ball très beau grâce à elle (…) ».*
W.B. pose elle aussi le problème de la mauvaise préparation, trop tardive, qui leur assure d'une manière quasi permanente la dernière place dans les classements : «*Mais maintenant en équipe nationale, je dirais que c'est très mal géré, on est mal pris en charge. Le problème c'est que l'on n'est jamais préparé à temps pour une compétition, toujours en retard, à la dernière minute (…) ».*
Elle revient sur les résultats des équipes précédentes et insiste sur les bonnes conditions de travail dont elles jouissent, sans s'autoriser toutefois à parler de régression. Qu'elle se compare aux athlètes des équipes précédentes ou aux athlètes des pays voisins, elle impute la chute de leurs performances non pas à une absence de capacités mais surtout à une mauvaise politique sportive. Un autre problème, celui du manque d'effectifs féminins dans le haut niveau est à prendre en considération dans cette chute de performances. En effet beaucoup de parents refusent de laisser leurs filles pratiquer à partir d'un certain âge, ce qui ne permet pas aux équipes nationales de se régénérer.
Toute la famille soutient W.B. en tant qu'athlète, sauf la mère qui s'est toujours opposée à sa pratique et qui s'inquiète d'autant plus pour l'avenir de femme de sa fille, après une relation amoureuse mal terminée. Pour l'athlète, qui a toujours considéré le sport de haut niveau comme un moyen d'ascension sociale, cette rupture a accentué son engagement, car elle espère ainsi atténuer les appréhensions de sa mère. Selon les dires de W.B., la réussite

constituerait une sorte de réhabilitation vis-à-vis de la société et aiderait sa mère à mieux assumer son statut de sportive, non-conforme aux attentes de la société.

K.B.

L'entretien de K.B. a été réalisé à une époque où l'athlète venait de reprendre sa pratique de la natation, après une année d'interruption. Encore ébranlée par cette parenthèse dans son parcours sportif, elle a du mal à aborder cette phase de son existence, où elle quitte l'équipe nationale, son club, alors qu'elle avait un avenir prometteur, pour s'éloigner d'un climat devenu insupportable pour elle. De longs silences ponctuent son récit, elle ne parvient pas à aborder les véritables causes de son arrêt : *« Oh ce n'était pas pour les études, pas du tout, mais pour des raisons plutôt personnelles. C'est le système qui nous a bloqué, il y avait beaucoup de problèmes à la piscine, pas dans mon club le mouloudia, mais surtout à l'équipe nationale, et les gens y étaient pour quelque chose aussi, ça jasait beaucoup, ils disaient n'importe quoi, des tas de choses, enfin .... (long silence). Pour le fait que... pour bloquer l'athlète, pour qu'il abandonne, et bien sûr ça concerne surtout les filles. Il y a eu B., M., K. (silence). Elles ont toutes arrêtées pour les mêmes raisons (silence) ».*

C'est grâce à l'aide qu'elle trouve au niveau de sa famille qu'elle traverse cette dure période, la surmonte et se décide à reprendre, soutenue par son père et son frère (nageur aussi), qui la poussent à réintégrer l'équipe nationale. Protégée par son frère, qui devient son entraîneur au sein du club au moment de la reprise, K.B. continue de craindre malgré tout d'avoir à revivre les mêmes circonstances que précédemment. Pour elle, le travail de mémoire est douloureux, même si elle se décide enfin à parler à mots couverts du harcèlement dont sont victimes toutes les nageuses de manière générale. Il se dégage de son récit, une année après, encore une grande détresse, une souffrance pas tout à fait dépassée et sûrement pas encore cicatrisée.

La pratique de la natation, plus que les autres sports, devient intolérable pour les sportives dès que leurs corps commencent à se transformer. Le récit de K.B., éclairant à plus d'un titre, permet de mesurer l'ampleur des dégâts que peuvent causer les comportements hostiles de ces hommes (entraîneurs ou autres), chargés justement de les prendre en charge. Elles se retrouvent à se battre pour exister et non plus pour performer, puis acculées à abandonner. Le corps féminin est réellement une entrave à la pratique sportive féminine parce qu'il exacerbe les contradictions entre tradition et modernité, sphère privée et sphère publique.

H.B.

Elle a été la première algérienne (chez les femmes comme chez les hommes) à remporter une médaille d'or aux jeux Olympiques, spécialité athlétisme. Elle nous a accordé deux entretiens qui se sont déroulés à l'intérieur des vestiaires du stade après ses entraînements. Issue d'un milieu très modeste, elle est la seule sportive de sa famille et vit avec sa mère, qui élève seule ses frères et soeurs parce que le père a émigré en France.

Dans son récit, elle revient longuement sur tous les moments difficiles qu'elle a dû traverser pour parvenir au haut niveau : une scolarité chaotique, où elle alterne des périodes d'arrêt et de reprise, l'impossible conciliation études / pratique sportive, le manque de moyens, l'absence totale de prise en charge, un climat politique défavorable à la pratique sportive des femmes. Harcelée par ses enseignants, après moult hésitations, elle se décide à quitter Constantine, sa ville natale, pour s'installer à Alger, à la recherche de meilleures conditions d'entraînement, et surtout de «l'entraîneur» qui l'aidera à atteindre un niveau international. A ce propos, elle dira : *« (…) Je changeais ainsi de lieu de vie. Mais en changeant de lieu de vie, il fallait aussi changer d'entraîneur (…) ».*

Elle est tout à fait consciente de la difficulté de la tâche qu'elle entreprend, mais refuse néanmoins de revenir en arrière, parce que c'est impossible. Une fois l'athlète engagée dans la voie sportive, elle ne peut pas rebrousser chemin, elle se doit de réussir. En témoigne la fin tragique de cette athlète qui, dit H.B. : *«(…) malheureusement elle n'a réussi ni dans les études, ni dans le sport, échec des deux côtés (…) ».*

Même si l'athlète donne l'impression d'être complètement détachée par rapport à toutes les étapes qu'elle a traversées (il ne faut pas oublier que ce récit a été recueilli au lendemain de sa performance) elle n'oublie cependant pas les difficultés qu'elle a eu à surmonter pour parvenir au sommet. Le rejet de la pratique sportive par une société hostile au dévoilement et à l'exhibition du corps féminin, les pressions auxquelles sont soumises les athlètes de la part des médias, ont contribué à renforcer son engagement.

Elle donne l'impression de s'être toujours prise en charge toute seule, et assume ses choix : *« …Jamais je n'ai voulu associer qui que ce soit. C'est vrai, même le jour où j'ai été opérée aucun membre de ma famille n'était au courant. Pour vous dire, encore mieux, une fois opérée je leur ai téléphoné pour leur dire, voilà, c'est fait, j'ai été opérée et ça va bien ».*

H.B. insiste beaucoup sur l'après-performance, et les changements enclenchés par sa réussite, qui lui permettent de revenir en héroïne dans sa ville natale.

L.N.

Plusieurs fois championne d'Algérie et d'Afrique, L.N. rêve de devenir championne du monde. Elle commence le judo à 15 ans, n'a jamais pratiqué auparavant, parce qu'il n'existe pas d'EPS à l'école, et pas de pratique sportive pour les femmes au village où elle habite. Quand elle commencera à s'entraîner avec son frère dans la salle des garçons, sa mère, contrairement à son père (ancien émigré), s'y opposera totalement. Elle tentera de la bloquer par des tâches ménagères, l'acculant ainsi à s'entraîner en cachette avec l'approbation de son père.

La famille et les gens du village s'opposent eux aussi à sa pratique, mais changeront d'attitude dès ses premiers succès (premier championnat) et sa médiatisation. Ce qui fait dire à L.N. avec beaucoup de naïveté: *«Mais maintenant ça y est …liberté totale…Je l'ai prise. Je l'ai arrachée. Çà y est! Il suffit d'être championne, c'est tout, et on est libre ! »*

Du jour au lendemain, les regards réprobateurs cessent, L.N. est encouragée, peut se déplacer sans chaperon : *« Avant, c'était vraiment dur, par exemple je ne me déplaçais jamais toute seule, mais maintenant aucun problème. Avant elle me disait : « ne viens plus seule à la maison », mais maintenant normal ! Je débarque toute seule .Avant c'était la galère, mon cousin m'amène à la gare routière, me met dans le car, un autre cousin m'attend et un autre membre de la famille prend le relais jusqu'à la maison. Je ne prenais seule que le car (grand rire). Il fallait à chaque point que quelqu'un me prenne en charge ».*

L'aspect de la médiatisation est largement abordé dans ce récit, car pour L.N. il est à l'origine des changements de comportements non seulement de sa mère qui suit avec beaucoup de fierté toute son activité, mais aussi du reste du village. La réussite de L.N. a été un élément qui a largement contribué à faciliter la pratique sportive féminine au village, malgré le manque de moyens.

N.B.

Classée première au cross annuel des écoles, N.B. se fait remarquer et recruter en athlétisme, elle est la seule à pratiquer dans sa famille. Elle est soutenue par son père et son frère, et sa famille accepte de la laisser pratiquer parce que son entraîneur, qui est aussi son professeur au collège, est de son village. Lorsqu'elle est sélectionnée en équipe nationale, sa famille l'autorise à se déplacer avec l'équipe. Sa première sortie à l'étranger se solde par un échec, à cause du manque de préparation et de moyens, ce qui décide l'entraîneur à mettre fin à son activité d'entraîneur : *« (…). On a été abandonné de tous, l'entraîneur parti, plus personne pour s'occuper de nous, vous savez c'est un petit club à Sougheur, dans un village, nous*

avions les meilleures athlètes de l'Ouest, mais aucun moyen, elles ont toutes arrêté. » Son entraîneur, excédé par le manque de moyens, décide d'abandonner et arrête de prendre en charge les athlètes, qui abandonnent, elles aussi, les unes après les autres.

Sans entraîneur, N.B. arrête aussi pendant une année, qu'elle met à profit pour repasser son baccalauréat, qu'elle obtient. L'année suivante, elle s'inscrit à l'INFS/STS, et vient à Alger où elle reprend ses entraînements, mais se plaint toujours du manque de préparation et de moyens.

« Une préparation, je ne vous dis pas : on s'entraîne juste la semaine qui précède, overdose, et après on part à la compétition, ce n'est pas du travail (hadi khedma ?). Les gens préparent les championnats du monde dès le début de la saison, pas la veille ».

Seule sportive de sa famille, sa pratique est une source de revenus qui lui permet d'aider les siens, complètement démunis. Mais ses retours au village s'espacent de plus en plus parce qu'elle ne peut plus s'entraîner (ce qu'elle pouvait faire du vivant de son frère dans le stade de football du village) à cause du regard réprobateur des habitants.

N.M.

Dernière d'une fratrie de sportifs de haut niveau, N.M., est venue au basket parce qu'elle habitait près d'un stade. L'effet de proximité combiné à la retransmission télévisée des matchs de basket-ball a contribué à faire naître en elle l'envie de faire du basket. Pour elle comme pour les autres athlètes interviewées, ce sont les mêmes causes qui bloquent la pratique sportive de manière générale. Le manque de moyens, de stages à l'étranger, de préparation, et les choix des entraîneurs des équipes nationales, qui ne favorisent pas la compétence, sont des paramètres qui freinent la performance : *« Primo, nos entraîneurs ne sont pas qualifiés, alors que c'est l'essentiel, vous comprenez. Vous devinez la suite, vous voyez. Nous avons mené une action, nous nous sommes toutes regroupées, toutes les joueuses, on s'est rendues à la fédération. On leur a exposé le problème. Ils nous ont écoutées, point final. A ce jour aucune réponse. Alors beaucoup de filles ont décidé d'arrêter l'année dernière. Une véritable hémorragie. D'ailleurs même ma sœur a arrêté cette année. Et moi aussi je ne pense pas que je vais continuer. C'est vrai que les problèmes politiques ont un peu contribué, mais ils n'excusent pas tout le reste. Une véritable débâcle. C'est le deuxième problème. Nous sommes une équipe partante sans relève ».*

La motivation des athlètes est sérieusement mise à mal par la préférence des équipes masculines même quand elles sont d'un moins bon niveau. La marginalisation du basket, l'absence d'organisation, de prévisions, responsables du déclin de la spécialité, sont à

l'origine de l'augmentation du taux d'abandon. Malgré la mobilisation des athlètes pour dénoncer cet état de fait, aucune décision n'est prise, ce qui pousse la majorité des athlètes à mettre fin à leur carrière sportive. Un abandon de plus en plus criant, mais qui ne semble pas déranger les instances sportives, qui pour N.M. sont pour la disparition du sport féminin, ce qui la déçoit énormément et la laisse perplexe. Cet entretien, articulé essentiellement autour de la thèse de l'abandon, permet de constater qu'en réalité le sport féminin dérange. Les sportives abandonnent leur pratique, sans qu'elles suscitent la moindre interrogation de la part des dirigeants, ce qui fait dire à N.M. qu'ils semblent plutôt soulagés : *« (…) Par exemple si on dit à un entraîneur, voilà on va arrêter. Il essaye de savoir pourquoi, sans intervenir vraiment, en réalité ça doit l'arranger à la limite…».*

L'athlète essaye de comprendre les raisons d'une telle attitude, c'est à dire le refus des instances sportives d'accorder de l'intérêt au sport féminin, et pense que les perpétuels changements au niveau des instances sportives et l'absence de suivi d'une politique constante seraient à l'origine de la débâcle du sport féminin : *« Depuis cinq ans, chaque nouveau DTS, un nouveau programme, à sa façon. Aucune continuité, chacun sa façon de faire. J'espère que ce nouveau ministre comme il est de l'USMA, il va faire quelque chose. Il va s'intéresser un peu au sport féminin. C'est une question vraiment importante. Mais …… ».*

Elle conclut son entretien sur une interrogation suivie d'un long silence !

C.A.

Originaire de Guelma, ville de l'intérieur du pays, C.A. commence à faire du judo à l'âge de 11 ans, parce que sa mère introduit cette pratique dans l'établissement qu'elle dirige. Plusieurs fois championne nationale, arabe, africaine, elle rêve de décrocher un titre mondial. Concilier études et pratique sportive n'a pas posé de problèmes au début, c'est au lycée que commencent à apparaître les difficultés. Pour des raisons scolaires mais aussi surtout de société, la majorité des filles arrêtent leur pratique sportive à ce moment là : *« (…) Mais avec la mentalité des gens de Guelma, ça m'a posé un vrai problème. Ils n'ont pas l'habitude de voir une fille courir dans le stade, ils n'ont pas l'habitude heu heu, (…) il n'y avait plus que l'entraîneur et moi, nous étions seuls quand j'ai commencé à faire partie du haut niveau. Le nombre des filles a commencé à diminuer tout doucement, lentement mais sûrement ».*

C'est donc en terminale que C.A. se retrouve seule à s'entraîner, soutenue par son entraîneur et la présidente de l'association du sport féminin, ses parents ayant disparu tous les deux. Elle ne passe pas son bac en terminale pour pouvoir participer à un tournoi international qui lui permet de se classer et de se qualifier pour les championnats du monde. Elle relate les

difficultés pour une femme de s'adonner à une pratique sportive dans une petite ville, mais aussi les changements qui surviennent après la réussite.

Pour elle, seule la difficulté de concilier études et sport peut justifier un abandon: *« Moi aussi j'ai flanché en terminale, j'ai eu envie d'arrêter parce qu'il devenait impossible de concilier les études et le sport »*.

Sans hésitation aucune, C.A. fait le choix du sport, elle ne passera pas son baccalauréat parce que l'examen coïncide avec les dates des championnats d'Afrique.

Avec les premiers résultats des changements s'opèrent, non seulement au niveau des instances sportives qui lui accordent dorénavant plus d'attention, mais aussi quant au climat, qui devient plus propice à sa pratique. Dès ses premières performances, elle devient le porte-étendard de sa ville, dont les habitants vont la soutenir, hommes et femmes.

Mais C.A. prendra finalement la décision de s'installer à Alger, pour trouver de meilleures conditions de prise en charge et d'entraînement.

S.

Le père de S. est gardien du stade de football d'El Harrach, ce qui la met au contact de cette pratique dès son plus jeune âge. Tous ses frères pratiquent le football à des niveaux différents, et c'est avec eux qu'elle apprend à jouer au football. C'est au milieu de garçons de son quartier, pieds nus et sans aucun équipement, dans la rue, en se déguisant, qu'elle développera son jeu. Se déguiser pour passer inaperçue au milieu des garçons, dans la rue, où les petites filles ne sont plus admises dès un certain âge. Cacher sa féminité pour pouvoir s'adonner à une pratique sportive, à l'origine masculine. Elle adoptera également la façon de faire des garçons, pour des raisons financières: *« Il ne faut pas croire, on n'avait pas d'équipement, on jouait pieds nus, ouallou kan maadna oullou (on n'avait rien). Hafianin, kayna el forssa ktar bach etire (Pieds nus on a plus de puissance pour tirer) les buts, de toute façon jusqu'à maintenant les chaussures me gênent pour jouer, je préfère jouer pieds nus je suis plus à l'aise…* ».

Ce n'est qu'au moment de la création d'une équipe féminine, pour des considérations politiques et non pas sportives, qu'elle sera repérée et sollicitée par un entraîneur, qui demandera à son père l'autorisation de la faire jouer au sein de son club : *« A l'âge de 12 ans je suis rentré à l'USMH, le club d'El Harrach. J'étais la seule fille, j'ai commencé à apprendre pas mal de choses, j'ai commencé à m'entraîner avec eux, à jouer des matchs amicaux avec eux. J'étais considérée comme la meilleure buteuse et la meilleure joueuse à Birmandreiss »*.

Elle continuera à jouer au sein de cette équipe jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans. Puis au moment de la création de la première équipe féminine, elle est sollicitée par la JSK, premier club à initier cette pratique pour les femmes. Elle quitte alors les garçons pour aller jouer dans une équipe féminine où, dit-elle, le jeu est totalement différent : *«(…) ça m'a fait bizarre de jouer avec des filles. J'étais tellement habituée à jouer avec les garçons, allabalek (vous savez) (…) »*.

Mais elle regrette tout de même de ne plus jouer avec les hommes, elle a l'impression d'avoir baissé dans ses performances, et surtout refuse de jouer comme les filles. Pour elle le football est un sport masculin et elle refuse de le féminiser, c'est aux femmes de s'adapter et non pas l'inverse. Ce qu'elle explique dans ses propos : *« (…) le jeu des filles et des garçons ça diffère. Les garçons, ils ont une certaine agressivité dans le jeu, ils n'ont peur de rien, ils foncent. Mais par contre une fille vous la touchez, elle se met à crier, elle tombe, elle met une heure à se relever, trop fragile belbezef (trop, trop). C'est pour ça le goût est différent selon qu'on joue avec les filles ou avec les garçons. De toute façon jusqu'à aujourd'hui quand je joue j'imagine mon adversaire garçon, parce que je ne peux pas penser que je joue avec une fille. Si je pense que mon adversaire c'est une fille, je vais m'attendrir ce n'est pas possible, comment je vais tirer pour ne pas le toucher, pour qu'il ne tombe pas, bezef haouyedj (beaucoup de choses comme ça). C'est pour ça que j'ai l'impression que j'ai un peu baissé dans ma performance, j'aimerais m'améliorer »*.

Cependant, elle quittera la JSK, à cause du manque d'intérêt accordé par les instances sportives au sport féminin, et bien sûr des mauvaises conditions de prise en charge. S. a arrêté l'école très tôt, et le football pour elle constitue une source de revenus, ce qui la contraint à rechercher le club qui lui fournira les meilleures conditions financières. Elle est issue d'une famille très modeste, sans moyens, ce qui oblige S. à se débrouiller (en faisant des petits boulots) pour financer ses déplacements.

Elle insiste également beaucoup dans son récit sur la notoriété, car pour elle, être reconnue en tant que footballeuse, c'est se faire accepter par le public en tant que femme et sportive, et c'est donc faciliter sa pratique sportive. S. est prise dans des contradictions, où d'une part elle aimerait être considérée comme une sportive à part entière, mais d'autre part elle s'identifie au jeu des hommes pour avoir plus de reconnaissance.

F.M.

Deuxième d'une fratrie de 12 enfants, de parents non sportifs, F.M. fait du karaté depuis l'âge de 4 ans, inscrite par son père au club du quartier parce qu'elle était hyperactive. Un choix

parental auquel elle va adhérer sans limites, à tel point que sa pratique devient le centre de sa vie. Elle avouera qu'elle ne conçoit plus du tout de vivre autrement. Même le choix de faire des études dans le domaine du sport, et donc rentrer à l'INFS/STS, est justifié par son amour de la pratique : *« (…) C'est incroyable, je dis toujours que mon adolescence c'était le sport ce n'était pas un homme. J'aime trop ce sport, sincèrement depuis toujours et jusqu'à aujourd'hui ».*

Elle a toujours essayé de concilier études et sport, mais à partir de 16 ans, âge de son entrée dans l'équipe nationale, cela devient plus difficile. Elle renonce à passer son bac, parce qu'elle participe aux championnats du monde à la même époque. Un choix qu'elle assume pleinement aujourd'hui mais qu'elle semble regretter cependant un petit peu.

« (…) Bon c'était un choix, je l'ai assumé, bon mon père n'a rien dit. Peut être aussi parce qu'il a senti que je pouvais aller loin en sport. C'est pour cela qu'il n'a rien dit, je ne sais pas. (…) C'est une grande erreur que font les athlètes, abandonner leurs études pour le sport, bon je me suis retrouvé ici à l'INFS/STS, c'est le maktoub (destin). J'ai une sœur qui fait du karaté elle est plus jeune que moi et nettement meilleure que moi en karaté, et bien je lui conseille de continuer ses études. Les études d'abord, le sport ensuite (…) ».

Elle se sent investie d'une responsabilité vis-à-vis de ses frères et sœurs qui vivent encore en Algérie et considère qu'elle et sa sœur (sportive de haut niveau comme elle) sont un modèle pour eux. Elle ne veut pas suivre sa sœur qui fait carrière aux Etats-Unis, parce que dit elle, elle se doit de réussir dans son pays. Son père, son principal soutien, la pousse à persévérer dans cette voie et va jusqu'à l'aider financièrement quand c'est nécessaire. Sa mère par contre vit dans la hantise de ne pas pouvoir la marier, et a très peur du qu'en dira-t-on.

F.M. considère que sa pratique est un facteur d'équilibre, qui donne du sens à sa vie et lui permet surtout d'avoir une place dans la société en tant que femme et sportive :

« Je vais vous dire au moins dans la société je sens que j'existe (…) *Et ce qui me permet de me sentir puissante en tant que femme, je sens ma puissance, c'est vrai que fi bladna el mra mahgoura (chez nous la femme est brimée) mais moi en tant que femme je ne ressens pas du tout ça ».*

Elle prend énormément de plaisir à pratiquer, et se projette dans l'avenir en tant qu'entraîneur, pour pouvoir donner aux autres ce que son environnement sportif n'a pas su lui donner. Elle pose le problème de prise en charge, que vivent toutes les athlètes, toutes pratiques confondues, et le manque d'intérêt dont elles font l'objet de la part des instances sportives. Contrairement aux autres sportives, son amour du karaté la pousse à s'autofinancer (parce que

son père a les moyens), refuse d'être bloquée par des problèmes financiers, car pour elle seul compte l'enrichissement de son palmarès.

F.M. remet en cause le mode de fonctionnement des instances sportives, avec lesquelles elle est en conflit, dénonce avec véhémence le manque d'intérêt accordé à la pratique féminine, le manque d'expertise des entraîneurs et surtout le manque de considération dont jouissent les sportives. Pour elle, si les athlètes ne progressent pas ou pas assez, c'est justement parce que la pratique sportive féminine est dévaluée, sous-estimée. Elle est révoltée par le comportement des entraîneurs qui tiennent plus compte de l'aspect extérieur lors du recrutement des athlètes que de leurs réelles capacités.

Pour elle, c'est déconsidérer l'athlète, et elle prend cela comme une insulte, ce qui la contraint à quitter l'équipe nationale mais sans abandonner les compétitions.

Il ne lui reste donc qu'une seule solution, c'est se prendre en charge, s'assumer intégralement et concrétiser son rêve de devenir championne. Elle trouve une autre voie pour persévérer, sans se compromettre, et décide de s'assumer financièrement avec l'aide de son père, des sponsors et de sa sœur qui vit aux Etats Unis. Pour elle le verdict est là, sans appel, s'il n'y a plus d'athlètes d'élite en Algérie, c'est parce qu'on ne les considère pas comme des sportives à part entière au même titre que les hommes, mais plutôt comme des filles faciles.

Renvoyée de l'équipe nationale, parce qu'elle refuse d'obtempérer, elle continue à se battre pour se qualifier sur la scène internationale, considérant qu'une qualification arabe ou africaine n'est pas suffisante, même si c'est appréciable au commencement.

« (…) il n'y a pas d'équipe nationale, qu'à cela ne tienne. Il y a une deuxième solution, le sponsor, je vais où je veux. Et je participerai au nom de l'Algérie où ça me chante, rien ne m'arrêtera, même pas lui, un entraîneur comme lui, vraiment (…)».

Elle conclut son entretien sur l'espoir de pouvoir faire bénéficier les prochaines générations de son expérience, et ainsi leur éviter les mêmes écueils.

N.B.M.

L'entretien avec N.B.M., le dernier à avoir été réalisé, a été obtenu avec beaucoup de difficultés. Il a fallu plus de deux ans pour pouvoir entrer en contact avec cette athlète, toutes mes tentatives étant restées vaines. C'est par l'intermédiaire de l'ancien entraîneur de H.B. que j'ai enfin pu avoir les coordonnées téléphoniques du mari de N.B.M., puisque c'est lui qui devait fixer le rendez-vous. Ce dernier, après plusieurs tentatives de notre part, consent enfin à me promettre un rendez vous, après avoir raté le premier, entre une visite familiale et un entraînement.

N.B.M. et son mari me reçoivent chez eux, très gentiment, et s'excusent de tous ces contretemps. La qualité de l'accueil contraste complètement avec les difficultés de l'obtention de l'entretien qu'ils justifient par la distance qui sépare leurs deux lieux d'habitation, le principal à Oran (parce que le mari de N.B.M. est oranais) et l'autre à Alger, ville natale de l'athlète. Nous nous installons tous les trois dans le salon, puis le mari disparaît quelques instants pour revenir par la suite s'installer avec nous juste au moment ou N.B.M. se met à raconter son entrevue avec le président et sa position quant à la place de la femme dans la société. Il assiste silencieux quelques instants à l'entretien, puis intervient au moment où elle aborde le volet de la non-reconnaissance des athlètes.

Cette situation, inédite à plus d'un titre, ne permettra pas à l'athlète de se dévoiler complètement. N.B.M. est la seule athlète de notre échantillon dont le mari et entraîneur a assisté à l'entretien (il n'a pas été possible de faire autrement) en intervenant, prenant la parole et contrôlant les propos de sa femme et athlète. Il ne sera question dans cet entretien que de l'absence de moyens qui caractérise les athlètes algériennes, de la performance réalisée aux jeux olympiques (médaille d'or) et de la non-reconnaissance. L'athlète, relayée par son mari, considère que sa performance a été la moins onéreuse pour le pays :

« ouach enkoulek, el ministre ki kan tema (qu'est ce que vous voulez que je vous dise, le ministre quand il était là-bas), kalli ouach enkoulek, ouach enkoullek la médaille taakoum taa el yatama, ouach enkoullkek taa el yatama, taa etalabin (qu'est ce que je peux te dire, qu'est ce que je peux vous dire, votre médaille c'est la médaille des orphelins, c'est celle des mendiants) ».

L'athlète, en revenant sur son parcours sportif, ne parlera que des mauvaises conditions d'entraînement qui ne permettent pas aux athlètes de performer et de la « *hogra* » dont elle a été, et est encore victime. Ce mot « hogra » revient très souvent dans son discours, ce mot propre à l'arabe dialectal et difficile à traduire, qui signifie "injustice" mais avec une forte connotation d'abus de pouvoir.

« Bessah khedmna, ouallah khedmna, rabi rah chahed, kan andi el kalb, maa el hougra, enchouf wach idourouli, hagarin, hagarin hak ellah ghir hagarin. (Mais je puis vous assurer que l'on a travaillé, Dieu m'est témoin, j'étais touché par tant de mépris, quand je vois tout ce qu'ils m'ont fait, tout ce mépris, ils sont tellement méprisants) Le sport féminin fi el dzayer, an enkoulek mahgour (en Algérie, le sport féminin n'a aucune chance »).

Encore sous le choc de cette sensation d'injustice, pour elle sa performance a lavé les multiples affronts dont elle a été victime : *« Ouallah el adim, c'est comme ça, oukssimou billah ghir telahki (Je vous le jure que vous y arrivez). Maa, chghoul vengit, ya ben ami el*

hougra etchoufiha koudemek (C'est comme si je m'étais vengée de tant de brimades, tu vis ça au quotidien, tu vois ça de tes propres yeux). Dziri kima anaya, ikoulli enti dziriya, oulina fi dziriya ou ouahraniya, yaghi (un algérien comme moi, qui me demande si je suis algéroise, on est algérois, oranais, nous sommes tous des Algériens) nous sommes tous des algériens. On me l'a dit comme ça ».

N.B.M. ne parle pas du tout du climat familial, elle passe très rapidement sur ce point, on apprend que sa mère est morte et que sa grand-mère morte à 109 ans a été son principal soutien. Ni son père, ni son frère ne sont sportifs, ils n'ont jamais pratiqué, contrairement à ses sœurs qui sont d'anciennes volleyeuses et basketteuses.

Son père n'est pas particulièrement favorable à sa pratique sportive, mais ne s'y opposera pas non plus : *« Pour lui bon il y avait trop de va-et-vient, houa yessema enrouh le stade, naaleb ou nerbah ou ndji, ou khlass (Bon, pour lui tu vas au stade tu joues tu gagnes et tu reviens, il n'aimait pas trop les va-et-vient, un point c'est tout) ».*

Mais il n'accepte pas sa pratique à ses débuts, il ne la tolère qu'après la réussite. *« Mais mon père aussi, pour lui, tu gagnes ».*

Agée de 36 ans au moment de l'entretien, elle commence par faire du basket-ball à l'âge de 11 ans, puis va vivre chez sa sœur, en dehors d'Alger, dans une région d'altitude ou il n'existe pas de pratique sportive pour les femmes mis à part les cross scolaires : *« Je suis restée là-bas 4 ans environ, kount nadjri normal (je courais le plus normalement du monde) sans club, kount endir les cross hakdaya, maa l'école, maa el lycée, maa el CEM, kount daymen nadjri, kount aarfa bili dans ma tête c'est courir, pas jouer et tout (je faisais les cross comme ça avec l'école, le lycée, le collège, je courais tout le temps, je savais que dans ma tête c'était courir, pas jouer et le reste* ».

B.M.N. ne parle pas du tout de ses premiers entraîneurs, de l'attitude du milieu social, elle est complètement tournée vers sa performance, dans l'avant, pendant et après. Des remarques faites à propos de son âge semblent particulièrement la toucher :

« Taarfi, koutlek saat ki chafouni erbaht (vous savez quand ils ont vu que j'ai gagné) les jeux méditerranéens, kalek (ils ont dit) c'est une fin de carrière, à 26 ans, kalek (ils ont dit) c'est une fin de carrière. »

N.B.M. a beaucoup de ressentiment par rapport à un environnement sportif qui l'a toujours rejetée, pense-t-elle, d'abord pour son âge, puis pour des considérations régionalistes et enfin à cause de son mari.

QUATRIÈME PARTIE

PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Après avoir retranscrit et présenté tous les entretiens des athlètes issus de chaque pratique sportive, il a été possible de commencer leur analyse, notre choix s'étant porté sur trois niveaux distincts.

Nous nous sommes proposés, en premier lieu, de nous appuyer sur l'émergence d'univers lexicaux produits par A.L.C.E.S.T.E. (analyse lexicale par contexte d'un ensemble de segments de texte) pour faire émerger divers thèmes relatifs aux conditions de pratique, de prise en charge des athlètes femmes de haut niveau et l'influence des milieux social et culturel. L'utilisation de ce logiciel pour analyser notre corpus (nos entretiens) peut éventuellement se révéler pertinente pour l'analyse des récits de vie et compléter les autres méthodes d'analyse utilisées dans notre recherche. Ce sont des entretiens qui sont destinés à décrire des pratiques sportives, les raisons qui ont contribué à leur émergence et les contextes sociaux dans lesquels elles existent. A.L.C.E.S.T.E. permet une exploration du discours en segmentant l'univers en classes. Ces classes permettent d'établir des univers lexicaux qui vont être utilisés eux aussi dans l'analyse thématique. Cette classification automatique a du sens vis-à-vis d'expériences que notre longue observation a pu donner comme ébauche.

Cette analyse sera affinée dans un deuxième temps par une analyse croisée des récits de vie. Nous avons pensé être plus en mesure de restituer la dynamique des entretiens si nous les analysions à partir des thèmes obtenus grâce au logiciel en les croisant entre eux. L'intérêt du récit de vie croisé est qu'il permet de mieux comprendre les trajectoires d'individus appartenant à différents groupes sociaux et culturels pour mettre en évidence les effets récurrents des logiques sociales sur les résultats des sportives.

Le troisième temps de cette analyse sera clinique et comme nous l'avons déjà précisé ci-dessus on ne s'intéressera qu'à l'athlétisme, seule pratique à posséder en son sein trois athlètes avec des résultats internationaux. L'analyse clinique permet d'aller en profondeur, au-delà de l'analyse textuelle, au-delà des mots et des énoncés. Elle permet à la fois d'analyser la présence d'éléments discursifs et de non-dits, d'hésitations et de silences, ainsi que l'aspect émotionnel.

4.1 – ANALYSE PAR A.L.C.E.S.T.E

Avant de procéder à l'analyse des données par A.L.C.E.S.T.E., nous pensons qu'il est intéressant de présenter brièvement la manière dont ce logiciel procède pour sélectionner le vocabulaire significatif.

Cet outil d'analyse et d'aide à l'interprétation des données textuelles a l'avantage de permettre d'utiliser ses résultats pour l'interprétation des entretiens. A.L.C.E.S.T.E. est un système qui détermine l'organisation des éléments découpés en phrases ou pseudo-phrases. L'objectif est de quantifier un texte pour en extraire les structures signifiantes les plus fortes, afin d'en dégager l'information essentielle. Il vise une analyse «*objective*» du discours, à travers l'étude des distributions du vocabulaire dans un corpus donné, en l'occurrence ici nos entretiens. Ce logiciel est issu d'un courant d'analyse des données textuelles (ADT), directement inspiré des travaux initiés par J.P. Benzecri à la fin des années 60 sur l'analyse des correspondances, dont l'objectif principal était d'étudier des tableaux de co-occurrences entre les différentes catégories de mots ou entre vocabulaire et textes. (J.P. Benzecri, 1962)

4.1.1 – Présentation d'A.L.C.E.S.T.E.

L'analyse par A.L.C.E.S.T.E. fournit une étude statistique des distributions du vocabulaire dans les entretiens et du contexte de son énonciation. Le tableau est à la fois construit par des mots et des UCE (unités de contexte élémentaire), ces dernières étant construites à partir des mots les plus significatifs de la phrase, tout en mettant en évidence les différents « mondes lexicaux » d'un corpus particulier. On part de l'idée que le locuteur choisit, à un moment donné de son énonciation, un certain environnement cognitif alimenté par un ensemble sémantique particulier, c'est-à-dire qu'il va privilégier un ensemble de mots dont les associations sont suffisamment stables pour structurer de manière cohérente son discours.

C'est dans son voyage à travers des univers sémantiques successifs, que les champs sémantiques vont se construire et imposer un certain type de vocabulaire. « *Par conséquent, l'étude statistique de la distribution de ce vocabulaire devrait pouvoir permettre de retrouver la trace de ces « pièces mentales » que le locuteur a successivement habité, traces*

perceptibles en termes de « mondes lexicaux », ces mondes lexicaux renvoyant à telle ou telle manière particulière que ce locuteur a choisi, à un moment donné de son discours, un système de référence ou un autre» (M. Reinert, 2001).

La notion de mondes lexicaux, *« lieux mentaux investis par le sujet pour construire un point de vue »* est une construction permettant à l'individu d'exprimer ses préoccupations. L'individu dit des mots ensemble, des énoncés qui apparaissent à l'intérieur d'une classe. Notre travail de chercheur consistera ensuite analyser et donner du sens à ces co-occurrences, souvent associées à des références collectives. Références qui « *interagissent avec les codes d'une culture, les idéologies d'un groupe, les stratégies identitaires des personnes, ou les projets de vie communs à un ensemble d'individus »* (op.cit.2001).

Ces lieux peuvent être rapprochés de notions comme les représentations sociales, qui ont une logique dans laquelle le sujet inclut des opérations de transformation ou de liaison entre les objets de ce monde. On trouve la trace de ces opérations logiques dans les énoncés textuels dont l'approche statistique permet le classement.

La classe d'énoncés qui regroupe un ensemble de lexèmes (forme réduite, racine), relie les objets référencés par ces lexèmes ou leurs attributs par des opérations particulières. De celles–ci naissent des logiques locales au sein d'un lieu référentiel, ce qui permet de définir ce « *monde lexical* » comme une trace lexicale d'un monde référentiel pour le sujet. Même si l'analyse statistique ne permet pas d'expliciter en détail les opérations énonciatives, elle permet par contre d'expliciter les environnements probables au sein desquels elles ont été mises en œuvre. Une cartographie de ces lieux est donc possible à partir de leurs traces textuelles.

4.1.2 – Terminologie utilisée par A.L.C.E.S.T.E.

Une analyse par ce logiciel comporte plusieurs étapes exécutées automatiquement. Pour les comprendre, un détour par des éclaircissements de la terminologie qui lui est propre est nécessaire. L'ensemble des entretiens est appelé le "corpus"**,** qui une fois analysé sera présenté dans un rapport d'analyse qui constituera le support de notre interprétation.

- Les unités de contexte initial (U.C.I.) sont des divisions naturelles du corpus correspondant dans notre cas aux entretiens, et définies par nous-mêmes.

- Les unités de contexte (U.C.) désignent des suites de mots délimitées par des séparateurs (le point, la virgule...), et de longueurs différentes.
- L'unité de contexte élémentaire (U.C.E.), considérée comme l'unité de base, est construite d'U.C. prises en compte par l'analyse. Il s'agit de suites de mots délimitées par des séparateurs, qui sont retenues pour l'analyse factorielle des correspondances et l'analyse hiérarchique descendante. C'est le découpage automatique du texte, une même classification avec deux longueurs différentes, qui compare les deux classifications.
- Codification des variables : l'objectif de ce logiciel étant d'aider à l'interprétation du corpus (c'est-à-dire les entretiens), il va dégager à partir d'un classement statistique des énoncés (UC) et des mots (vocabulaire) les principaux « mondes lexicaux » en fonction des mots dans la phrase.
- A.L.C.E.S.T.E. va également permettre de classer des informations hors texte, appelées variables étoilées. Il va calculer la proximité de ces variables par rapport aux classes déjà construites par le vocabulaire et les UCE. Ceci va permettre de mieux comprendre le sens des classes en fonction des informations données par le locuteur.

4.1.3 – Caractéristiques du corpus

Le corpus, représenté par l'ensemble des entretiens, se caractérise par les points suivants :

- • L'homogénéité des personnes : ce sont toutes des sportives de haut niveau, faisant partie d'équipes nationales ou internationales.
- L'homogénéité des entretiens: nous avons conservé pour l'analyse les expressions dialectales (prises en compte par le logiciel) par la mise en œuvre d'une problématique commune et d'un guide d'entretiens.
- Chaque entretien correspond à une U.C.I. (dans le langage d'A.L.C.E.S.T.E.) qui se définit par le texte de l'entretien et par des éléments hors texte (variables étoilées). L'analyse factorielle ne concerne pas les mots étoilés, qui sont uniquement projetés dans le nuage des points. Ils n'interviennent pas dans la construction des classes, ils renseignent uniquement sur ce que dit chaque interlocuteur, et sur ce que sont les caractéristiques de la personne. Le mot étoilé, par rapport à sa proximité à une classe, va nous permettre de compléter le sens que nous allons donner à la classe.

- Ces variables hors corpus ont été codifiées de la manière suivante :
- * entretien _n° : identification _ de la personne : quelle discipline, et depuis quand pratique-t-elle ?
- * age_ de la personne : quel âge a-t-elle au moment de l'entretien ?
- * equi_nat sélection : depuis combien de temps a-t-elle été sélectionnée dans l'équipe nationale ?
- * origine_ rurale ou _urbaine : est-elle de la capitale, ou vient-elle de l'intérieur du pays ?

4.1.4 – Les différentes étapes de l'analyse

Nous allons donc dans cette partie présenter le vocabulaire dégagé par A.L.C.E.S.T.E. selon les trois étapes exécutées automatiquement.

Ce logiciel n'interprète pas les données, il procède successivement au découpage du texte en U.C. correspondant plus ou moins à des unités de sens, dont les formes graphiques, qui peuvent être assimilées à des mots, sont proches statistiquement. Le corpus est présenté sous forme de tableau à double entrée, avec en lignes les unités de contexte (représentant les objets à décrire), et en colonnes les attributs de ces objets (les formes réduites). A l'intersection des lignes et des colonnes est notée l'absence des formes réduites.

Ce tableau permet de faire une étude statistique qui va regrouper les lignes identiques, et construire des classes d'énoncés utilisant un vocabulaire différent, la construction de ces classes se faisant grâce à l'analyse descendante hiérarchique. La classification descendante hiérarchique consiste en des fractionnements successifs du texte. Elle repère les oppositions les plus fortes entre les mots du texte et extrait ensuite des classes d'énoncés représentatifs. Cette méthode permet la construction des classes, chacune d'elles représentant un thème. Il construit ensuite les U.C.E. après la comparaison des segments de texte de longueurs différentes, en ne retenant que les unités de contexte stables.

Enfin le logiciel procède à une analyse factorielle des correspondances (en croisant le vocabulaire retenu avec les U.C.) et enfin effectue une classification en fonction de la distribution du vocabulaire.

Cette représentation spatiale schématique permet de mieux visualiser les oppositions entre les classes tout en dégageant deux facteurs indépendants. Ceci permet ainsi de mieux cerner les oppositions entre les univers lexicaux et facilite l'interprétation.

Ainsi, on obtient pour chaque classe une liste de formes graphiques, dont les plus significatives sont ordonnées selon le degré d'association à la classe, calculé par le chi 2. Cela permet justement de voir les relations de corrélation ou d'opposition entre les classes, le vocabulaire et les variables. Plus le chi 2 est élevé pour un mot ou pour une UC, plus il se rattache à la classe.

4.1.5 – Présentation des résultats d'analyse par A.L.C.E.S.T.E.

Pour rendre compte le plus fidèlement possible de l'analyse des données, nous débuterons ce travail d'exploitation par la présentation du vocabulaire significatif sélectionné pour les différentes classes. Puis nous procéderons à la suite de cette présentation à une analyse thématique des classes.

Après avoir reconnu les U.C.I., A.L.C.E.S.T.E. a effectué une classification en fonction de la distribution du vocabulaire. L'analyse du corpus a permis de dégager 1130 U.C.E. réparties en 6 classes, c'est-à-dire 6 univers lexicaux (cf. schéma n°1).

Le schéma n°1 donne la répartition de l'ensemble des UCE classées, alors que le schéma n°2 représente les 6 classes des 80% de l'ensemble des U.C.E classées.

Schéma n° 1 :

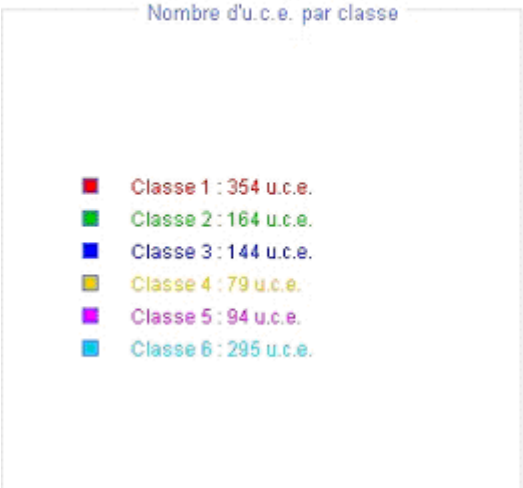

Schéma n° 2 :

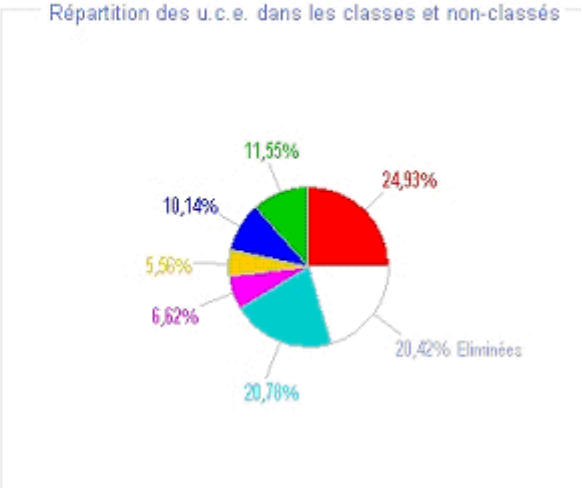

Avant de détailler ces classes, il est important de les présenter brièvement :

- La **classe 1**, constituée de 354 des UCE classées (soit 31,33%), relève de la thématique des entraves à l'accès au haut niveau nées de la défaillance de l'entraîneur et des structures sportives.
- La **classe 2**, constituée de 164 des UCE classées (soit 14,41 %), décrit le contexte de la sportivité de la famille et son influence sur les athlètes de haut niveau.
- La **classe 3**, constituée de 144 des UCE classées (soit 12,75%), est relative à l'accomplissement de soi par le biais de la performance. Elle touche non seulement à l'absence de moyens qui constitue un défi que relèvent les athlètes mais aussi à leur quête d'autonomie.
- La **classe 4**, constituée de 79 des UCE classées (soit 6,99 %), aborde la réussite sportive dans l'avant et l'après performance.
- La **classe 5**, constituée de 94 des UCE classées (soit 8,32 %), touche au parcours sportif des athlètes, à la proximité des lieux d'entraînements et à leur influence sur la performance.
- La **classe 6**, constituée de 295 des UCE classées (soit 26 %), porte essentiellement sur l'univers de la compétition et la différence de statut accordée aux sportives et aux sportifs.

Schéma n° 3 :

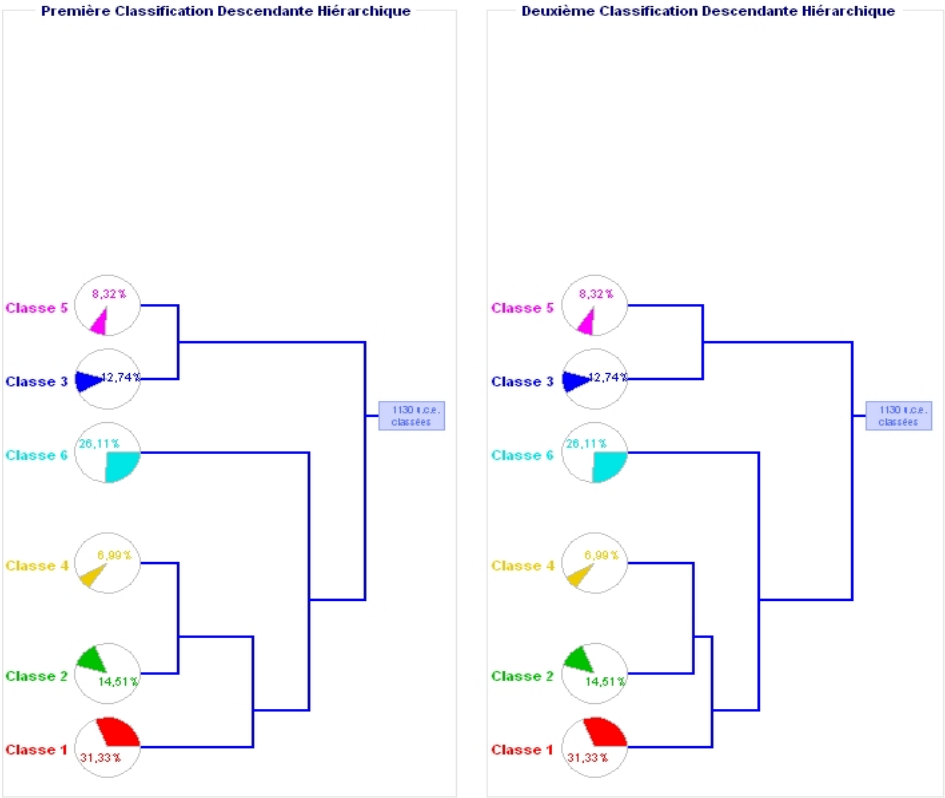

Le dendrogramme des classes (voir schéma n° 3, page précédente), obtenu par la classification descendante hiérarchique, fait apparaître plusieurs niveaux d'opposition des univers lexicaux. Il y a une première segmentation séparant l'univers lexical des classes 3 et 5 d'une part, et les classes 1, 2, 4 et 6 d'autre part.

La première segmentation fait apparaître le rôle majoritaire de l'utilisation de la langue arabe dans les classes 3 et 5, en opposition avec l'utilisation majoritaire du français dans les classes 1, 2, 4 et 6.

La deuxième segmentation fait apparaître une opposition entre la classe 6, qui fait surtout référence à l'univers de la compétition et des résultats, et les classes 1, 2, et 4 qui portent sur l'univers de la pratique sportive et le contexte dans lequel il se déroule.

La troisième segmentation oppose la classe 1, axée essentiellement sur la relation entraîneur / entraînée, et les classes 2 et 4 qui portent sur les sacrifices consentis par la sportive pour accéder au haut niveau et sur le rejet de la pratique sportive par le milieu social.

La quatrième segmentation oppose les classes 2 et 4, l'univers de la classe caractérisant davantage la relation de la sportive à sa famille. La classe 4 insiste davantage sur l'opposition entre pratique sportive féminine et les modèles culturels locaux.
La cinquième segmentation oppose la classe 3, représentative de l'accomplissement par le sport, à la classe 5 plus centrée sur les difficultés matérielles que vivent les athlètes.

Analyse des classes

L'analyse du corpus va s'appuyer essentiellement sur le vocabulaire dominant issu de la présentation et l'identification de chacune de ces 6 classes. Nous procéderons à l'analyse de ces classes selon la classification obtenue par ordre chronologique : 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

4.1.5.1 – Classe 1 : la solitude de la sportive face aux entraves à son développement sportif

Cette classe, la plus importante, couvre 354 UCE classées, soit 31,33 %, et renvoie essentiellement aux obstacles à l'accès au haut niveau et aux sacrifices consentis par l'athlète pour y parvenir. Dès que la sportive vise à être dans l'élite, il lui faut réunir des conditions techniques et d'encadrement très performantes. C'est une classe qui est caractéristique aussi des circonstances et évènements contextuels qui ont permis l'émergence d'une pratique sportive de haut niveau et des difficultés rencontrées par les athlètes dans leur ascension vers ce haut niveau. Tout au long de leur parcours, elles ont été confrontées à des choix de l'ordre du pénible relatif à la difficulté de concilier activité sportive avec d'autres aspects de leur vie. Pour réussir, ces athlètes ont du se battre, prendre des décisions radicales pour améliorer leurs conditions d'entraînement. Cette classe résume comment malgré tous les obstacles, incompatibilité de la vie scolaire et de la pratique sportive (études), conditions d'entraînement (entraîner), problèmes de transport, préparation aux compétitions, hostilité du milieu (souffrir) qui se dressent sur leur chemin, ces femmes réussissent malgré tout à faire partie de l'élite sportive nationale.
C'est une classe saturée par l'entretien de F.M. de niveau mondial et dont le chi 2 : 51,92 élevé montre la saturation de la classe par cette athlète caractéristique des pères soutenant leur fille, sans avoir eu une activité sportive toutefois. Et dans une moindre mesure, H.B. représente aussi cette classe.

CLASSE N° 1

Présences significatives

Forme réduite	Khi2	UCE Cl1	UCE clas.	%	Catégories grammaticales
*entre_faiza	51,92	83	145	57,24	formes non reconnues
*specialité_karaté	51,92	83	145	57,24	formes non reconnues
*age_28	50,26	108	208	51,92	formes non reconnues
étude+	36,47	32	44	72,73	noms
vouloir	32,23	71	135	52,59	verbes modaux (ou susceptibles de l'être)
pens+er	29,79	22	28	78,57	verbes
entrain+er	26,88	89	188	47,34	verbes
ce-qu<	26,8	53	97	54,64	démonstratifs, indéfinis et relatifs (mots outils)
souffrir	23	15	18	83,33	verbes
il	20,87	166	420	39,52	marqueurs de la personne (mots outils)
ISTS	20,02	16	21	76,19	mots en majuscule
comprendre.	19,66	18	25	72	verbes
qu+	19,05	193	508	37,99	démonstratifs, indéfinis et relatifs (mots outils)
vie+	18,15	22	34	64,71	noms
*origine_urb	18,09	160	409	39,12	formes non reconnues
athlet<	18,03	63	133	47,37	formes reconnues mais non codées
pour	17,85	121	294	41,16	marqueurs d'une relation discursive (mots outils)
chose+	16,26	35	65	53,85	noms
moment+	16,17	19	29	65,52	noms

4.1.5.1.1 – Thème 1 : place de l’entraîneur

Dans cet univers lexical orienté vers la problématique de la relation entraîneur-entraînée, la dernière étape consiste à trouver le bon entraîneur, celui qui pourra amener les athlètes à performer. S’il leur est difficile d’en trouver un, il leur est encore plus compliqué d’en

changer. Ce dernier reste leur principal soutien et la pièce maîtresse de leur réussite, même si souvent il n'est pas très professionnel.

Dans certains cas, l'entraîneur peut lui aussi bloquer l'investissement de l'athlète dans le haut niveau, comme dans le cas de K.B., nageuse qui a beaucoup souffert de l'attitude du milieu sportif et surtout de celle de son entraîneur qui ne l'a pas du tout soutenue : *« …Vous savez c'est dur de trouver un bon entraîneur qui vous soutient…* ». Elle renonce à pratiquer pendant près d'une année, parce que l'ambiance devient insoutenable. Ils « *jasent beaucoup* (…) » dit-elle en parlant de son environnement sportif, dont l'entraîneur se fait l'écho. Elle ne parvient pas à trouver un appui auprès de son entraîneur.

La quête d'excellence, nécessitant de bonnes conditions techniques mais aussi un encadrement très performant, pousse certaines athlètes à se débrouiller carrément pour rechercher par elles-mêmes les conditions d'entraînement optimales. Pour H.B., médaillée d'or aux jeux olympiques, cela va se matérialiser par un changement radical : *« (…) changer complètement de vie, changer de lieu, changer d'entraîneur, changer ma vie »*. Une décision qui va l'amener à quitter sa famille, sa ville natale et son entraîneur pour venir à Alger dans l'espoir de concrétiser son désir de réussite.

La recherche du bon entraîneur se fait aussi par le biais des connaissances : *« …quelques temps après, A. A. me fait savoir par ma sœur que c'était possible de changer d'entraîneur et il me proposait Mme B. qu'il voulait aider parce qu'elle n'avait pas d'athlète (…). Mais ses entraînements n'étaient pas adaptés »*. Le recrutement des entraîneurs paraît aux athlètes un peu fantaisiste, beaucoup sont jugés par elles incompétents et parfois même nuisibles. Certains n'ont aucune formation les qualifiant pour occuper la fonction d'entraîneur, un manque de professionnalisme qui révolte B.R.. Elle change encore une fois d'entraîneur sans être pour autant satisfaite, ce dernier n'étant pas habilité à occuper cette fonction. Il était « (…) *professeur de biochimie, khatih (rien à voir) les entraînements, mais il se mêlait quand même »*. Une attitude qui prouve le manque de crédit accordé au sport féminin et qui signe un manque flagrant de compétence.

N.Y.K. va plus loin en dénonçant le manque de professionnalisme de son entraîneur : *« du style le jour de la compétition il vous démolit en vous traitant de nulle* ». Un comportement pour le moins déstabilisant pour les athlètes qui découvrent là un réel frein à leur pratique sportive. « *Se faire démolir* », un mot fort qui révèle les contradictions auxquelles les athlètes sont confrontées. L'entraîneur, au lieu de constituer un appui pour l'athlète, devient le principal opposant à sa pratique.

D’autres athlètes, comme F.M., remettent en question la manière dont se fait la nomination des entraîneurs : *« il profite d’une situation, c'est l’ami du président de la fédération* ». Il apparaît à travers ces propos de F.M. que c’est le mode de recrutement des entraîneurs qui pose problème. Le critère de compétence n’est pas la priorité ; il se caractérise plus par un souci de « copinage », dans un but de se rendre service entre amis, une situation caractéristique de l’avant-performance. Les athlètes de haut niveau savent que l’avant-performance est une étape difficile à traverser, que le choix de l’entraîneur, fondamental pour leur réussite, se fait rarement d’une manière objective.

Par leurs propos, elles démontrent aussi que le mode d’organisation des structures n’est pas orienté vers la performance, il répond à une autre logique : « *l’entraîneur est payé une certaine somme pour chaque athlète, et donc plus il en a, plus il est payé, c'est tout simple, faites votre compte.* » Ceci semble expliquer pourquoi ces athlètes sont livrées à elles-mêmes jusqu’au moment de la réussite.

Le recrutement des athlètes est surtout orienté vers une approche quantitative : nombre d’athlètes en charge, et non pas qualitative : performance de l’athlète. Un mode de fonctionnement qui ne met pas au premier plan l'accès au haut niveau et qui montre surtout que l’athlète n’est la principale préoccupation des entraîneurs ou même des instances sportives. Un autre paramètre dont il faut tenir compte est celui de l’arrêt de la pratique sportive des athlètes qui ne suscite aucun regret de la part des entraîneurs, lorsqu’elles décident d’arrêter de pratiquer : « *mais ce qui m' a le plus touchée, il ne m'a même pas passé un coup de fil quand j' ai laissé tomber, rien. je lui ai remis ma démission, normal, il l’a mise dans le dossier. »*

Une attitude que partagent aussi les instances sportives à un haut niveau de responsabilité. Pour F.M. la pratique sportive de l’athlète n’est pas au centre des préoccupations des intervenants de la sphère sportive, et le président n’est plus qu’: *« (…) un homme d’affaires, il ne sait pas ce qui se passe, rien du tout ».* L’athlète est ici réduite à une simple tractation commerciale dont on ne se préoccupe pas du tout.

Un comportement qui démobilise les athlètes et amène certaines à se poser des questions sur leur engagement sportif *: « kraht (j’en ai marre) ».*

Cette prise de conscience s’accompagne d'ailleurs souvent d’une remise en cause de leur investissement sportif. Gagnées par la lassitude et le désespoir, elles sont amenées à se poser des questions sur le sens des entraînements : « *on s’entraîne pour rien » et de leur vie : « pourquoi je me tue ? ».*

4.1.5.1.2 – Thème 2 : travail et abnégation

Les athlètes insistent sur l'abnégation et la souffrance dont elles doivent faire preuve, face à une absence de moyens, de professionnalisme et de compétence. Elles doivent essentiellement compter sur elles-mêmes : *« même si on n'a pas beaucoup de moyens par rapport aux autres, il n'y a que le travail pour réussir, le travail c'est tout.* »

Un travail qui doit se réaliser dans la solitude en l'absence de moyens. « *(…) quand je vais à la salle et que je discute avec les athlètes, je leur explique qu'avant de réussir je n'avais pas de moyens, rien.* » Il faut relever un fait intéressant dans le discours de F.M., sur l'avant-performance, cette étape difficile qui se distingue par une absence totale de prise en charge, où les athlètes ne jouissent d'aucun statut, même pas celui d'athlète. C'est une étape où elles ne sont ni aidées ni prises en charge. Une situation difficile à gérer qui ne leur permet pas de s'investir pleinement et qui souvent les contraint à des choix. Certaines abandonnent, d'autres sont obligées de faire le sacrifice de leurs études et de leur intégration professionnelle future pour pouvoir continuer à s'impliquer dans le haut niveau : « *en première année secondaire, j'ai compris que les études devenaient de plus en plus difficiles. »* (H.B.)

Elles font au sport le don d'elles-mêmes, à tel point qu'un renoncement remet en question toute leur vie : *« le sport c'est toute ma vie, c'est tout ce qui me reste »*. En ayant emprunté des voies non conventionnelles, non conformes pour les femmes, elles se sont mises en porte-à-faux avec la société. Ces athlètes, à haut niveau, sont dans une logique où elles ne peuvent plus rebrousser chemin, elles ne peuvent et ne doivent que réussir.

Ce qui explique, selon N.Y.K., que « *même le vendredi tu peux trouver un athlète en train de s'entraîner alors que c'est le jour de récupération »*. Obligées de réussir, livrées à elles-même, elles ne respectent même plus les bases élémentaires d'un bon entraînement, au détriment de leur santé.

4.1.5.1.3 – Thème 3 : défaillance des structures sportives

L'absence totale de prise en charge des problèmes, que les athlètes vivent au quotidien et qui les empêche de se préparer sereinement, les amène à se débrouiller toutes seules pour réussir. L'inexistence de cette précieuse prise en charge au début de la pratique sportive constitue un réel écueil à la préparation au haut niveau, une situation que les athlètes n'ignorent pas et qui fait dire à B.N.M. que « *le haut niveau chez nous c'est impossible »*. Un impossible que

quelques-unes tentent de franchir au détriment de leur vie, en étant conscientes des lacunes de leur préparation et du manque de moyens.

Elles savent qu'elles sont livrées à elles-mêmes, qu'elles doivent régler elles-mêmes tous les « *problèmes d'hébergement, se doucher tous les jours, trop de problèmes* », et donc de leur survie en tant qu'athlète de haut niveau.

Subvenir aux besoins des athlètes, les aider à surmonter leurs difficultés, les préparer d'une manière adéquate, veiller à leur bien être, sont des tâches normalement dévolues aux structures sportives. Pas de logistique, absence de prise en charge, ces tâches matérielles sont laissées à l'initiative des athlètes elles-mêmes, ce qui ne permet pas à la pratique sportive de haut niveau d'exister.

H.B., par exemple, arrête pendant quelques mois justement parce qu'elle manque de moyens : « *pas de temps, pas de moyens, loin de toutes les infrastructures. J'étais loin de tout, de tout (…) je me suis retirée durant 2 à 3 mois.* » Les hésitations de l'athlète prouvent en quelque sorte que l'accès au haut niveau n'est ni automatique ni évident, et révèlent les moments difficiles par lesquels les athlètes passent avant de s'impliquer définitivement. Des tergiversations qui leur font abandonner puis reprendre sans qu'elles n'attirent à aucun moment l'attention des instances sportives. Le parcours de H.B. est édifiant à plus d'un égard. Elle abandonne dans un premier temps, puis son envie de sport est tellement forte qu'elle reprend, puis se rétracte au bout de quelques mois. Elle reprend à nouveau malgré toutes les difficultés qui entravent l'accès au haut niveau. Ces hésitations, apparemment aggravées par le manque d'intérêt dont elles font l'objet, vont souvent jouer comme un frein à la pratique sportive de haut niveau.

B.R. pointe du doigt un autre type de facteur qui fait également obstacle, celui de l'inadaptation des entraîneurs, facteur qui contrecarre sérieusement le haut niveau : *« ses entraînements n'étaient pas adaptés »*. Un manque de compétence qui expliquerait certaines hésitations des athlètes pour la pratique sportive de haut niveau. Des hésitations qui trouvent leur origine dans la surcharge des entraînements (on trouve en effet des athlètes qui s'entraînent même pendant les jours de récupération) qui se conjugue à l'absence de moyens, autant de facteurs qui perturbent les athlètes, et les détournent de l'essentiel : la préparation.

Ces athlètes passent par de telles difficultés et de tels blocages qu'elles ne souhaitent pas que leurs filles, le cas échéant, suivent le même itinéraire : « *maintenant, j'ai une fille, jamais je ne la laisserai endurer tout cela, tout ce que j'ai souffert* ». Un refus qui se justifie par les souffrances endurées, qui semblent avoir fortement marqué l'athlète.

Toutes ces difficultés endurées par les athlètes révèlent le long et douloureux cheminement par lequel toutes les athlètes passent avant de réussir.

Cette première classe oppose la passion et l'abnégation des sportives et un certain amateurisme de l'institution sportive conjugué à la « légèreté » des entraîneurs dans leur façon de prendre en charge les femmes athlètes. L'absence de moyens aux athlètes, véritable frein à la performance, révèle dans cette classe un des écueils qui caractérisent l'accès des femmes au haut niveau.

4.1.5.2 – Classe 2 : les rapports du milieu familial avec l'activité sportive de l'athlète

Cette deuxième classe, composée de 164 UCE, soit 14,51 % des UCE classées, porte sur l'environnement familial des sportives et, au sein de la famille, sur leurs rapports avec la pratique sportive. La sportivité de la famille, élément déterminant de cette classe, laisse penser que la pratique sportive est vue comme une vocation de toute la famille.

CLASSE N° 2

Présences significatives

Forme réduite	Khi2	UCE Cl2	UCE clas.	%	Catégories grammaticales
pere+	184,47	54	83	65,06	Famille
frere+	159,02	43	62	69,35	Famille
mere+	147,83	36	48	75	Famille
Mon	96,63	82	238	34,45	Marqueurs de la personne (mots outils)
pratique+	71,23	17	22	77,27	Adjectifs et adverbes
pouss+er	70,13	13	14	92,86	Verbes
basket	65,61	16	21	76,19	Formes non reconnues
Sporti+f	55,02	21	37	56,76	Adjectifs et adverbes
Ball	54,53	14	19	73,68	Formes non reconnues
sœur+	52,61	23	44	52,27	Formes non reconnues
Sport+	51,2	44	122	36,07	Noms
enf+ant	43,64	14	22	63,64	Formes reconnues mais non codées
Famille+	39,05	21	45	46,67	Noms
Ma	37,36	60	217	27,65	Marqueurs de la personne (mots outils)
Grand+	35,93	18	37	48,65	Adjectifs et adverbes
devenir+	35,53	6	6	100	Noms
aine+	34,87	8	10	80	Formes reconnues mais non codées
*entre_wafa	30,27	22	55	40	Formes non reconnues
*origin_rur	30,27	22	55	40	Formes non reconnues

4.1.5.2.1 – Thème 1 : la sportivité de la famille en tant qu'élément déclenchant d'une pratique sportive féminine

La relation à la famille, prépondérante dans cette classe, permet de constater qu'il existe une sorte de détermination sociale de la pratique sportive de haut niveau : les athlètes sont dans la majorité des cas issues de familles de sportifs, appartenant essentiellement à des fratries sportives : *« nous sommes dix enfants, cinq filles et cinq garçons et nous sommes tous des sportifs (…)* ». Certains frères ou sœurs sont ou ont été impliqués dans le haut niveau : *« ma sœur aînée, elle a trente ans, elle faisait de l'athlétisme et elle était en équipe nationale.* »
Les frères et sœurs plus âgés ont souvent été un élément déclenchant de la pratique sportive de ces athlètes, allant parfois jusqu'à entraîner leur sœur : « *c'est un de mes frères, pas l'aîné, qui m'a poussée à faire du handball et en plus il a été mon premier entraîneur ». (*F.N.)
Pour N.Y.K. ce n'est pas le père ou la fratrie qui ont joué ce rôle, mais la mère qui est elle-même ancienne sportive : « *elle adorait le sport, pour elle ses enfants devaient tous faire du sport ».* Elle encourage sa fille à s'impliquer dans une pratique sportive, mais sans imposer le type de pratique. N.Y.K. indique que son choix est peut être du à « *l'influence des gens de mon quartier qui m'a orientée vers un sport collectif (…) la majorité des habitants de mon quartier sont des sportifs* ».
Ce thème permet de constater que la sportivité de la famille peut être un facteur facilitateur de la pratique sportive féminine, à quelques exceptions près. Pour F.M. c'est son père, non sportif, qui dès l'âge de quatre ans l'amène à pratiquer et par la suite l'encourage à persévérer. Un choix parental qui ne se justifie pas par des raisons sportives : « *mon père m'a dit que j'étais tellement perturbée petite qu'il fallait me faire faire un sport pour me calmer. ».*
W.B. est elle aussi issue d'une fratrie de sportifs et d'un père ancien footballeur qui a beaucoup contribué à son épanouissement sportif. Mais le choix du volley-ball a été déterminé par l'image d'une volleyeuse de haut niveau à laquelle elle s'est identifiée : *« (…) elle était grande et je trouvais le volley-ball très beau grâce à elle, les autres sports ne m'attiraient pas (…) L'image du volley passait par cet intermédiaire ».*
La sportivité de la famille est un facteur déterminant et le déclencheur probable d'un investissement dans le haut niveau, auquel s'ajoute le plaisir d'être en groupe : « *je suis une personne qui adore être en groupe, j'aime beaucoup cette relation de groupe, partager entre amis les joies. »*

4.1.5.2.2 – Thème 2 : les retombées de la célébrité face à l'hostilité du milieu familial

En l'absence de sportivité de la famille, il y a des athlètes qui parviennent tout de même à s'investir dans une pratique sportive et contrecarrent ainsi le rejet du milieu familial : « *ma famille aurait voulu que j'arrête le football, surtout mon père et mon grand frère* ». Ce qui a joué dans l'investissement sportif de S. c'est la proximité des structures sportives en l'absence de sportivité de la famille. Habitant au sein d'un complexe sportif dont son père est gardien, elle est très tôt mise en contact avec la pratique du football, ce qui a probablement déterminé son choix ultérieur. Mais ce qu'il est intéressant de relever dans ce thème c'est que l'hostilité familiale à la pratique sportive est compensée par l'amour du public : « *mais de toute façon je ne risque rien parce que je suis connue, très connue, à cause du football pas à cause de ma famille, c'est le foot qui te rend populaire, el foot li djib el chohra (le foot t'apporte la popularité)*» la pratique sportive pour le milieu familial étant inacceptable.
La popularité de l'athlète, combinée au soutien du public, remet en question le rejet de sa pratique par sa famille. Cette dernière ne s'oppose plus à la poursuite de la carrière de footballeuse de leur fille, et l'absence d'un facteur déterminant la pratique sportive est compensée par la réussite. La force du soutien du public associée à la notoriété constitue un appui pour l'athlète qui contrebalance l'hostilité du milieu familial.

4.1.5.3 – Classe 3 : la performance comme accomplissement de soi

Cette classe est composée de 144 UCE, soit 12,75 % du total des UCE classées (dont les 2/3 deux tiers environ proviennent de l'entretien avec N.B.M. qui s'est intégralement passé en présence de son mari et entraîneur). La présence d'un chi 2 très élevé (530, 91) prouve que cette classe est en relation presque totale avec la narration de cette sportive. Le reste des UCE, environ 1/3, appartient à l'entretien de S. la footballeuse.
La seconde particularité qui caractérise cette classe c'est l'utilisation quasi exclusive de la langue arabe. Si pour S. l'utilisation de la langue arabe s'est imposée à cause de son ignorance de la langue française, pour N.B.M. c'est un choix délibéré, l'athlète n'ayant aucune difficulté à s'exprimer en français.

CLASSE N°3

Présences significatives

Forme réduite	Khi2	UCE Cl3	UCE clas.	%	Catégories grammaticales
*age_36	530,91	114	170	67,06	Formes non reconnues
*entre_nouria	530,91	114	170	67,06	Formes non reconnues
*pere_non_spor	530,91	114	170	67,06	Formes non reconnues
*specialite-athlet	530,91	114	170	67,06	Formes non reconnues
*orig_urb	280,47	114	268	42,54	Formes non reconnues
ana	155	30	38	78,95	Formes non reconnues
MARI	144,46	25	29	86,21	Mots en majuscules
LE	136,25	28	37	75,68	Mots en majuscules
B_M_N_	116,74	21	25	84	Mots en majuscules
ouallah	86,71	21	31	67,74	Formes non reconnues
EST	84,61	20	29	68,97	Mots en majuscules
loukan+	83,05	12	12	100	Formes non reconnues
ghir	76,17	15	19	78,95	Formes non reconnues
PAS	67,88	12	14	85,71	Mots en majuscules
fi	67,46	28	59	47,46	Interjections
koutlou	62,12	9	9	100	Formes non reconnues
LA	61,04	10	11	90,91	Mots en majuscules
el	60,58	38	102	37,25	Formes non reconnues
ouach	58,14	15	23	65,22	Formes non reconnues
jur+er	56,57	12	16	75	Verbes

4.1.5.3.1 – Thème 1 : l’absence de moyens par rapport au défi à relever

Ce thème porte essentiellement sur les performances de N.B.M. et les relations qu’elle entretient avec les instances sportives dirigeantes. Il y a deux aspects dans ce thème, l’un portant sur une revanche personnelle qu’elle nourrit vis-à-vis des instances sportives, et un deuxième où elle se considère comme porte-drapeau de la nation.

Parlant de sa performance, elle dit : « *(…) c'est vrai, ana diteha (c'est moi qui l'ai gagnée)* » mais, prise dans un élan nationaliste, elle établit un parallèle entre elle et son pays : « *zaama machi ana lidjebtha, djabetha l'Algérie (c'est comme si ce n'était pas moi qui avais gagné, mais l'Algérie)* ». Elle utilise le mot « *zaama* » qui veut dire faire semblant, pour nous signifier qu'elle, sa médaille et le pays ne font qu'un et qu'on ne peut pas les dissocier.

Elle personnalise son pays à qui elle attribue sa médaille, tout en le séparant dans son discours des instances sportives, à qui elle reproche l'absence totale de prise en charge. Les rapports qu'elle entretient avec les instances sportives sont largement abordés dans cette classe. Ce sont des rapports marqués par une mauvaise collaboration qui a duré jusque dans l'après-performance. Elle reproche notamment aux dirigeants sportifs non seulement le manque de compétence dans la gestion de la pratique sportive féminine mais aussi le manque d'intérêt habituel à son égard.

Bien après sa victoire elle reste encore marquée par les différentes humiliations dont elle a été victime tout au long de son parcours, ce qui transparaît dans ses propos, où elle se compare à ces athlètes qui, pour elle, ont toujours bénéficié d'aides : « *j'ai quand-même fait 4/8. Houma yentrinou, ma yentrinouch, may dirou ouallou (qu'elles s'entraînent ou non, le résultat est le même) ils ne feront rien ana mrida enmout ou dirt 4/8, (malade, presque morte, j'ai fait 4/8) »*.

Elle revient sur la force de son investissement, représenté ici par le mot « *morte* » qui donne la mesure et la force d'un engagement dont l'aboutissement est la réussite. Une réussite qui a un goût de revanche : *« chghoul ghayrouni, (ils m'ont rendu jalouse) kallou beli man dir ouallou (ils ont dit que je ne ferais rien) »*.

Le fait qu'on n'ait pas cru en elle semble l'avoir fortement motivée et donne un arrière-goût de revanche à sa performance. Une revanche qu'elle prend aussi sur les médias : « *Oumbaad, oullah (après je vous jure), ils ont beaucoup regretté, les media* ».

Dans le vocabulaire qu'utilise l'athlète, les termes *« hagarin, hogra, mépris* » qu'elle répète sans cesse permettent de mesurer l'ampleur de la blessure qui apparemment n'est pas encore cicatrisée. Elle s'impose une contrainte supplémentaire, celle de participer aux jeux africains, parce qu'elle se sent investie d'une obligation de performance. Elle se vit comme la représentante de la nation, engagée dans un combat : *« mais les jeux africains fi bladi, loukan ghir fi tunis, ouallah mandirhoum, maalabalich bihoum (mais les jeux africains se passent chez moi, dans mon pays, ce n'est pas en Tunisie, sinon je vous jure, je n'y aurais pas pris part) »*.

Elle aimerait décrocher, mais elle considère que ce n'est pas le moment parce qu'elle se vit comme l'hôtesse de ces jeux qui vont se dérouler chez elle, « *fi bladi (dans mon pays) »*. Ces propos révèlent chez elle ce besoin si fort de s'affirmer, et en voulant se donner une dernière chance, de décrocher une grande performance avant de quitter la scène avec les honneurs.
Elle revient encore dans son entretien sur le coût dérisoire de sa préparation par rapport à l'importance de la victoire, et le faible coût de sa médaille : « *c'était ma médaille erhissa gaa, (la moins chère), la moins chère, c'est des milliards fournaou alihoum (ils ont dépensé pour les autres athlètes des milliards) ana ouallou (pour moi rien du tout).* »
Par ces propos pleins de ressentiment, elle veut montrer qu'elle ne doit sa performance qu'à elle-même, en réussissant là où les autres ont échoué malgré les sommes considérables investies sur eux. Toujours un peu amère, elle revient sur l'après-performance, en faisant valoir une autre donnée, celle de l'oubli après la performance : « *allabalek, yaarfouk hadik l'année ouklass, oumbaad, (tu sais ils te reconnaissent l'année de ta performance et après plus rien) (…) »* elle est la seule athlète à aborder l'après-performance de cette manière là.

4.1.5.3.2 – Thème 2 : la conquête de l'autonomie

Ce deuxième thème ne concerne que les propos de S. la footballeuse, et a trait à l'aspect financier de la performance, un aspect qui pour S. a été à l'origine de son autonomie *« dork c'est rare ouin enrouh eldarna (il est rare que j'aille chez mes parents), parce que ana gaa sakninie filappartement maa elbnat (parce que j'habite avec toutes les athlètes). »*
Les gains déclenchés par la réussite lui ont permis d'accéder à une indépendance qui n'est pas appréciée par son père « *baba mayhabch (mon père n'est pas d'accord) »* mais à laquelle il se plie sans trop de difficulté. Une attitude que partage toute la famille et qu'elle ne comprend pas : *« Ikoulouli gaa el familia aicha radjel ! (Toute la famille me traite de garçon manqué), (…) puisque tkoulouli aicha redjel oualach tkhafou alia ? (Mais puisque pour eux je suis un garçon manqué, pourquoi ils s'inquiètent tant pour moi* ?) » Pour S., ces réticences et ces craintes ne se justifient nullement parce que, depuis le commencement de sa pratique du football, elle a été traitée en « *garçon manqué (aicha radjel). »*
Cette réputation dont elle jouit au sein de sa famille ne la gêne pas du tout, elle considère qu'elle l'affranchit au contraire. La pratique sportive de haut niveau lui a assuré une indépendance financière qui lui a permis de se détacher de ses parents dont elle ne dépend plus : *« ana kalbi mayesmah lich enrouh enkoul libaba oula lyema aatini (je n'ai pas envie de demander à mon père ou à ma mère de me donner de l'argent) ».*

L’apport financier généré par sa pratique sportive de haut niveau est aussi un moyen de faire pression sur le groupe pour se faire accepter en tant que sportive : *« (…) ensektouhoum ghir bi edrahem, ouallah, (il n’y a que l’argent qui les fasse taire) »*. En utilisant le mot « *ensekhtouhoum* » dans le sens "on va les anéantir", elle semble vouloir démontrer le pouvoir de l’argent sur les individus, et surtout l’action qu’il peut avoir sur les réticences du milieu. D’exclue elle devient actrice à part entière du groupe social auquel elle appartient. Pour elle la réussite et son corollaire l’argent (généré par la réussite) ont une action effective sur le milieu et constituent un élément facilitateur de la pratique sportive des femmes.

Pour N.B.M. par contre, la réussite est d'abord vécue comme un moyen de se faire réhabiliter au sein du groupe social, l’apport financier lié à sa pratique sportive de haut niveau n’intervient à aucun moment dans son discours.

Deux athlètes, deux pratiques sportives, deux niveaux de réussite mais aussi deux manières différentes d’aborder la réussite sportive et son impact sur le groupe.

4.1.5.4 – Classe 4 : environnement social, pratique sportive et changement

Cette classe, qui concerne l’attitude du milieu face à la pratique sportive, est la plus petite de toutes. Elle n’est composée que de 79 UCE, soit 6,99 % du total des UCE classées. Elle se rapproche de la classe 2 par la thématique sur les relations du milieu avec la pratique sportive de haut niveau des femmes. Elle diffère d’elle en ce sens qu’elle introduit un fait nouveau : celui du changement d’attitude après la performance.

CLASSE N°4

Présences significatives

Forme réduite	Khi2	UCE Cl4	UCE clas.	%	Catégories grammaticales
habitu<	73,82	8	11	72,73	Formes reconnues mais non codées
vill+23	61,91	10	19	52,63	Formes reconnues mais non codées
fille+	57,68	30	131	22,9	Noms
match+	57,31	6	8	75	Noms
centre+	54,81	7	11	63,64	Noms
section+	54,07	5	6	83,33	Noms
harrach+	49,17	7	12	58,33	Formes non reconnues
*age_22	48,84	19	68	27,94	Formes non reconnues
*entre_souhila	48,84	19	68	27,94	Formes non reconnues
*specialite	48,84	19	68	27,94	Formes non reconnues
Venir	44,39	17	60	28,33	Verbes
familia+l	41,17	4	5	80	Adjectifs et adverbes
TV	40,02	3	3	100	Mots en majuscules
vivre.	39,46	8	18	44,44	Verbes
salle+	39,46	8	18	44,44	Noms
stade+	38,4	10	27	37,04	Noms
support+er	38,18	5	8	62,5	Verbes
pratiqu+er	36,8	7	15	46,67	Verbes
Sortir	31,02	6	13	46,15	Verbes
Alger	29,81	10	32	31,25	Formes non reconnues

4.1.5.4.1 – Thème 1 : l’avant-performance et le milieu social

Les thèmes précédents ont montré comment le milieu familial abordait la pratique sportive féminine, sous l’angle du rejet. Il sera question dans cette classe du rejet de la pratique sportive de haut niveau, mais par le milieu social cette fois-ci. La pratique sportive des

femmes ne fait pas partie du mode de fonctionnement de la société, ni de la socialisation des individus et encore moins de la représentation du rôle des femmes, resté traditionnel.

Pour C.A., la mentalité des *« gens de Guelma* » sa ville natale, ne permet pas d'accepter l'image d'une femme « (…) *avec un sac de sport » (…) qui s'entraîne sur un stade et qui rentre le soir seule chez elle (...) ».* Ce type de femmes auquel ne sont pas habitués les acteurs sociaux pose un réel problème ; c'est un impensable.

Si, pour elle, il n'y a pas eu de problème, c'est parce qu'elle a bénéficié d'un soutien familial à la base, ce qui a facilité sa pratique.

« *C'est la même ville, la même mentalité, les mêmes gens, mais moi ce qui a joué pour moi c'est l'entourage familial. Moi les miens n'étaient pas choqués, pour eux c'était quelque chose de normal* ». C.A. montre bien que c'est le soutien de la famille qui joue en faveur de la pratique sportive et qui aide l'athlète à supporter le rejet de la pratique sportive par le milieu social. Un environnement qui peut complètement bloquer l'investissement sportif des femmes ; à titre d'exemple, dans certaines petites villes réputées conservatrices, les athlètes se recrutent dans d'autres villes : « *ils n'ont pas de filles à Blida, toute l'équipe est constituée de filles qui viennent toutes d'Alger centre ».*

Le rejet de la pratique sportive des femmes est un fait avéré confirmé par des athlètes comme H.B., qui reconnaît elle aussi que la « *société est très dure, elle a été très méchante avec moi, pas rien qu'avec moi, avec d'autres jeunes filles qui ont eu les mêmes problèmes.* » Une situation qui, dans les cas extrêmes, peut même tuer nous dira l'athlète : *« il y avait une fille que je connaissais bien qui est morte. »*

Ce rejet de la pratique sportive est dirigé uniquement vers les femmes et avant la performance : « *mais vous voyez que notre société est très méchante avec une femme sportive, sincèrement, par rapport à un garçon, il ne vit pas du tout ces problèmes.* » Ceci atteste que femmes et hommes ne jouissent pas du même statut, et que si la pratique sportive est acceptée pour les hommes, elle est vivement rejetée pour les femmes, pour lesquelles aucun écart n'est toléré nous dit H.B..

4.1.5.4.2 – Thème 2 : l'après-performance

L'après-performance (ou "post-performance") est une étape assez particulière pour les athlètes, la réussite sportive gommant toutes les frontières : « *c'est impensable à l'époque. Mais après ça a changé ».* Un revirement de situation directement lié à la médiatisation de la performance (« *ils m'ont vue à la télévision* ») et qui non seulement inverse le regard porté sur

ces sportives (« *maintenant ça a beaucoup changé à Guelma* ») mais qui entraîne aussi des changements d'attitude du milieu. Un changement qui se manifeste sur le terrain par des actions concrètes dans certaines petites villes et villages : *« beaucoup de salles se sont ouvertes, beaucoup de filles, jeunes filles qui s'entraînent »*.

Il se développe aussi parallèlement une pratique sportive d'entretien pour des femmes jusque dans les espaces publics « *et même des femmes qui courent au stade. »*

La réussite sportive déclenche des changements au niveau du groupe social, mais génère aussi de l'égalité chez les acteurs sociaux ; elle est appréciée à sa juste valeur, de la même manière que celle des hommes. A partir de cet instant, les hommes vont supporter l'athlète sans plus faire de distinction de sexe : « *ils me supportent tous (…) particulièrement les hommes, eux me supportent énormément, parce qu'ils me connaissent bien, je suis la seule fille du village à avoir continué à pratiquer* ».

Le soutien des hommes (« *(…) des fois ils viennent me voir jouer, ils me supportent* ») est empreint d'une sorte de reconnaissance pour ces femmes qui ont réussi à mettre sur le devant de la scène le village, en devenant son principal représentant. Dorénavant elles ne sont plus rejetées, elles suscitent du respect, leur comportement devient acceptable et elles sont enfin reconnues et valorisées grâce à leur performance.

Leur réussite permet à la pratique sportive de se développer dans des villes et villages complètement fermés à une vie publique des femmes. La performance est un excellent moyen de recrutement comme le fait remarquer L.M.: *« (…) maintenant la salle affiche complet (…) alors la ou les petites filles, poussins, benjamines, la salle en est pleine (…) »* . C'est aussi un moyen de développement d'autres pratiques sportives : *« il y a la section karaté qui vient d'ouvrir »*.

Ce thème dévoile le remarquable changement d'attitude qui s'opère non seulement chez les intervenants de la sphère sportive mais aussi au niveau des milieux familial et social. La médiatisation de leurs performances contribue grandement à leur acceptation en tant que femmes sportives, rendant le milieu plus tolérant quant à leur pratique. Elles deviennent aussi la fierté de leurs parents, la télévision ayant beaucoup contribué à les faire accepter en tant que femmes sportives et à justifier les écarts de comportement qu'elles ont eu par rapport à leur société d'origine.

4.1.5.5 – Classe 5 : l'itinéraire des athlètes

Cette classe, composée de 94 UCE (soit 18,32 %), utilise majoritairement le vocabulaire arabe, ce qui constitue un point de proximité entre cette classe et la classe 3. Ici semblent primer les aspects de la pratique du sport et la situation du lieu de l'entraînement, ce dernier pouvant jouer comme un frein à l'activité sportive. Elle aborde partiellement les conditions d'accès à la pratique sportive, la détection des athlètes, l'indépendance financière et l'impact du public.

CLASSE N°5

Présences significatives

Forme réduite	Khi2	UCE Cl5	UCE clas.	%	Catégories grammaticales
koun+	170,8	22	30	73,33	Formes non reconnues
el	168,33	43	102	42,16	Formes non reconnues
kan	99,66	15	23	65,22	Formes non reconnues
koul+	88,8	8	8	100	Formes non reconnues
taa	80,56	13	21	61,9	Formes non reconnues
kayen	77,22	8	9	88,89	Formes non reconnues
hadj+	66,84	11	18	61,11	Formes non reconnues
youm	66,48	6	6	100	Formes non reconnues
maa	62,28	11	19	57,89	Formes non reconnues
endir	57,39	7	9	77,78	Formes non reconnues
khti	55,35	5	5	100	Formes non reconnues
ila	55,32	6	7	85,71	Formes non reconnues
koult+	55,32	6	7	85,71	Formes non reconnues
bab+	50,33	7	10	70	Formes non reconnues
fi	46,56	19	59	32,2	Interjections
lal+	44,51	5	6	83,33	Formes non reconnues
nadjri	44,51	5	6	83,33	Formes non reconnues
aise+	44,24	4	4	100	Adjectifs et adverbes
bezef	40,57	10	22	45,45	Formes non reconnues

4.1.5.5.1 – Thème 1 : proximité des lieux d'entraînements et performance

Habiter près d'une structure sportive facilite l'accès au haut niveau, nous le remarquons par exemple à travers le cas de N.B.M. qui habite près d'un stade : « *kount nasskoun koudem stade lebiar (j'habitais près du stade d'el biar)* ».

La proximité des lieux d'entraînement (stade) a facilité son investissement dans le haut niveau. Le choix de l'athlétisme semble naturel et lié au fait qu'elle ait habité pendant plusieurs années dans une ville où : « *il y a l'altitude aussi, donc ça m'a beaucoup aidée. Je suis restée là-bas 4 ans environ, kount nadjri normal (je courais sans problèmes)* ».

Face au manque de structures sportives, bon nombre d'athlètes se dirigent plus facilement vers l'athlétisme, une des rares disciplines à l'époque observant une politique de détection. C'est donc grâce aux cross scolaires de Wilaya que N.B.M. se fait recruter: *« (…) sans club, kount endir les cross hakdaya, maa l'école, maa el lycée, maa el CEM, count daymen nadjri, (je participais aux cross comme ça, avec l'école, avec le lycée, avec le collège, je courais tout le temps)* » , bien qu'elle ne dispose pas de moyens particuliers.

Elle dit n'avoir fait partie d'aucune organisation sportive: « *je courais le plus normalement du monde, sans club* ». Une affirmation qui pourrait confirmer cette idée déjà subodorée dans les autres classes, c'est-à-dire que l'athlète ne jouit d'aucune aide, ni d'aucune manifestation d'intérêt avant la performance.

K.T. corrobore les dires des athlètes à propos de l'absence de moyens et l'éloignement des structures sportives freinant l'investissement sportif: « *kan aandi mouchkil el transport (j'avais un problème de transport)* ».

Sans transport, l'athlète ne peut pas se rendre régulièrement sur les lieux d'entraînement. Elle est révoltée par ce problème matériel qui met en péril son avenir sportif : « *c'est dingue, makache (rien à faire)* ». A ce moment précis de l'entretien où elle semble revivre avec toujours autant d'acuité son éviction de l'équipe nationale, elle demande à s'exprimer en langue arabe: « *est-ce que je peux parler en arabe?* ».

Elle revient sur ce problème crucial de transport, cette fois en ne s'exprimant qu'en arabe et en interpellant la fédération : « *la fédération i dirouli transport, l'essentiel ensibou hal (c'est à la fédération de me régler le problème de transport, on doit trouver une solution)* ».

Elle tente de nous faire comprendre que son arrêt de la pratique sportive a été motivé uniquement par ce problème de transport. Il est certes évident que l'éloignement des structures sportives, voire leur absence, ne favorise pas l'émergence d'une pratique sportive féminine. Mais est-ce réellement le seul écueil à la pratique sportive de ces femmes ?

4.1.5.5.2 – Thème 2 : le parcours des athlètes

Le parcours de la plupart des athlètes n'est pas linéaire, elles passent souvent d'entraîneur en entraîneur, comme B.R. par exemple. En effet, avant qu'elle n'aboutisse chez son véritable entraîneur, le bon, celui qui la mènera vers la performance, elle passe par plusieurs d'entre eux, tous recommandés par A.A., dont l'objectif est de la récupérer quand elle atteindra l'âge de la compétition : « *ou kalli ki tekabri touali (il m'a dit quand tu seras plus grande tu reviendras t'entraîner avec moi.* » Il se la réserve pour le moment opportun où elle pourra commencer à s'investir dans les compétitions internationales.

Mais avant d'atteindre cette phase, elle va faire l'objet d'une véritable controverse entre A.A., son entraîneur qui attend le moment opportun pour la prendre en charge, et son beau-frère qui refuse de la laisser partir. Il s'ensuit une vive polémique autour de l'athlète, sans qu'à aucun moment elle ne semble concernée par ces tractations dont elle est l'objet. Elle quittera son beau-frère (également dirigeant du club où elle a démarré), les négociations n'ayant pas abouti entre les deux hommes, et une dispute très violente s'ensuit : « *bda itayeh (il a commencé à nous insulter) »*. La violence de ces échanges permet de constater combien le parcours des athlètes n'est pas évident, car elles sont considérées comme un bien que se disputent les différents intervenants de la sphère sportive.

Même si les sportives donnent l'impression d'être en dehors de ce processus, elles restent conscientes de leurs capacités et de leur niveau : *« (…) celles qui courent avec nous, elles ont un niveau mondial (…) nadjri fi el alam ou madjrich fi l'Afrique (je cours dans le monde entier et je ne cours pas en Afrique) »* dit N.B.M..

L'autre idée nouvelle de ce thème est la gratification que ressentent les athlètes tout au long de leur parcours, par la reconnaissance du public quand elles performent : « *gaa idjibouli ouladhoum, surtout fi elharrach, ihabounikamel, et quand j'ai commencé à faire des tournois, le public m'a découverte et m'a beaucoup appréciée. »*

La reconnaissance après la performance assied la notoriété de l'athlète, l'installe dans un autre mode de fonctionnement qui lui attribue une toute autre place, de mauvais modèle elle devient modèle tout court.

4.1.5.5.3 – Thème 3 : l'indépendance financière

C'est un univers culturel où la sportive lutte pour son autonomie financière ; dans le cas de S.

la pratique sportive a été un moyen d'améliorer sa situation financière, un moyen comme un autre de gagner sa vie : « *ouana manahabech nakoud kaada (je n'aime pas rester sans rien faire)* ».

Elle refuse d'être tributaire des hommes : « *de toute façon elouled qui medlouk ihassbouk bezef (de toute façon les hommes quand ils te donnent un sou, ils te demandent trop de comptes)* ».

Elle ne veut pas que les hommes de sa famille la prennent en charge, ce qu'elle fait sans aucun problème ni a priori : « *ouderk dorou mayedkhoulch (…) makach dourou (et maintenant ils ne font pas rentrer un sou)* ».

Elle est devenue incontournable, parce qu'elle fait rentrer de l'argent et subvient aux besoins de sa famille. Ce thème met en valeur le niveau économique bas des athlètes et peut être un indice révélateur d'un moyen de s'en sortir, d'une aide assez intéressante pour la famille.

4.1.5.6 – Classe 6 : l'univers de la compétition

Le discours des sportives, dans cette classe, porte essentiellement sur la pratique de haut niveau et ses aléas, comme le manque de moyens ou la différence de prise en charge qui existe entre les filles et les garçons. Mais ce qu'il est intéressant de noter dans cette classe, c'est l'influence des résultats sur la prise en charge, qui à partir d'un certain niveau inverse complètement la tendance. C'est une classe très homogène et importante par le nombre d'UCE (295 soit 26,11% des UCE classées), qui porte entièrement sur l'univers de la compétition. Elle concerne les épreuves sportives telles que les championnats, les résultats, classe des performances et des palmarès des athlètes. Elle est caractérisée par l'absence des moyens qui reste rattachée à la stagnation des résultats et à la discrimination du sport féminin. Elles pointent le fait que ces athlètes n'ont pas reçu d'aide, n'ont pas fait de stage, et que l'on ne s'intéresse à une sportive que lorsqu'elle obtient des résultats.

CLASSE N° 6

Présences significatives

Forme réduite	Khi2	UCE Cl6	UCE clas.	%	Catégories grammaticales
championn+	256,14	102	116	87,93	Formes non reconnues
afrique	129,95	50	54	92,59	Lieux, pays
titre+	96,01	36	38	94,74	Noms
junior+	79,54	29	30	96,67	Formes non reconnues
place+	78,11	30	32	93,75	Noms
monde+	77,46	51	73	69,86	Noms
preparat+ion	69,26	27	29	93,1	Formes reconnues mais non codées
competiti+f	67,96	42	58	72,41	Adjectifs et adverbes
equipe+	60,48	55	91	60,44	Noms
stage+	59,72	37	51	72,55	Noms
*age_26	59,22	53	87	60,92	Formes non reconnues
*entre_chahla	59,22	53	87	60,92	Formes non reconnues
class+16	57,54	23	25	92	Formes reconnues mais non codées
*origine_rur	56,69	157	398	39,45	Formes non reconnues
africain+	49,52	24	29	82,76	Adjectifs et adverbes
premier+	45,52	38	60	63,33	Adjectifs et adverbes
algerie	43,25	40	66	60,61	Lieux, pays
deuxieme+	43,03	15	15	100	Epoques/ Mesures
coupe+	42,23	19	22	86,36	Formes reconnues mais non codées
avons	40,87	25	34	73,53	Auxiliaires être et avoir (mots outils)

4.1.5.6.1 – Thème 1 : itinéraire sportif

Les athlètes décrivent dans cette classe leur palmarès et leur qualification aux différents jeux et championnats. Il ressort de cette analyse que la majorité de leurs résultats reste cantonnée à un niveau maghrébin voire africain, et plus rarement mondial.

Elles sont très nombreuses à se qualifier à un niveau national (ou maghrébin) et africain : « *championnats d'Afrique senior (…) puis la Tunisie nous avons remporté la troisième place, médaille de bronze et à la dernière participation aux jeux africains, on s'est classé quatrième* ». Pour la plupart, leur qualification tourne autour de la troisième place.

Certaines parviennent cependant à se hisser vers le haut niveau, comme B.R. : « *(…) il y avait quelque chose ! Championnats d'Algérie je fais du 13/09 aux minima (…) j'ai remporté plusieurs championnats d'Algérie depuis 1993, et j'ai eu la quatrième place aux jeux africains en senior, puis championne d'Afrique à Dakar en août 1998, catégorie sénior triple saut. »*

Elle prend très vite conscience de ses potentialités par rapport aux autres athlètes, et se qualifiera à un niveau international grâce à ce "quelque chose" qui fera la différence entre elle et les autres.

Elle bat le record d'Afrique, ce qui lui vaut un changement de catégorie, alors qu'elle n'a pas encore atteint l'âge : « *j'ai battu le record d'Afrique junior, et en plus en cadette et j'ai été qualifiée avec les seniors pour les jeux africains »,* ce qui laisse penser soit à un manque de coordination, soit à un manque de compétence des instances sportives.

« (…) après, c'était des résultats au niveau international, méditerranéen, africain, mondial. »

D'autres athlètes décrivent aussi leur itinéraire, toujours à un niveau africain : « *(…) et depuis je me suis retrouvée dans le haut niveau, mon premier titre je l'ai remporté en 1997 j'ai été championne aux jeux panarabes au Liban. Puis 1998, championne aux jeux africains en catégorie junior puis troisième en sénior »*.

D'autres à un niveau international : *« sur le plan international : médaille d'or au tournoi international de Tunis en 1994, 48 kg, médaille de bronze au championnat d'Afrique 1995 Tunisie, médaille d'argent au tournoi international de Tunis, j'étais finaliste avec S. la championne d'Afrique »*. (L.M.)

4.1.5.6.2 – Thème 2 : l'absence de moyens, frein à l'accès au haut niveau

Ce thème reprend encore une fois le problème du manque de moyens qui rend l'accès au haut niveau difficile pour les athlètes. Elles ne sont pas aidées par les instances sportives : « *ma nakdarch koul youm rouiba / l' Ists (je ne peux pas faire Rouiba / l'ISTS tous les jours)* ». L'absence de moyens constitue un frein à l'accès au haut niveau, et contraint les athlètes à trouver toutes seules des solutions.

« Mais petit à petit j'ai commencé à émerger, par mes résultats, je participais aux

compétitions mais je ne bénéficiais d'aucune sortie, d'aucun moyen. »

Elles ne doivent leur réussite qu'à elles-mêmes, ne bénéficiant d'aucune prise en charge. En s'attribuant ainsi leur réussite, elles pointent du doigt les dysfonctionnements de la sphère sportive.

« (…) vous savez que je n'ai jamais fait un stage junior, jamais ils ne m'ont jamais convoquée pour un stage junior. »

Ce n'est qu'une fois qu'elle aura réussi qu'elle commencera à être prise en charge : *« ce n'est qu'après mon classement aux championnats d'Afrique sénior qu'ils ont commencé à me convoquer. »*

C'est à la faveur d'une performance que l'attitude des instances sportives change et les incite alors à un meilleur soutien, ce qui permet à l'athlète de mieux se préparer pour affronter les compétitions.

B.R. confirme que la réussite amène de meilleures conditions de prise en charge, et maintenant beaucoup plus précocement depuis que les compétitions junior de niveau mondial ont été instaurées :

« *Maintenant c'est différent, les catégories juniors ont plus de considération parce qu'il y a les championnats du monde junior* ». La mise en place d'une compétition internationale de niveau junior laisse penser que les changements des intervenants à l'intérieur des structures sportives nationales, par rapport à ces petites catégories sportives, s'imposent parce qu'ils suscitent une participation des athlètes.

Ces changements se répercutent directement sur la transparence dans les sélections : « *(…) c'est par rapport au classement sénior qu'ils m'ont choisie. »*

Mais, pour toutes les athlètes, démarrer une carrière internationale suppose non seulement des choix mais surtout des sacrifices parce qu'au commencement il n'y a aucune aide : *« je n'ai carrément pas passé mon bac »* dira C.A.. Un choix qu'elle dit avoir assumé en se qualifiant à différents tournois, « *(…) championnats d'Afrique ou j'ai été classée (…) j'ai été ensuite qualifiée aux championnats du monde junior, j'étais encore junior* ».

Dans ce thème centré sur l'absence de moyens, qui caractérise la pratique sportive féminine, les athlètes reviennent pour la plupart sur les difficultés qu'elles ont rencontrées tout au long de leur parcours sportif. Des difficultés qui peuvent carrément bloquer leur carrière sportive, si elles ne sont pas surmontées.

Pour C.A., dès le début sa carrière sportive démarre par un choix qu'elle ne semble pas regretter aujourd'hui : *« …je n'ai carrément pas passé mon bac, j'ai assumé (…) ».*

Une absence de moyens qui se répercute sur le niveau des athlètes de manière générale, et qui ont du mal à dépasser « *un niveau arabe, africain c'est tout* ». Le verdict de F.M. est sans appel « *mais jamais un algérien ne peut se classer aux jeux méditerranéens ou mondiaux en kumite !* » Il reflète une lucidité sans complaisance du niveau réel des athlètes dans sa discipline, mais qui reste valable pour les autres pratiques aussi. Ce faible niveau trouve son origine dans cette absence d'aide dont sont victimes toutes les athlètes avant qu'elles ne soient performantes, mais aussi dans les réticences du milieu. En effet, en cas de réussite toutes ces différences se gomment, et l'on voit apparaître d'autres comportements, l'environnement devenant plus favorable à une pratique de haut niveau.

4.1.5.6.3 – Thème 3 : différenciation femmes / hommes

Le milieu sportif réédite les mêmes oppositions qui existent dans la sphère sociale entre femmes et hommes. En effet, dans ce thème, les athlètes abordent les différences de prise en charge qui existent entre les hommes et les femmes, et même quand ces dernières ont de meilleures performances, *« eux, n'ont jamais eu de titres, jamais, leur meilleur classement c'est la troisième place en individuel et quatrième en équipe. Cette discipline existe depuis 1976, et à ma connaissance depuis ce sont nous les femmes qui avons toujours eu les meilleurs résultats aux championnats maghrébin, africain »*.

En comparant leurs résultats avec ceux des hommes, certaines athlètes se révoltent contre cette inégalité de traitement homme / femme qui existe au niveau des instances sportives et qui marque une différence dans les statuts assignés aux individus.

« (…) bon, c'est qu'au niveau africain on a tous les deux des titres africains, mais dernièrement nous on a eu le titre mondial. »

Ce thème aborde un aspect de la pratique sportive de haut niveau assez intéressant à creuser. Il laisse apparaître une nette préférence pour la pratique sportive masculine à qui il n'est pas fait obligation de résultats. Alors que la pratique sportive féminine ne se justifie que s'il y a des résultats.

Cette seconde classe, importante par le nombre d'UCE, est beaucoup plus étendue que les suivantes. Elle se résume à une rétrospective du palmarès des athlètes depuis les qualifications nationales, voire jusqu'aux mondiales pour quelques unes. Les étapes traversées et les niveaux de blocages sont les mêmes pour toutes, quelle que soit la pratique.

4.2 – ANALYSE CROISÉE DES RÉCITS DE VIE

L'exploration informatique sous A.L.C.E.S.T.E., logiciel d'analyse textuelle, nous a fourni une étude statistique des distributions du vocabulaire dans les entretiens qui a fait émerger des thèmes. A partir de ces thèmes nous allons aborder la deuxième étape de notre analyse, celle du croisement des récits en reprenant d'une façon plus détaillée ces différents thèmes. Ils vont constituer la charpente de l'analyse des récits dont le croisement va probablement contribuer à creuser certains points qui semblent cruciaux pour l'émergence de la performance et faire apparaître aussi de nouvelles thématiques que le traitement par A.L.C.E.S.T.E. n'a pas permis de dégager.

Si nous avons tenu dans ce deuxième temps de l'analyse à croiser entre eux les récits recueillis à partir d'une thématique dégagée par A.L.C.E.S.T.E., c'est principalement pour mieux comprendre comment ont pris forme ces destinées individuelles. L'analyse par A.L.C.E.S.T.E. prend en compte l'ensemble des récits comme un récit global, c'est-à-dire que le logiciel recompose le discours dans son intégralité en le reclassant sous forme d'univers lexicaux, à l'intérieur desquels on retrouve chaque individu selon la logique du discours. Nous avons voulu cerner les dynamiques internes au milieu sportif et familial, et voir si elles ont été déterminantes dans leur rapport avec les trajectoires de ces femmes. Nous avons voulu considérer ces récits de vie comme des récits de pratiques, puis les décrire, pour pouvoir y détecter des actions concrètes des sportives qui auraient pu interférer dans les rapports sociaux.

4.2.1 – Analyse du récit de vie

L'objectif essentiel de ce travail ne consiste pas à expliquer les raisons qui ont poussé ces athlètes à s'engager, mais plutôt à comprendre celles qui les ont poussées à pratiquer. Ce n'est que par une description minutieuse de ces comportements que nous pourrons élucider les soubassements des dynamiques qui les ont engendrées.

Il s'agit donc de relever les éléments pertinents contenus dans le récit de vie, puis de les expliquer. C'est en revenant plusieurs fois sur chaque récit que l'on pourra extirper l'information susceptible de nous aiguiller sur les logiques sociales qui sous-tendent cette

logique de la performance. Le plus souvent, c'est à nous "en tant qu'interviewer" de les décrypter et surtout de veiller à les mettre en relation avec les mots ou phrases énoncés par "l'interviewée" et ne pas les interpréter à partir de notre prisme. Un travers dans lequel il ne faut pas tomber, sans oublier que primo, ce n'est pas parce que nous sommes issues de la même culture que nous portons forcément le même regard sur les événements. Et secundo, parce que l'interviewée n'est pas dans les mêmes dispositions à différents moments de son parcours.

Ces états doivent nettement apparaître dans l'analyse du récit de vie car ils permettent de saisir l'articulation des processus sociaux et produire (pourquoi pas?) un savoir nouveau. Avant de procéder à ce second niveau d'analyse, revenons brièvement sur les structures du récit de vie pour pouvoir saisir ce qui a fait sens pour ces athlètes, tout en soulignant ce qui permet de vérifier la cohérence de leurs dires, et atteindre ainsi la compréhension de leurs trajectoires et de leurs représentations individuelles.

4.2.2 – Structuration du récit

La narration du sujet se structure en deux temps. Le premier, présent à travers le moment de la narration (on parlera alors de synchronie), est fondé sur la perception actuelle du vécu du sujet, et le narrateur y fait appel à un développement historique de son vécu. En même temps qu'elles se racontent, ces athlètes, au moment de l'entretien, ont une vision du présent et du passé qui est liée au moment de la narration. Dans notre analyse, nous mettons l'accent sur le moment du récit en train de se dérouler, comme dépendant de celui-ci. La diachronie, c'est mettre de côté la singularité du moment du récit en insistant sur la succession biographique des évènements.

La chronologie, deuxième temps de la structuration du récit, porte sur la structure associative des événements marquants (même quand cette reconstruction se fonde uniquement sur la remémoration des événements), qui sont pour le sujet les éléments structurants de son histoire. Peu importe la manière dont le sujet va se raconter, ce qui compte c'est ce noyau central qui va structurer la succession des événements marquants de son récit. Se raconter, ce n'est pas seulement reconstruire sa propre histoire, c'est reconstituer un enchevêtrement d'événements signifiants, à la fois synchroniques et diachroniques. Le premier met l'accent sur le moment

où se fait la narration dans ses développements associatifs. Le second insiste plutôt sur la succession des évènements et leur logique indépendamment du moment de la narration.

Il existe une relation dialectique entre la dimension synchronique et la dimension diachronique, parce que dans leurs récits les athlètes parlent à un moment particulier, dont la tonalité et la couleur peut entre autres suivre un succès ou un échec. Le but de l'analyse est justement de reconstruire la structure mentale du récit de vie, et ainsi débusquer les distorsions dues à « *des erreurs de mémoire ou de remémoration.* » (D. Betraux, 1998, p 72)

A titre d'exemple, nous constatons que les athlètes ne portent pas le même regard sur le déroulement de leur carrière si elles sont interviewées après un succès, une absence de résultat ou d'autres facteurs conjoncturels. Cette interaction va avoir la particularité de présenter des récits qui ne sont pas linéaires ; il arrive parfois que l'athlète saute un évènement, y revienne, se contredise, revenant tantôt sur son parcours, tantôt sur l'absence de moyens, tous ces faits pouvant constituer des pistes intéressantes à creuser pour comprendre les mécanismes de la performance sportive féminine en Algérie, en particulier la recherche de facteurs facilitateurs ou inhibiteurs.

Même si le narrateur censure des périodes de sa vie, consciemment ou inconsciemment, il n'en demeure pas moins que c'est une remise en ordre des événements vécus en fonction de ses valeurs actuelles. Bien identifier les mécanismes sociaux, c'est les comprendre pour en reconstituer les enchaînements, par exemple la qualité de la relation à l'entraîneur. Son plus ou moins grand professionnalisme peut être mis en rapport avec les résultats de la sportive. Le but est de parvenir à saisir la logique de la performance à partir de chaque parcours, puisqu'elle est à l'origine d'un changement de regard, d'acceptation ou de rejet par les médiations réciproques.

Nous allons maintenant procéder à l'analyse des récits des athlètes, pour tenter de comprendre leur parcours pour arriver au haut niveau. C'est ce cheminement vers la performance que nous voulons mettre à jour à partir de l'examen et de la comparaison de leurs trajectoires singulières. Toutes les sportives interviewées font ou ont fait partie de l'équipe nationale, mais toutes n'ont pas pu atteindre le niveau mondial. L'analyse de leurs récits a pour but de reconstruire l'ensemble du discours dans une autre logique que celle du discours individuel, pour en extraire les mécanismes sociaux qui ne sont pas lisibles à première vue.

4.2.3 – Comparaison des récits de vie

Comparer les récits des sportives entre eux peut nous permettre de mettre à jour des récurrences, voire des logiques d'actions semblables et par là confirmer ou infirmer nos hypothèses. Le vocabulaire significatif sélectionné par A.L.C.E.S.T.E. a permis de dégager six classes composées de plusieurs univers lexicaux dont l'interprétation a mis en relief certains éléments de la performance : la place de la femme dans la sphère du sport en congruence avec sa place dans la sphère sociale et les blocages des pratiques sportives féminines telles qu'elles se les représentent. On y voit déjà apparaître les prémisses d'une logique de la performance où l'hostilité du milieu, qu'il soit familial, social ou sportif assouplit les contraintes sociales mises en œuvre dans un processus de blocage de la pratique sportive féminine, dès les premiers résultats, grâce aux retombées de la célébrité.

Ce premier niveau d'analyse a permis de déceler que, si l'absence de structures sportives et l'incompétence des entraîneurs freinent l'accès à la pratique sportive, la sportivité de la famille en facilite au contraire l'accès.

Ces thématiques ainsi dégagées vont être approfondies et constituer le support de l'analyse des récits de vie qui va suivre dans l'espoir d'apporter des informations complémentaires.

4.2.3.1 – Les positions subjectives et contradictoires du milieu familial

Nous allons dans cette étape, tenter d'extraire du croisement des récits, les représentations dominantes de l'environnement face à la pratique sportive des femmes. Le rejet de cette pratique revêt différentes formes et se matérialise souvent par des attitudes défavorables qui émanent aussi bien du milieu familial que du milieu sportif.

Les ruptures successives constatées dans l'histoire des femmes peuvent éventuellement nous fournir des explications quand à cette attitude. Pour cela, nous allons revenir sur les différents récits des athlètes et voir comment les milieux social et sportif ont intégré le sport féminin dans leurs schèmes de pensée.

Le milieu familial est partagé quant à la pratique sportive des femmes, pères et mères n'appréhendent pas de la même manière la pratique sportive féminine. Les pères sont moins réfractaires à la pratique sportive de leurs filles que les mères qui, elles, la rejettent d'une façon plus ou moins ouverte. Les frères et sœurs ont le plus souvent des attitudes moins tranchées, selon qu'ils sont eux-mêmes sportifs ou non.

4.2.3.1.1 – Place des pères dans le processus d'accès au haut niveau

Les attitudes parentales sont souvent divergentes au sein de la même famille, et parfois en totale contradiction, comme celles des pères et des mères des athlètes. Dans leur majeure partie, les pères sont favorables à la pratique sportive de leur fille, ils sont pour la plupart (mis à part deux) d'anciens sportifs, anciens émigrés.

Elles sont pour la plupart filles de footballeurs :

B.R. : *« Mon père était un ancien footballeur »*.

F.N. : *« … je suis la dernière d'une famille de huit, quatre filles quatre garçons, mon frère aîné est footballeur comme mon père »*.

W.B. : *« (…) Mon père a toujours été dans le sport, depuis très longtemps. Il a été footballeur dans l'entente de Sétif, depuis longtemps avant et après la guerre. Il a ensuite joué en France comme professionnel, et quand il est revenu en Algérie il a entraîné quelques équipes, il a même eu l'équipe nationale cadets dans le temps (…) »*.

Ou boxeurs :

K.T. : *« … mon père est déjà un sportif, avant tout c'était un boxeur. Il vivait en France, c'était un émigré et il a eu son titre de champion de France quand il y vivait »*.

D'autres, comme le père de L.M., sont membres d'une structure sportive : « *Mon père est président d'ASP (…) Mon père est cool, il a vécu en Suisse, c'est un ancien émigré, même marié il travaillait là-bas, pendant 6 ou 7 ans, ma mère était restée avec nous… »*.

Ils ne rejettent à aucun moment la pratique de leur fille : *« Mais c'est grâce à mon père, c'est lui qui m'a le plus poussé, il a toujours été là. Il est du domaine, il sait ce que c'est, il a toujours voulu faire une grande carrière ! »*

W.B. reconnaît que l'acceptation de sa pratique par son père a été fondamentale pour elle. Il s'implique à fond, allant jusqu'à faire les tournées avec l'entraîneur de sa fille pour sensibiliser d'autres pères, et les inciter à autoriser leur fille à continuer de pratiquer dans le haut niveau : « *(…) à certains moments pour aller en déplacement, pas d'effectif, alors on partait voir les papas, mon père, mon entraîneur et moi »*.

Lorsque L.M. décide de faire du judo, c'est son père qui la pousse à s'investir, il s'oppose même à la mère : « *(…) Oui mon père surtout, il ne s'occupait pas du tout d'elle. Il me disait ne l'écoute pas, va t'entraîner, laisse tomber* ».

Très fier de la réussite de sa fille, il en parle autour de lui: « *Il parle de moi à ses amis, qui le félicitent quand je gagne, qui me téléphonent pour me parler (…) il leur montre même mes médailles. Tous les diplômes que j'obtiens, il les encadre et les accroche à la maison (…)* ».

Réussir, c'est sortir de l'isolement provoqué par la pratique sportive de l'athlète, une attitude dont elle souffre beaucoup au début : *« mais au départ ce n'est pas évident, vous n'avez personne à vos côtés, ni parents, ni frères ».*

Les pères sont les principaux soutiens des athlètes, tel le père de F.M., qui encourage et soutient sa fille dans son investissement sportif : *« Mais il faut reconnaître une chose : il a toujours été mon plus grand soutien pour le sport, ce n'est pas ma mère, mais alors elle pas du tout. C'est toujours lui qui m'a encouragé, jusqu'à aujourd'hui (…) Au contraire, pour lui il faut profiter de la vie, s'amuser, faire les choses que l'on aime (…) ».*

Il s'oppose à la mère, et va jusqu'à financer lui-même quelques stages de sa fille pour pallier aux défaillances de la fédération. Il fait partie de cette catégorie de pères qui soutiennent sans condition la pratique sportive de leurs filles. Très proche d'elle, ils vit sa réussite aussi intensément qu'elle.

D'autres pères, comme celui de N.B., quoique non sportif, encouragent également leurs filles à pratiquer et les aident en fonction de leurs moyens : « *Mon père m'a beaucoup encouragée, il me poussait, il m'accompagnait à l'arrêt des bus, il m'attendait le soir au retour des entraînements. C'était lui qui m'aidait (…), sans lui je n'aurai jamais rien fait en sport ».*

Il est intéressant de constater que les attitudes des pères sont favorables dans leur ensemble à la pratique sportive de leurs filles, et même quand ils ne les soutiennent pas, ils ne s'y opposent pas.

Pour le père de N.Y.K., la pratique sportive est : « *(…) stupide (…) »*, mais bien qu'il la rejette, il n'interdit à sa fille ni de pratiquer, ni de s'investir dans le haut niveau.

Un rejet qui résulterait selon l'athlète d'une représentation traditionnelle des femmes : *« (…) mon père ne me considère pas comme une fille mais comme un garçon manqué, d'ailleurs il ne m'appelle pas Nadia il m'appelle Youcef. Ce n'est pas uniquement le regard de mon père qui est comme cela, l'entourage aussi (…) ».*

Ces sportives qui vont sur des espaces masculins perturbent la vision traditionnelle de la femme. Certains pères, comme celui de S., se cachent derrière l'incompatibilité de la pratique sportive avec les études pour justifier leur rejet : *« Au début mon père était contre à cause des études, je devais avoir onze, douze ans (…) ».*

Il est intéressant de noter que les pères dans leur majorité ne vivent pas la pratique sportive de leur fille sur le même mode que les mères, même si certains la rejettent.

4.2.3.1.2 - Rejet de la pratique sportive par les mères

Si les pères, plus permissifs que les mères, acceptent sans condition la pratique sportive de leurs filles, il n'en est pas de même pour les mères. Contraire à leur représentation et à leurs attentes du rôle féminin dans la société, les mères ne tolèrent pas du tout la pratique sportive des filles, précisément parce qu'elle bouleverse totalement leurs représentations sociales de la femme. Opposées à l'investissement sportif féminin, elles le sont toutes à des degrés plus ou moins grands sauf deux mères, celle de N.Y.K., parce qu'elle-même ancienne sprinteuse, et celle de C.A., directrice d'un orphelinat. Elle y instaure l'enseignement du judo, mais meurt avant que sa fille ne parvienne au haut niveau : *« Quand j'ai commencé le judo, vers l'âge de onze ans, ce n'était pas dans un but compétitif. J'en ai fait parce que ma mère était directrice d'un orphelinat et elle a décidé d'introduire le judo aux filles du centre. Et depuis je me suis retrouvé dans le haut niveau. Mon premier titre je l'ai remporté en 1997 (…) ».*

Il y a aussi un certain nombre de mères, assez faible, dont on ne connaît pas l'avis parce que les athlètes n'en parlent pas du tout dans leur récit. Mais la majorité des mères sont opposées à la pratique sportive de leur fille, même si elles ne parviennent pas à imposer leur rejet. Les propos de la mère de L.N. sont édifiants à plus d'un titre :

« (…) Mais ma mère, ma mère, vous connaissez les mères, était un peu réticente. Elle ne voulait pas que j'en fasse (…). J'ai eu beaucoup de problèmes avant d'être championne (…) Mais le vrai problème c'était ma mère ! (…). Avant, c'était vraiment dur, par exemple je ne me déplaçais jamais toute seule, (…) Ma mère était toujours contre moi. Elle me disait tu n'iras pas t'entraîner tant que tu n'as pas fait la vaisselle. Oui c'est vrai. C'était comme ça quand j'étais, quand j'étais…, je terminais tout le ménage, et après seulement je pouvais y aller (…). »

Ne pouvant s'opposer ouvertement au père, elle essaye de bloquer sa fille en l'obligeant à accomplir toutes les tâches ménagères dans le but de la décourager. L.N. se plie volontiers au diktat de sa mère, et une fois sa tâche accomplie, jette son cabas par la fenêtre et sort en cachette pour aller s'entraîner.

L.N. se permet d'agir de la sorte parce qu'elle sait qu'elle bénéficie du soutien de son père, ce qui explique pourquoi les mères ne parviennent pas à imposer leur avis.

La pratique sportive induit des comportements qui sont plus intolérables pour la mère que pour le père : « *Non (avait-elle dit à mon père) tu te rends compte, elle va partir, découcher et tout et tout. Tu vas la laisser partir et dormir là-bas* ?! »

Se déplacer seule, découcher, sont des attitudes qui dépassent l'entendement pour la mère de L.N., et qui persisteront même après la réussite : *« Ma mère, toujours la même, attention tu sors, tu fais la fête »*.

Cette ultime recommandation de la mère de L.N. permet de mesurer l'ampleur de la dichotomie que la tradition a dressée entre les espaces intérieur et extérieur. En effet, ces femmes qui découchent, qui se déplacent seules, perturbent la vision traditionnelle autour de laquelle est encore organisée la société.

La mère de F.M. confirme « cette dangerosité » de la pratique sportive pour les femmes, qui pour elle aussi ne peut que détourner du rôle traditionnellement assigné aux femmes par la société : *« (…) ce n'est pas ma mère, mais alors, elle pas du tout. C'est toujours lui qui m'a encouragé, jusqu'à aujourd'hui, rien à voir avec ma mère. Elle ne pense qu'au mariage, elle. Pour elle il faut apprendre à faire le ménage, savoir s'occuper d'une maison. Heureusement qu'il y a mon père, il est contre tout cela. (…) Hiya madabiha enhabass esport, khafet aliya (elle aimerait bien que j'arrête le sport, elle a peur pour moi) (…) »*.

Ces propos reflètent la peur qui caractérise la majorité de ces mères, même si certaines tentent de justifier leur rejet de la pratique sportive par la difficile conciliation sport / études, comme la mère de H.B. : *« (…) le sport ce n'est pas un avenir, pas de situation, car tu vas tout perdre en t'investissant dans le sport (…) yema chouya fi elaouel (ma mère au début) a un peu hésité à cause des études, haou alabalak andna ouahd el akliyat fi hada el blad (vous le savez, on a une de ces mentalités dans ce pays) ! »*

D'autres athlètes, comme B.R., sont sous l'autorité de la grand-mère et non de la mère, complètement effacée. En l'occurrence, la grand-mère n'admet pas la pratique sportive de sa petite-fille et va jouer un rôle de censeur. Elle interdit à ses petites-filles toute forme de pratique sportive dès les premières transformations de leur corps, les contraignant ainsi à pratiquer en cachette. Sa maladie d'abord, sa mort ensuite, vont avoir un effet libérateur sur elles : *« (…) matet dourk (elle est morte maintenant). C'est pour cela que je vous disais qu'avec sa maladie nous on a commencé à respirer un peu et vivre, un peu de liberté, faire du sport sans qu'elle nous l'interdise, sortir (…) »*.

Certaines mères comme celle de W.B. craignent pour l'avenir de leur fille à cause de l'issue incertaine de la pratique sportive :

« Surtout que pour ma mère (…). Elle a toujours eu peur que le sport me gâche mon avenir (…). Elle ne voulait surtout pas que je gâche ma vie comme ça, bêtement. Elle me répétait toujours la même chose, il te suffit d'une blessure pour que toute ta carrière s'arrête brusquement, et tu n'auras rien à côté ».

Il est intéressant de constater que cette angoisse des mères « *tu n'auras rien à côté* » se résume en fait à la peur de voir leurs filles ne pas compenser leur rôle de mère en cas d'échec de la voie sportive. Une attitude que F.M. résume de la façon suivante:

« *Et oui pour elle j'ai 28 ans et je ne suis pas mariée, (…) de quoi a peur la maman ? C'est que sa fille se marie et revienne à la maison, elle divorce. Malheureusement pour ma mère, elle a une mauvaise expérience avec sa belle mère, la femme qui ne fait pas l'affaire, qui ne sait rien faire, retourne chez ses parents. Mais maintenant ça a changé, ça n'a plus rien à voir, c'est ce que j'essaye d'expliquer à ma mère (…)* ». F.M. comprend sa mère et l'excuse, car pour elle, toutes ces mères qui sont contre la pratique de leur fille ne font que refléter l'éducation qu'elles ont reçue : *« (…) elle est comme ça, elle a été éduquée comme ça. »*

Mais ces sportives sont elles aussi traversées par les mêmes influences contradictoires qui existent au sein de la société algérienne entre modernité et tradition : besoin d'accomplissement de soi et de répondre au statut et à la représentation de la femme, ce qui rend pour elles aussi le mariage incontournable : « (…) *et moi je ne vous cache pas le mariage c'est quelque chose d'important, il faut y réfléchir.* » (F.M.)

L.M., comme d'autres athlètes, partage aussi avec sa mère ces appréhensions :

« (…) De toute façon je ne me vois pas du tout arriver à 30 ans sans me marier. A 25, 26 ans j'arrête la compétition et je me marie. C'est comme ça, j'ai dans ma tête que je ne dois pas arriver à 30 ans sans me marier. Je ne me vois pas faire de la compétition, me marier et faire des enfants. Il faut arrêter et s'occuper de sa vie de femme, un mari, deux enfants une fille et un garçon autant que possible ; c'est comme cela que je vois les choses, c'est mon avis, de toute manière (koulchi bel elmektoub), on ne sait jamais, c'est permis de rêver ouallah ! C'est ça mon rêve. Je veux travailler et être mère de famille en même temps, je ne veux pas rester à la maison (…) ».

Les propos de L.M. attestent de l'importance du mariage pour les athlètes, qui demeure une préoccupation centrale pour elles comme pour leurs mères, aucune n'envisageant un avenir sans mari et sans enfants.

Ce qui selon N.Y.K. ne rend le mariage possible qu'entre sportifs seulement : « *(…) il m'était de toute façon impossible de me marier avec un non sportif, impossible parce que je pense que seul un sportif peut comprendre une sportive. C'est évident, si j'avais épousé quelqu'un en dehors du sport, je suis sûre il m'aurait demandé d'arrêter le sport* ».

Ces sportives portent les mêmes signifiants que leurs mères, sans subjectivation apparente, ce qui laisse croire qu'il n'y a pas d'avancée. Mais le fait que le contexte de ces femmes soit

différent de celui de leurs mères, les influences n'étant pas non plus les mêmes, permet-il de dire qu'il n'y a pas d'avancée par rapport aux mères ?

Au final, nous remarquons que si dans leur grande majorité les mères rejettent la pratique sportive de leurs filles, elles ne parviennent cependant pas à l'interdire.

Les ruptures successives (dont les raisons sont historiques), en précipitant les femmes dans l'espace public, ont bousculé le mode de fonctionnement de la société et mis les femmes dans une sorte d'entre-deux difficile à gérer. En effet, la vision qu'assigne la tradition à la femme dans la sphère privée continue d'opérer même quand ces sportives sont impliquées dans des actions qui relèvent de la sphère publique. Ce qui expliquerait en partie (seulement) pourquoi les mères des athlètes sont défavorables dès le commencement à la pratique sportive de leurs filles.

4.2.3.1.3 – Sportivité de la fratrie, élément positif à la pratique sportive des femmes ?

L'importance de la sportivité de la famille, et de la fratrie en particulier, n'est plus à démontrer en ce qui concerne l'engagement sportif des athlètes.

Elle est un élément constituant de la pratique sportive des femmes, un élément que l'on retrouve au niveau de différents travaux menés par des chercheurs dans d'autres sociétés. Les frères, dans leur grande majorité sont favorables à la pratique de leurs soeurs, qu'ils prennent souvent en charge et qu'ils soutiennent.

Toutes les athlètes (sauf deux) sont issues de fratries de sportifs : « *(…) mes frères et sœurs également, je suis la plus jeune (…) mon frère aîné a fait du hand-ball, mon autre frère du volley-ball, une sœur du hand-ball aussi, une autre du basket-ball, mais je vous dirai qu'ils n'ont pas continué, ils n'étaient pas tellement branchés sur une carrière sportive* ».

W.B. « *Mon frère aîné, lui, faisait du judo comme moi, comme je suis la petite dernière de la famille, il n'en fait plus maintenant, mon autre, mon autre frère du hand-ball, ma grande sœur du karaté et la dernière du basket-ball* ».

C.A. « *J'ai un frère qui faisait du karaté (…) mon autre frère faisait du football …* ».

N.Y.K. « *Mes petits frères et ma sœur en font aussi, mais pour le plaisir seulement…* ».

K.B. « *Mes sœurs sont aussi des sportives, une est basketteuse, l'aînée, mon grand frère fait du basket aussi, mon autre sœur fait du volley, c'est tout et mon petit frère fait du karaté* ».

K.T. « *Je suis la plus petite de la famille, nous sommes dix enfants, cinq filles, cinq garçons, tous des sportifs, dans ma famille il y a ceux qui font de l'athlétisme, ceux qui font du football,*

du basket ball. Ma sœur aînée elle à 30 ans elle faisait de l'athlétisme elle était en équipe nationale…J'ai une autre sœur qui faisait de la danse classique ».

N. M. « *On fait tous du sport, les huit frères et sœurs (…)* »

S. *« Nous sommes douze enfants et la majorité pratiquent et ont tous réussi … ma sœur … était avec moi dans l'équipe nationale, elle est partie* ».

F.M. « (…) *d'ailleurs, nous sommes une famille de sportifs, ils pratiquent tous en club, je suis la seule à faire partie de l'équipe nationale, non j'ai aussi un cousin dans l'équipe nationale de football (…) au total je n'ai qu'une sœur qui ne pratique pas, j'ai une autre sœur qui fait du basket nous sommes tous des sportifs dans la famille, une famille sportive au sens large du terme, j'ai des frères dans tous les sports football, basket-ball, hand-ball ».*

La plupart des athlètes appartiennent à des dynasties de sportifs, parfois performants, soutenant le plus souvent la pratique de leur sœur, la sportivité des frères s'est avérée opérante au niveau de l'engagement de ces athlètes, sauf dans le cas de L.M. et de S.:

(…) Ma mère et mes frères étaient tous contre moi avant, comme ma mère, comme mes frères. J'ai un frère qui a deux ans de plus que moi et un deux ans de moins, et bien avant ils ne me laissaient pas aller m'entraîner, c'était tout le temps la bagarre, ils ne voulaient pas que je m'entraîne avec des garçons, ils avaient honte, et peut être même ils étaient jaloux, et le pire c'est que ma mère leur donnait raison (…) ».

L.M., première femme à pratiquer dans le village et à s'entraîner avec des garçons, bouscule les mentalités, ce qui est difficilement acceptable par ses frères. La visibilité de cette sportive, situation atypique et inhabituelle en milieu mixte, a bouleversé les représentations de son milieu familial, mis à part pour le père. En osant se démarquer des autres femmes en allant sur des terrains propres aux hommes elle se fait rejeter.

De la même manière, S. la footballeuse dérange l'ordre établi en partageant pratique et lieu avec des hommes, ce que son frère aîné refuse totalement : *« Ali khouya el kbir kan maikhalinich naaleb maa elouled (Ali mon grand frère ne me laissait pas jouer avec les garçons). Pour lui c'est honteux, quand je sortais de l'école, j'allais m'entraîner avec eux ».*

Il semble que la sportivité des frères de ces deux athlètes n'a pas pu jouer, et ce pour les mêmes raisons : elles sont les seules sportives à s'entraîner au milieu de sportifs pour des raisons matérielles. L'une habite dans un village où il n'existe aucune pratique sportive féminine et la seconde parce qu'il n'existait pas encore à l'époque de sections de football féminin.

4.2.3.2 - L'environnement social et sportif

Seules les athlètes encouragées et soutenues par leur milieu pourront appartenir au haut niveau, mais toutes n'y accèdent cependant pas. L'environnement social demeure hostile à la sportive, les valeurs traditionnelles et l'éducation familiale correspondante n'intègrent à aucun moment cet aspect du développement de la personne, en particulier de la femme. Le milieu sportif lui non plus n'échappe pas aux règles sociales, il reproduit les mêmes résistances que le milieu social face à la pratique sportive des femmes.

4.2.3.2.1 – L'environnement social

Si le milieu familial vit la pratique sportive des athlètes de façon mitigée, opposant les différents membres au sein de la même famille, ceux qui sont pour et ceux qui sont contre, l'environnement social, lui, se caractérise par une hostilité généralisée. Il rejette la pratique sportive des femmes à l'unanimité (notamment à ses débuts).
La description que fait L.M. du contexte social dans lequel elle vit laisse entrevoir un pan de ce milieu où les conditions de vie des femmes sont encore sous l'emprise d'une séparation stricte des espaces : *« …aux Ouadhias, c'est un village, vous comprenez les femmes ne sortent pas (…). Dans mon village on est encore à arrêter les filles de l'école à 12 -13 ans. Sixième année la fille à la maison, c'est grave. La dernière fois, ils ont marié une fille à 16 ans. C'est dingue. Ca ne va pas la tête ».*
Dans ces conditions, la pratique sportive féminine n'est pas du tout à l'ordre du jour, ce qui explique en quelque sorte pourquoi il n'existe pas encore de sections féminines pour les quelques pratiques masculines ouvertes dans le village. Pour pratiquer, L.M. n'a eu qu'une seule alternative : partager avec les hommes la pratique et les espaces. Un état de faits qui perturbe les acteurs sociaux et exacerbe leurs réticences : *« (…) J'avais beaucoup de problèmes, ils parlaient beaucoup, elle s'entraîne avec les hommes et tout (…)* ». Il est difficile pour elle d'affronter cette hostilité généralisée, l'attitude de l'oncle révélant l'ampleur de ce rejet massif : *« (…) mon oncle paternel, il était pire que ma mère, il était contre moi. Une fois il s'est déplacé jusqu'à la salle de judo, alors que je m'entraînais avec des cadets, il m'a insultée, il m'a traitée de tous les noms (…) ».*
N.B. aussi vient d'un village où la pratique féminine est pratiquement inexistante, ce qui la contraint à s'entraîner non seulement avec les hommes, mais surtout avec des catégories différentes de la sienne : *« J'ai commencé avec les minimes, et aussi j'ai commencé les*

déplacements avec les grands, les compétitions. Je ne me classais pas toujours très bien, parmi les dix premiers, cinq premiers. Après j'ai commencé à m'entraîner, à m'entraîner à fond avec les garçons, dehors dans le froid. Les filles n'étaient pas nombreuses. J'étais la seule à participer ».

A la lumière des propos de N.B., nous constatons que l'absence des moyens n'est pas la seule cause expliquant la pauvreté des effectifs féminins dans le haut niveau. Les contradictions générées par l'investissement de l'espace extérieur par les femmes est un facteur à prendre en compte dans cette attitude défavorable : *« Quand je suis chez moi, je ne me déplace que quand c'est nécessaire, voir ma grand-mère, aller chez le médecin ou la famille. Je n'ai rien à faire dehors, d'ailleurs dans ma famille on ne bouge pas beaucoup, si on a quelque chose de précis à faire c'est très bien, sinon vous n'avez rien à faire dehors ! »*

Ces sportives, en investissant "le dehors" qui reste un espace traditionnellement masculin, bousculent un ordre établi depuis bien longtemps. L'attitude de rejet qui en découle met certaines dans le désarroi : « *Tu gagnes la compétition dans ton quartier, puis dans ta ville, puis dans ta région, puis tu arrives à la nationale et tu gagnes la nationale tout ça avec ta volonté, dans la douleur et la souffrance. Quand tu gagnes un championnat national et qu'on parle de toi dans les journaux et qu'à côté tu as ton enseignant qui se moque de toi ! Comment peux-tu te sentir ? »*

Le doute s'installe chez H.B. qui a du mal à comprendre l'attitude de ses enseignants, censés véhiculer des idées différentes puisque c'est l'école, par le biais de l'EPS, qui met les filles en contact avec la pratique sportive : « *J'ai peut-être tort et il a raison. Et bien à un certain moment tu flanches, tu flanches ! Tu te dis ouakila enbadel (je pense que je vais changer) complètement mes convictions, sincèrement (…)* ».

Harcelée, son engagement mis à mal, H.B. va abandonner la pratique sportive pendant plusieurs mois. L'abandon, assez fréquent chez les sportives, reste lié à leur âge. En effet, plus elles prennent de l'âge, plus le milieu rejette leur pratique sportive : *« C'est vrai c'est là où ça a commencé à se compliquer, je n'avais pas de difficultés au niveau de ma famille. Au contraire ils m'encourageaient du moment où je me sentais bien là où j'étais. Mais avec la mentalité des gens de Guelma, ça m'a posé un vrai problème. Ils n'ont pas l'habitude de voir une fille courir dans le stade, ils n'ont pas l'habitude heu… heu…, enfin ils n'ont pas l'habitude de beaucoup de choses. Mais bon ils ont fini par s'habituer (rire), mais vous savez le fait qu'on s'entraîne dans le stade, au milieu d'athlètes hommes bien sûr, avec un entraîneur homme, bon ce n'est pas facile. Même s'il y avait d'autres filles, mais par la suite il n'y avait plus que l'entraîneur et moi, nous étions seuls quand j'ai commencé à faire partie*

du haut niveau. Le nombre des filles a commencé à diminuer tout doucement, lentement mais sûrement. (…) Certaines se sont arrêtées à cause des études, d'autres ce sont leurs parents qui les ont arrêtées, enfin le fait est que j'ai terminé seule avec mon entraîneur la dernière année ». (C.A.)

Il est intéressant de noter que le nombre de sportives baisse de manière inversement proportionnelle à leur âge ; dès que leur corps commence à se transformer, leurs formes à se dessiner, elles sont aussitôt retirées de la sphère sportive : *« Je vais vous donner mon exemple, quand j'étais jeune, à mes débuts, on était douze du même âge, non quatorze, et bien il n'en a gardé que douze parce que dans la feuille de match plus que six filles du même niveau, et mon année terminale plus que deux. Il y avait un autre problème aussi, à mesure que l'on grandissait, certains parents ne voulaient plus que leurs filles fassent du sport. On est pris dans un étau, d'une part la société et les parents qui n'acceptent plus que leurs filles fassent du sport, c'est mal vu ; et d'autre part le manque de moyens »*. (W.B.)

Au fur et à mesure que les sportives prennent de l'âge, leur nombre se réduit dans les équipes, l'hostilité du milieu s'accentue, poussant ainsi un grand nombre d'entre elles à abandonner.

Une tendance confirmée par d'autres athlètes, comme C.A. qui dit à ce propos : *« Le problème c'est qu'à l'intérieur du pays, dans une ville comme Guelma, ils n'ont pas l'habitude de voir une fille avec son sac de sport, qui s'entraîne sur un stade et qui rentre le soir seule chez elle. C'est impensable là-bas »*.

Cet impensable, une fille sur un stade pratiquant une activité sportive au milieu d'hommes, n'est pas conforme aux standards de la société. Beaucoup de parents vont refuser de laisser leurs filles continuer leur pratique, face à une hostilité grandissante, relevant d'une représentation de la pratique sportive féminine défavorable et dépréciée.

Une perception du sport féminin qui reste partagée par une majorité de personnes selon N.Y.K. : « *Pour la majorité des gens, leur perception du sport féminin c'est que les filles sportives ne sont pas des filles correctes (…) frivoles, des filles faciles aussi, on le dit. (…)* »

Il existe une association presque immédiate entre femme sportive et femme facile. Cette représentation négative de la pratique sportive des femmes ne leur permet pas d'échapper à une vision dépréciée des sportives : « *Par expérience, vous êtes dans une assemblée et dès que vous dites que vous êtes sportive, il y a un regard vicieux qui se pose sur vous d'abord, puis viennent des propositions vicieuses. Et quand on les remet en place, ils sont étonnés, et ils te disent mais tu es différente des autres sportives. Pourquoi dire que l'on est différente des autres, ce n'est pas vrai, malheureusement c'est la vision que l'on a ici en Algérie des sportives : la fille sportive est un voyou, c'est un garçon, c'est une fille facile »*.

Pour se protéger de cette représentation concupiscente, certaines athlètes préfèrent cacher leur appartenance : « (…) *nous les femmes on le sent et ça nous chagrine, à tel point que des fois on a honte de dire que nous sommes des sportives* ».
Mais l'on constate tout de même que ces femmes, qui sont en quelque sorte pionnières, ont tout de même initié certains changements, puisque ce sont des situations propres à l'avant-performance.

4.2.3.2.2 – L'environnement institutionnel et sportif

Le milieu sportif reflète les mêmes courants, les mêmes contradictions et les mêmes valeurs que les milieux familial, culturel et social. Il rejette de la même manière la pratique sportive des femmes.
L'entretien de K.T., où elle explique les raisons de son exclusion de l'équipe nationale nous donne un aperçu sur cette mentalité qui prévaut au sein de la sphère sportive : « *Il y a eu un problème aux Emirats, quand on est parti la dernière fois, en fait ils ont dit que l'on n'était pas disciplinées. Pour eux, c'est à dire, enfin je ne vois pas où est le mal, ils disent que nos filles ont parlé avec des athlètes d'autres pays, l'Egypte je crois. Et pour eux une fille qui parle avec un étranger, c'est grave c'est qu'il se passe quelque chose. Enfin vous voyez la mentalité, (taa zman) d'avant. Une fille qui parle avec un garçon le jour, c'est qu'ils couchent ensemble le soir, excusez moi (hachak*). *En réalité c'est cela le problème, c'est de là que tout a démarré, et qu'ils nous ont arrêté, sorti de l'équipe nationale, de la fédération, de tout quoi (…) ». (Silence, hésitations)*
C'est avec beaucoup de difficultés qu'elle parvient enfin à donner les véritables raisons de leur exclusion : *« C'est-à-dire qu'il a y a eu une histoire (…) Voilà, une athlète, celle dont je vous ai déjà parlé, ma copine B.N., elle a connu quelqu'un, un koweïtien, mais rien de grave, normal, on discutait avec lui le plus normalement du monde, bon après il lui a plu, il a même voulu la demander en mariage, venir ici chez nous pour la demander, il était vraiment sérieux. N. était très intéressée, elle voulait tenter sa chance, normal, elle n'a rien fait de mal. Ils se rencontraient en salle, ils discutaient, et d'ailleurs elle avait tellement peur qu'elle n'y allait jamais seule, toujours en groupe(…) Vous savez il faut toujours être en groupe pour parler aux athlètes des autres pays, parce que dès qu'ils vous voient parler à un athlète, de sexe masculin bien sûr, ils font un rapport sur vous. C'est terrible ! »* .
A la suite de cet épisode toutes les athlètes seront exclues de l'équipe nationale, avec interdiction de participer aux compétitions. Une injustice qui fait dire à K.T. que : *« Le sport*

ici en Algérie, ce n'est pas une affaire, la fédération n'en a que faire des athlètes (maalabalhach bina ouallou), ce n'est pas son problème ».

Quand à N.B., elle accuse ouvertement les instances sportives qui n'accordent aucun crédit au sport féminin et qu'elle rend responsables des blocages de la pratique sportive : *« Le vrai blocage, ce sont eux ceux qui dirigent, el hogra djat men andhoum ! (l'injustice vient d'eux !) Chaque année il y a une politique différente. A cette allure, il n'y a aucun espoir pour le sport féminin, makach, ouallou (rien du tout). (…) En réalité ils n'aiment pas les femmes (…) »*

Pour elle l'institution sportive joue contre les sportives et les acteurs de la sphère sportive véhiculent les mêmes valeurs que le milieu social. Elle bloque leur ascension et les accule à l'abandon : « *(…) Vous savez ce qu'a dit A.B. l'ancien entraîneur du WAB ? Et bien il a dit elles sont vieilles, qu'elles aillent se marier ! ».* N.B.

Les propos de cet entraîneur démontrent que, sportive ou pas, la femme reste cantonnée dans un rôle purement traditionnel, celui de "femme de tel homme" ou de "mère de tel homme" ! Les acteurs de la sphère sportive ont du mal à se départir de cette représentation traditionnelle de la femme. C'est une vision de la femme qui se matérialise au sein de la sphère sportive par des actions en totale contradiction avec la performance. Les athlètes, sitôt parvenues à l'adolescence, l'âge de la catégorie sénior correspondant à la transformation des corps, sont remplacées par des athlètes plus jeunes : « *C'est une drôle de politique, ils ne prennent que les juniors, mais quand les juniors passent en seniors, ils ne peuvent plus les prendre.* » (N.B.)

Ces éléments importants nous permettent de constater que, dès que les athlètes parviennent à la catégorie des seniors, elles commencent à être bloquées, voire renvoyées pour de faux prétextes, et immédiatement remplacées par de plus jeunes sportives, parfois de catégories moindres : *« En fait, normalement j'aurais dû jouer avec les cadettes puisque j'étais encore dans cette catégorie, mais comme avec les seniors ils avaient eu des problèmes, des problèmes de discipline et qu'ils les avaient toutes renvoyées en quelque sorte et donc on m'a fait jouer avec une autre catégorie que la mienne. A l'époque je n'avais que 14 ans à peu près, et ils m'ont fait jouer avec des 18, 19 ans et je les ai gagnées, je me suis classée première ».* (K.T.)

Cette façon de procéder semble être habituelle, puisque K.T. est arrivée en équipe nationale en tant que juniore parce que les séniores avaient été renvoyées pour raisons « disciplinaires ». En nous référant à l'analyse ci-dessus nous remarquons, qu'elle aussi avait été renvoyée et remplacée par d'autres juniores de la même manière, pour les mêmes raisons, au même âge.

Le passage des catégories juniore à séniore est une étape charnière pour les athlètes, il semble que pour bon nombre d'entre elles c'est à ce moment que leur carrière se joue. Différents moyens sont mis en œuvre pour les acculer à mettre fin à leur pratique sportive à ce moment, une façon de faire apparemment habituelle dans différentes disciplines.

C'est ainsi que B.R. participe avec l'équipe nationale, alors qu'elle n'a pas encore l'âge, elle passe sans transition de la catégorie cadette à séniore : *« (…) Championnats d'Algérie je fais du 13/09 au minima, j'ai battu le record d'Afrique juniore, et en plus en cadette et j'ai été qualifiée avec les séniores pour les jeux Africains (…) »*.

Sport individuel ou sport collectif, la façon de faire est identique : « *(…) J'étais en catégorie minime et on m'a convoquée avec les cadettes*. » F.N.

Les athlètes sont souvent élevées à des catégories qui ne correspondent pas à leur âge, d'autres renvoyées sous de faux prétextes. Un comportement pour le moins étrange qui ne semble pas rendre la performance prioritaire.

Le comportement hostile des instances sportives accule certaines athlètes à l'abandon, le cas de K.B., nageuse, interviewée au moment de sa reprise, après une interruption d'une année et encore sous le choc : *« (…) il y avait beaucoup de problèmes à la piscine, pas dans mon club le mouloudia, mais surtout à l'équipe nationale, et les gens y étaient pour quelque chose aussi, ça jasait beaucoup, ils disaient n'importe quoi, des tas de choses, enfin (long silence). pour bloquer l'athlète, pour qu'elle abandonne, et bien sûr ça concerne surtout les filles. Il y a eu B., M., K. (silence) Elles ont toutes arrêtées pour les mêmes raisons. (silence) »*

Des raisons que l'athlète ne semble pas avoir envie de se remémorer, et pour l'amener à se livrer, nous la relançons en reprenant le mot « *jaser* », dont nous voulions comprendre la signification dans un tel contexte. Par rapport aux autres interviewées, le seul rappel des faits qui ont poussé K.B. à interrompre la natation déclenche encore en elle une intense douleur et des sentiments de révolte qu'elle n'arrive pas à réprimer. Son discours est interrompu par de longs silences : *« (…) J'étais vraiment à bout excédée, déprimée... (Silence) Je ne sais pas pourquoi (silence) L'essentiel est que j'ai repris (silence) ça me manquait tellement et en plus j'avais envie de rebattre mes temps (silence). (…) nous étions vraiment délaissées au club, alors c'était le ras le bol ! (…) En réalité le vrai problème c'est que l'on essaye toujours de bloquer les filles vers 16,18 ans, quand elles commencent à… »*

Le harcèlement est un phénomène qui semble caractériser la pratique sportive des femmes, et culmine au moment de la transformation des corps féminins : *« Quand elles commencent à avoir des formes, c'est ce qui pose problème (…) Oui, ce qui pose problème, c'est lorsque l'on commence à avoir des formes, quoi, des seins, enfin tout de suite après. On commence à*

vous regarder d'une drôle de façon, à vous observer, on vous déshabille du regard, on vous dit de ces trucs (silence) terribles (silence) de ces mots (silence) enfin des mauvaises pensées. Je ne sais plus, je préfère oublier tout cela maintenant que j'ai eu le courage de reprendre, parce qu'il m'en fallait! Je ne veux plus en parler! »

Les acteurs institutionnels, tels qu'ils sont décrits par ces athlètes sont de véritables freins à la pratique sportive féminine, une injustice qui révolte les athlètes surtout lorsqu'elle est assortie de harcèlement sexuel.

La natation plus que les autres pratiques semble exacerber ces comportements hostiles à une pratique sportive féminine : *« Dire qu'avant vous êtes considérées de la même manière que les garçons et puis hop tout change! C'est le staff qui change complètement, brusquement, l'entraîneur, lui, cela dépend, s'il est vicieux ou pas ! »* K.B.

Mais les changements de comportement observés au niveau de la natation existent dans toutes les pratiques sportives : « *(…) j'ai des copines qui sont athlètes, elles sont victimes de harcèlement sexuel ! En natation, même en handball, étant ancienne joueuse de handball, j'ai eu à vivre cela, l'entraîneur qui te dit tu ne joues pas ce match si tu ne sors pas ce soir avec moi* ». (N.Y.K.)

L'hostilité du milieu sportif revêt souvent une forme de harcèlement, à laquelle sont confrontées la plupart des athlètes, et qui les oblige dans certains cas à mettre fin à leur carrière, sauf pour celles qui disposent de soutiens humains et parfois aussi financiers.

F.M. fait justement partie de ces athlètes qui ont les moyens de se prendre en charge, et qui refusent la compromission : « *(…) Je ne veux plus m'entraîner avec des gens… avant c'était un peu différent ! Quand vous voyez des filles avec des entraîneurs qui ne sont pas là pour la performance sportive des filles qui sont là, c'est grave. Ils profitent de la fille parce qu'elle n'a pas le choix, si elle veut garder sa position il faut qu'elle sorte avec lui. Non ce n'est pas possible, c'est ce que l'on voit actuellement, c'est grave. Une fille qui doit faire 1m80, alors qu'elle ne fait qu'1m60, nous avant on était des athlètes on ne se maquillait pas avant d'aller à l'entraînement, en stage on était en survêtement. Aujourd'hui vous la trouvez en jean moulant, les cheveux brushés, la façon de parler, de s'asseoir avec lui. Non je regrette, à partir du moment où ça dévie comme ça je me suis retirée, on s'est toutes retirées d'ailleurs.* »

Son retrait de l'équipe nationale, pour dénoncer le harcèlement dont sont victimes les athlètes, l'oppose aux instances sportives, avec lesquelles elle entre en conflit : *« Alors eux ont réagi avec des écrits où ils disaient qu'ils nous avaient virées, mais en fait c'est parce qu'on les a*

gênés, ils voulaient ramener leurs propres athlètes. Mais on n'est pas du genre à se taire, dans ce genre des choses on ne se taira pas. Enbahadlouhoum (on va les ridiculiser) ».

Toutes les athlètes ne peuvent pas s'opposer aux instances dirigeantes d'une manière aussi franche mis à part F.M. soutenue par son père, qui lui-même fait partie de ces instances sportives.

On observe un cumul de causes : rejet de la pratique sportive des femmes, harcèlement, absence de moyens. C'est ce qui rend la pratique sportive des femmes difficile et qui est souvent responsable de l'arrêt de la pratique de ces sportives : « *Le ministère nous renvoie ici, au ministère on nous répercute sur la fédération ou hiya rayha (et ainsi de suite). J'ai souffert et je souffre encore, aucune aide, c'est pour cela qu'il n'y a plus d'athlète d'élite.* » (F.M.)

D'autres athlètes portent le même regard désespéré sur leur pratique : « *(…) sans programme, sans rien (…) L'hygiène de vie d'un vrai sportif, on ne l'a pas.* » (N.B.)

Une situation qui semble prévaloir au niveau de toutes les disciplines sportives où : « *Tout est fait pour bloquer l'athlète, rien, pas d'encouragement, pas de reconnaissance, rien c'est décevant. (…) »* N.Y.K.

Il est difficile d'exister en tant qu'athlète dans ces conditions. Rejetées aussi bien par le milieu social que par le milieu sportif, ces athlètes ont du mal à s'inscrire dans une perspective sportive au long cours. Si bon nombre d'entre elles abandonnent, laissant en suspens un avenir sportif de haut niveau et prometteur, quelques unes, celles qui sont soutenues de l'intérieur, résistent tout de même, continuent à se battre et parviennent à réaliser d'extraordinaires performances.

4.2.3.3 – La place de l'homme dans le processus de la performance

Aborder la pratique sportive sous l'angle du soutien masculin permet de comprendre la difficulté qu'ont ces athlètes pour s'imposer dans la sphère sportive. Nous avons vu que le soutien de la famille était déterminant dans la plupart des cas pour inciter ces femmes à pratiquer, puis à s'entraîner plus intensément, et enfin à participer aux compétitions. Mais en l'absence d'un soutien masculin (familial ou non) à l'intérieur de la sphère sportive, l'athlète aura du mal à s'impliquer dans le haut niveau. Il est exclu pour ces athlètes de s'épanouir dans leur discipline en tant qu'athlète d'élite, si elles ne sont pas aidées et soutenues.

4.2.3.3.1 – Place du père et des frères dans ce processus

Il est clair que sans soutien à l'intérieur même de la sphère sportive, il est impossible à ces femmes d'exister en tant que sportive. Un soutien masculin est nécessaire à ces athlètes pour pouvoir s'entraîner au commencement de la pratique sportive, puis pour s'impliquer dans le haut niveau.

« Quand j'étais en équipe nationale, j'ai eu un problème de dos, et donc on voulait m'arrêter, rien à faire, tout ça c'était des trucs pour me bloquer, bach i habssouni (pour me faire arrêter) rien à faire. C'est ma décision, mon père est de mon avis, il me dit toujours yak ahartha mout (et alors au final c'est la mort) entraîne toi, continue ma fille. Il m'encourage, tout mon entourage aussi. C'est ça qui est bien, mon entourage me soutient, c'est très important, d'être entourée, je rentrais tard le soir après les entraînements ils m'ont toujours soutenue. Toujours, ça c'est bien, ça aide à être bien dans sa tête. » (F.M.)

Etre soutenue par son père a permis à F.M. de trouver un équilibre et de progresser tranquillement malgré les problèmes qu'elle a vécus au sein de l'équipe nationale.

Les athlètes qui ne bénéficient pas d'un soutien à l'intérieur même du club auront du mal à accéder à l'équipe nationale, et encore plus de difficultés pour être sélectionnées aux compétitions : *« Non moi, je n'avais pas de problèmes parce que je disais tout à mon frère qui était plus grand que moi, celui qui faisait du karaté, et dès que je me plaignais à lui il allait casser la gueule à l'entraîneur, directement, il lui disait fais gaffe tu recommences (…). »*

Ce double soutien – père à l'extérieur et frère à l'intérieur de la sphère sportive – permet à N.Y.K. de pratiquer sans aucune difficulté. Le père, à l'origine opposée à la pratique sportive de sa fille, reste tout de même à son écoute en cas de problèmes. De plus, par sa fonction (commissaire de police), il protège sa fille même s'il ne soutient pas son choix.

« (…) je vais dire à mon père il te tire une balle dans la tête. Donc il avait eu peur, il ne m'a plus jamais redit quoi que ce soit depuis ce jour là. Il faut être protégée, et la seule protection c'est la famille carrément, je le dis et le redis, on a évolué mais pas sur ce plan. Et en plus ce qui m'énerve, c'est qu'on en parle jamais, il y a des sportives qui ne le disent jamais, elles sont harcelées matin et soir, elles viennent pleurnicher dans la chambre, se plaindre qu'elles n'ont pas été sélectionnées parce qu'elles ont refusées les avances de l'entraîneur. Elles ont peur de se plaindre, de faire un rapport parce qu'elles savent très bien que si elles font un truc pareil, l'entraîneur va les enlever de l'équipe nationale, c'est déjà arrivé. »

Le récit de N.Y.K. nous éclaire sur deux choses. Il y a d'une part l'impact du soutien masculin à l'intérieur même de la sphère sportive, et d'autre part le harcèlement sexuel, qui sévit à l'intérieur de la sphère sportive et semble laisser croire qu'il n'y a que deux alternatives possibles pour les athlètes voulant parvenir au haut niveau : soit elles sont soutenues et protégées, soit elles cèdent au chantage qui leur est fait.

Il apparaît clairement que les athlètes ne bénéficiant pas de soutien à l'intérieur de la sphère sportive, même si elles ont accédé au haut niveau, ne peuvent pas persévérer. Harcelées sexuellement, elles n'osent pas en parler, de peur d'être exclues de l'équipe, et leur accès au haut niveau dépend de leur degré de soumission à de telles pratiques. Etre soutenue, c'est pouvoir s'entraîner sereinement au quotidien, être sélectionnée normalement et pouvoir progresser tranquillement.

F.N. aussi, sous la protection de son frère et entraîneur, s'entraîne en toute quiétude : *« (…) C'est un de mes frères, pas l'aîné, qui m'a poussé à faire du handball et en plus il a été mon premier entraîneur. »*

Mais les athlètes qui comme K.T. ne bénéficient d'aucun soutien à l'intérieur de la sphère sportive sont exclues sous différents motifs de leur pratique sportive. Une éviction de l'équipe nationale qui la laisse perplexe et amène son milieu familial à se poser des questions : *« Mes parents ont été très peinés, ils n'arrivent pas à comprendre comment une athlète de l'équipe nationale, avec des titres, championne d'Afrique, se fait arrêter comme ça, ils ne se font pas à cette idée, d'ailleurs tout le monde est étonné, c'est le moins qu'on puisse dire. »*

Renvoyée de l'équipe nationale en même temps que d'autres athlètes, les raisons de son exclusion ne seront à aucun moment abordées ou explicitées ouvertement, et l'indiscipline est le seul motif invoqué pour son renvoi, ce qui la laisse perplexe et la révolte.

Le récit de K.B. recentre le débat sur la problématique des nageuses, leur exclusion de la compétition voire de la pratique. Il lui est quasiment impossible de s'entraîner sereinement parce qu'elle ne bénéficie d'aucun soutien à l'intérieur de la sphère sportive.

Harcelée, K.B. quitte la natation pour ne reprendre qu'une année plus tard, mais cette fois ci soutenue par son père et encadrée par son frère : *« C'est grâce à l'aide de mon père que j'ai pu reprendre (…) Mais surtout mon père, il m'a vraiment soutenue, c'est lui (…) Il m'a poussé à reprendre, il était toujours là mais mon frère aussi d'autant plus que maintenant c'est un entraîneur, donc ... D'ailleurs c'est avec lui que j'avais repris et c'était mieux ainsi …! »*

La présence du frère à l'intérieur de la sphère sportive, une sorte de protection, permet à K.B. de reprendre la natation, mais avec de l'appréhension tout de même : « *C'est plutôt une*

protection, une liberté de faire ce que l'on veut, sans que quelqu'un vous bloque … (silence)…. Enfin s'entraîner à l'aise! C'est ça s'entraîner à l'aise sans qu'il y ait tous ces blablas, parce que les gens vous épient en permanence et au moindre geste … (silence)…C'est vraiment pénible ».

Ces *« blabla »* évoqués par K.B. ne peuvent être tus que s'il existe un soutien à l'intérieur même de la sphère sportive. Ils soulignent la nécessité d'une protection de l'intérieur pour se consacrer à ses entraînements sans être harcelée, celle de l'extérieur ne suffisant plus dans la pratique de haut niveau. L'absence de soutien à l'intérieur les prédisposent à des abus de tous genres, pour certaines sexuels, pour d'autres moraux, ce qui les accule le plus souvent à abandonner.

C.A. confirme que l'abandon avant le haut niveau est avant tout un problème de soutien : « *C'est vrai on était que des filles, on était assez nombreuses, une vingtaine environ au début qui avions toutes le même problème, pratiquement. C'est la même ville, la même mentalité, les mêmes gens mais moi ce qui a joué pour moi c'est l'entourage familial. Moi les miens n'étaient pas choqués pour eux c'était quelque chose de normal. Je n'avais aucun problème, les autres filles au contraire elles avaient beaucoup de problèmes avec leur famille. Le fait de rentrer tard le soir, parce qu'on s'entraînait après les cours, il fallait que l'entraîneur l'accompagne jusqu'à la maison.* »

Excédées par les différents blocages, les athlètes songent souvent à arrêter ou à changer de pratique dans l'espoir de trouver une meilleure ambiance de travail. Elles s'étonnent du manque d'intérêt que suscite leur abandon, les instances sportives ne cherchant même pas à connaître les raisons de leur arrêt : *« Je vous l'ai déjà dit, ma sœur a arrêté pour les mêmes raisons, elle aussi. Elle n'était pas la seule à le faire, elles étaient cinq bonnes joueuses à l'USMA. Elles ont toutes arrêté en même temps, carrément, toutes ensemble d'un seul coup … (silence)… Par exemple si on dit à un entraîneur, voilà on va arrêter. Il essaye de savoir pourquoi, sans intervenir vraiment, en réalité ça doit l'arranger à la limite (…) ».* N.M. tire elle-même les conclusions, l'abandon des athlètes est souhaité et attendu, il permet d'éviter d'utiliser des subterfuges pour l'exclusion des athlètes.

Le blocage des athlètes sans soutien, pratique courante, mène vers des abus que dénonce ici K.B. : « *Regardez par exemple, la fille de l'entraîneur en chef : elle fait partie de l'équipe nationale mais n'a pas été qualifiée pour participer aux jeux africains, et bien malgré cela son père a tout fait pour qu'elle y aille, il a tout fait! Ce sont les jeux où M. M. a été record women. Donc il bloque les bons athlètes, et il l'a fait pour moi. J'étais qualifiée, je me suis classée première donc j'aurais dû prendre part aux jeux, pensez vous ! Il a demandé au*

médecin de dire que j'étais anémiée, alors que je ne l'étais pas du tout. Le médecin a marché dans sa combine et mes parents l'ont su, ils ont fait un rapport qui est classé dossier noir, mais les autorités n'ont rien fait et je n'ai participé ni au championnat africain, ni au championnat maghrébin, la même chose pour un autre nageur, pour des raisons similaires ! »
La dénonciation de telles pratiques n'aboutit malheureusement pas, ce qui démobilise souvent les athlètes.
Les différents extraits confirment cette tendance qui prévaut à l'intérieur de la sphère sportive, où en l'absence de soutien familial (père, frère, parent ou entraîneur) à l'extérieur comme à l'intérieur de la sphère sportive, les athlètes ne parviennent pas à persévérer dans la pratique sportive. Elles ont besoin d'être soutenues (un soutien exclusivement masculin) pour s'entraîner, puis accéder au haut niveau et enfin éviter d'être harcelées (sexuellement et moralement).
Le soutien de l'entraîneur n'est pas en dehors du processus de réussite, il arrive que dans certains cas ce soit lui qui soutienne et protège l'athlète au sein de la sphère sportive.

4.2.3.3.2 – Place de l'entraîneur dans le processus de réussite

En effet, l'entraîneur peut dans certains cas se substituer aux membres de la famille pour soutenir l'athlète dans son ascension vers le haut niveau, comme il peut véhiculer, dans le cas contraire, les mêmes oppositions que celles venant du milieu, jusqu'à devenir un facteur de blocage. Il constitue la pièce maîtresse du processus de réussite à l'intérieur de la sphère sportive, de la détection des athlètes à leur prise en charge dans le haut niveau : *« Kanou idirounla el cross taa les écoles primaires (il nous faisait le cross des écoles primaires, classit eloula (je m'y suis classée première), c'est comme ça que mon entraîneur et aussi mon professeur de sport m'ont remarquée et m'ont demandé de rentrer en athlétisme. Il m'a dit voilà, si tu veux faire du sport, ce serait bien que tu viennes avec nous. J'étais donc au collège en 7e, mais attention si tu veux arriver il faudra travailler dur et concilier les deux : sport et école. J'étais entièrement d'accord avec lui. C'était mon entraîneur au stade et en même temps mon professeur au CEM. Il est de notre village, donc il n'y a aucun problème. »*
N.B. sera confiée par son père à l'entraîneur pour qu'elle puisse pratiquer et se déplacer sans problèmes pour les compétitions : *« (…) Même quand je découchais, il ne disait rien. L'entraîneur venait le voir, ma tkhamamch trouh maya ou dji maya (elle est sous ma garde lui disait-il, je l'emmène je la ramène), vous n'avez pas à vous en faire. Il acceptait, car il connaissait l'entraîneur. »*

Son père est rassuré parce que l'entraîneur de sa fille est du même village que lui, il peut passer la main sans souci. En plus de l'entraînement et de la préparation de ses athlètes, l'entraîneur se sent investi d'une mission, celle de veiller sur la jeune femme, en tous lieux et toutes circonstances.

C'est grâce à son entraîneur, le même depuis qu'elle a commencé, que C.A. parviendra à se hisser vers le haut niveau : *« (…) mais mon entraîneur, j'ai toujours eu le même depuis l'âge de onze ans, pendant sept ans (…) Il m'a beaucoup aidée, même si c'était un entraîneur de petite catégorie, école (…) »*.

Les athlètes sont conscientes de l'impact que peut avoir l'entraîneur sur leur investissement sportif, sans son soutien elles ne peuvent pas s'impliquer et travailler sereinement. La trajectoire de B.R. est édifiante à ce sujet, elle renseigne sur une réalité du terrain assez complexe, où les athlètes qui ne sont pas sous la coupe d'un entraîneur ne peuvent pas aspirer à s'impliquer puis à durer dans le haut niveau : *« (…) Enkoulek essah essah ana koult khlass esport, mblissiya, makach edrahem, bezef (je vous dis franchement pour moi le sport c'était fini : blessée, pas de moyens pour entreprendre des soins sérieusement c'était trop). Et avec tout cela, ça faisait plus de deux mois que je ne m'étais pas entraînée sérieusement, je faisais du n'importe quoi, à travailler toute seule, il m'a rassuré et il a tout payé de sa poche, les radios, l'échographie, tous les examens nécessaires, essah essah (il faut reconnaître), il s'est très bien occupé de moi (…)* ».

Non seulement l'entraîneur soutient l'athlète, mais il défend ses intérêts et va jusqu'à prendre en charge ses frais médicaux, pour compenser les défaillances du système sportif. Sans le soutien sans faille et l'attitude paternelle de son entraîneur, B.R. n'aurait jamais pu persévérer dans le haut niveau.

Cette relation fusionnelle de B.R. avec son entraîneur va subir le contrecoup d'une relation amoureuse de cette dernière avec un athlète. Elle pousse l'entraîneur à aller au-delà de ses prérogatives, à se substituer au père, dans une confusion de rôles (protecteur et censeur) dommageable à la performance parce qu'elle amorce un début de rupture : *« Mais malheureusement j'ai commencé à avoir des problèmes maa (avec) Mustapha parce que je sortais avec un athlète, et il était contre. Il voulait que je le quitte, j'ai refusé. Alors pour éviter les problèmes je lui ai fait croire que je ne le voyais plus. Mais il nous a vus une fois ensemble, il m'a frappée et il a menacé d'aller voir mon père. Et ça s'est donc très mal fini lui et moi ! »* (B.R.)

Il est difficile pour les athlètes de trouver le bon entraîneur, celui avec lequel elles peuvent s'acheminer vers la performance. Elles sont souvent contraintes d'interrompre brutalement

leur carrière sportive, comme dans le cas de K.B. par exemple, qui rend responsable *« (…) ceux qui s'occupent de nous à la fédération, les entraîneurs »* de son abandon car, dit-elle, « *vous savez c'est dur de trouver un bon entraîneur qui vous soutient (…) »*.

La dyade entraîneur / entraînée constitue une réelle force d'opposition face à une société (sportive ou non) totalement opposée à toute forme de pratique sportive féminine. Mais dans le cas inverse, l'entraîneur peut devenir un élément freinateur, et bloquer tout processus de réussite.

N.M. situe le problème à un autre niveau, elle met en relief le manque d'expertise des entraîneurs, qui ne permet pas à la pratique sportive féminine de se distinguer : *« Primo, nos entraîneurs ne sont pas qualifiés, alors que c'est l'essentiel, vous comprenez. Vous devinez la suite, vous voyez. »*

Elle et d'autres athlètes ont tenté de porter ce problème d'incompétence au niveau des instances dirigeantes, sans succès : *« Nous avons mené une action, nous nous sommes toutes regroupées, toutes les joueuses, on s'est rendues à la fédération. On leur a exposé le problème. Ils nous ont écoutées, point final. A ce jour aucune réponse. Alors beaucoup de filles ont décidé d'arrêter l'année dernière. Une véritable hémorragie. D'ailleurs même ma sœur a arrêté cette année. Et moi aussi je ne pense pas que je vais continuer. C'est vrai que les problèmes politiques ont un peu contribué, mais ils n'excusent pas tout le reste (…) »*.

L'attitude des entraîneurs comme celle des instances sportives révèlent le manque d'intérêt dont pâtit la pratique sportive féminine. Cette dernière ne jouit pas du tout de la même considération que la pratique masculine, ce qui fait dire à N.M. que c'est « *une véritable débâcle »*, un gâchis incommensurable qui laisse sur le carreau un grand nombre d'athlètes aux potentialités remarquables mais qui ne sont pas exploitées.

Pour certains entraîneurs la place d'une femme n'est pas sur un stade, ils ne tolèrent plus la pratique sportive de ces femmes – dès la sexuation des corps – à qui ils conseillent de « *se marier* » parce qu'elles « *elles sont vieilles »* une attitude pour le moins révélatrice de la mentalité de ces hommes qui sont censés prendre en charge ces sportives et les amener vers le haut niveau.

Démunies face à tant de blocages, rares sont les athlètes qui, comme F.M., restent autonomes face au pouvoir de l'entraîneur, capables de le changer, le remplacer quand c'est nécessaire : *« Et d'ailleurs ça ne s'est pas fait attendre, au championnat d'Algérie je lui ai montré de quoi j'étais capable (…) »*. Elle plaque son entraîneur sans que cela soulève la moindre réaction de la part des instances sportives. En parlant du président, elle dira : « *Il n'a même pas essayé de savoir ce qui se passait, il a soutenu son entraîneur en lui donnant raison à 100%. »*

L'absence de réaction du président permet de constater que son soutien va non pas à l'athlète mais à l'entraîneur, dont l'action n'est pas remise en cause.

« Je suis très bien aujourd'hui, mais ce n'est pas lui qui m'empêchera de faire du karaté, il n'y a pas d'équipe nationale, qu'à cela ne tienne. Il y a une deuxième solution, le sponsor, je vais où je veux. Et je participerai au nom de l'Algérie où ça me chante, rien ne m'arrêtera, même pas lui, un entraîneur comme lui, vraiment. J'ai changé trois fois d'entraîneur, pourquoi ? Parce que je cherche celui qui a le plus de capacités pour me faire évoluer. Je n'ai pas cette mentalité, il faut que je reste avec mon entraîneur, parce que c'est avec lui que j'ai démarré, non pas du tout. Ce qui compte pour moi c'est d'être avec celui qui me fera le plus progresser, c'est celui qui peut m'aider à atteindre mon objectif. Ouin kayan hadja touasselni nrouh (là où quelque chose peut m'aider à y arriver, j'y vais). » (F.M.)

Les propos de F.M. révèlent que la solidarité masculine et institutionnelle fonctionne en toutes circonstances. Ils mettent à jour les véritables ressorts qui sous-tendent la pratique sportive féminine, qui reste assujettie de toute manière à l'emprise d'un milieu social basé sur une hiérarchisation des sexes.

Mais cette tendance s'inverse dès que la pratique sportive de ces femmes aboutit à des résultats qui les distinguent des autres athlètes, et à partir de là, leur pratique sportive est enfin acceptée, les attitudes de rejet disparaissent et le milieu devient plus clément avec elles. Le croisement de ces extraits de récit laisse apparaître que d'une part, toute athlète ne bénéficiant pas d'un soutien masculin ne peut ni pratiquer ni accéder à la performance. Et d'autre part, seule la réussite sportive peut réhabiliter ces sportives au sein de leur groupe social, provoquant un formidable revirement de situation qui se solde par un changement de statut pour elles.

4.2.3.4 – La performance, vectrice de changement

Toutes les athlètes sont unanimes sur les changements d'attitude opérés au niveau familial comme sportif après la performance. Ces changements consécutifs à la réussite sportive modifient le regard des autres sur l'athlète, favorisent un meilleur soutien, redonnent une place à l'athlète et lui permettent d'être enfin reconnue. En la réhabilitant, ils lui permettent surtout de s'affirmer en tant que sportive.

Les changements les plus manifestes viennent des personnes les plus opposées à la pratique sportive féminine. Les mères sont les premières à reconnaître et à accepter la pratique sportive

de leurs filles à partir du moment où ces dernières réussissent. Les médias ne sont pas étrangers à ce processus de reconnaissance et d'inversion des attitudes des milieux familial, social et sportif, qui dorénavant acceptent ce qu'ils réfutaient avant la performance.

4.2.3.4.1 – Inversion de l'attitude de l'environnement intime des sportives

Les mères, qui étaient les plus opposées à la pratique de leurs filles, changent complètement d'attitude dès les premiers véritables succès. L'exemple le plus représentatif est sans aucun doute celui de la maman de L.N.. Elle devient sa plus fervente supportrice après avoir été la plus opposée à sa pratique sportive : *« Elle ne comprenait rien au sport. Mais maintenant c'est fini, ça y est, elle comprend, elle est devenue mon plus fervent supporter. Elle a beaucoup changé, le fait de me voir à la télévision. La télévision a énormément joué. Elles venaient toutes lui dire : on a vu ta fille à la télévision. Elle en était un peu fière. Maintenant tout a changé, il suffit seulement d'être championne et tout change. C'est un coup de chance, il n'y a plus de problème. Parce qu'avant… »*

Les médias ne sont pas étrangers à l'enclenchement de ce processus de changement, la télévision jouant un très grand rôle dans l'assouplissement des contraintes sociales.

L.N. se souvient de l'avant-performance, quand sa mère rejetait sa pratique sportive mais qu'elle était contrainte d'accepter à cause du soutien du père. Elle exigeait que sa fille soit toujours accompagnée jusqu'à la sortie du village par un homme de la famille : *« Avant c'était la galère, mon cousin m'amène à la gare routière, me met dans le car, un autre cousin m'attend et un autre membre de la famille prend le relais jusqu'à la maison. Je ne prenais seule que le car (grand rire) Il fallait à chaque point que quelqu'un me prenne en charge. »*

Mais avec la réussite sportive de l'athlète, la pression de la mère se relâche complètement et laisse place à une plus grande liberté d'action pour sa fille, qui considère avec beaucoup de fierté qu'elle a "arraché" sa place dans la société : *« Mais maintenant ça y est …liberté totale…Je l'ai prise. Je l'ai arrachée. Ça y est ; il suffit d'être championne, c'est tout, et on est libre! (…) Elle a beaucoup changé. »*

On constate que pour L.N. ce n'est pas un acquis mais plutôt une conquête, sa réussite sportive ayant complètement transformé sa maman. Cette dernière, au départ farouchement opposée, se transforme en soutien indéfectible, veille sur la forme de sa fille, la décharge de toutes ces contraintes ménagères qu'elle lui imposait avant la réussite : *« Attention ma mère a beaucoup changé, elle me sert, ne me laisse pas faire le ménage. " Va t'entraîner" me dit-*

elle. Elle me pousse à y aller, c'est fini ; c'est tout à fait le contraire. Des fois quand j'ai des problèmes de poids elle m'encourage. Elle me dit "va, va au stade courir". Je lui dis "c'est ça tu te rappelles avant". Elle se marre et me dit "oui c'est vrai" (…) Elle (…) guette les informations sportives toutes disciplines en se disant peut être que l'on va voir L. ; elle se renseigne sur ma pratique, elle et mes frères. Il n'y a que ma sœur qui n'a jamais changé, elle a toujours été bien avec moi, normal. »

L.N. regrette que ce changement ne se soit pas produit plus tôt, parce qu'il facilite grandement la tâche à l'athlète, qui peut à présent se consacrer à sa passion sportive. « *Quand j'y pense, tout peut changer puisque moi j'étais une fille cloîtrée à la maison, pas de sorties, rien, et maintenant je jouis de toute la liberté. Et avec çà je n'ai pas commencé plus tôt.* » Un changement qui octroie une place centrale à l'athlète, qui peut à présent afficher sa sportivité au niveau de tout le village. Elle change de statut, elle ne véhicule plus cette image de femme « hors norme et inclassable » qui dérange les représentations des uns et des autres. Sa performance rayonne sur tous les habitants du village qui se sentent dorénavant représentés par elle.

D'autres athlètes témoignent aussi du même cheminement et de l'impact de la télévision dans ce revirement de situation : « *Maintenant tout le monde, ma grand-mère, mon grand-père, tout le village me supporte, tout le monde me connaît, s'inquiète de ma santé (…) Mes parents sont très fiers de moi, ils sont très heureux quand ils me voient à la télévision, surtout mon père quand je suis interviewée, vis-à-vis des gens, du village, femmes et hommes.* » (N.B.)

La médiatisation renforce le sentiment de fierté des parents parce qu'elle permet de justifier les écarts de comportement de leur fille et de la réhabiliter au niveau de son environnement social.

Le choix de la pratique sportive de ces femmes doit obligatoirement se solder par une réussite : *« (…) Moi j'ai fait mes preuves, elles non (…) »* dira C.A.. Car réussir c'est prouver le bien-fondé de son choix. *« (…) Ils respectent ma réussite, surtout ma grande sœur. Elle est très fière de moi, pour elle j'ai choisi une voie et j'y ai réussi, donc ça prouve que je sais ce que je veux. »*

Réussir signifie donc ne pas s'être engagée pour rien, il faut le prouver aux autres, à l'environnement, pour se faire accepter et faire accepter sa pratique sportive.

Un processus d'acceptation auquel contribue grandement la médiatisation de la performance : *« (…) il y a aussi le fait d'être passée à la télévision, on parle de moi dans les journaux, déjà à partir de ce moment, on commence à venir féliciter ton frère, ta famille ».*
Mais ces sportives qui ont réussi doivent tout de même veiller à ne pas dépasser les limites imposées par la société. La réussite sportive ne les plaçant pas au-dessus des règles en vigueur, elles doivent continuer de s'y conformer. Elles ne doivent à aucun moment oublier qu'elles conservent leur statut de femme avec ce que tout cela implique. Même si la performance constitue une voie vers leur autonomisation, celles-ci ne seront jamais totalement accomplies.

4.2.3.4.2 – Métamorphose du milieu social

Les changements opérés par la performance ont des effets plus ou moins durables sur la perception de la pratique sportive féminine. Ils placent la sportive sur une scène publique valorisée, qui se traduit par l'octroi aux athlètes de moyens accrus. Ils leur permettent aussi de pratiquer davantage, en leur créant des espaces de pratique institutionnels plus nombreux. Le milieu social accorde la même valeur à la réussite sportive des femmes et des hommes à partir du moment où elle rejaillit sur tout le groupe.
Pour L.N. comme pour d'autres, la réussite sportive enclenche un formidable revirement de situation de la part de tout le groupe social, qui avant "jasait" et maintenant "parle" : *« (…) Ils me connaissent tous, tous, aujourd'hui. Maintenant ils ne me regardent plus de travers, ils viennent me parler. Avant ils parlaient de moi. Ils jasaient. Ils disaient que je n'avais pas honte de faire du judo. Parce qu'avant, qu'est ce que je faisais, je m'entraînais avec les garçons malgré que les filles ne sortent pas. Je restais sur le tapis quand les garçons arrivaient, et pourtant c'étaient des cadets, ce n'étaient pas des seniors J'avais beaucoup de problèmes, ils parlaient beaucoup « elle s'entraîne avec les hommes et tout ».*
La performance gomme toutes les frontières qui existaient entre la pratique sportive des femmes et leur milieu social. Ces athlètes deviennent une sorte de référence, à laquelle toutes les petites filles du village veulent s'identifier : *« Si, maintenant la salle affiche complet. Alors là les petites filles, poussins, benjamines, la salle en est pleine. Et ça depuis qu'elles m'ont vue à la télévision. Elles font toutes judo. La mentalité a beaucoup changé. Avant j'étais la seule, non deux séniores, maintenant la section sénior est complète, on en a plus qu'à l'USMA. Il y a la section karaté qui vient d'ouvrir, il y a également beaucoup de filles. C'est*

un ancien étudiant à vous, Mouloud, qui a ouvert cette section. Les parents ont beaucoup changé et ça me fait vraiment plaisir, c'est touchant. Maintenant on me dit "on t'a vue à la TV" quand je vais à la salle, chez moi. Les petites viennent chez moi et me demandent de leur apprendre le judo, parce que quand je suis chez moi je vais m'entraîner là bas. Et moi ça me flatte. »

L.N. précise tout de même que ce changement n'a pas touché le groupe féminin dans son ensemble, mais uniquement les sportives : *« Oui c'est vrai seulement pour les filles qui font du sport ; maintenant il y a plus de filles qui pratiquent mais seulement en judo et en karaté parce qu'il n'y a pas de terrains pour les autres sports. Il y a seulement deux petites salles : une pour le judo, une pour le karaté c'est tout. Il y a de l'athlétisme mais seulement pour les garçons, (rire…) parce qu'il n'y a pas encore de championne dans le village. »*

Le même phénomène s'est produit avec la performance de C.A., qui confirme les changements enclenchés par cette réussite au sein de sa ville natale : *« C'est impensable à l'époque. Mais après ça a changé, ils m'ont vue à la télévision, les médias, les résultats, ils se sont habitués. Maintenant ça a beaucoup changé à Guelma, beaucoup de salles se sont ouvertes, beaucoup de filles, jeunes filles qui s'entraînent et même des femmes qui courent au stade »*.

La propagation d'images inhabituelles pour la majeure partie de la société, diffusées par les médias, en particulier la télévision, permet d'identifier l'auteur de la performance et en même temps permet de desserrer l'emprise sociale sur l'athlète et sa pratique sportive : *« Le problème c'est qu'à l'intérieur du pays dans une ville comme Guelma ils n'ont pas l'habitude de voir une fille avec son sac de sport, qui s'entraîne sur un stade et qui rentre le soir seule chez elle. (…) C'est la même ville, la même mentalité, les mêmes gens, mais moi ce qui a joué pour moi c'est l'entourage familial. Moi les miens n'étaient pas choqués, pour eux c'était quelque chose de normal. Je n'avais aucun problème, les autres filles si au contraire (…) »* (C.A.)

La diffusion des réussites sportives des athlètes facilite leur acceptation, et le quotidien devient plus facile pour ces athlètes qui au départ ne bénéficiaient de soutien que dans un cercle restreint. A partir de leurs premiers résultats, non seulement leurs conditions d'entraînement s'améliorent, mais l'hostilité du milieu social s'estompe, et leur visibilité ne pose plus problème.

L'impact des médias sur l'environnement est indéniable, grâce à la télévision qui demeure le principal organe d'information, la performance est largement diffusée, et l'identification de son auteur desserre l'emprise sociale, affranchit l'athlète et lui autorise certaines libertés,

circuler plus librement, s'entraîner sur un stade en milieu masculin : *« Moi j'ai fait mes preuves, elles non (…) Mais dès que j'ai eu le titre arabe au nom de la wilaya, et à mon retour j'étais accueillie, applaudie, en cortège, une réception, tout le monde l'a su. Les jeux, de toute façon tout le monde suit les jeux. Je me rappelle de mes voisines, à partir de cette période, elles ont toutes inscrit leur fille pour faire du judo, toutes les petites filles faisaient du judo. Ca a été un véritable déclic, parce qu'avant je remportais des titres nationaux, mais dès que j'ai eu un titre international, tout a changé. Je ne parle pas de ceux qui s'intéressent au sport, non ceux là me connaissaient. Non, je parle du reste, des autres ceux qui s'intéressent au sport occasionnellement, la majorité quoi. Du coup, ils sont tous venus me féliciter, en me remerciant d'avoir fait parler de la ville, d'avoir fait reparler de Guelma. Dans le temps on avait une ancienne équipe de football qui avait remporté la coupe d'Afrique, mais depuis plus rien, aucun titre international, rien pour Guelma.* » (C.A.)

L'expansion de la notoriété à un public plus large est l'une des plus grandes gratifications pour l'athlète, qui devient un modèle facilitant la tâche aux autres athlètes ou futures athlètes. La performance rejaillit sur toute la ville à partir du moment où elle la fait sortir de l'anonymat, peu importe qu'elle soit portée par une femme ou un homme, la reconnaissance est identique, dans ce cas la femme devient l'égale de l'homme : *« C'est comme si j'avais renouvelé l'exploit, surtout pour les plus vieux, bon les jeunes étaient contents c'est vrai, mais les vieux eux vivaient ça avec beaucoup de nostalgie. Pour eux, c'était le prestige de la ville, j'ai honoré la ville, et ça c'était trop, trop comment dire émouvant. Alors depuis je suis la petite fille du pays qui a réussi, c'est trop beau. »* C.A.

Les retombées de la performance se font immédiatement ressentir auprès du public, elles vont jouer comme un élément déclenchant pour la pratique des petites filles. A un haut niveau de performance, il n'y a pas de différence entre les sexes, H.B. sera fêtée elle aussi comme une grande athlète : *« (…) hatta el youm, d'ailleurs rahoum yesstanaou fiya bach i dirouli riciption (d'ailleurs, ils m'attendent pour me faire une réception). Ils ont monté un petit club qui a commencé par l'athlétisme, vraiment houmti ouahadha (mon quartier c'est spécial) ils m'ont soutenue en tant que championne olympique. Darrouli hafla am louel, ki erdjaat min Tokyo, bnatt, drari, oualad, gaah fi kahoua (ils m'ont fêtée l'an dernier au retour de Tokyo, femmes, enfants, filles, garçons, tous dans un café) …*»

Si la reconnaissance classe les athlètes en fonction du degré de réussite, dans d'autre cas comme pour S. ce sera en fonction du spectacle qu'elle donne aux spectateurs, exactement de la même manière que les footballeurs : *« (…) Ghir nadkhoul fi el terrain les supporters oualaou yaarfouni dork alors y haoussou aliya, paceque enmed espectacle. (Dès que je rentre*

sur le terrain, les supporters me reconnaissent et donc me cherchent, parce que je donne du spectacle). Ils m'applaudissent quand je rentre sur le terrain, et c'est comme ça que je me suis retrouvée avec la réputation de meilleure joueuse. Elpublic houa li talaak ouala ihabtek (C'est le public qui fait et défait les réputations) mais pour se faire aimer par lui, il faut montrer ce que tu as au fond de toi ouach kayen fi kerchek (ce que tu as dans les tripes), tu lui montres les techniques, les gestes enfin kouleche (tout). Ce n'est pas possible de trouver une sportive pour pouvoir établir des comparaisons, quand je rentre à El Harrach tout le monde me reconnaît et m'aime, je salue tout le monde le long du chemin. »

La notoriété qui découle de cette reconnaissance débouche sur plus d'autonomie pour l'athlète et une liberté de circulation : « *(…) Mais de toute façon je ne risque rien parce que je suis connue, très connue…Non, à cause du football pas à cause de ma famille. C'est le foot qui te rend populaire, el foot li djib el chohra (c'est le foot qui t'apporte la notoriété) »*.

Ces changements d'attitude du milieu social révèlent une contradiction au niveau du mode de fonctionnement de la sphère sportive. La pratique sportive réfutée avant la performance est acceptée après la performance. Ces valeurs sociales, qui étaient mises en avant pour rejeter toute pratique sportive des femmes, sont mises entre parenthèses après la réussite de l'athlète. Ces attitudes caractérisent d'ailleurs autant le milieu social que le milieu sportif.

4.2.3.4.3 – Les changements du milieu sportif

Dès que les athlètes commencent à réussir, montrent les prémisses d'une réussite internationale, le milieu sportif les reconnaît, et commence à leur octroyer les moyens dont elles ont besoin pour réussir : « *Ah non maintenant c'est le contraire, ça n'a plus rien à voir, déjà au niveau de mon club, c'est comme si j'étais une référence, enfin comme je suis la seule fille qui a un peu réussi dans cette voie, alors ça change des choses. Je vais vous raconter une anecdote, une fois j'étais en chemin et j'ai rencontré un ami de mon père, vieux, même très âgé, il m'a donné une fleur. C'est un geste qui m'a vraiment touché, non maintenant ça a vraiment changé, beaucoup même, bezef (beaucoup). Et réussir dans le sport, pour les gens de Guelma, si j'ai réussi à m'imposer, eux aussi peuvent réussir. Pour eux, si une fille pratique ce n'est pas pour le plaisir de faire du sport, non c'est parce qu'elle peut y réussir, voilà, c'est ça, et parce qu'une telle a réussi. En quelque sorte, la réussite ce n'est pas une question de moyens non pas du tout, aujourd'hui elles ont en plus que nous. C'est vrai aussi que des fois c'est un coup de chance, c'est vrai que c'est difficile, mais si tu veux réussir, tu*

réussis par le travail. Même si on n'a pas beaucoup de moyens par rapport aux autres. Il n'y a que le travail pour réussir (…)».

F.M. est catégorique, la performance de l'athlète la fait reconnaître, aider, prendre en charge, mais surtout la faire accepter : *« (…) Non, moi je peux travailler là où je veux, la société va m'accepter, mais sans rien, personne ne cherchera après toi (hata ouahed mayhaous alik, ouallou), rien du tout. »*

Ces propos de F.M. révèlent une inquiétude majeure des athlètes, celle de ne pas pouvoir trouver leur place dans la société et de ne pas exister si elles ne parviennent pas à marquer leur trajectoire sportive par une réussite. Dans ce cas, elles n'auront réussi ni en tant que sportive ni en tant que femme.

La réussite sportive place ces femmes sur une scène publique, qui les valorise, et le changement est palpable dès leurs premiers résultats. Gagner sur le plan sportif c'est se réinsérer sur le plan social, parce qu'avant la performance les athlètes se trouvent dans une situation d'entre-deux, où elles n'ont pied ni dans un système ni dans l'autre. C'est la performance qui permet à ces femmes de reconquérir leur place au sein du groupe : *« Ce n'est qu'une fois que l'on a confirmé notre place que l'on a eu droit à une vraie préparation, c'est dure de gagner sa place. Maintenant on est beaucoup mieux considérées que les garçons, parce qu'on a eu la 3e place à la coupe du monde. »*

Les changements sur le plan sportif vont se matérialiser par une meilleure préparation, des moyens accrus. Sur le plan des représentations sociales, le regard des autres, instances sportives et autres, change. La pratique sportive des femmes ne sera plus vécue comme une aberration, ces athlètes ne sont plus considérées comme hors-normes et non-conformes aux modèles de la société.

Elles vont, à partir de leur performance, bénéficier des mêmes moyens que les hommes : *« Mais maintenant les filles sont beaucoup mieux considérées qu'avant an niveau de notre fédération. On a tous la même préparation maintenant, sauf les boursiers bien sûr, ils font quelques stages avec nous, pas beaucoup quand même. »*

Il faut donc d'abord réussir pour pouvoir ensuite espérer une quelconque aide des pouvoirs publics. C'est dans "l'après" que les athlètes peuvent bénéficier d'une prise en charge sérieuse. C'est donc la performance qui est à l'origine d'une meilleure prise en charge des athlètes et non pas la prise en charge qui est à l'origine de la performance : *« Les avantages c'est après, après. Quand je vais à la salle, et que je discute avec les athlètes je leur explique qu'avant de réussir je n'avais aucun moyen, rien. Il faut qu'elles fassent leurs preuves dans n'importe quelles conditions et c'est après qu'elles seront considérées. Mais, bon c'est vrai*

que maintenant c'est différent, les mentalités ont un peu changé, il y a du changement, les femmes font de l'aérobic. Même si les filles ne font pas de la compétition, elles font attention à leur corps, elles veulent garder une taille fine ; Il y a du changement, les femmes font plus attention à elles. Bon, mais c'est vrai le nombre des filles reste limité encore, il ne faut pas croire. Mais ça n'a pas évolué que dans le judo, bien sûr. Il y a d'autres disciplines, l'athlétisme mais surtout le karaté. »

Avec la réussite, les instances sportives sont contraintes de se plier à l'évidence, et sont dans l'obligation d'assurer une meilleure prise en charge aux sportives ; la ségrégation sexuelle s'estompe et la pratique devient plus facile : *« On a eu le titre d'Africa, ils ont vu la différence, on était aussi performantes sinon plus que les garçons, ils ont été obligés de se plier à l'évidence, on a gagné notre place, à force de travail. A partir de 2002, on a commencé à se préparer le plus normalement du monde, à faire les tournois, les stages, une préparation la plus normale possible. Ce n'est qu'une fois que l'on a confirmé notre place que l'on a eu droit à une vraie préparation, c'est dur de gagner sa place. Maintenant on est beaucoup mieux considérées que les garçons, parce qu'on a eu la 3e place à la coupe du monde. Je crois que les garçons se sont classés 7e ou 8e place je crois, c'est pour ça qu'ils parlent plus de l'équipe féminine que masculine aujourd'hui. »* (C.A.)

Gagner sa place n'est pas aisé, mais dès que la réussite est là, la prise en charge des athlètes s'améliore, les conditions de travail sont meilleures : *« On a une bonne préparation, stages à l'étranger et tout, parce que nous on a fait des résultats (…) Les moyens c'est toujours par rapport aux résultats (…) »* (F.N.)

L'octroi de moyens aux athlètes reste conditionné à leurs résultats, elles ne peuvent espérer aucune aide si elles n'ont pas fait leurs preuves : « *On ne m'a rien donné, on ne me donne rien du tout, personne ne me paye. Même la JSK ne m'a pas donné ma prime de championnat d'Algérie, pas un sou. Avec l'USMA je n'ai commencé que cette année, donc c'est normal qu'ils ne me payent pas. Je ne leur ai rien encore apporté (…) »*. (L.N.)

Il est intéressant de relever, dans le discours des athlètes, qu'il ne suffit pas de performer pour que tout rentre dans l'ordre. La performance doit être ininterrompue, durer dans le temps pour que l'athlète puisse continuer de jouir des aides : « *Non, l'année dernière j'avais fait des performances, non fi el dzayer diri (à Alger vous faites) les performances oumbaad ma taoudech ediri, oumbaad taoudi diri, ma yesstaarfouch bik. (Après vous n'en faites pas, puis vous en refaites, ils ne cherchent plus après vous). Hadi hadja machi logique (ce n'est pas quelque chose de logique) fi l'Algérie*» (N.B.M.)

Il est clair que la performance n'assure pas une prise en charge régulière, on gratifie l'athlète sur le coup, le changement n'est pas durable. Il ne s'étend pas dans le temps, si l'athlète ne répète pas sa performance, elle est immédiatement oubliée. Mais cette thématique du changement du milieu, social ou sportif, rend compte d'un autre point, celui de l'instrumentalisation des athlètes qui deviennent de « véritables valeurs marchandes. »

4.2.3.4.4 – Négociations autour de l'athlète

Le croisement des récits des athlètes a révélé les différentes facettes de l'environnement de la sportive, qui passe de l'indifférence à l'opposition, puis à l'acceptation et enfin à l'instrumentalisation, une fois la réussite concrétisée.

Après la « *chohra* » la popularité, la notoriété qui découle de la performance, S. aborde un autre paramètre à prendre en considération dans le processus de changement, celui de « *la rentabilité* » : « *(…) Mais bien sûr, ça a changé maintenant, leur regard a beaucoup changé, il fallait juste montrer la rentabilité de la chose. Ahna (…) ourilhoum edrahem en sektouhoum ghir bi edrahem, ouallah (il faut juste montrer que ça rapporte financièrement, c'est avec l'argent que l'on peut les faire taire, je vous jure) (…) »*.

La performance joue à deux niveaux sur le groupe, d'abord en assouplissant les contraintes qui pèsent sur l'athlète pour pratiquer, puis en faisant d'elle une valeur qui va se monnayer. En effet, les retombées financières de la réussite sportive agissent sur le groupe (sportif ou non).

Dès qu'elle est détectée, B.R. est placée sous la protection de son beau frère, ses premières réussites ayant entraîné des gains qui ont amené son entourage sportif (entraîneurs et dirigeants) à se la disputer : *« (…) En 1994, j'étais déjà championne d'Afrique junior et donc le club recevait de l'argent et cette entrée d'argent se faisait en mon nom. Mon beau frère prenait l'argent et il se le partageait avec le président du club. Ouanaya fl'affaire ma nerbah ouallou (et moi dans l'affaire je ne gagnais rien) sauf mes titres. (…) C'était un échange en bonne et due forme, il réglait toutes ses petites affaires sur notre dos makoun arfin ouallou ki koult klass maa el klub li ban koulech (on ne savait rien, ce n'est que lorsque j'ai décidé de quitter le club que l'on a su tout ça). »*

Indépendamment de l'apport financier qui accompagne la réussite, pour B.R. les performances ont facilité l'accès à un logement pour son beau frère : *« En fait le problème, c'est qu'il habitait un appartement qui appartenait au président du club, qu'il lui avait prêté… »*.

Le beau frère est convaincu que l'athlète lui revient de droit à cause des liens familiaux qui les lient : *« (…) edarbou, tkatlou, (ils se sont disputés, ils se sont entretués) mon beau frère nous considérait comme sa propriété, pour lui il était le seul à avoir des droits sur nous, puisqu'il considérait qu'il nous avait élevé, donc personne n'avait un mot à dire dans tout cela »*.

Face à cet enjeu pour son environnement (familial et sportif), le beau frère va jusqu'à faire intervenir des valeurs religieuses infondées pour justifier sa position : « (…*) haram elbnatt yakhelssou edrahem (c'est péché, les filles ne peuvent pas toucher de l'argent (…) »*.

A court d'arguments, il fera intervenir d'autres valeurs, cette fois régionalistes : « *Ouhna radjel khti etartag, kalou loukan naatiha likach ouahed, machi likbayli enmedha li oulid bladi (et là mon beau frère a explosé, il lui a dit si je dois la donner à quelqu'un ce n'est pas à un kabyle, je la donne à un gars de ma région (…) Ca devenait une histoire de régionalisme, tous les deux sont sétifiens (…) »*.

Il ira jusqu'à solliciter le frère de B.R. qui vit aux Etats-Unis pour lui proposer une « transaction » sur le dos de l'athlète : *« Darou tout leur possible (ils ont tout essayé) kanou même khadminha maa khouya taa el marikan (ils avaient même mis mon frère qui vit aux Etats-Unis dans le coup) Kaloulou enta gana taich biha (ils lui ont dit toi aussi tu peux en vivre) Halla (c'est terrible) ! »*

B.R. est consciente des remous qu'elle occasionne en décidant de changer d'entraîneur, elle provoque l'ire de son beau frère qui lui fait un scandale jusque sur les lieux d'entraînement : « *Sur le stade à l'heure de l'entraînement, pour se disputer avec Mustapha pour lui dire qu'il n'avait pas le droit de lui enlever les filles… »*.

Son beau frère riposte, les représailles ne se font pas attendre et retentissent sur tout le groupe familial : *« Ma sœur est revenue chez nous avec ses enfants… »*.

4.2.3.4.5 – Impact de la performance sur l'athlète

Le plus dur pour les athlètes est de prouver qu'elles peuvent trouver leur voie en dehors du chemin tracé pour elles, et exister autrement c'est-à-dire en tant que femme et sportive. Seule la réussite peut leur permettre de se faire accepter en tant que sportive, on comprend aisément qu'elle est capitale pour elles une fois qu'elles se sont engagées sportivement.

Les athlètes, une fois engagées, acceptent toutes les difficultés, humiliations et parfois même d'être harcelées tant la réussite est vitale pour elles. Elles sont dans une sorte de spirale, parce qu'elles sont rejetées en tant que sportives, mais en même temps elles ne peuvent plus rebrousser chemin : « *(…) Il y avait une fille que je connaissais bien qui est morte, il n'y a pas*

très longtemps. Elle avait une année de plus que moi (…) Elle a beaucoup souffert à cause du sport elle, c'est vrai (…) Elle a souffert de tout. (…) Elle avait beaucoup réfléchi, puis elle a décidé de quitter l'école et s'est lancée dans le sport mais, malheureusement elle n'a réussi ni dans les études, ni dans le sport, échec des deux côtés (silence) (…) » (H.B.)

Le long silence qui suivit ces propos était lourd de sens, car l'inquiétude de toutes les athlètes est liée au choix de la voie sportive, dont l'issue est incertaine. Elles ne savent pas si elles vont réussir ou échouer, et donc si elles seront reconnues ou non, à un moment donné de leur parcours.

Si les athlètes sont en quête de reconnaissance c'est parce qu'elles sont à la recherche d'un moyen de se réhabiliter symboliquement auprès des leurs. Dans leur cas, la réussite reste le seul moyen pour cela, comme pour W.B. par exemple, effacer des erreurs de parcours : *« (…) Vous comprenez pourquoi il est important de réussir pour moi, c'est pour mes parents et effacer tout cela. »* Prouver à ses parents que la voie sportive permet une issue heureuse est fondamental pour cette athlète qui compte se faire reconnaître par ses performances.

La performance, pour d'autres athlètes, est un moyen de justifier auprès de la famille la justesse de leur choix. Pour L.M., se faire reconnaître comme athlète de haut niveau, c'est être acceptée à part entière mais aussi permettre au père de s'en glorifier, parce qu'il a été un soutien inconditionnel dès le commencement de sa pratique : *« (…) Il parle de moi à ses amis, qui le félicitent quand je gagne, qui me téléphonent pour me parler, je pars avec lui souvent sur son lieu de travail, juste moi pas les autres, bien sûr depuis que je suis championne, il en est fier, il leur montre même mes médailles. Tous les diplômes que j'obtiens, il les encadre et les accroche à la maison, ça me fait vraiment plaisir. »*

Pour d'autres athlètes comme N.B. venues de milieux modestes, la performance a permis de conquérir une place dans la hiérarchie sociale du village, mais surtout donner plus de considération à sa famille : *« Mes parents sont très fiers de moi, ils sont très heureux quand ils me voient à la télévision, surtout mon père quand je suis interviewée, vis-à-vis des gens du village, femmes et hommes, ils me supportent tous surtout les anciens sportifs qui ont arrêté, particulièrement les hommes, eux me supportent énormément, parce qu'ils me connaissent bien, je suis la seule fille du village à avoir continué à pratiquer. D'ailleurs ils s'inquiètent quand ils ne me voient pas passer à la télévision, que je tarde à faire des compétitions, ils veulent savoir. Ils m'encouragent à continuer, à ne pas arrêter, me poussent à aller de l'avant. De toute façon ils m'ont toujours soutenue, ils ne se sont jamais opposé à ma pratique, ne m'ont jamais rien dit dans ce sens, au contraire ils aimeraient que je fasse*

quelque chose, sur les traces de notre championne. C'est un exemple, elle, tous ces sacrifices, ce qu'elle endure, les souffrances, elle est exemplaire… »

La performance est vécue différemment selon le niveau social de la famille, le lieu d'habitation, en zone rurale ou urbaine. On constate que dans les petites villes et villages, la performance rejaillit sur l'athlète, son environnement familial et social. Elle permet non seulement à l'athlète de sortir de l'anonymat mais aussi à tout le milieu social, voire le village ou la petite ville d'où l'athlète est issue.

Etre performant c'est aussi devenir autonome, s'affranchir de la tutelle des autres, ce qui pour C.A. provoque un relâchement de la pression sociale et lui permet de mieux assumer sa pratique : « *C'est bien, vis-à-vis de la famille, d'ailleurs le fait de gagner sa vie, ma famille ne me considère plus comme la petite dernière, qu'il faut prendre en charge. Même mes frères me sollicitent pour des choses vraiment, comme une grande (…). »*

On voit bien que la performance a un effet symbolique sur l'athlète et son environnement, elle relâche la pression autour d'elle, elle peut enfin « *respirer»*, et en même temps elle est source d'amour.

Ce qui compte c'est être reconnue en tant que femme dans sa pratique sportive, indépendamment des gratifications matérielles allouées car, selon N.Y.K., peu importe l'argent, ce qui compte c'est d'être enfin acceptée : *« D'ailleurs nous les athlètes on attend tous le 27e jour du ramadan, c'est ce qui nous permet de régler nos petites affaires. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est mieux que rien, ce sont des chèques qui varient entre 4, 8 et 10 millions. Ce n'est pas beaucoup, mais peu importe la somme, c'est la reconnaissance et nous les sportifs on n'attend que ça. »*

Etre reconnues, c'est avoir l'assurance d'occuper enfin une place dans la sphère sportive, parce que cela contribue à la revalorisation du statut de l'athlète. Se faire rejeter de la pratique sportive sans avoir réussi, comme dans le cas de K.T., est un aveu d'échec dur à accepter : *« (…) mais allah ghalleb, rien pas d'encouragements, pas de reconnaissance rien, c'est décevant. »*

Sa quête de reconnaissance est d'autant plus forte que pour elle c'est l'unique moyen de rétablir la vérité, d'être réhabilitée et de mettre fin aux médisances qui les concernent elle et ses coéquipières : *« Au lieu de nous inviter au restaurant et de bien nous récompenser, mais enfin je m'en fous. Ce qui compte pour moi, c'est de leur prouver que seule la réussite sportive compte pour moi. Vous savez nous les cinq athlètes de Rouiba, on veut leur montrer, à la fédération, que l'on est capable de gagner et surtout ce qui nous intéresse c'est de les faire taire. »*

Un autre aspect de la performance dont il faut tenir compte dans la trajectoire de ces athlètes est l'impact social de l'apport financier. Il leur sert souvent à améliorer les conditions de vie de leur groupe familial. Pour S. ce sera celui de son groupe féminin : *« Yema enmedlha aktar men baba, houa ma yakfih ouallou, ikhassar bezef, ouana enmed lenssa taa edda, khouatati ou nssa khaouti, msaken bach irouhou lelhammam, allakhatar erdjel ma imedlhoumch (mais ma mère c'est autre chose je lui donne plus qu'à mon père, lui de toute façon rien ne lui suffit. Et je donne aussi aux femmes de la maison mes sœurs et mes belles sœurs, parce que les pauvres, pour qu'elles puissent aller au hammam parce que les hommes ne leur donnent pas un sou)… ».*

Pour la majorité des athlètes, ce n'est pas la reconnaissance financière qui est la plus importante, c'est plutôt la reconnaissance symbolique, celle qui peut leur redonner une place au sein de la société. Chaque athlète situe cette reconnaissance à un niveau différent, mais toutes en ont besoin pour pouvoir retrouver une place au sein du groupe. La peur de l'exclusion les tiraille toutes, car elles savent pertinemment qu'en cas d'échec elles auront du mal à être réhabilitées socialement, ce qui est source d'angoisse mais surtout d'ambivalence.
Toutes les athlètes de l'échantillon reconnaissent à l'unanimité que leur engagement n'est pas spécifiquement lié à la compensation financière, quel que soit leur niveau économique. Ce qui compte pour elles c'est une réussite qui leur permette d'acquérir plus de liberté, mais aussi et surtout, qui leur permette d'agir sur un milieu opposé à tout investissement sportif avant la réussite. L'impact de la réussite sportive sur leur vie future est déterminant pour se réinsérer dans la société, non pas en retrouvant leur place mais pour jouir d'un statut à part.

4.3 – LA DYNAMIQUE DE LA PERFORMANCE ET LA LOGIQUE CULTURELLE

Le croisement des récits auquel nous venons de nous livrer laisse apparaître une dynamique de la performance sportive, sous-tendue par une logique culturelle. Brièvement repérée par A.L.C.E.S.T.E., cette dynamique joue à différents niveaux de la pratique sportive. Elle semble structurée en deux temps : un "avant" caractérisé par un environnement social et sportif hostile à toute forme de pratique sportive féminine (pour diverses raisons), et un "après" qui remet en cause toutes les attitudes de rejet de la pratique sportive de haut niveau en inversant la logique culturelle. Pour comprendre cette inversion, nous reviendrons sur les différents indicateurs de la place du sport dans la société algérienne. Nous verrons ce qui a permis cette rupture, les points de convergence et les disjonctions auxquelles les athlètes ont été confrontées dans l'avant-performance. L'après-performance, elle, caractérise une étape où les athlètes à l'unanimité reconnaissent les changements opérés à la faveur de leur performance. Une situation qui leur a permis de mieux se préparer, d'être reconnues et d'échapper au traitement traditionnel des femmes. Leur sort change, elles existent dans le champ social, même si elles restent dépendantes d'un soutien masculin.

Les acteurs du milieu familial comme sportif vivent des situations complexes qui leur font adopter des comportements non conformes à leur système de références et parfois même contradictoires avec lui. Ces situations nées de circonstances historiques peuvent aller d'un rejet massif de la pratique sportive à son acceptation totale après la performance. De multiples raisons essentiellement historiques (droit au travail, à la scolarité, à la pratique sportive, mixité, institués par les textes fondateurs du pays nouvellement indépendant) ont amené des femmes à investir l'espace extérieur. Certaines se sont impliquées dans la pratique sportive de haut niveau, ont bousculé les mentalités, sans que l'on puisse parler de transformations même s'il y a eu quelques changements. Il n'y a plus un unique destin aujourd'hui pour les femmes, initialement prédestinées exclusivement au rôle de mère. La réussite sportive de certaines d'entre elles prouve qu'elles n'obéissent plus toujours aux schémas classiques, que leur situation bouge, qu'elle n'est pas figée. Elles sont le produit du système social mais elles lui échappent aussi, ce qui a été repéré dans leur énonciation, dans les coordonnées de leur vie et dans leur corps.

4.3.1 – L'avant-performance

Les acteurs des milieux social et sportif, parfois facilitateurs, parfois bloquants, n'agissent pas de la même manière sur les individus. Dans cette avant-performance, ils interviennent très souvent comme de véritables freins à la pratique sportive de haut niveau des femmes, qui n'est pas tolérée à ses débuts pour plusieurs raisons. Le soutien du père au moment de l'émergence de la pratique sportive s'avère déterminant dans la quête de performance de l'athlète. Ensemble ils font face à l'hostilité des milieux social comme sportif, ce qui permet à l'athlète de s'investir pleinement dans sa pratique sportive.

4.3.1.1 – Pratique sportive féminine de haut niveau dans ses moments d'émergence face à l'hostilité du milieu

L'athlète est immergée dans deux environnements qui s'influencent mutuellement, le milieu social, dans lequel elle vit, et le milieu sportif, qui peuvent l'un comme l'autre jouer favorablement ou défavorablement sur son investissement sportif et sa réussite. D'après les éléments d'analyse, il est apparu que l'environnement des athlètes avait un impact considérable sur leur réussite sportive (qu'il soit social ou sportif) et auquel les athlètes sont davantage soumises. Cette situation peut s'expliquer par la dichotomie qui est dressée entre les sphères privée et publique, dont la société a fait son mode de fonctionnement. Il est donc difficile pour une femme dans ce contexte de s'adonner à une pratique sportive, celle-ci relevant spécifiquement de la sphère publique. Ces sportives, en constante négociation avec les bornages imposés par la société traditionnelle, bousculent les anciens modèles en investissant la scène sportive et provoquent des tiraillements dus à des cultures et des modes de vie opposés, mais enchevêtrés. Les différents textes de loi adoptés par l'Algérie au lendemain de l'indépendance étaient sensés propulser la femme dans un monde moderne et égalitaire : il n'en fut rien, la résistance du milieu s'avérant beaucoup plus forte que la loi. Les résistances de la société par rapport à l'engagement des sportives nées d'une représentation traditionnelle des rôles sociaux, reflètent une vision de l'environnement encore imprégnée du débat tradition / modernité.

L'analyse de ces récits nous a permis, entre autres, de constater que l'accès des femmes aux pratiques sportives était très difficile et tributaire de soutiens à l'intérieur comme à l'extérieur de la sphère sportive. Cet accès est lié au mode de socialisation de l'individu, et comme le

précise C. Louveau : « *L'accès différentiel et très inégalitaire des femmes à une pratique physique ou sportive a partie liée avec toutes les autres pratiques sociales, de même qu'il est partie prenante des rapports sociaux de sexe qui se construisent d'abord en dehors du sport et avant l'âge adulte. » (2006, p140)*

Ce qui explique pourquoi la pratique sportive avant la performance demeure toujours "un impensable, un infaisable". Elle est caractérisée par des entraves directement liées à l'environnement social des athlètes, qui assimile le plus souvent cette attitude à une transgression de l'ordre établi. L'investissement de l'espace public et le dénudement des corps féminins fait percevoir l'athlète comme : *« (…) un voyou (…) une fille pas correcte (…) une fille facile (…) un garçon manqué (…) etc. »* selon les termes utilisées par plusieurs athlètes dans leurs entretiens. Ces propos assimilent ces sportives à des individus en dépassement de limites, hors normes, donc à rejeter parce que non conformes aux attendus de la société. Cela révèle entre autres que l'imposition de la pratique sportive à la société n'a pas permis aux mentalités de changer.

Mais certains éléments, comme la sportivité de la famille (le cas de la majorité des athlètes de notre étude) permettent d'assouplir quelque peu ces contraintes. Diverses études portant sur l'environnement du sportif ont démontré que la sportivité de la famille jouait un rôle déterminant dans l'investissement sportif des athlètes. En effet, un enfant a plus de chance de devenir sportif s'il est issu d'une famille de sportifs. Le milieu sportif, système social particulier et complexe qui fonctionne avec ses propres normes et valeurs « *(…) comprend des éléments proches et des éléments plus lointains qui interagissent les uns avec les autres (…)* » nous dit R. Thomas (1984, p 224). On voit bien que la sportivité de la famille (la plupart des athlètes interviewées font partie d'une fratrie de sportifs parfois même de dynasties d'athlètes de haut niveau) agit positivement sur l'engagement sportif des athlètes.

4.3.1.2 – Pratique sportive féminine et milieu social

Les différentes étapes de l'analyse des récits de vie des athlètes ont permis de constater que le milieu social était opposé à toute forme de pratique sportive féminine. Imposée à la société grâce à des circonstances historiques (en l'occurrence l'indépendance de l'Algérie) et à des événements contextuels (égalité des sexes, des droits, sport obligatoire) la pratique sportive féminine n'a pas pu s'imposer.

La réalité du terrain permet de constater que tous les acteurs de la sphère sportive (athlètes comprises) véhiculent des représentations traditionnelles, où les femmes sont toujours

associées à des rôles "du dedans". L'interaction de ces éléments, s'ils sont contradictoires, peut contribuer à bloquer l'émergence d'une élite sportive. Les décalages et blocages observés au niveau de la pratique sportive féminine algérienne dans le haut niveau pourraient être en partie liés à cette interaction de valeurs et normes contradictoires issues du milieu social. Un milieu qui reste ancré dans la tradition et où la place octroyée aux femmes dépend d'un système de valeurs basé sur la séparation des sexes dans l'espace. Mais cette relation binaire tradition / modernité, comme nous l'avons déjà signalé, n'explique pas tout. Cette hostilité généralisée par rapport à la pratique sportive des femmes est beaucoup plus complexe et ambiguë, elle reste profondément liée à la problématique du corps féminin. Elle est cependant contrecarrée par le support que trouve l'athlète dans le soutien masculin, le père qu'il soit sportif ou non pour pratiquer, les frères s'ils sont sportifs et l'entraîneur pour accéder au haut niveau. Ces femmes semblent remettre en cause la supériorité de ces hommes en allant sur des terrains qui étaient traditionnellement masculins à l'origine, sèment le doute dans leur esprit. Certains diront : *« elles n'ont qu'à à aller se marier* » D'autres « *hram mra etmess edrahem* (une femme n'a pas le droit de toucher à l'argent, la religion l'interdit) *(…) elle n'a pas besoin de tout ça, elle sera toute sa vie sous son toit, ou celui de son mari (…).* »

La peur de se voir dépossédés d'un certain pouvoir accule probablement ces hommes à tout faire pour exclure les athlètes féminines du champ sportif, ce qui peut expliquer en quelque sorte que seules celles qui sont soutenues par un homme peuvent exister.

4.3.1.3 – Les pères, partie prenante de la pratique sportive de leurs filles

L'analyse des entretiens des athlètes nous a éclairés sur les différents réseaux empruntés par ces sportives, et sur les circonstances qui leur ont permis de s'impliquer dans la pratique sportive de haut niveau. Nous constatons qu'elles ont toutes abordé la pratique sportive jeune, en milieu scolaire, durant le cycle vital, hormis une. La jeune sportive dans son engagement reste influencée dans la première phase du cycle vital par sa famille (lorsque cette dernière est sportive), le père restant présent tout au long du cycle, la mère n'acceptant la pratique de sa fille qu'à partir des premiers résultats. Certains pères rêvent même de se réaliser à travers leur fille, surtout ceux qui ont été contraints de stopper leur carrière pour des considérations familiales et culturelles. Le père de W.B. illustre parfaitement cela «(…) *il a toujours rêvé de faire une grande carrière (…)*», un rêve qu'il a caressé mais qu'il n'a pas pu concrétiser. Nous remarquons également que quand le père autorise sa fille à pratiquer, toutes les barrières imposées par la société sautent, et ne freinent plus (autorisations de sorties, de découcher,

déplacement). Les pères assument cette liberté qu'ils accordent à leurs filles, et cela dès le commencement de leur pratique sportive, même si certains nuancent leur soutien, en ne s'impliquant pas pleinement, mais sans la rejeter à aucun moment.
L'attitude de certains pères n'appartenant pas à la sphère sportive, mais perçus tout de même comme facilitateurs, est à mettre en relation avec leur vie à l'étranger (anciens émigrés). Ce dernier élément semble être un facteur qui a favorisé une prise de distance par rapport à la famille et les a rendus plus forts pour s'opposer à la famille et à la société.
Même si les pères diffèrent les uns des autres, ils acceptent et soutiennent tous pleinement l'action de leur fille, et s'ils ne l'approuvent pas toujours ne la bloquent à aucun moment contrairement aux mères. Ils demeurent en toutes circonstances des éléments facilitateurs de la pratique sportive de leur fille, et paradoxalement, ces athlètes semblent tirer leur force du côté des pères, tout se passe comme si on était sportive "de père en fille".
Sans soutien masculin (celui du père en premier lieu), la pratique sportive féminine de haut niveau, voire même la pratique courante, ne peuvent pas se développer. Cette situation révèle la difficulté pour la société d'admettre une autre place pour les femmes que celle de "mère de", "femme de" ou "sœur de".

4.3.1.4 – Les mères opposées à la pratique sportive de leurs filles

Les mères, à l'inverse des pères, sont dans leur majorité contre la pratique sportive de leurs filles, sauf pour celles qui ont franchi des barrières comme les mères de N.Y.K., ancienne sportive elle-même, et celle de C.A., ancienne directrice d'un orphelinat, alors que les autres, celles qui s'y opposent, sont toutes des mères au foyer. Pour certaines, leur opposition se manifeste ouvertement ; pour d'autres, celles qui sont effacées, l'opposition est plus indirecte. En effet, toutes ne parviennent pas à imposer leur rejet de la pratique sportive à leur mari et donc à leurs filles. Elles sont opposées à toute forme de pratique sportive, mais sont contraintes de la tolérer parce qu'elles ne sont pas soutenues par leurs époux avec qui elles sont en désaccord sur ce point, ce qui est une contradiction difficile à gérer.
Ce rejet de la pratique sportive est à mettre en relation avec les représentations et le mode de socialisation des femmes dans la société, comme cela a déjà été mentionné. Ces mères, qui sont rarement consentantes au commencement de la pratique sportive de leurs filles, vivent dans la crainte de les voir enfreindre des règles sociales strictes. Elles veulent préserver leurs filles « *(…) elle est toujours là à vouloir me remettre sur le droit chemin* », lui éviter de

s'égarer en quelque sorte dans une voie sans issue. Les mères sont nombreuses à associer la pratique sportive de leur fille à une vie gâchée « *(…) Elle ne voulait pas que je gâche ma vie (…)* », tant l'image de la sportive est dépréciée. Ces femmes qui s'impliquent dans une pratique sportive sont souvent perçues comme déviantes, ce qui peut en quelque sorte expliquer cette angoisse que toutes les mères de ces sportives interviewées partagent, mis à part les deux seules actives.

Une angoisse qui les accule souvent à utiliser toutes sortes de pressions, allant jusqu'à inventer des subterfuges comme par exemple empêcher leurs filles de s'entraîner avant d'avoir accompli des tâches ménagères : *(…) Elle me disait tu n'iras pas t'entraîner tant que tu n'as pas fait la vaisselle (…)* ». La plupart d'entre elles y voit un véritable piège compromettant la vie future de leur fille. Une peur qui va s'estomper dès les premiers résultats, surtout après les premières médiatisations des résultats de l'athlète.

4.3.1.5 – L'ambivalence du milieu sportif

La société sportive dans son ensemble est traversée par les mêmes contradictions qui habitent l'environnement social. Il existe une sorte de symétrie entre les comportements des intervenants de la sphère sportive et l'organisation sociale et familiale. Les instances dirigeantes de la sphère sportive bloquent parfois la pratique sportive des femmes, jusqu'à les forcer à abandonner.

Les discours des athlètes font état de la persistance du cloisonnement des espaces hommes / femmes, d'une flagrante préférence du sexe masculin « *(…) les garçons ont tous les avantages (…)* », même quand leurs performances sont inférieures à celles des femmes. Une attitude que les athlètes contestent. Pour certaines c'est une injustice : « *C'est injuste, filles et garçons n'ont pas eu de résultats (…)* ce *n'est pas normal. Aucun reproche pour les garçons, pourquoi nous et pas eux* ». Une déception pour les autres : « *(…) c'est nous les femmes qui avons toujours eu les meilleurs résultats (…) quelle déception, aucune récompense (…) la fédération ne nous a même pas calculées (…)* ». Elles acceptent cependant toutes ce genre de situations, même si cela les révolte, et elles se résignent, sachant pertinemment que si elles contestent elles seront exclues.

L'objectif visé mais inavoué de certains dirigeants est de bloquer toute pratique sportive féminine. Ces façons de faire, rapportées par les athlètes au niveau des différentes disciplines, semblent courantes et reflètent un réel rejet de la pratique sportive féminine. Elles-mêmes en sont d'ailleurs conscientes : « *(…) le sport féminin en Algérie n'existe pas, les garçons eux n'ont pas du tout ce genre de problèmes (…)* ». Ces athlètes qui mettent fin à leur carrière ne suscitent aucun regret de la part des instances sportives, tant leur départ est attendu. L'intrusion des femmes dans la sphère sportive, voire publique, appréciée différemment par les uns et les autres, dérange parce qu'elle perturbe les représentations traditionnelles de la femme dans l'espace, mais elle est nécessaire parce qu'elle justifie la présence de la nation sur la scène internationale.

C. Louveau parle « *d'un brouillage de repères* » (2006, p 136), qui ne permet plus de distinguer les attributs féminins des masculins. Une situation ambiguë qui entraîne un désordre dans les représentations des individus et les plonge dans un entre-deux, mi traditionnel / mi moderne, qui n'est confortable ni pour l'homme, ni pour la femme jusqu'au moment de la performance.

Les rapports qui s'établissent entre les athlètes et les instances sportives constituent aussi un véritable écueil à la pratique sportive féminine de haut niveau, les dirigeants sportifs ne leur accordant aucun crédit à leurs débuts. Le problème d'aménagement des horaires pour études, l'absence d'aménagement de créneaux horaires d'entraînement ou l'éloignement des structures sont autant de facteurs de blocage. Le comportement des acteurs de la sphère sportive est très ambivalent, ils n'assurent de bonnes conditions de préparation aux athlètes qu'à la veille d'échéances pour justifier une présence sur le plan international. L'adhésion à un universel sportif obligeant aujourd'hui les états à une participation plus accrue des femmes, provoque une ambivalence que les acteurs sportifs doivent gérer, d'autant plus que les résultats des sportives sont souvent beaucoup plus probants que ceux des sportifs, sans oublier que la première médaille olympique du pays a d'abord été féminine.

Cette absence de conditions matérielles favorables révèle-t-elle une absence de politique clairement définie ou caractérise-t-elle une véritable volonté de blocage des sportives? Pour C. Louveau les raisons de ces blocages devraient être recherchées à un autre niveau : « *Il y a donc des obstacles pesants peut-être plus lourd que les obstacles institutionnels, moins visibles, et qui tiennent aux attendus sociaux et culturels…* ». (1996, p265)

En effet, ces résistances du milieu sportif à l'intégration des femmes relèvent d'une éducation demeurée traditionnelle, où l'imposition de pratiques sportives est en totale contradiction avec les représentations communes. Ces résistances montrent également que les intervenants de la

sphère sportive ont eux aussi intériorisé les attentes de leur groupe. Les blocages inhérents à une mentalité qui persiste à vouloir cantonner les femmes dans l'espace intérieur, à protéger leur corps et à refuser leur visibilité, contraignent une majorité d'athlètes à abandonner dès les premières transformations de leur corps, et celles qui persistent à vouloir pratiquer doivent absolument réussir. L'analyse des entretiens a permis de constater que le choix de la voie sportive ne laisse aucune alternative aux sportives, réussir est pour elles la seule issue.

4.3.1.6 – Corps, sexuation et pratique sportive

Ces blocages qui caractérisent la pratique sportive féminine mettent en relief l'ambivalence de la société vis-à-vis de la pratique des femmes. Ces sportives, qui vont sur des terrains qui ne sont pas les leurs et s'expriment avec leur corps, posent problème.

Le corps féminin, dont la finalité domestique est d'assurer la lignée, doit être protégé du regard d'autrui. La pratique sportive au contraire lui assigne d'autres espaces, d'autres finalités, et renvoie au type de rapport que le groupe social entretient avec le corps féminin.

Dans leurs récits, les athlètes témoignent du rejet massif de leur pratique sportive par le milieu social mais aussi par le milieu sportif, dès les premières transformations de leurs corps : *« (…) lorsque nous les filles on commence à avoir des formes, quoi, des seins »*. Ces comportements prouvent que la pratique sportive n'est pas séparable du contexte social dans lequel elle s'exprime. L'intégration des schèmes corporels lors du processus de socialisation renvoient à l'identité sexuelle qui se manifeste, selon C. Detrez : « *sur et par le corps, par l'incorporation des valeurs et leur retraduction par les attitudes* » (2002, p154)

Des valeurs qui permettent à ces femmes d'être tolérées en tant que sportives, tant qu'elles ont des corps de petites filles. Mais dès que les formes de leur corps commencent à se dessiner, elles doivent se plier aux normes en vigueur et respecter les codes de leur groupe social. Il faut, dira une athlète « *(…) tahkem les limites taha (…)* (*elle doit garder ses limites)* » c'est-à-dire ne pas être en dépassement des normes du groupe. Le corps sportif de ces femmes en devenir s'oppose au corps social qui demeure un élément central de l'identité d'un individu. *« Il ne relève pas du registre de l'avoir mais bien de l'être, ce n'est pas uniquement posséder les attributs requis, mais c'est aussi adopter les normes de la conduite et d'apparence que le groupe social y associe »*. (op. cité, p155)

Marquage social diront les uns, langage diront les autres, la visibilité de ces corps porteurs de sens bouscule les représentations des individus. Leur exhibition est prohibée à partir de l'adolescence, ils ne peuvent se montrer que comme corps social. Pour toutes les athlètes, les

transformations du corps s'accompagnent d'une période de doute où leur pratique et les attitudes qui en découlent sont remises en cause.

La mise en jeu des corps sportifs fait désordre au niveau des représentations des individus et révèle des rapports de sexes basés sur la ségrégation. Une séparation homme / femme qui se manifeste jusque dans la différence de prise en charge, où sportifs et sportives ne jouissent pas des mêmes avantages, mêmes quand les performances féminines sont plus élevées. Cette position mitigée révélée par les entretiens permet de constater que la pratique sportive des femmes est rejetée sitôt que leur corps commence à s'épanouir. Une attitude qui révèle que le sport féminin n'a pas entraîné des changements de mentalité comme cela a été pensé par certains auteurs. Croire qu'il est « *un indice d'émancipation et une conquête de haute lutte sur un terrain d'hommes* » comme le disait B. Lefèvre, (1996, p 251) serait erroné nous dit C. Louveau qui se demande très justement, si « *on a affaire à de véritables changements intergénérationnels (…) ». A ce jour le changement ne signifie pas indifférenciation des pratiques et encore moins disparition des inégalités* (…) *Le domaine du sport continue à être traversé par les mêmes inégalités entre sexes qui persistent à ce jour, mettant en avant des obstacles spécifiques pour les femmes. La situation familiale, les enfants, les coûts ou encore l'éloignement des équipements appartiennent à cet ensemble de raisons invoquées résistant mal à l'objectivation »* (2006, p 137)

Ces attitudes du milieu, similaires à celles repérées dans le discours des athlètes, et qui semblaient relever essentiellement d'un manque d'expertise et d'une absence de politique sportive à l'encontre des femmes, ne révéleraient-elles pas une volonté de bloquer l'émergence d'une pratique sportive féminine de haut niveau ?

Mais ces obstacles, blocages et inégalités de toutes sortes, commencent à s'estomper dès que la sportive est pressentie porteuse de réussite à un haut niveau, et disparaissent totalement avec la performance.

4.3.2 – L'après-performance

Dans tous les cas, dès l'obtention de résultats, l'environnement adopte une attitude favorable à la pratique sportive des femmes. Les parents réticents au départ acceptent mieux la pratique de leur fille, et l'environnement sportif commence à s'intéresser à l'athlète, tente de récupérer la situation en proposant des aides, des stages et autres avantages dont les athlètes étaient

privées avant de réussir. Grâce à la performance, point de bascule important, ces sportives passent de la place d'objets à celle de sujets, ce qui les fait sortir de l'invisible, de l'anonymat. En devenant connues, elles accèdent à plus de liberté.

4.3.2.1 – Reconnaissance et acceptation de la pratique sportive féminine

La performance des athlètes, aboutissement d'un investissement sportif incertain au départ, leur permet de retrouver une place au sein de la société et renforce leur engagement sportif. Etre reconnue est synonyme de changement de statut pour la sportive, un changement sensible dès les premiers résultats et qui se parachève au fur et à mesure des performances. Toutes les athlètes sont à la recherche de cette reconnaissance qui marque la fin de la dépendance et qui leur permet d'être réhabilitées au sein de leur groupe. L'athlète, une fois connue et reconnue, va pouvoir jouir d'une liberté certes, mais circonscrite tout de même dans les limites des règles sociales du groupe d'appartenance.

Le rejet de la pratique sportive se mue, à partir de sa réussite, en un formidable soutien qui permet de supposer que seule la réussite peut redonner une place à l'athlète dans la société. Cette reconnaissance symbolique lui confère une place visible et une notoriété qui en cas d'échec place l'athlète dans une impasse, une situation de "non-retour".

Avoir fait le choix du sport, passer par tant d'épreuves et arrêter sa pratique, c'est mourir socialement ! Pour contrecarrer cela, seule une substitution de l'objet sportif par un autre investissement plus fort peut arrêter celui là. L'analyse du discours des athlètes a mis à jour une logique subjective qui laisse penser que certaines athlètes ont compensé cette interruption de la pratique sportive de haut niveau en se mariant, d'autres en entrant étudier à l'ISTS.

Par ailleurs, les gains symboliques et matériels enclenchés par la performance vont permettre à l'athlète de jouir d'une place à part dans le giron familial, mais aussi dans les milieux social et sportif. Ce basculement né de la performance s'accompagne de gains et fait accepter l'athlète par tous les membres de son environnement sportif, social ou familial. Il y a une précession symbolique par l'argent, ces femmes sentent qu'elles existent enfin et qu'elles valent quelque chose.

Dès que la pratique sportive de ces athlètes devient « rentable », celles-ci ne sont plus vécues sur le mode de la transgression, leur différence est tolérée. L'aspect financier lié à la performance efface les réticences relatives à la pratique sportive de ces femmes à partir du moment où il rejaillit sur le groupe. Cependant, ces femmes placent l'argent au deuxième plan, parce que ce qui les intéresse en premier lieu, c'est de se faire accepter en tant que

femme athlète, c'est « *faire taire ces gens qui jasent tant* » répètent sans cesse ces athlètes. Le mot jaser, repéré dans différents tronçons de discours des athlètes, révèle un aspect implicite de la réussite, à savoir effacer des mémoires la notion de transgression que véhicule le sport.
L'accès au haut niveau dans ces conditions est fondamental pour ces femmes qui ne peuvent exister que si elles ont bénéficié dans leur parcours d'un soutien masculin. A l'extérieur de la sphère sportive pour d'abord pratiquer, les pères et les frères ayant souvent marqué cette étape. Puis à l'intérieur même de la sphère sportive, l'entraîneur matérialisant le plus souvent ce soutien, ce qui le rend incontournable.

4.3.2.2 – La relation entraîneur / entraînée

L'émergence de sportives de haut niveau se réalise dans un climat peu propice à toute forme de pratique sportive féminine. Les mauvaises conditions d'entraînement, la non-reconnaissance de leur statut de sportives sont autant de blocages qui caractérisent une difficulté à se faire accepter en tant que femme et athlète. Ces athlètes, qui sont pour la plupart dans le défi s'appuient sur un soutien masculin pour émerger, très souvent l'entraîneur.
Se noue alors entre ces deux êtres une relation extrême, que sous-tendent des enjeux inconscients dont l'aboutissement est la performance, point d'inconnu auquel est confrontée cette incontournable rencontre entraîneur / entraînée, principal déterminant de l'engagement sportif de l'athlète.
La place particulière occupée par l'entraîneur dans le processus de réussite, nettement apparente à travers les discours des athlètes, sous-entend qu'au niveau institutionnel il est souvent le seul à croire à la réussite de l'athlète. Il est l'un des principaux facteurs favorisants son engagement, il s'attèle à la faire émerger au prix d'un très grand investissement personnel dans la majorité des cas.
M. Lévêque, dans son ouvrage Psychologie du métier d'entraîneur (2005) considère que la relation entraîneur / entraînée, relation « *de complexité ou plutôt de collusion* », doit être envisagée comme « *un lien fondamental qui rassemble autour d'un projet et qui se fonde sur un constat tacite : mettre en commun les ressources et les compétences en occultant délibérément les facteurs de discorde ou de dissonance.* » (p77)
Il s'établit alors une relation assez particulière entre ces deux êtres, orientée vers un but commun et non dénuée de liens affectifs susceptibles d'être entravés par des désirs inconscients de part et d'autre.

Cette conjonction entre deux désirs, renforcée par certains entretiens, comme celui de B.R., montre bien que le rapport entraîneur / entraînée ne peut pas être réduit à sa plus simple expression : une rencontre entre deux personnes. Il n'est pas purement mécanique et les relations affectives qui en découlent complexifient les liens entre ces deux personnes. La violence de la séparation de B.R. avec son entraîneur témoigne, si l'on reprend les propos de M. Lévêque, d'une « *forme de déni qui lorsqu'elle éclate ouvre accès à une violence de ressentiments trop longtemps contenue* » (2005, p78). La rupture de B.R. avec son entraîneur laisse penser que le type de relation qui s'est établi entre ces deux êtres est allé au-delà d'une simple rencontre entraîneur / athlète, une relation de domination du premier sur la seconde. Il s'est souvent, comme le démontre des passages du récit de l'athlète, ingéré dans sa vie familiale jusqu'à se substituant au père de celle-ci.

Ce qui dans le cas de N.B.M., transparaît plus clairement, compte tenu du double lien (femme et mari, entraînée et entraîneur) qui les lie, mais qui ne supprime en aucun cas cette relation entraîneur / entraînée, mais bien au contraire la complexifie. Il en résulte des relations affectives, conflictuelles, s'envenimant parfois, s'apaisant à d'autres moments, le désir de chacun s'actualisant sur le terrain sportif.

Souvent la forte dépendance des sportives va au-delà de la relation professionnelle, l'entraîneur se sent responsable de la sportive, ce à quoi elle adhère totalement parce qu'elle sait qu'elle ne peut exister que si elle est soutenue par un homme de l'intérieur.

Mais ce qui structure certains entretiens, et que cachent les athlètes de leur relation avec l'entraîneur, c'est que ce dernier est divisé entre sa position d'entraîneur et une attitude de séduction. L'entraîneur ne protège pas en fin de compte de la séduction, dans le réel il y a des dérapages imprévus, qui font rupture dans le champ de l'entraînement. Les entraînées ne savent pas comment faire, leur perplexité marque des temps d'arrêt de la performance et montre les limites de la protection des hommes. Ces moments-clés, difficiles à reconnaître par les athlètes (comme par le milieu), ont souvent déstructuré le fil de leur récit. Elles essayent d'en parler, comme dans le cas de K.B., B.R., F.M. et d'autres mais elles n'y parviennent pas, ça reste un problème tabou.

La fonction de protection de l'entraîneur est remise en cause et fait apparaître des relations d'amour femme / homme. C'est à l'adolescence que la relation à l'entraîneur devient ambivalente. Certaines inventent des solutions pour continuer à pratiquer : se marier avec un athlète ou avec l'entraîneur.

Mais grâce à la performance, les athlètes échappent à la détermination culturelle d'être objet de séduction, objet sexuel. Elles deviennent moins dépendantes de cette demande sexuelle que

leur impose le milieu. Leur véritable protection est donc la performance sportive, qui oblige la relation entraîneur / entraînée à devenir plus technique. Elles échappent ainsi à la concupiscence des hommes et deviennent leurs égales, elles ne sont plus les sujets du flou.

4.3.2.3 – Dynamique de la performance et inversion de la logique culturelle

L'examen des trajectoires de ces sportives montre la prééminence d'une dynamique culturelle déroutante qui consiste à n'admettre la nouveauté, en l'occurrence le sport de haut niveau, que lorsqu'elle est productrice de performance, mais qui rejette les modes de gestion rationnelle qui caractérisent cette pratique (système de détection et d'orientation, planification, préparation, prise en charge). La réussite sportive des athlètes apparaît, dans cette perspective, comme une exception liée soit au hasard soit aux capacités individuelles et exceptionnelles de l'athlète, conjuguées à la ténacité de l'entraîneur.

La logique de la performance qui semble se dégager fait état d'une surprenante capacité à transformer le rejet de la pratique sportive en une acceptation en cas de performance. Un retournement de situation où les relations à la sportive changent, elle n'est plus cette anonyme, elle a un nom, une performance, « *le regard change* » disent certaines athlètes. A partir de cet instant, elles échappent au traitement traditionnel des femmes c'est-à-dire l'indisposition d'elles mêmes. Il y a un net relâchement de la pression sur elles avec la médiatisation de leur performance. Sur un plan familial on assiste à un petit bouleversement micro-social et familial qui permet à cette femme sportive d'exister autrement que par son statut traditionnel.

Le corps devient dans l'après-performance un capital que l'on gère et sur lequel on investit en tant que signifiant de son statut social. L'acceptation du corps de la femme dans le mouvement, dans le sport, après la performance, ne permet cependant pas d'avancer qu'il y a eu rupture.

Cette inversion du modèle culturel, ponctuelle et singulière, ne signifie pas qu'il y a eu inversion des valeurs culturelles. La société devient plus tolérante, change ponctuellement sa position vis-à-vis des femmes performantes, sans modification du système de valeurs comme si elle acceptait l'exception liée à la performance. Fondamentalement, le modèle culturel qui place les femmes dans une hiérarchie sociale n'est pas modifié. Il est intéressant de remarquer qu'après la réussite l'institution trouve les moyens parce qu'elle est contrainte, ce qui révèle une dimension assez intéressante du sport féminin, qui n'a pu exister que parce qu'il a été imposé « (…) *ils ont été obligés de se plier à l'évidence* » disent les athlètes. Dans toute

situation de contrainte se repèrent les points de mouvement qui l'assouplissent, la déplacent. Dans le cas de la pratique sportive féminine, la performance a permis à ces sportives de retrouver un peu de liberté, une sorte de décrochage qui les a rendues moins prisonnières. Elles se retrouvent dans une sorte de zone d'errance, de subversion, où elles jouent avec les règles sociales dont elles se servent pour vivre. Elles ne leur sont plus soumises, parce qu'elles ne les appliquent plus de manière obligatoire, elles jouent avec au contraire, un mode opératoire qui leur permet d'exister. Mais il faut se rendre à l'évidence, cette existence de femmes sportives reste circonscrite à la période de la performance.

L'institution sportive ne reconnaît et ne prend en charge les athlètes qu'à partir du moment où elles ont réussi, et si elles perpétuent la performance, révélant par là une absence totale de politique sportive au long cours. Il n'y a que des petites actions qui sont menées en vue d'échéances bien précises, réduisant la représentation sportive à un aspect strictement politique. Ce qui nous amène à penser de concert avec B. Errais que le sport de haut niveau est juste « *un sport de représentation. Sport d'état, au service d'une politique et d'une diplomatie* » (1996, p 88). Un constat qui rend compte de la complexité de l'accès de ces athlètes à une pratique sportive féminine de haut niveau.

Cette attitude est révélatrice des enjeux qui sous-tendent le sport féminin de haut niveau, où la femme est utilisée comme "alibi", à un niveau familial parce que la performance est pourvoyeuse de gains et de « *chohra* » (notoriété), à un niveau local pour permettre l'accès à de meilleures subventions, qui seront reversées au sport masculin et à un niveau international pour justifier la mixité sportive.

CINQUIÈME PARTIE

ANALYSE CLINIQUE

Cette dernière partie sera consacrée à l'analyse clinique des entretiens des trois athlètes détentrices de titres mondiaux (en athlétisme), deux médaillées d'or aux jeux olympiques et une au championnat du monde junior. Le choix de l'analyse clinique se justifie par un souci d'affinement en divergence et en convergence, pour faire apparaître, faire surgir ce qui n'a pas été mis en évidence par les deux autres méthodes utilisées dans le cadre de cette recherche.

L'objectif de l'analyse de ces entretiens de championnes répond à la nécessité de mieux détailler leur parcours, pour repérer les impasses spécifiques qu'elles ont rencontré pour exister en tant que sujet différencié et singulier. Nous voulons précisément, avec ce troisième niveau d'analyse, repérer non pas seulement les équivalences de discours, les apparentes identités des énoncés, mais éventuellement les valeurs spécifiques attribuées à certaines conduites exclusives de toute autre. Des significations particulières de certains événements ne se trouvant chez aucune autre jeune fille, le choix d'un sport à ses débuts n'étant pas seulement pensable comme la solution alternative qu'un sujet pourrait choisir indifféremment et en dehors des conditions d'une histoire qui lui confère un caractère d'unicité. La lecture des entretiens a permis de dégager une organisation reposant sur le sens donné à certains évènements marquants mais qui ne sont significatifs qu'en fonction du sens que les athlètes leur ont attribué. Cela a permis de repérer les signifiants dominants du discours des sujets (les études de cas reposant sur la logique du discours de chacune) et de les articuler entre eux pour dégager les ruptures. Ce cheminement suit le discours du sujet qui tente de coller à sa propre problématique, sélectionnant des faits qui ne rendent pas toujours compte de la réalité, mais ces témoignages uniques révèlent justement ces choix, ces ruptures qui ont entraîné des changements dans leur vie.

L'analyse de ces trois entretiens, qui ne concernent que l'athlétisme parce que c'est la seule discipline à posséder en son sein de si grandes performances, se fera dans leur ordre de réalisation, trois moments historiquement différents. Le premier entretien, celui de H.B., s'est déroulé au lendemain de sa performance en 1992. Elle remporte sa médaille d'or olympique dans une période d'agitation, marquée par des violences politiques envers la société en général et les femmes en particulier. C'est en 1998 que B.R. réalise une seconde performance mondiale, elle devient championne du monde junior toujours en athlétisme. Et la dernière performance en date, celle de N.B.M. en 2000, qui intervient dans une période de stabilité politique. Le choix de l'athlétisme s'est imposé à nous parce que c'est la seule discipline sportive qui compte des médaillées d'or en Algérie.

5.1 – H.B., la pionnière

De l'entretien d'H.B., on peut déduire qu'elle se trouve dans une situation de pionnière, qu'elle doit ouvrir un chemin pour les femmes, elle, avec ses conditions particulières d'histoire. H.B. occupe une place similaire aux femmes françaises qui de 1920 à 1960 ont voulu pratiquer des activités physiques pour elles-mêmes et ont marqué de leur sceau les pratiques sportives féminines.

En effet, elle est la première algérienne à avoir été championne du monde, et elle offre à l'Algérie, aux jeux olympiques de Barcelone en 1992, la première médaille d'or de son histoire. Sollicitée par nous, elle nous accorda sans aucune difficulté un entretien.

En demandant à H.B. de se raconter, nous voulions retracer sa trajectoire et dégager les constantes communes aux athlètes pour pouvoir comprendre et cerner les tenants et aboutissants de l'engagement sportif féminin. Il ne faut pas oublier que la réussite de H.B. est survenue à un moment très particulier de l'histoire du pays, des circonstances dont il est très difficile de s'extraire, mais qui ont également facilité l'amorce du dialogue et permis à la locutrice de se livrer à nous.

H.B. est issue d'une famille nombreuse, d'un père travailleur immigré donc absent, et d'une mère qui a élevés ses enfants toute seule. Née à Constantine, quatrième d'une fratrie de sept enfants, 5 garçons et 2 filles, elle fera du sport comme tous les enfants à l'école, parce que l'EPS était une matière obligatoire pour tous les enfants scolarisés. Son entrée dans le haut niveau s'est faite par le plus grand des hasards : remarquée par son enseignant d'EPS, il la sollicitera un jour pour compenser une défaillance lors d'un championnat national, sans aucune préparation préalable, mais où elle réalisa la meilleure performance.

De l'entretien de H.B. nous avons dégagé trois axes, qui coïncident avec des moments de bascule de sa vie.

Le premier moment est sa découverte de l'EPS par l'intermédiaire de l'école. Elle va y découvrir une satisfaction corporelle qui va devenir essentielle : « *Je me rappelle, le jour où on avait cours de sport, c'était la plus belle journée pour moi (…) pour moi une journée sans sport était une journée gâchée. (…)* » Mais elle découvre aussi qu'elle ne peut l'imposer directement à ses parents.

Le second axe correspond à un autre moment de rupture, qui fera basculer sa vie, c'est le moment où elle décide de quitter sa famille et sa ville, parce qu'elle se sent enfermée dans un discours qui ne peut pas lui permettre de se réaliser à travers le sport.
Le troisième temps de bascule est le formidable revirement de situation que provoque la performance. C'est par le biais de la reconnaissance de l'autre (la valeur sociale qui sera attribuée à ses performances) que son chemin de réalisation par le sport pourra être accepté, même s'il est antinomique aux perspectives traditionnelles.

5.1.1 – La pratique sportive a-t-elle été un choix subjectif de l'athlète ?

C'est à l'école que H.B. découvre le sport, l'EPS plus exactement, et par l'intermédiaire du désir de l'entraîneur ou de sa demande qui a déchiffré qu'elle avait des capacités pour réussir en athlétisme. La satisfaction corporelle qu'elle y découvre, qui lui servira d'appui pour la suite, est une conséquence de sa "découverte" par ce professeur (elle avait des possibilités et elle ne le savait pas), et va devenir essentielle pour elle : « *C'était pour moi quelque chose d'exceptionnel, un jour de fête* ».
Parler de sa pratique sportive durant son enfance pour H.B. c'est se remémorer d'agréables souvenirs : « *Je me rappelle, le jour où on avait cours de sport, c'était la plus belle journée pour moi (…)* ».
Mais ce qu'elle découvre ainsi, elle ne peut l'imposer directement à ses parents, et eux ne peuvent entendre, ni accepter cette possibilité pour leur fille et dès qu'il s'agira de concilier études, entraînement et vie familiale, tout devient contrainte, division et impossibilité de concilier des opposés : « *J'allais devenir folle (…) En dehors des études, tu es foutue « el mout » c'est la mort.* »
Les difficultés qu'elle rencontre pour concilier scolarité et entraînements, le partage entre abandon et reprise d'une activité sportive non acceptée, contrairement à l'école qui demeure un dehors toléré. Elle insistera deux fois sur le mot « *mort* » une fois en arabe *« mout* », et une fois en français, révélant ainsi la peur d'une exclusion qui s'apparenterait à une mort sociale ou à une inexistence du sujet. La seule sortie d'une femme c'est l'école et la seule réussite sociale envisageable serait celle permise par les études. Le discours familial, auquel elle s'est heurtée à différents moments de sa vie, reprend les signifiants-maîtres d'un discours dominant traditionnel, mais aussi religieux et moderne.

Pour H.B., le discours de sa mère adhère lui aussi à une articulation de discours précise : « *Que voulez-vous, c'est comme cela que les gens pensent, jusqu'à présent d'ailleurs. Et ma mère est comme les autres parents. Elle pense comme tout le monde, c'est notre société l'équation est que : sport égale études ratées !* »

Ce passage de l'entretien rend bien compte de la tentative d'infiltration dans un "dehors hors-école", c'est à dire un espace prohibé aux femmes, qui amène l'athlète à ranger sa mère dans la même catégorie que les autres parents, alors qu'elle l'a toujours présentée comme une « *amie…qui a une façon particulière de faire avec moi …* » *e*t dont elle dit : « *j'ai toujours été la préférée* …» et qui ne s'est jamais opposée à elle.

Mais elle se contredit en admettant que sa mère « … *pense comme tout le monde* » ce qui à l'évidence met à jour des images contradictoires de cette mère qui ne *« s'est jamais opposée* » à sa pratique sportive et qui redevient comme tous les autres parents. Mais peut être qu'en disant que la mère s'y serait opposée à cause du discours dominant, elle évite d'envisager qu'elle ne l'a elle-même pas demandé à sa mère. Ce qu'elle aurait probablement obtenu puisqu'elle était la fille privilégiée. Parfois il est plus facile de situer la cause du côté de l'autre, en l'occurrence sa mère, plutôt que d'interroger de son propre côté ce qu'elle a demandé ou non, désiré ou non.

En réalité sa mère est divisée entre son obéissance aux normes dominantes et l'intérêt privilégié qu'elle a pour sa fille, qui elle est également mise en doute par le fait d'avoir à aller au-delà de ce qu'elle impute à sa mère comme un empêchement, alors que pourrait surgir du nouveau, si elle s'y autorisait. Nous voyons bien comment elle tente ici de passer d'un discours à un autre en reprenant à son compte d'autres signifiants. Il faut différencier le discours de la mère de celui du père, dont l'absence revêt une importance, celle de faire endosser toute la responsabilité des choix à la mère.

H.B. admet à présent que ce fut : « *très difficile, surtout avec mes parents... que d'insultes, que de souffrances au quotidien... c'était très très dur* ». Ce qui remet en cause la représentation idéale faite de ses parents, en début d'entretien. Sa mère rejette sa pratique parce qu'elle considère que « *le sport n'est pas un métier pour l'avenir mais plutôt une distraction, espor laaba, machi khadma, maandek hata mousstakbal fih.* »

Ce discours de la mère reste fondamentalement rattaché à un discours traditionnel qui ne peut en aucun cas intégrer la pratique sportive des femmes. Il est intéressant de noter que le passage du français à l'arabe dialectal renforce l'idée de quelque chose de "non-symbolisable", dont il faut trouver une nomination possible, et les ressources des deux langues sont convoquées pour le faire. L'utilisation des deux langues (arabe dialectal et

français courant) se retrouve tout au long de l'entretien, H.B. faisant appel à l'arabe dialectal à chaque fois qu'elle se remémore des moments cruciaux de sa vie, où elle a vécu des situations ambivalentes, comme par exemple concilier études et entraînements. Et c'est à ces moments forts de l'entretien, qu'elle a recours à l'arabe (langue de l'émotion, de l'intimité et de l'enfance) pour décrire ses états d'âme : « *krahna, digoutina (on était écœurée, dégoûtée)* », l'utilisation du pronom personnel "on" remplaçant le "je", ce qui accentue la charge émotive.

H.B. continue son questionnement en se demandant pourquoi la pratique sportive ne mobilise pas l'intérêt comme toute autre activité professionnelle : « *(…) anti takhdi morsso kri, khedma (vous vous prenez un morceau de craie, c'est un travail) (…) ana ghana ki nelbess esurvetement ou nadjri, nebdel madjhoud ekbir (Moi aussi quand je mets mon survêtement et je vais courir c'est un effort) !* »

La comparaison qu'elle établit entre l'activité d'enseignement et l'activité sportive marque d'une certaine manière le rejet de la pratique sportive féminine par la société, les sportives ne jouissant d'aucune considération avant la performance.

La sociologie dira que les pratiques sportives féminines sont des pratiques sociales, où le choix de l'activité corporelle pour une femme est en grande partie déterminé par la place de la pratiquante dans la hiérarchie sociale et par sa conception du rôle des femmes dans les rapports sociaux de son propre milieu socioculturel. Pour H.B. la pratique sportive est différemment appréciée selon que l'on est une femme ou un homme : « *Ahouah elouled hadja khra ! (ah non ! Pour les garçons c'est autre chose) Mais vous voyez que notre société est très méchante avec une femme sportive, sincèrement, par rapport à un garçon il ne vit pas du tout ces problèmes.* »

Ce passage démontre la distinction qui est faite entre sportive et sportif, sans pour autant donner à penser qu'il y a un ensemble d'hommes et un ensemble de femmes. Il va sans dire que l'on ne peut les opposer, et les considérer comme des ensembles homogènes, car ce qui est accepté pour un genre ne l'est pas pour l'autre.

Par ailleurs, femmes et hommes trouvent dans les pratiques sportives des occasions différenciées d'avoir des satisfactions corporelles. Les pratiques sportives féminines, en se constituant, se construisent comme un ensemble différencié du système antérieur de pratiques sportives. On peut trouver des hommes et des femmes adhérant aux mêmes pratiques sportives, et se différenciant par rapport à des appartenances de classe, des adhésions à des discours, et des particularités de sujet irréductibles à toute appartenance identificatoire :

comme par exemple des singularités de jouissance, c'est-à-dire trouvant dans des pratiques corporelles une satisfaction spécifique.

Le système des pratiques sportives et son évolution préconisent et organisent une conception du monde à travers laquelle se banalisent ou s'exacerbent le rapport entre homme et femme, les idées concernant leur rôle et leur place dans un certain type de société. L'usage des pratiques sportives construit un certain type de lien social. La différence des sexes s'exerce et s'institue dans le lien social que mettent en œuvre certaines pratiques sociales, elle est une matérialité biologique reprise dans les signifiants et les significations d'une culture donnée à un certain moment de son histoire.

Mais l'antagonisme né de la confrontation des pratiques sociales avec les pratiques sportives a tellement perturbé H.B. qu'elle se sentait devenir *« folle* » dit-elle. Il lui fallait donc faire un choix entre la pratique sportive et les études pour échapper à ces forces contradictoires, dont une « *la tirait vers l'école, une autre vers le sport.»*.

Cette « *force »* que l'on pourrait assimiler à la pression de l'interdit va contribuer à l'inhibition de toute initiative personnelle dans un premier temps, et lui faire prendre conscience de cette violation de l'interdit, d'un principe « sacré » implicite, qui va l'angoisser « *j'étais perdue, j'allais devenir folle, je ne savais plus…* ». Elle est contrainte de stopper toute activité sportive : « *je me suis retirée, pendant deux à trois mois »*.

La seule alternative possible pour se soustraire à cette société *« très méchante »* avec les sportives, est de se soumettre à sa logique sociale en changeant de voie : « *Ouakila enbedel elconvictions taoui (je crois que je vais changer mes convictions) »*. On voit là aussi que de son côté il lui est impossible de choisir, d'imposer aux autres le choix de la pratique sportive, elle ne peut pas assumer ce choix au-delà des interdits sociaux de son époque. On ne peut pas vraiment dire qu'elle est une pionnière et qu'elle impose son choix, elle ne franchit pas l'interdit, elle préfère perdre sa pratique. Ne pouvant accepter la perte, elle impute à la société d'être méchante.

Ce sont là des moments cruciaux, où l'athlète se questionne sur son avenir, la justesse de ses choix, et parvient à la conclusion suivante : « *je vais me rattraper ! Aouah nahrab min esport (oh non, je vais me sauver du sport) »*. On voit que la structure du doute est intense et s'impose, ainsi qu'un sentiment de culpabilité.

« *Se rattraper* », « *se sauver* » de ce territoire prohibé, dans lequel elle est entrée par effraction, en violant un interdit, et d'où elle doit s'échapper à présent : « *nahrab* », le risque étant de ne pas pouvoir se réintégrer dans le groupe.

Elle veut fuir *« ce sport »* qui est à l'origine de tous ses maux et tenter une reconversion pour se « *rattraper »*, dans le sens de "se laver, se purifier" en quelque sorte des souillures qu'elle a provoquées par son intrusion dans cet espace interdit, en tentant de tendre un pont entre l'école, espace toléré pour la femme, et l'espace sportif, au contraire prohibé. Elle ne peut pas le dire, ni le soutenir, elle n'aura comme réponse à un certain moment que la fuite où l'arrêt des études, on voit ce doute, cette hésitation revenir à différents moments de sa trajectoire.
Le discours contradictoire de H.B. est la conséquence de sa division subjective entre l'idéal parental culturel et ses choix qui se déterminent de plus en plus. Mais, à tous les moments d'une histoire sociale et culturelle, se repèrent des impossibilités de penser et d'agir, et ce sont des individus à chaque fois singuliers qui provoqueront l'invention de solutions nouvelles et d'actes inédits.

5.1.2 – La seconde rupture

Après de longues hésitations et une interruption de quelques mois, H.B., prise dans des déterminations symboliques qu'elle n'a pas choisies, va les remodeler et les accepter pour exister en tant que sportive de haut niveau. Elle revient à la pratique sportive, assume cette décision subjective sans être en accord avec les valeurs du discours familial. C'est pour compenser une défaillance de l'équipe que H.B. se retrouve impliquée dans la compétition, ce qui met fin à ses tergiversations. C'est « le désir de l'autre » qui va provoquer le choix sportif. Elle ne nomme pas la personne qui la demande. On fait appel à elle pour un remplacement, lors d'un challenge dans sa région, où l'équipe de sa ville a été sélectionnée : « *Il leur manquait une athlète pour courir le 1 500 m, le 800 m et le relais d'argent (…) ils n'ont trouvé personne (…) C'est parce qu'ils étaient coincés qu'ils sont venus me voir* ».
Une façon de faire qui révèle l'intérêt ponctuel qui est porté aux athlètes au moment des échéances, ce que H.B. rejette dans un premier temps. *«Mahabitch ndkhoul fi el maamaa tahoum, Je ne voulais pas rentrer dans leur micmac »*. Le mot « *maamaa »* dénonce ici le manque de professionnalisme et le bricolage qui caractérise la préparation des sportives. Celles-ci ne présentent aucun intérêt en dehors des compétitions, les instances sportives ne font appel à elles que lorsqu'il s'agit de faire de la représentation. Mais sa mère sollicitée par l'entraîneur acceptera quand l'entraîneur le lui demande : *« (…) Une grande personne qui est venue jusqu'à la maison, on ne peut pas la rejeter, vas-y, ça ne fait rien. »*
Sa mère accepte la demande de l'entraîneur, car elle se sent obligée d'y répondre positivement, et on voit bien que le jeu désir-demande n'est pas toujours facilement

dialectisable. Ce sera là un tournant décisif dans la vie de H.B. qui gagne la compétition sans avoir été préparée, une victoire qui va complètement bouleverser sa vie : « *had la victoire hiya li kalbat el haya (c'est cette victoire qui a bouleversé la chose)* ».

Le mot « *haya* », « la chose », désigne en arabe dialectal quelque chose d'indescriptible, quelque chose d'innommable. Ce mot est également utilisé dans les contes populaires pour décrire des créatures de contes monstrueuses, mi-humaines mi-animales, ou bien mi-vivantes mi-inertes. Sa performance motrice va venir occuper la place de cet innommable, l'important étant qu'elle réalise quelque chose d'elle *« hadja* », ce qui a à voir avec son existence, et qui n'implique pas obligatoirement l'attribution à un genre.

Elle-même est étonnée de sa performance alors qu'elle ne s'était pas entraînée depuis plusieurs mois, une victoire qu'elle met sur le compte de la « *chahna* », un mot difficilement traduisible en français qui signifie la rage de réussir, et décrit en réalité un mélange de sentiments empreints de revanche, de motivation et de vengeance.

Il est intéressant de noter l'emprunt de certains mots à l'arabe dialectal pour décrire des situations particulières souvent empreintes d'affectivité. Encore une fois les ressources des deux langues sont convoquées pour renforcer l'idée déjà développée ci-dessus, de ce quelque chose d'insymbolisable.

Cette réussite va jouer comme un élément déclenchant, une sorte de détonateur qui va provoquer de grands changements dans sa vie. Grâce à cette victoire, sa vie bascule et met fin à plusieurs mois voire plusieurs années d'hésitations, en la propulsant dans une autre sphère, celle du haut niveau, avec toutes ses difficultés.

A partir de cet instant vont « *commencer les problèmes, les bagarres. Je me rappelle à l'école entre mes professeurs, il y a eu une vraie bagarre, parce que pour eux, il fallait laisser tomber le sport, n'oubliez pas qu'à cette époque la « Daoua » (les prêches) commençait à s'étendre (…)* ».

Le débat sur la pratique sportive des femmes est porté dans l'enceinte de l'école, le seul lieu où les petites filles peuvent rentrer en contact avec le sport. Les enseignants sont partagés entre l'acceptation de la pratique sportive féminine et son rejet. Il y a ceux qui soutiennent et ceux qui s'opposent, qui poussent à l'abandon. Il lui sera difficile de trouver un appui à l'intérieur de l'école comme à l'extérieur, où elle est confrontée aux mêmes souffrances, aux mêmes insultes. Enseignants, parents, amis, tous rejettent la pratique sportive des femmes et tentent même de la bloquer. A aucun moment la socialisation n'intègre la pratique sportive comme un processus de développement, ce qui plonge l'athlète dans la plus grande des

solitudes : *« On a peur. A qui peux-tu parler ? A qui ? Donc tu te retrouves toute seule, à un très jeune âge ; face à un choix très dur : l'école ou le sport ! Mon choix était clair : le sport. Un choix douloureux…* »

Ce choix n'est pas aisé pour elle, et ce va-et-vient incessant entre les études et le sport montre bien que pour H.B. aussi il n'y a que deux façons de concrétiser une trajectoire sociale, soit par la pratique sportive à haut niveau en devenant championne « *Je voulais, je voulais être vraiment une très grande championne. »*

Ou alors par le biais des études : « *Je voulais aussi être avocate ou bien juge, mais allah ghalleb (ce n'est pas possible). »*

Ce qui compte pour H.B. c'est se réaliser en devenant « *hadja (quelque chose*) », c'est encore ce mot « *hadja* », "chose" en dialectal, qui est convié pour traduire ses aspirations les plus profondes, ses projections dans l'avenir. Des choix qu'elle seule assumera, parce qu'elle refuse d'y mêler les siens, de peur de compliquer la situation un peu plus qu'elle n'est : *« Oh la la ! Loukane dakhelt familti fi hada el khalouta, ma tekhlass hada elhkaya (si j'avais mêlé ma famille à ces histoires ça ne se serait jamais terminé !) »*

Le mot « *khalouta* » qui veut dire ratatouille en arabe dialectal, est utilisé ici pour décrire cette situation inextricable dans laquelle se trouve H.B. D'une part, il y a ceux qui la soutiennent (comme l'entraîneur, les gens de la ligue et du club), d'autre part ceux qui sont contre (les enseignants et les personnes de son entourage et quelques camarades). Sa mère, puisque son père est absent, reste maintenue en dehors de tout cela : *« Je ne voulais mêler personne. En plus, à cette époque là, à certains moments, j'avais peur. J'avais peur que ma famille ne comprenne pas »*.

De peur de ne pas être entendue par les siens qui risquaient de la bloquer, elle préfère donc ne pas les informer, car nous dit-elle : *« Quand on est jeune, dans nos familles, ce sont toujours les adultes qui ont raison, jamais nous. Alors moi, sachant tout cela, il ne fallait surtout pas que je leur raconte quoi que ce soit »*.

H.B. sait que toute seule elle ne peut pas résister au groupe dont la suprématie est indéniable, elle opte pour le silence, et taira toutes ses activités, n'avisera plus les siens dans toutes ses prises de décisions par la suite.

Elle reprend une fois de plus ses études, et arrivée au lycée elle décide à nouveau d'arrêter parce qu'il lui devenait difficile de concilier sport et études : *« En première année secondaire, j'ai compris que les études devenaient de plus en plus difficiles (…) Et là j'ai réalisé que c'était impossible pour moi. Je ne pouvais pas m'entraîner jusqu'à 7 heures du soir, puis rentrer à la maison fatiguée, les devoirs, apprendre mes leçons, me lever le matin à 7 heures*

(silence). »

Incapable de mener de front études et sport, H.B. constate qu'elle est de moins en moins motivée pour les études, ce qu'elle exprime de la manière suivante : « *Tu n'as pas l'aspiration de l'élève parce que tout est mélangé dans ta tête (…)* ». Sa motivation chute, tout se brouille dans sa tête parce qu'elle a toujours du mal à choisir entre études et pratique sportive. Elle finit par arrêter les études, mais en quittant le lycée elle s'expose aux remontrances de sa famille : « *C'était très difficile, surtout avec mes parents. Que d'insultes, que de souffrances quotidiennes.* »

Elle va durant la journée réintégrer l'espace intérieur et les tâches ménagères qui lui sont dévolues : *« Je suis restée une année à la maison. Je m'entraînais peu. Je faisais le ménage avec ma mère, je lavais la vaisselle, les parterres (…) »*, comme si ces activités ménagères avaient pour fonction de la réhabiliter dans l'espace originel de la maison, synonyme de sécurité. Son choix de la pratique sportive reste inacceptable pour sa famille et pour la société, parce qu'il ne permet de la classer dans aucune catégorie de femmes. Ce n'est ni une femme qui travaille, ni une femme au foyer, elle n'étudie pas non plus, elle n'est donc pas identifiable. L'image de la femme sportive est une image trouble, qui perturbe et dérange parce qu'elle est en rapport avec le corps.

H.B. utilisera les entraînements du soir comme un exutoire pour échapper à la pression familiale : « *enferagh ghah ouach andi fi kalbi (je vidais tout ce qu'il y avait dans mon cœur)* ». Mais cette situation, qui dura une année, fut pour elle « *la pire des années* ». Une année durant laquelle elle tente de trouver un travail, une formation, mais en vain, et où s'engage alors un bras de fer avec elle-même mais aussi avec les autres, qui l'épuise et qu'elle décrit par le mot « *ghlobt* », qui signifie "dépassée", "excédée" mais aussi "perturbée".

Cette année fut aussi marqué par un problème de santé, qui va l'amener à quitter Constantine pour se faire opérer : *« Ce fut la pire des années, et pour couronner le tout c'est l'année où je me suis blessée. J'ai été opérée cette année là…»*.

La seule évocation de cette période émeut encore H.B., la bloque, elle a encore du mal à revenir sur cette époque, et se rétracte à plusieurs reprises : *« (…) Non, non. Je vais vous raconter. Un peu avant. Ce n'est pas clair. C'est long à raconter. Je crois que je ne vais pas raconter* ! »

Ce douloureux retour en arrière révèle une difficulté à revenir sur des choix qui ne sont pas partagés par un entourage qui n'est pas convaincu et qui ne croit pas en la pratique sportive parce que l'athlète n'a pas encore fait ses preuves : « *Je savais que si j'avais dit à ma famille avant, ils ne m'auraient jamais autorisée. J'en suis sûre. J'aurais eu droit aux remarques,*

genre : voilà le sport t'a tout pris, la santé, t'a fait rater les études. Voilà le résultat ! »

Elle est touchée au plus profond d'elle-même, par les attitudes de l'environnement familial mais aussi social : *« J'ai été beaucoup critiquée vous savez. Les journalistes disaient que j'étais finie. Tous ceux qui disaient que j'avais du talent avouaient qu'ils s'étaient trompés (…) Ce n'est qu'une fille comme les autres. Elle n'ira pas loin, elle n'a pas été loin, elle n'a rien pu faire. »*

Touchée au plus profond d'elle-même, ces remarques vont avoir un effet dynamisant sur elle et la contraindre cette fois à aller jusqu'au bout. Elle va tout faire pour s'imposer sur la scène sportive et va jusqu'à participer à des jeux alors qu'elle est blessée.

Elle refuse de mettre sa famille au courant de son intervention chirurgicale de peur de voir ses choix remis en cause. Une décision qui ne lui permet pas d'être en accord avec le discours familial, dont les valeurs attribuées à certains signifiants, à certaines conduites, se retrouvent dans le discours religieux (comme traditionnel) et où les femmes restent enfermées dans une vision exclusivement liée à leur rôle de mère. Le choix de la pratique sportive, généré par les discours fondateurs de la société algérienne, dont la vision des femmes reste liée à la modernité, n'a pas permis à ces femmes d'être propulsées dans ce monde « moderne ». Ces sportives demeurent partagées entre des valeurs traditionnelles transmises par leur éducation et des valeurs modernes véhiculées par des discours issus de textes de lois, mais à aucun moment intégrées par la société.

Elle sera convoquée pour prendre part à des jeux, tout de suite après son intervention chirurgicale : « *(…) j'avais été sélectionnée, mais ça n'avait pas marché, je n'étais pas encore prête. Les jeux africains, c'était autre chose, le niveau est très élevé. »*

Elle participera encore à d'autres compétitions de niveau international sans pour autant réussir à se qualifier, ce qui lui permet d'établir des comparaisons de niveau : *« le championnat d'Afrique d'athlétisme à Annaba. Là, j'ai percé, j'ai gagné la médaille d'or. À partir d'Annaba 88, tout le monde a commencé à parler de H. B., tout le monde. »*

Elle sera par la suite sélectionnée pour les jeux olympiques de Séoul, sa première expérience sur le plan mondial. « *(…) Je ne savais pas ce qu'étaient les JO. Je savais que c'était une très grande compétition, mais y participer c'était autre chose (…) Dès le premier tour, j'ai été mise dehors, tellement le niveau était élevé. »*

Mais à son retour, elle constate que « *Le climat athlétique allait en se dégradant, je me retrouvais seule au stade, et seule je n'avais plus goût à rien* » et elle prend conscience de la différence de niveau qui existe entre elle et les athlètes qui l'entourent. Elle comprend que dorénavant sa réussite ne peut passer que par un changement, d'abord d'entraîneur avec qui

elle ne s'entend plus : *« (…) pour moi, une championne d'Afrique, une athlète qui a participé aux Jeux Olympiques, c'est quand même une athlète qui a un certain niveau. Il fallait absolument la différencier des autres athlètes du groupe(…). »*
Elle décide alors de quitter sa ville natale, ce qui va marquer un tournant décisif dans sa vie : « *Alors j'ai décidé de changer complètement de vie, de changer de lieu, de changer d'entraîneur, de changer ma vie entière. J'ai décidé de venir à Alger. C'était pour moi la dernière chance. »*

L'aboutissement, c'est à dire l'arrivée au haut niveau exige une lutte permanente, un combat que ne peuvent pas mener toutes les sportives, et dont la particularité se résume à un mode de fonctionnement basé sur l'affirmation et l'exclusion. Une situation anomique qui rejette l'athlète en tant que telle, mais accepte sa réussite au même titre que celle des hommes.

5.1.3 – La performance, une singularité qui provoque une inversion de la logique culturelle

« V*enir à Alger* » pour pouvoir enfin faire ce qui n'est pas toléré chez elle, c'est un exil qui représente un autre moment de bascule, un moment-clé de sa trajectoire. A la fois elle satisfait ce besoin, mais elle brave également l'interdit pour pouvoir enfin se réaliser. La pratique sportive n'a pas été d'abord un choix subjectif, mais une réponse à la demande de l'autre. C'est d'abord une demande de l'école qui impose l'EPS aux filles, qui crée le désir de pratiquer, cela se reproduira quand l'entraîneur viendra la chercher et le demandera à sa mère. Ca ne deviendra une décision subjective que quand elle choisira elle-même l'entraîneur, quand elle lui écrira pour qu'il l'entraîne (ce qui semble « hors convenances ») et qu'elle partira pour Alger.
Son choix n'est pas symbolisable, élaborable, énonçable, soutenable d'emblée par elle comme un choix légitime. Pour pouvoir continuer à exister en tant que sportive, H.B. va inventer des solutions nouvelles au lieu d'appliquer celles qui existent. Il lui faudra d'abord partir, quitter la famille en tant qu'elle l'enferme dans un discours à l'intérieur duquel son être ne peut pas se réaliser par le sport.
Tout est mis en œuvre pour bloquer l'accès de la jeune fille au haut niveau : si elle réussit à s'affirmer elle est sauvée, mais si elle échoue c'est l'exclusion, la mort sociale. Seule la réussite sportive peut donc inverser cette spirale infernale, et sauver l'athlète de cette mort.
D'entrée de jeu l'athlète est mise dans une situation conflictuelle : soit elle réussit et elle est reconnue par tous (même ceux qui étaient contre sa pratique) où alors c'est l'échec avec tout

ce qu'il implique comme répercussions sur sa vie, telle cette athlète dont parle H.B.: *« Elle a souffert de tout. Elle n'a réussi ni dans les études ni dans le sport, comme ça des deux côtés (…) Elle en est morte. »*

Consciente des répercussions sur sa vie d'un éventuel échec, H.B. a longtemps réfléchi, hésité, avant de décider de changer de lieu de vie et d'entraîneur. De cette conjonction – ou disjonction – qu'elle fait entre la structure symbolique qui la détermine et la singularité qui va la modifier, H.B. finit par quitter son groupe d'appartenance et sa famille pour satisfaire sa passion sportive. Il y a en elle comme une division subjective entre les valeurs de ce groupe qu'elle a incorporées en partie comme les siennes et cette « *autre chose* » qu'elle a du mal à nommer mais qu'elle ne peut réaliser, passer à l'acte qu'en dehors d'eux, en dehors de leur présence physique. Mais il y a aussi doute puis retour à ces valeurs antérieures, une impossibilité de rompre avec cet ancrage primordial par l'inexistence d'autres dispositifs dans lesquels entrer pour continuer à se réaliser.

Le moment du choix de son entraîneur reste crucial pour sa carrière, elle est convaincue que la seule personne capable de la mener à la réussite est cet entraîneur qu'elle connaissait de réputation : « *Je savais comment il travaillait, comment était structuré son entraînement, et comment il se comportait avec ses athlètes (…) je l'avais choisi pour ces raisons. »*

Déterminée, elle ira jusqu'à penser à arrêter de pratiquer au cas *« (…) où il refusait, je me retirerais définitivement de l'athlétisme. »*

Au delà de l'aspect peu commun de cette démarche, on relève tout de même un autre aspect, celui-là inhérent à l'absence totale de prise en charge et de suivi des athlètes avant la performance. Une absence de politique qui laisse perplexe, parce qu'en fait elle démontre que seules deux personnes sont concernées par la performance, l'athlète et son entraîneur : « …*Je me souviens qu'on avait tracé le programme dans sa voiture. Un programme sur quatre ans avec comme objectif les jeux olympiques de Barcelone…. C'est alors qu'a commencé la période difficile, la période des défis (…). »*

La performance, autre moment de bascule, est un temps fort pour l'athlète qui se caractérise par une remarquable inversion de sa situation. Le rejet de l'athlète et de sa pratique se transforment, après la réussite sportive, en un soutien généralisé qui fera dire à H.B. qu'elle est devenue : «*la vedette du quartier »*. Un quartier qu'elle présente comme solidaire avec elle et différent des autres quartiers : *« non, non notre quartier c'est spécial. Sincèrement, c'est très spécial… »*

La réussite a gommé toutes les difficultés liées à la pratique sportive, ce qui amène H.B. à se contredire sur l'impact de l'environnement social sur sa pratique ; la solidarité particulière manifestée par les gens de son quartier est perçue par H.B. comme étant l'élément catalyseur de sa réussite : *« les personnes qui m'ont le plus aidée dans ma réussite, ce sont les gens de mon quartier* ». Avec la réussite, ce sont les difficultés, le rejet de sa pratique, les difficultés endurées avant sa performance qui sont complètement oubliées.

Même le milieu familial devient acquis à sa cause : « *(…) c'est comme si j'étais la grand-mère de la maison : quand je suis à la maison, mes parents, mes frères, mes sœurs, tous se mettent autour de moi, me regardent, m'écoutent. Ils m'adorent quoi et cela depuis toujours (…).* » Elle se compare à la grand-mère, personnage central de la famille, mais elle admet tout de même que la performance ait pu changer un peu les choses : « *(…) mais peut être un peu plus maintenant !* ». Un discours contradictoire, où H.B. tente de gommer le rejet de sa pratique avant la réussite : « *yessema andhoum, kount hadja ghalia (c'est-à-dire que pour eux j'étais un objet de valeur)* ».

La performance aidant, l'ordre des choses s'inverse, même si l'athlète veut se convaincre et occulter le retournement de situation qui s'est opéré depuis la performance. « *Tout le monde me respecte, ou hada hata el an (et cela jusqu'à maintenant). »*

Effacer le passé, l'embellir – il ne faut pas oublier que cet entretien a eu lieu après la performance de l'athlète – permet de constater qu'il y a un "avant" très difficile, caractérisé par un rejet de l'athlète et de sa pratique sportive. Et un second temps l'après-performance, quand le milieu accepte sa pratique, révise complètement l'image de l'athlète, et la réhabilite.

Elle va dorénavant jouir d'un statut particulier, où elle est adulée, jusqu'à nier complètement les comportements hostiles de l'avant-performance, avec une tendance à en exagérer les aspects positifs.

Cet entretien nous a révélé comment H.B. a traversé des impasses qui, au lieu de la bloquer, se sont révélées de véritables défis qu'elle a relevés. Au-delà de la description d'une situation de la pratique sportive de haut niveau, qui se distingue par une absence totale de prise en charge avant la performance, elle permet surtout de constater l'inexistence d'une politique sportive. Cette voie, ce territoire une fois ouvert, entr'ouvert par cette pionnière, a permis de voir comment les dispositifs institutionnels ne peuvent pas soutenir ces envies de réalisations par le sport. En effet, les aides, les bourses, les espaces d'entraînement ne sont attribués aux athlètes qu'en cas de réussite. Ce chemin peut être emprunté, repris, déployé par d'autres femmes, mais il peut aussi se refermer si les discours ambiants, les discours dominants de la société algérienne ne contribuent pas parallèlement à changer les significations attribuées à la

pratique sportive des femmes.

La performance sportive, en faisant exister une extrême singularité, provoque effectivement une formidable inversion de la situation. Nous constatons que notre hypothèse se vérifie, et que les conflits tradition / modernité se résorbent, l'emprise sociale se rétrécit, l'athlète est reconnue et revalorisée, mais est-ce durable ?

Il y a un moment bref où la pratique sportive est un lieu d'émancipation, un terrain où les sportives vont braver tous les interdits et faire comme les sportifs. Mais si la réalisation de la performance est importante, il semble qu'elle ne suffise pas pour pérenniser des carrières sportives féminines. Elles ne bénéficient pas de structures matérielles pour continuer à parfaire leur entraînement, elles sont utilisées idéologiquement par le pouvoir politique comme un faire-valoir. Mais dans le tissu social les choses ont-elles fondamentalement changé ? Comment se nouent la structure sociale et institutionnelle et les performances singulières des femmes sportives, y a-t-il une nouvelle donne ?

5.1.4 – Le désenchantement

Recontactée en 2000, H.B. nous dira : *« Sincèrement, si c'était à refaire, je ne le referais jamais »*, ce qui dénote une sorte de désenchantement, un certain regret né de l'absence de reconnaissance dans le long terme.

Elle revient, dans ce deuxième entretien réalisé au moment où elle venait d'arrêter la compétition, sur son parcours qu'elle réanalyse, cette fois longtemps après que l'euphorie et l'enthousiasme généré par sa performance ne soit tombé.

Froidement, elle nous assène qu'elle ne doit sa réussite qu'à elle-même. « *C'est ma volonté, mon talent, ma détermination qui m'ont permis de percer. »* H.B. considère que c'est le *« défi »* qu'elle s'est lancé à elle-même qui lui a permis d'émerger, sous-entendant par là le manque d'intérêt et de prise en charge accordé aux athlètes.

Quelques années plus tard, elle accorde un autre crédit à sa réussite, en tentant cette fois de lui donner un sens politique, contrairement à son premier entretien. Elle considère que sa performance a été sa manière : « *(…) de répondre au FIS qui lançait le Djihad »*.

Elle prend également conscience de son utilisation à des fins politiques, car dit-elle : « *Je suis devenue la cible, la honte de l'Islam, je devenais un enjeu politique, porte-drapeau de la femme, je suis devenue l'emblème de la femme* ».

Les mots « *enjeu et emblème*» révèlent l'utilisation politique qui a été faite d'elle, ce dont elle n'a pris conscience que plus tard. A ce moment précis du récit, elle se remémore son émotion

lors de sa victoire à Barcelone, et qu'elle décrit aujourd'hui comme une réponse à ceux qui ont douté et qu'elle appelle « d*es détracteurs*». Elle donne l'impression de ressasser le passé: *« j'ai pleuré et dédié la victoire à Boudiaf »,* parce que le présent ne la reconnaît plus. M.Boudiaf, président assassiné, représente en fait dans cette symbolique la fin d'une époque et l'espoir perdu de toute une jeunesse à laquelle H.B. s'était identifiée.

Il est intéressant de noter comment H.B. analyse ces instants-là, quelques années plus tard, une fois passée l'euphorie de la victoire, d'une manière complètement décalée par rapport à ses dires de l'époque. L'aspect politique, dans son premier entretien, n'est pas du tout relevé, la teneur de ses propos à présent diffère totalement par rapport à la neutralité de ceux tenus au lendemain de sa performance. On note une certaine évolution et un glissement vers un discours plus féministe qu'il ne l'était à l'époque. Elle donne l'impression d'avoir enfin pris conscience de la réelle place de la femme dans la société, de ses possibilités de parole : *« (…) grâce à mes jambes, je gagnais la possibilité de m'exprimer librement, j'avais peur mais le courage ne tue pas l'ardeur »*. Ces propos mettent à jour un droit de parole des femmes dans la société, totalement dépendant de leurs place et statut. La liberté d'expression des femmes est un droit qui s'arrache, et ne peuvent s'exprimer que celles qui ont fait leurs preuves par les maternités en devenant mères, puis belles-mères, où celles, plus rares qui ont eu des parcours d'exception comme H.B.. Elle ne perd pas de vue que le temps est tout de même un allié de la femme : *« (…) il faut laisser du temps au temps (…) ». C*e temps qui a passé depuis sa performance lui a aussi permis de mesurer l'ampleur de la question féminine et des blocages qui caractérisent la pratique des femmes, un point qu'elle n'avait pas du tout abordé lors du premier entretien. Elle profite cette fois de l'occasion pour dédier sa réussite aux femmes, qui ont, dit-elle : *« besoin de symboles pour défendre nos droits, c'est ça qui fait le déclic, ma victoire n'est pas à moi, elle facilite la tâche aux autres, à Nouria, parce que les blocages existent et existeront toujours. »*

H.B. est convaincue que sa victoire a ouvert des perspectives aux autres athlètes, et qu'elle aurait permis à N.B.M. de reproduire l'exploit. Elle est une pionnière certes, mais a-t-elle réellement tracé la voie aux autres athlètes, et enclenché ces changements qu'elle espère?

Ce sont les performances de B.R. et N.B.M. qui vont nous aider à répondre à ces interrogations, et définir si c'est le fruit du hasard ou d'un processus enclenché par H.B.

5.2 – B.R. sur les traces de H.B.

A 20 ans, le palmarès de B.R. en dit long sur ses capacités prometteuses, plusieurs fois championne d'Afrique, aux jeux panarabes, et une performance mondiale en tant que juniore. L'entretien se déroule alors qu'elle est en pleine ascension, mais sur le point de quitter son entraîneur, ce dont elle ne parle qu'à la fin de l'entretien. Nous apprenons par la suite, par le biais des collègues, la violence de la séparation, dont elle ne parla à aucun moment de l'entretien.

Alors qu'elle se prépare pour les jeux olympiques d'Athènes en 2004, nous la sollicitons pour un deuxième entretien dans lequel elle est revenue sur les raisons de sa rupture avec son entraîneur.

Contrairement à H.B., B.R. habite Alger, et n'a pas eu à quitter sa famille pour se consacrer à sa pratique sportive. Par ailleurs, elle est issue d'un milieu sportif à part entière, où plusieurs de ses frères et sœurs font ou ont déjà fait partie du haut niveau. Son parcours sportif, quoi que différent de celui de H.B. par son mode d'entrée dans le haut niveau et des blocages se situant à d'autres niveaux, est marqué lui aussi par une inversion de la logique culturelle, liée à l'apport financier généré par la pratique sportive féminine de haut niveau. L'étrange marchandage qui caractérise cet entretien révèle et confirme cette logique culturelle, déjà mise en valeur par l'analyse du contexte social et plus ou moins confirmée par l'entretien de H.B..

Il est effectivement intéressant de noter qu'en situation de rentabilité tous les blocages liés à la pratique sportive féminine disparaissent, l'athlète devenant un élément central, jouissant d'un statut particulier, hors norme, aussi bien de la part du milieu familial et social que sportif.

Des moments-clés se sont dégagés de l'analyse de l'entretien de B.R., ils permettent justement de constater les points de bascule de sa vie. Le premier, lorsqu'elle est repérée lors d'une fête familiale, le second quand elle rencontrera son entraîneur et qu'elle commencera à aimer la pratique sportive, et le troisième, la mort de sa grand-mère qui signe la liberté de pratiquer.

5.2.1 – Sa rencontre avec le sport

Une détection peu ordinaire, B.R. est remarquée lors d'une fête familiale alors qu'elle n'avait jamais pratiqué auparavant, même si elle vient d'un milieu sportif. *« (…) c'était le mariage de*

ma sœur, et il y avait pas mal de gens (entraîneurs, athlètes, dirigeants) du sport qui étaient invités parce que nous sommes une famille de sportifs. Ils m'ont donc observé pendant que je montais et descendais les escaliers, deuxième, troisième étage sans me fatiguer, normal, en portant des plats, pour servir et desservir. »

Sollicité, le grand frère intercède auprès de sa sœur, qu'il persuade de s'entraîner moyennant quelques avantages. B.R. accepte parce que son frère lui promet de lui offrir des habits, ce qui l'intéresse au départ parce qu'elle vient d'une famille très pauvre, toute la famille ne vivant que de la retraite du père : « *kouna aichine juste, juste (on avait juste de quoi vivre)* ». Le manque de moyens de la famille se repère également à d'autres niveaux du discours de l'athlète, il est une des raisons aussi qui l'ont amenée à quitter son premier club dont son beau-frère est DTS[41], pour pouvoir bénéficier d'une petite rentrée d'argent : « *Il faut l'aider, chouya (un peu), au moins qu'elle puisse prendre le transport pour venir aux entraînement*s. »

En contournant l'interdiction de pratiquer de la grand-mère: *« (…) Ouallah el adim (je vous le jure) mes soeurs si elles voulaient continuer à faire du sport il fallait qu'elles aplatissent leur poitrine avec des bandages et du sparadrap, de toute façon ça tombait bien elles n'avaient pas de quoi se payer un soutien gorge ! »*. D'autres exemples qui prouvent le niveau modeste de la famille existent au niveau de l'entretien. Toute la famille vit de la seule retraite du père qui – dit B.R. – acceptait la pratique sportive de ses enfants parce qu'elle le déchargeait un peu pendant les vacances scolaires.

Ce sont donc ces petits avantages, essentiellement vestimentaires, qui vont intéresser B.R. qui rejoint le club de son quartier où sa sœur pratique déjà et dont son beau-frère est directeur technique. Elle ira directement dans le haut niveau, et participera dès le commencement aux compétitions.

Elle prend très vite goût à la pratique sportive, d'autant plus qu'elle remportait toutes les compétitions auxquelles elle participait : « *(…) le pire c'est qu'à chaque fois que l'on jouait, je gagnais (…) hakada (comme ça) sans entraînement sans aucune préparation. C'était très facile pour moi de gagner ça ne me demandait aucun effort, c'était presque naturel. Thabi tedhaki, kanou i djouliya ou i koulouli lazmek tadjri fi telle ou telle compétition en rouh ou narbeh bla entraînement, ma alabalich (je vous fais rire, on venait me voir et on me disait il faut que tu fasses telle ou telle compétition, et bien je partais et gagnais sans entraînement) je ne sais pas une sorte de don en quelque sorte. Et comme je gagnais à chaque fois, hakada*

[41] DTS : directeur technique et sportif

bdat tahlali (ça a commencé à me plaire). Et en plus à chaque fois on me récompensait par des survêtements, des petits cadeaux, c'était pas mal. »

Pendant un certain temps, elle sera stimulée par le plaisir de pratiquer, les petites récompenses, mais se lasse de l'absence de prise en charge sérieuse et décide d'arrêter la pratique sportive : « *Mais au bout de deux ans environ, je me sentais trop fatiguée (…). En fait, c'est-à-dire que l'entraîneur qui s'occupait de nous utilisait un programme qui n'était pas le sien, taa ouhda khour (celui d'un autre*) ».

Une attitude qui la démobilise, mais qui la fait passer elle aussi par une période d'hésitation, où elle ne sait plus s'il faut opter pour les études ou pour le sport. Elle s'arrête pendant une année, tout en continuant à accompagner sa sœur aux entraînements : « *(…) en 7e année, je ne faisais plus de sport, mais j'allais quand même au stade voir les autres, comme ça, hada makane (c'est tout). »*

Il est intéressant de constater que toutes les athlètes (comme cela a déjà été repéré au niveau des analyses précédentes) sont confrontées aux mêmes impasses. La première se manifeste très tôt, quand il devient difficile à l'athlète de mener de front les entraînements et la vie scolaire, une incompatibilité qui pousse la majorité d'entre elles à abandonner l'un ou l'autre. B.R. va arrêter la pratique sportive comme H.B., pendant un certain temps, et s'adonner uniquement à ses études. *« Ki djabt la sixième, kolt (quand j'ai réussi à ma sixième, je me suis dit) il vaut mieux nalta bi kraiti (que je m'occupe de mes études) khir me sport (mieux que le sport). Alors roht li CEM (alors je suis allée au collège) ».*

Mais l'arrêt sera de courte durée, elle sera dirigée vers une section sport-études par l'entraîneur de sa sœur qui avait détecté des dispositions en elle et qu'il avait entraînée un peu à ses débuts, avant de la confier à des collègues pour pouvoir la récupérer le moment venu. Il l'incite à nouveau à revenir à la pratique sportive parce qu'elle dispose de plus de temps pour les entraînements grâce aux aménagements des horaires du lycée sportif. L'analyse de cette première étape de la vie de B.R. en tant qu'athlète nous a permis de décrypter un mode de détection et de prise en charge des athlètes assez particulier où les entraîneurs travaillent au feeling.

L'impression première qui se dégage de cette approche empirique, c'est que l'athlète n'est pas au centre du processus sportif ni d'une quelconque politique de détection de l'élite. Cette situation met en relief une relation qui lie deux individus : l'entraîneur et l'athlète, que caractérise une étroite collaboration, moteur de la performance et des avantages qui y sont liés. Ainsi commence pour B.R. une longue errance, où elle passe d'entraîneur en entraîneur, d'abandon en abandon, pour enfin se stabiliser.

5.2.2 – A la recherche du bon entraîneur

Ce second moment de la vie d'athlète de B.R. est une étape charnière de son parcours de sportive de haut niveau. Elle y est confrontée à une réalité de terrain qui ne permet pas à une majorité d'athlètes de persévérer dans la voie sportive. Elle passe de main en main, ballottée d'entraîneur en entraîneur, toujours conseillée par A.A. dont l'objectif est de la préserver jusqu'au moment opportun, c'est-à-dire l'âge des compétitions internationales.

Après lui avoir fait quitté le club de son quartier, il la confie dans un premier temps à un de ses collègues : *« (…) Il m'a fait dire par ma soeur que si cela m'intéressait c'était Mr B. qui allait me prendre en charge avec son programme ouki nakbar i radjani (et plus âgée il me restituerait) »*.

Mais B.R. ne restera pas longtemps chez Mr B., lassée par la mauvaise organisation des entraînements, elle le quitte pour être placée chez Mme B. : *« A. A. me fait savoir par ma soeur qu'il m'était possible de changer d'entraîneur et il me proposait madame B., la soviétique qu'il voulait aider parce qu'elle n'avait pas d'athlètes en lui en donnant 3 ou 4 (…) »*.

Les athlètes permettent aussi aux entraîneurs de s'entraider, elles sont échangées au même titre qu'une marchandise. Mais encore une fois, Mme B. ne sera pas le bon entraîneur tant espéré par B.R.. Ses blessures vont se multiplier, elle souffrira énormément de la mauvaise qualité de l'entraînement : « *(…) nous étions quatre athlètes du TRBB à nous entraîner chez elle, mais souffrina bezef (on souffrait énormément) parce que les programmes n'étaient pas du tout adaptés à notre âge, nos capacités, kanett edirelna lprogramme taa les seniors (c'était des programmes de seniors). C'était un véritable massacre (…)* ». Le mot "massacre" révèle ici tout le drame de ces sportives qui s'engagent dans des voies incertaines, une prise en charge approximative. Ces pratiques révèlent une absence totale d'expertise, le règne de l'à-peu-près et du bricolage, l'athlète une sorte de monnaie d'échange qui sert d'abord l'entraîneur. Il lui permet d'exister, de rendre service si c'est nécessaire et en dernier lieu d'en vivre.

Puis le mari de Mme B. prendra le relais pour "garder" les athlètes à sa femme absente pendant une année : *« Son mari venait nous voir, c'était début 95, comme elle ne nous avait laissé aucun programme, il puisait dans son agenda dans l'ancien programme, parfois il rajoutait des choses, il ne savait pas trop ce qu'il fallait faire, lui, il était professeur de biochimie, khatih (rien à voir) les entraînements, mais il se mêlait quand même (…) »* Malgré

les vicissitudes de ces situations, elle remporte quelques titres lors de compétitions, mais la charge des entraînements lui vaudra de multiples blessures, qui la contraignent à arrêter.

L'absence totale de politique sportive au long cours et le manque d'engagement des instances sportives font rejaillir toutes les responsabilités sur l'entraîneur. Dans le cas de B.R., A.A. va enfin décider de la prendre en charge, ce qu'il fera sur tous les plans, il va se substituer à la famille, aux instances sportives et devient le principal allié de l'athlète : « *Et c'est comme ça que je me suis retrouvée chez mon entraîneur actuel, A.A. On a tout changé (…) Il savait ce qu'il fallait faire puisqu'il me connaissait depuis longtemps. (…) c'était totalement différent. (…) Il a d'abord commencé par me soigner, de sa poche, kan ikhallass men djibou mallya ma andhoumch (il payait les soins médicaux de sa poche car mes parents n'avaient pas les moyens) (…) ».*

Elle reprend espoir, et se réinvestit à nouveau alors qu'elle était encore une fois sur le point d'abandonner : « *Enkoulek essah essah ana koult khlass esport, mblissiya, makach edrahem, bezef (je vous dis franchement pour moi le sport c'était fini : blessée, pas de moyens pour entreprendre des soins sérieusement c'était trop). Et avec tout cela, ça faisait plus de deux mois que je ne m'étais pas entraînée sérieusement, je faisais du n'importe quoi, à travailler toute seule, il m'a rassurée et il a tout payé de sa poche les radios, l'échographie, tous les examens nécessaires, essah essah, (il faut reconnaître), il s'est très bien occupé de moi. »*

La relation qui va s'établir entre B.R. et son entraîneur renvoie à ces relations de mentoring dont parle M. Lévêque : « *Lorsqu'il y a mentoring, la relation entre deux personnes passe au premier plan et vient s'ajouter aux interactions habituelles de coaching, de conduite du travail d'entraînement.* » (2005, p 82)

Pour B.R. c'est le début d'une collaboration, doublé d'une ascension, qui va la mener de progrès en progrès, de réussite en réussite, et qui va contribuer à la faire basculer du côté sportif. Elle redécouvre le plaisir de pratiquer « *un jouir du corps* » qui, selon F. Labridy, « *ordonne et utilise à son profit cette potentialité ludique et motrice existant en chacun : courir, sauter, combattre, frapper un ballon, tirer, lancer, entrer dans les défis* » (2001), où elle n'hésite plus entre pratique sportive et études. Le haut niveau est incompatible avec les études, ce qui souvent crée un dilemme à l'athlète, des impasses souvent liées à un choix.

Mais maintenant B.R. est sûre d'elle-même, elle opte pour la pratique sportive et décide de s'engager : « *(…) A ce moment-là dicidit ndkhoul fi hada esport (j'ai décidé de m'impliquer dans ce sport), kayna hadja (il y a forcément quelque chose) (…) ».*

Ses choix sont faits, elle sait dorénavant qu'il existe en elle une force, quelque chose d'impalpable, qu'elle nomme « *hadja*», et qui la pousse à vouloir se réaliser par le sport. Mais

il persiste encore des difficultés à surmonter, dont la principale est liée au milieu social, où les signifiants de la culture président à l'émergence des individus. La culture traditionnelle ne propose que le statut de mère aux femmes et tout autre rôle aura beaucoup de difficultés à s'installer. Mais si le milieu social bloque l'athlète, il n'est pas le seul facteur à mettre en cause.

5.2.3 – Les résistances à la pratique sportive de haut de niveau

En prenant la décision de s'engager dans la pratique sportive, B.R. sait qu'il lui reste encore des obstacles à franchir pour parvenir à se réaliser sportivement. Il lui faut entre autres se dégager de l'emprise de sa grand-mère qui interdit toute forme de pratique dès la sexuation des corps : *« Je vivais dans l'angoisse, moi, je me disais dans deux ans dès qu'elle va voir que je commence à avoir des seins elle va m'arrêter. Hadik hiya akliyetha (c'était sa mentalité) tu commences à devenir une femme, fini le sport! Stop ! »*

La société, relayée ici par le biais de la grand-mère, rejette toute forme de pratique sportive pour les femmes, leur visibilité n'étant pas tolérée parce qu'elle met en avant un corps féminin interdit au regard d'autrui. L'obstacle du corps féminin relève d'une représentation traditionnelle assignant aux femmes le "dedans". Le corps demeure un lieu de marquage social indissociable de la société par et pour laquelle il est façonné. C'est avec l'adolescence et la transformation des corps que la visibilité des femmes devient problématique. Cependant, par un concours de circonstances historiques des femmes ont été amenées à investir l'espace extérieur, et s'y sont exprimées avec leur corps. En agissant de la sorte, elles se sont exposées à un risque de rejet de la part de la société, que seule la réussite sportive peut faire accepter et permettre la réintégration de ces sportives dans le giron social. Ces corps sportifs deviennent alors, comme le précise C. Detrez « *(…) des lieux et des enjeux de pouvoirs* » (2002, p 166), qui rendent acceptable l'exhibition du corps des femmes. Ils deviennent marchandise c'est-à-dire « *instrument, outil et moyen de production* » (op. cit. p 170), ce qui donne lieu à une autre forme de domination.

La maladie de la grand-mère est accueillie avec beaucoup de joie par l'athlète parce qu'elle signifie pour elle le début de libération du carcan social et l'assurance d'une pratique sportive sans contraintes : *« (…) ma grand mère est tombée malade, nous étions vraiment contents de la maladie de ma grand mère, rabi yesmahli, mani, mais kanett kbiha bezef (que Dieu me pardonne, c'était ma grand mère, mais elle était trop méchante). »*

Avec la mort de la grand-mère, B.R. va pouvoir dorénavant s'investir pleinement dans la pratique sportive, sans contraintes : *« Je ne vais pas vous mentir, pour moi c'était une délivrance, j'étais très contente, je vous le jure, ouallah. »*

Le mot « *délivrance* » signifie pour B.R. le franchissement d'une impasse, elle va enfin pouvoir s'adonner à sa pratique sportive après la mort de sa grand-mère. Libérée de l'emprise familiale et sociale, débarrassée de ce carcan social inhibiteur, B.R.peut enfin se consacrer à sa passion. La narration de son parcours (qui n'a pas été aisé), a permis de mettre à jour un certain nombre d'aspects qui contrarient l'accès au haut niveau, comme la succession d'entraîneurs, l'attitude de la grand-mère, l'absence de moyens, etc. Au-delà de la description de ces obstacles, il est un autre fait important qui attire l'attention, celui de l'instrumentalisation de l'athlète, qui devient un enjeu économique pour le groupe sportif comme familial, mais aussi un enjeu politique pour les instances sportives. Les prédispositions d'abord, puis les performances de B.R. suscitent un tel intérêt que dès qu'elle est détectée, son beau-frère et DTS du club va la prendre sous sa tutelle pour en tirer profit : « *(…) En 1994, j'étais déjà championne d'Afrique junior et donc le club recevait de l'argent et cette entrée d'argent se faisait en mon nom. Mon beau frère prenait l'argent et il se le partageait avec le président du club. Ouanaya fl'affaire ma nerbah ouallou (et moi dans l'affaire je ne gagnais rien) sauf mes titres.* »

Une situation qui va durer pendant plusieurs années sans que B.R. ne puisse bénéficier d'aucun avantage, l'entourage sportif étant le seul à en profiter. Conseillée par son entraîneur, elle décide de rompre avec son beau-frère, et met en péril le couple de sa soeur : « *C'est pour cela que Mustapha m'a dit : on va changer de club l'année prochaine, et il en a parlé au DTS, à qui il a d'abord bien sûr proposé de me payer, kallou loukane etkhalessha enkhalihalek (il lui a dit : si tu la payes, je te la laisse) donne lui 4000 da et je ne te l'enlèverai pas parce que je sais qu'elle te ramène des points pour le club, Il faut l'aider, chouya (un peu), au moins qu'elle puisse prendre le transport pour venir aux entraînements. »*

Pour continuer à conserver les avantages engrangés par les performances de l'athlète, le beau-frère fait appel à la religion : « *(…) Haram el bnatt yakhdou eddrahem (c'est péché que les filles touchent de l'argent) (…)* ».

Mais il a du mal à convaincre, malgré les valeurs religieuses, familiales et régionalistes (*« Et là mon beau frère eterteg kalou loukan naatiha el kachouahed machi li kbayli, enmedha li oulid ebladi (a explosé en disant : si je dois la donner à quelqu'un ce n'est pas à un Kabyle mais à un fils de ma région)* ») auxquelles il fait appel. L'instrumentalisation de l'athlète est un fait avéré, le club ayant vécu de ses performances pendant plusieurs années : « *Mais vous*

savez avec le T.R.B.B. ça a duré au moins trois ans. Ils allaient voir le maire, demandaient de l'argent en mon nom, de l'aide, au ministère pareil yatouhoum koulech aladjali biismi (ils obtenaient tout ce qu'ils voulaient parce que c'était en mon nom) (…) Il a été jusqu'à demander une bourse pour moi au ministre de l'époque. Une bourse pour les Etats-Unis, pour moi toute seule. Alors qu'avant je n'avais même pas droit à un stage. J'ai refusé, ça a étonné le ministre. Il ne comprenait pas comment je pouvais refuser des stages, une bourse. Mais bien sûr, tout cela était fait à l'insu de mon entraîneur, c'était pour m'enlever à lui ».

Ce marchandage exercé autour de l'athlète révèle d'une part les intérêts qu'elle suscite auprès de l'entourage sportif dans son cas, et d'autre part qu'elle ne peut exister que si elle est sous la tutelle d'un homme. Elle passera de l'emprise du beau frère à celle de l'entraîneur, envers qui elle est reconnaissante : « *Pour moi c'était clair, je ne serais jamais allée chez quelqu'un d'autre. Quand je n'avais pas de quoi me payer le transport, houa li kan y aoueni (c'était lui qui m'aidait) ».*

Cette absence d'aide et de soins prouve que l'athlète est utilisée, et les subventions qui lui sont allouées (il existe des textes de lois qui précisent les montants des rémunérations des athlètes en fonction des performances réalisées) sont détournées par les instances sportives du club. En changeant de club, B.R., renforce la relation qui la lie à son entraîneur, de qui elle va être complètement dépendante. Mais elle observe un mutisme total par rapport à cette relation qui se termine violemment, et met fin à l'entretien en disant : « *Mais malheureusement j'ai commencé à avoir des problèmes maa (avec) Mustapha parce que je sortais avec un athlète, et il était contre. Il voulait que je le quitte, j'ai refusé ».*

L'analyse de cet entretien a montré les obstacles à une pratique sportive féminine, mais aussi les limites d'un système sportif où l'athlète n'est plus considérée comme un sujet mais comme un objet, une marchandise qui se monnaye. Les négociations menées autour de l'athlète indiquent l'enjeu financier mais aussi politique qu'elle représente, un processus qui semble partagé par tous les intervenants. La réussite de B.R. née de la forte relation qui s'est établie entre elle et son entraîneur se gâte, mais elle ne l'aborde pas, tout au long de l'entretien. Elle y fera une brève allusion en fin de récit : *« (…) ce fut terrible* », sans rien expliquer, d'où notre décision de la recontacter quelques années après, une fois que toutes les tensions étaient tombées, pour tenter de comprendre les raisons d'une rupture qui a fait beaucoup de bruit dans le monde du sport en Algérie à l'époque.

5.2.4 – Feed-back d'une relation entraîneur-entraînée

Au moment de sa séparation avec son entraîneur, B.R. n'avait pas souhaité revenir sur les faits, ce qu'elle accepte sans aucune difficulté plus tard, une fois toutes les tensions apaisées. Entre temps, elle a changé plusieurs fois d'entraîneur, et au moment du second entretien elle était entraînée par H., ex-athlète de M. son ancien entraîneur.

Nous avons voulu en savoir plus sur les causes de cette rupture pour mieux en saisir les rouages. Epanouie mais déçue de ses performances du moment, elle ne parvenait toujours pas à décoller de la 5e place mondiale : *« Enfin tout ça c'est du passé, je veux voir l'avenir, retrouver ma forme, je ne suis que 5e mondiale, je veux reprendre ma place. »*

Elle revient sur son parcours sportif et sur les derniers instants de sa relation avec son entraîneur. La connivence et l'entente qui caractérisaient leur relation, et sans lesquelles il ne peut exister de performance commencent à s'émacier. L'influence de l'entraîneur sur l'athlète est indéniable, et son impact sur la réussite est avéré. « *Nulle performance ne peut s'obtenir sans le détour par un tiers, la sollicitation de son appui, sans la conjonction de deux désirs…* » nous dit M. Lévêque (2005, p74).

La relation qui s'était établie entre B.R. et son entraîneur, telle que décrite dans le premier entretien, n'augurait nullement d'une rupture aussi violente, et ce n'est que dans ce deuxième entretien que l'athlète reconnaîtra : « *(…) Hakda daymen yessbak lelaib (il est comme ça, sa première réaction c'est d'être méchant). »*

Leur relation commence à s'altérer sérieusement, à tel point que « *Makache une séance endirouha manedarbouch (il n'y avait pas une séance où on ne se disputait pas) »*. Un climat conflictuel s'instaure entre l'entraîneur et son athlète, qui continue malgré tout à s'entraîner. Cette attitude de l'entraîneur « *yethakem fiya kima ihab (il me commande comme bon lui semble) »* dévoilerait une attitude de l'entraîneur qui selon M. Lévêque traduit « *l'insécurité intérieure, sa réactivité émotionnelle aux frustrations et la projection sur le partenaire de références de tendances destructrices.* » (2005, p 96)

Son engagement sportif est directement lié à une compensation financière parce qu'elle doit subvenir aux besoins de sa famille, prendre en charge tous les membres de sa famille, le bien-être de ses parents étant fondamental pour elle. Elle insiste sur cet aspect tout au long de l'entretien : *« (…) ça ne fait rien j'accepte tout et c'est tout, c'est pour eux, nahmel (je supporte) tout tout ! La motivation tai gaa darna (ma motivation c'est les miens) (…). »*

Le mot « *Nahmel (supporter*) », révèle un glissement assez intéressant à relever : l'amour de la pratique – le plaisir de faire – est remplacé par le besoin de subvenir aux besoins de sa famille.

La dynamique interne au discours fait ressortir la récurrence de ces thématiques et les conflits internes que vit l'athlète. C'est là l'expression d'une ambivalence révélatrice tout à la fois de la pression familiale et des aspirations de l'athlète. Ce n'est plus l'aspect narcissique et social qui motive l'athlète mais l'apport financier que peut générer son investissement sportif. Le choix du sport ne lui a pas été imposé par la famille, mais il lui permet aujourd'hui d'assumer tous leurs besoins. *« Ih ouach endir, alla djalhoum, en supporti, (et que voulez vous que je fasse, à cause d'eux tous je dois supporter) (…) Ahmelt el mouhall (j'ai supporté l'impossible) ou sket (et je me suis tue). »* dit-elle avec fatalisme. Elle se plie à l'évidence, accepte son sort et le comportement de son entraîneur, à qui elle n'est plus liée. Le seul objectif qu'elle se soit imposé et qui la guide est la perspective de mettre les siens à l'abri du besoin. M. Lévêque (2005) nous rappelle la nécessité de conserver dans la dyade « *un lien* » qui permette de continuer à travailler ensemble et de progresser, malgré ce qui peut séparer. « *Ce processus inconscient permet de ne pas évoquer (le déni est proche) ce qui sépare et contient les germes d'une rupture* » (p78).

En effet, la rupture interviendra au moment où B.R., se sentant enfin prête, rompra avec son entraîneur, mais auparavant ce qui compte pour elle c'est subvenir aux besoins de toute sa famille. La reconnaissance sociale, une dimension à laquelle aspirent toutes les sportives interviewées, n'est plus pour elle la priorité. Ce qui compte pour elle c'est ce qu'elle va gagner pour qu'elle puisse jouir une fois sa carrière de sportive terminée d'une indépendance économique qui lui permette d'accéder à une autonomie et au-delà à une dignité. Elle affirme une aspiration à l'individualité, mise à jour par ce débat sur l'argent et que révèle une subjectivité de femme, une aspiration à sortir de sa condition de dépendance. L'argent revêt ici un moyen d'autonomie qui participe d'un sentiment de soi et qui place l'athlète au niveau de la hiérarchie familiale : « *(…) je suis comme leur mère* ». En s'assimilant ainsi à la mère, elle démontre par là la place importante qui lui a été réservée par toute la famille, mais elle accapare aussi celle du père par le fait de subvenir aux besoins de toute la famille. En contribuant économiquement à la prise en charge de toute la famille elle prouve que la pratique sportive est totalement acceptée en situation de rentabilité, ce qui accentue un peu plus cette ambivalence liée à la pratique sportive. Elle se sent redevable envers sa famille, alors que le rôle économique dans la société traditionnelle n'incombe pas aux femmes et encore moins aux filles. Cette situation ambivalente trouve son explication dans le fait que

l'athlète se sent obligée de rembourser une dette à sa famille. Elle est en quête d'une reconnaissance symbolique, cherche à remercier les siens, même si ça n'a pas été facile, de l'avoir soutenue et aidée au franchissement de certaines limites imposées aux femmes par la société. Elle sait qu'elle a dévié de la voie traditionnelle réservée aux femmes, et est reconnaissante à sa famille de n'avoir pas rejeté sa pratique.

Elle se sent redevable envers elle et veut lui exprimer sa gratitude pour son appui, sachant que seule une réussite financière et sociale peut la réhabiliter au niveau de son groupe et justifier ses écarts de conduite (inaccomplissement en dehors des voies culturellement tracées : mariage, maternité).

Cette déviance, en termes de normes culturellement admises, ne sera acceptée par la famille que lorsque cette dernière bénéficiera des retombées monétaires, et par les entraîneurs qui ne la considère pas comme sujet, mais comme marchandise.

Le changement n'interviendra que lorsqu'elle aura pourvu à tous les besoins de sa famille (marier ses sœurs, acquérir un logement pour ses parents et subvenir aux besoins de sa sœur divorcée avec ses enfants). Une fois ces missions qu'elle s'est assignées réalisées, elle pourra se dégager : « *(…) ça va mieux je peux les quitter maintenant* ».

C'est en réalisant toutes ces tâches que B.R. démontre que ses choix sportifs trouvent leur justification dans l'aspect économique généré par sa performance. En se substituant à la mère mais aussi au père elle devient non seulement incontournable, mais aussi autonome et indépendante.

5.3 – N.B.M.

L'entretien de N.B.M. clôture une série d'entretiens, il a été le dernier mais aussi le plus difficile à obtenir. Plusieurs collègues sont intervenus pour amener le mari (son entraîneur depuis 1997, après leur mariage et après avoir remporté les jeux méditerranéens) à accepter l'interview de sa femme, puisqu'elle s'en remettait à lui dès qu'il s'agissait de fixer un lieu et une heure pour le rendez-vous. Il nous a été difficile de déterminer la date exacte de sa prise en charge par son mari comme entraîneur, N.B.M. est toujours restée vague sur le nom de ses entraîneurs précédents, le moment et la manière dont son mari est devenu son entraîneur.

C'est donc après plusieurs tentatives (pendant plus de deux ans) que nous avons enfin réussi à réaliser son entretien. Il s'est déroulé à son domicile, entre deux entraînements, en présence de son mari. Ce dernier ne nous a pas quittées durant l'entretien, et il y a même pris part. N.B.M.

n’a pas de problème avec la langue française, dans laquelle elle s’exprime très bien, mais elle utilise majoritairement la langue arabe au cours de l’entretien. Elle exprime souvent la même pensée dans les deux langues, d’abord en langue française puis se répète en arabe en appuyant ainsi sur certains points qui semblent l’avoir particulièrement touchée et qui traduisent le peu de crédit que les instances sportives lui accordaient et le manque de confiance. Ses répétitions appuient le plus souvent sur des moments de souffrance liés au fait que personne n’a cru en elle avant la performance : « *kallou beli man dir ouallou, beli (c’est une fin de carrière)* ». Touchée au plus profond d’elle-même, elle insiste en se répétant dans les deux langues sur l’absence de moyens qui a caractérisé son parcours : « *c’était ma médaille erhissa gaa, (la moins chère) la moins chère* ». Elle cherche probablement aussi à se dédouaner des instances sportives en attribuant sa réussite à elle seule, elle ne veut la partager avec personne. Le mépris dont elle est victime transparaît à travers les propos suivants : *« Dziri kima anaya (nous sommes tous des algériens) »*. Une inégalité de traitement dont elle semble beaucoup souffrir et qui la rapproche des autres athlètes. Elle laisse sous-entendre qu’elle comprend les vicissitudes de la voie sportive *« djezt ala hadik etreg (je suis passée par ce chemin et je comprends)* », mais elles n’ont pas entamé son appétit de performance : *« J’ai encore une envie folle, hamdoullah, mazallet hadik el harara »*. Cette répétition dans les deux langues dévoile apparemment une sensibilité à fleur de peau de l’athlète qui permet de constater qu'elle n’a toujours pas digéré l’attitude de l’environnement sportif.

Dans cet entretien, d’où il se dégage une certaine désillusion, il ne sera question que de ses capacités et des conditions de sa prise en charge (avant et après sa performance). Son mari et entraîneur occupe une place centrale dans sa narration, elle l’associe dans l’avant comme dans l’après-performance. En admiration devant lui, elle donne parfois l’impression de tout lui devoir.

5.3.1 – L’avant-performance

N.B.M. ne le dit pas, mais il est clair qu’elle découvre le sport à l’école, puisque le recrutement en athlétisme était organisé à partir des cross scolaires. En effet, la fédération d’athlétisme avait développé une politique de détection des jeunes talents grâce au sport scolaire, qui était obligatoire pour tous les établissements scolaires primaires et secondaires. A son retour à Alger, elle intègre le lycée sportif, ce qui signifie qu’elle fait partie de l’élite sportive. Elle ne parle pas du tout de sa vie familiale, mais nous apprenons fortuitement que sa mère est morte et qu’elle a été élevée par sa grand-mère, qu'elle a vécu chez sa sœur

jusqu'à l'âge de 18 ans. Une énigme, car car elle n'explique pas clairement pourquoi elle commence l'athlétisme si tardivement. On ne sait d'ailleurs pas grand-chose sur ses études, son mari semble dire qu'elle n'en a pas fait. En retraçant son parcours sportif, elle insiste beaucoup sur son amour de la course, une satisfaction des corps: *« J'ai commencé à pratiquer du basket à l'âge de 11 ans haka (à peu près), mais j'ai toujours aimé courir, crois–moi, ghir nadjri bark (je cours c'est tout). C'était mon rêve, l'un de mes rêves, courir c'est tout (ghir nadjri bark).»*

Les résultats de recherche en psychologie du sport révèlent que les raisons qui poussent les enfants et les adolescents à pratiquer le sport sont multiples et ont une valeur plus intrinsèque qu'extrinsèque. On retrouve toujours l'implication d'une satisfaction corporelle dans le choix préférentiel d'une activité physique pour les sportifs, qui soutient la pratique intensive. Les motifs les plus récurrents et les plus apparents ont trait au plaisir, à la joie, mais la douleur est également mise en avant.

Elle n'est pas non plus issue d'une famille de sportifs, même si deux de ses sœurs ont pratiqué avant de se marier. Ni son père, ni ses frères ne sont sportifs mais, dira-t-elle, personne, même son frère « *intégriste* », ne s'est jamais opposé à sa pratique. Elle ne précise pas avec quel club elle s'engage dans le haut niveau mais, du fait qu'elle a habité à proximité du stade d'El-Biar, nous concluons qu'elle dépendait du club de cette commune. Elle y remporte pendant plusieurs années d'affilée les championnats nationaux en sprint, jusqu'au jour où elle rencontre son futur mari, une rencontre qui va changer le cours de sa vie.

Elle passe brièvement sur sa rencontre avec son mari, qui la convainc de passer du sprint au demi fond : *« A l'âge de 25, heu non 24 ans, takadri etkouli tlakit bi mon mari (j'ai rencontré mon mari). Pour lui, il pensait que ma morphologie n'avait rien à voir avec le sprint (…).* »

Cette rencontre a été l'élément déclenchant de son engagement sportif, et à partir de cet instant sa vie bascule. Le flou de la position de son mari à cette époque ne permet pas de savoir s'il était athlète avec elle ou bien entraîneur déjà à l'époque. Elle répond vaguement lorsqu'on le lui demande : *« Oui et non, il était en même temps athlète »,* ce qui ne clarifie pas son statut. On ne saura rien de son ou ses ex-entraîneur(s), même si on apprend qu'elle en avait un, au détour d'une phrase : *« Comme je lui montrai tout ce que je faisais avec mon entraîneur, (…) ».*

Mais, toujours est-il, qu'à l'intérieur de l'activité course, il y a une rupture importante, celle du passage de la vitesse au demi-fond, du 100 m au 800 m, ça n'est d'ailleurs pas le même choix de jouissance des corps. La vitesse est un effort rapide, bref et intense, elle pouvait le

faire sans s'entraîner, c'est du moins ce qu'elle croit, son expérience témoigne d'ailleurs d'une grande capacité naturelle dans la vitesse. Le 800m étant un effort long et douloureux, ce passage nécessite un entraîneur, d'ailleurs son mari dit qu'il a complètement transformé son style moteur. Mais le passage au demi-fond, la transformation et l'augmentation des entraînements aura pluis tard, des conséquences de fatigue et de blessures constantes, peut être, responsables de son renoncement à cette jouissance de la course qu'elle a du consentir pour s'entraîner avec son mari. Elle dit devenir fragile, faire des angines purulentes.

Il y a une volonté de la part de N.B.M. de revaloriser l'action de son mari, à qui elle attribue son changement de spécialité mais aussi sa réussite. Elle est dans une logique où elle ramène tout à lui, à tel point qu'il y a de la confusion dans ses dires : « (…) *parce que lui c'était comme mon entraîneur lui aussi, il était athlète, on se rencontrait au stade* », ce qui nous empêche de savoir quel était le rôle exact de ce mari étudiant, athlète ou entraîneur. Durant trois ans de 1994 à 1997, elle travaille semble-t-il avec les deux, son mari et son entraîneur. Inhibée probablement par la présence de son mari installé derrière nous dans le salon, elle continuera à juxtaposer les deux personnes (son mari et son entraîneur) en permanence. Elle ramène son discours sur ses prédispositions naturelles sans lesquelles, dit-elle, elle ne serait jamais parvenue à émerger. Il se dégage parallèlement à son discours une admiration pour ce mari qui *« (…) a étudié (…) »*, et de la reconnaissance parce qu'il a cru en elle, alors que pour tout l'environnement sportif et les médias, elle était finie : « (…) *kalek (ils ont dit) c'est une fin de carrière, à 26 ans, kalek (ils ont dit) c'est une fin de carrière. »*

Conseillée par son futur mari, elle accepte de changer de spécialité, sans toutefois bénéficier d'une attention de la part des instances sportives. Elle partira cependant en stage, pour la première fois avec M., dont on ne sait pas s'il est son entraîneur, ni dans quelles conditions. Elle ne parlera pas non plus du lieu de stage, ni des conditions de son déroulement. Mais les recoupements avec l'entretien de B.R. nous permettent de deviner qu'il s'agissait d'un stage aux Etats-Unis, pour préparer les championnats du monde. A aucun moment elle n'aborde les raisons de ce stage, les conditions de préparation, le groupe avec qui elle est partie.

Nous apprenons cependant que durant trois ans, de 94 à 97, une période où apparemment son mari n'est pas encore son entraîneur (elle reste évasive sur la position de ce mari et entraîneur), elle remporte toutes les compétitions auxquelles elle participe (jeux arabes, jeux méditerranéens, championnats nationaux) : « *(…) j'ai tout gagné (…) »*.

Nous devinons au détour d'une phrase qu'à la fin de cette période elle quitte son entraîneur et se marie, son époux devenant ainsi son entraîneur. Il ne changera rien au dispositif mis en

place par son prédécesseur : « *Kaad nentrioni kifkif (je me suis entraînée de la même manière).* »

A partir de cet instant, son discours ne va porter que sur les avantages octroyés par les instances sportives aux athlètes, ce dont elle ne bénéficiera presque pas. Un rejet incompréhensible pour nous, parce qu'il existe une logique au niveau des instances sportives qui veut que la prise en charge des athlètes se fasse à partir de leur entrée dans le haut niveau, quand elles font leurs preuves et qu'elles démontrent par leur engagement leur capacité à réussir sur un plan mondial.

N.B.M. tente d'expliquer son rejet par son lieu d'habitation (Alger) : « *(…) liyesskoun fi eldzair ma ya attoulou ouallou (vous savez, celui qui habite à Alger, on ne lui donne rien).* »

Il est difficile d'adhérer à ce raisonnement, compte tenu du nombre d'athlètes qui quittent leur ville natale pour pouvoir bénéficier de meilleures conditions de prise en charge ici à Alger. Les raisons sont à chercher ailleurs, l'âge non plus ne constituant pas un élément de rejet crédible, même si celui de N.B.M. a posé problème à son entourage : « *(…) je vous le jure, kalou c'est une fin de carrière (ils ont dit c'est une fin de carrière) ma dir ouallou (elle ne fera rien) ! Ouach essmaat, hadi fin de carrière (…).* »

Ce sont les propos qu'elle tiendra par la suite qui démontreront que son rejet est tout simplement lié au choix de son mari comme entraîneur : *« (…) maa houa chghoul liyentrinini, mon mari, outani yahagro chouya (comme c'est lui qui m'entraîne, mon mari, ils le méprisent un peu) »*.

C'est donc le choix de son mari en tant qu'entraîneur, un choix inacceptable par les instances sportives, qui lui fermera toutes les portes : pas d'aides, pas de stage, pas de rémunération, rien. N.B.M. apporte d'autres éléments qui confortent cette thèse de : « *(…) il voulait entraîner d'autres athlètes (…)* » ce qui lui a été refusé parce qu': « *ils n'aiment pas mon mari mayhabouch el wahran, ou radjli ouahrani (Ils n'aiment pas les oranais et mon mari c'est un oranais)* ». Il n'appartient pas au groupe d'entraîneurs susceptibles de prendre en charge l'élite et donc son choix expose N.B.M. à être rejetée elle aussi par les instances sportives, qui marqueront leur désapprobation en stoppant toute forme de prise en charge, nécessaire à haut niveau.

Elle ne bénéficie d'aucune aide durant cette période de pré-performance, ce qu'elle vit comme une injustice, parce que les autres athlètes sont intégralement prises en charge (nourries, logées et payées), et elle décide de prendre sa revanche : *« (…) Hadik la saison tertagthoum gaa les performances, kamel (cette saison j'ai éclaté toutes les performances), gaa ana*

lidithoum (c'est moi qui ai tout raflé, toutes). Ouana fiya hadik elhrouriya (et moi j'avais en moi cette hargne)».

Ce rejet ravive en elle un sentiment de défi qu'elle relève et qui va la guider vers l'excellence. L'engagement dont elle va faire preuve, la ténacité et la détermination dévoilent une sorte d'endurance psychologique qui lui fera supporter toutes les douleurs physiques liées à un entraînement mal approprié et à une mauvaise récupération.

« L'année 2000, j'ai commencé à m'entraîner, 4 fois 400, puis en zid el khamsa (et je rajoute la 5), moi-même, toute seule, alors que rani meyta (alors que je suis morte), un rythme rapide, entih nansregh (je tombe raide). Il me dit c'est bon, je prends le chrono et je recommence, hata entih (jusqu'à ce que je m'épuise). »

Elle remporte la médaille olympique cette année-là, mais s'ensuit une période d'épuisement qui la laisse vidée : « *J'étais morte, c'était en 2000, après la médaille (…) ».*

Ce signifiant « *rani myta* (*je suis morte)* » revient très souvent, et signale qu'elle peut aller au-delà de toutes les limites *« entih nansregh (je tombe raide* ». Cette réussite exceptionnelle, unique, va pousser N.B.M. à continuer à se battre sans relâche dans l'espoir de la répéter. Elle ne se répétera plus, ce que l'athlète tente de comprendre, en même temps qu'elle revient sur son parcours dans cette deuxième étape. Une trajectoire qui permet de mesurer l'impact économique que représente la pratique sportive de haut niveau.

5.3.2 – L'après-performance

Cette seconde partie de l'entretien est caractérisée par la présence du mari, qui choisit le moment où sa femme et athlète aborde le volet de la post-performance et de ses échanges avec le président de la république pour venir s'installer parmi nous sans encore prendre part à l'entretien, ce qu'il fera quelques instants plus tard.

N.B.M. semble marquée par sa rencontre avec le Président de la république après l'obtention de sa médaille. Elle essaye d'atténuer l'impact de ses propos en le citant par son nom « *ou kalhali Bouteflika (et Bouteflika me l'a dit) (…)* » comme si elle échangeait avec une vieille connaissance. Des propos sur les droits des femmes qu'elle reprend « *la femme algérienne, c'est une femme ouallah ghir attatni el matrag, lazemlh houkoukha (je jure, qu'elle m'a battu, mais il lui faut ses droits)»* un discours politique qui l'impressionne et qu'elle s'approprie. Elle insiste sur la suprématie de certaines femmes algériennes, comme les moudjahidates[42] et

[42] Combattantes de la révolution

les sportives : « *(…) Ouallah, elle est forte la femme algérienne, ou machi ghir fi esport même fi la guerre (elle est forte la femme algérienne et pas qu'en sport, même durant la guerre) Andna ouahd ennsa (nous avons de ces femmes). (…) mais bessah ckoun djab l'or (…) mais qui a ramené l'or ?) »*. Elle semble s'identifier à ces femmes algériennes qui se sont sacrifiées pendant la guerre, comme Hassiba Benbouali, tuée à vingt ans. Il y a là un rapport à la politique intéressant, dans le sens où la femme qui se bat pour son pays devient l'égale de l'homme. La femme traditionnelle s'efface devant la militante, comme ces moudjahidates auxquelles elle fait allusion. Au final, elle aussi se dit prête à mourir pour donner une médaille à l'Algérie, elle se dit prête à se sacrifier pour l'Algérie, qu'elle associe à une femme « *qui lui est très chère… L'Algérie est une partie de moi, je la représente. J'avais la chair de poule au départ des finales* ».Elle suggère également qu'elle a du avoir des pensées surprenantes dans certaines courses pour gagner (pulsion de mort, souhaiter la mort de ses adversaires….) « *La médaille m'est très cher et ça me tue* », on pourrait entendre que la médaille est très « chair», qu'elle ne peut pas se décoller de cette identification à l'Algérie triomphante et performante à travers une femme.

L'attention qu'elle a suscitée auprès du président de la république la bouleverse encore, elle est marquée par ce discours où il fait l'éloge de ces femmes d'exception : *« Ouallah ghir ahderli hakda, ou yaberli (il me parlait comme ça, il me disait) »*. Elle se remémore également son émotion pendant les jeux olympiques, revit toute sa course, « *dopée»* dira-t-elle par « *une rage* » de vaincre qui la place au-dessus du lot. Elle semble répondre de manière positive à ce qui est opposition, injustice, elle se bat au risque de se sacrifier, ce qu'elle fait en rajoutant sur l'entraînement alors que « *je suis morte* », jusqu'à épuisement.

Mais malheureusement il s'ensuit une longue période sans résultats qu'elle explique de la façon suivante : l'année 2001, elle ne fera pas de résultats suite à des blessures (deux fractures) consécutives à un surmenage, en 2002 elle fera une grossesse, en 2004 elle sera à nouveau blessée et ce n'est qu'en 2006 qu'elle réapparaîtra en faisant : *« (…) une bonne saison, dert (j'ai fait) des temps chabin (très bons), dert (je me suis classée) 19e mondiale, ourbhat (j'ai gagné) les championnats d'Afri*que *(…).* »

Ce classement (3e) la satisfait pleinement parce qu'y prennent part de grosses pointures, qu'elle nomme «*elouarin taa l'Afrique»* c'est-à-dire "les dures de l'Afrique". Un "come-back" qui la laisse espérer, mais qui ne l'empêche pas de revenir sur les mauvaises conditions de préparation des athlètes, qui la révoltent autant et qui ont toujours caractérisé son parcours sportif.

Elle aussi insiste sur un point commun à toutes les athlètes : celui de l'absence de moyens qui les caractérise avant la performance. Elle ressasse encore le manque d'intérêt accordé par les instances sportives aux athlètes avant la réussite : *« Ce n'est pas facile, parce qu'au moment où tu t'entraînes hata ouahed may chouf fik (personne ne te regarde*) ».

L'autre fait nouveau qu'elle met en exergue dans son entretien est lié à la discontinuité de la performance. Rejetée d'abord pour son âge, puis pour des raisons régionalistes et de choix d'entraîneur, oubliée suite à une longue absence de la scène sportive après sa médaille, elle est reléguée à l'arrière-plan, c'est-à-dire au niveau d'athlètes pas encore détentrices de performances : *« non fi el dzayer diri (à Alger vous faites) les performances oumbaad ma taoudech ediri, oumbaad taoudi diri, ma yesstaarfouch bik (après vous n'en faites pas, puis vous en refaites, ils ne cherchent plus après vous). Hadi hadja machi logique (ce n'est pas quelque chose de logique) fi l'Algérie »*.

Ce qui signifie que pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge continue, il faut que la performance soit elle aussi continue. Dans le cas de N.B.M. sa disparition de la scène sportive pendant cinq ans la contraint à tout reprendre depuis le début, elle doit recommencer et faire ses preuves pour pouvoir bénéficier d'aides. Mais il faut revenir aux causes réelles de son rejet de la sphère sportive. En réalité, comme nous l'avons démontré plus haut, on constate à travers son discours que ces causes ne sont pas dues uniquement à ses origines « algéroises », mais à la présence de son mari et entraîneur. Au-delà de la différence entre les oranais et les habitants d'Alger, il y a des oppositions politiques et apparemment des jalousies plus subtiles à saisir.

Le mari choisit cet instant précis pour se rapprocher de nous, sans se joindre encore à l'entretien. Elle le congratule pour son aide, mais est désabusée par l'oubli de sa performance par l'environnement sportif. Elle regrette qu'on ait si rapidement oublié l'athlète et sa performance : *« Mais houma chkoun li choufha, chkoun rayeh iaoued yetfekrek, hataouahed, tfekri ouahdek oukhlass (Mais eux est ce qu'ils vont s'en souvenir, personne ne s'en souviendra, tu t'en souviens toute seule et puis c'est tout). Et pourtant c'est olympique (…) »*.

Les retombées de la gloire sont éphémères, et pour N.B.M. ces moments difficiles à traverser la remplissent de tristesse et refont émerger toutes les difficultés qu'elle a du dépasser pour pouvoir exister en tant qu'athlète, même si elle reconnaît qu'elle a été prise en charge pour participer aux jeux olympiques. Le mari choisit ce moment précis pour intervenir et rectifier l'origine et les causes de la prise en charge, qui viennent du comité olympique. Il explique qu'il est difficile de tricher pour participer aux compétitions internationales et que seuls les temps réalisés par l'athlète sont pris en compte dans un classement qui leur permettra de

participer ou non. Il rebondit sur les propos tenus sur le manque de préparation qui caractérise les athlètes algériennes, et qui fait dire à N.B.M. que sa médaille n'a pas été du tout coûteuse pour les instances sportives : « *(…) erkhissa gaa, (la moins chère)* » comparativement aux investissements qui sont consentis pour les autres athlètes.

C'est à partir de cet instant que son mari va s'immiscer dans l'entretien, confirmant certains dires de sa femme, apportant des précisions mais intervenant presque simultanément avec elle. Cette situation d'entretien très particulière nous a cependant permis de constater que l'athlète n'était pas libre de s'exprimer comme elle le voulait, le sens du discours prenant souvent le sens imposé par son mari et entraîneur. Il y a une confusion de rôles (mari et entraîneur) qui bride l'athlète, dont le discours va être dirigé vers les conditions économiques, comme par exemple les prouesses financières qu'il va réaliser en partageant en deux une somme (2000 euros) qui leur est allouée pour un stage, ce qui leur permet de réaliser un stage supplémentaire. N.B.M. confirme les dires de son mari : *« (…) Ahna preparina biha (on a fait avec) deux stages, c'est rien pour une médaille olympique »*.

L'utilisation du « *nous* » en arabe que N.B.M. utilise signifie qu'elle associe son mari à ce qu'elle dit, alors que lui, au contraire, n'emploie que le « *je* ». En revenant sur certains points déjà développés par N.B.M., il insistera plus particulièrement sur le coût de la médaille olympique pour les instances sportives, un prix de revient jugé dérisoire compte tenu des aides obtenues. Le ministre parlera, selon les dires de N.B.M., de médaille des pauvres, parce qu'elle n'a pas mobilisé beaucoup d'aides financières.

Nous tentons de revenir aux éventuels changements de l'après-performance, sans aucun succès, nos deux interlocuteurs revenant sur les difficiles conditions d'obtention d'une médaille et sur le manque d'aide qui a caractérisé celle de N.B.M. Elle revient à nouveau sur les mauvaises conditions de préparation, sur le refus des instances sportives de laisser son mari l'accompagner, ce qui la contraint à l'imposer ou à refuser de participer aux jeux olympiques.

A ce moment précis de la narration, il lui rappelle l'heure de son entraînement pour mettre fin à l'entretien, tout en décrivant l'injustice de la situation et le mépris dont il a fait l'objet. Ils reviennent tous les deux sur la polémique qu'a soulevée son départ pour les jeux olympiques, à laquelle il mettra fin en refusant de laisser son athlète participer sans lui. La confusion qui régna à cette période entre les instances sportives, l'athlète et l'entraîneur est à son comble. Pour l'entraîneur, la réglementation est claire à ce sujet, il peut accompagner son athlète si cette dernière est classée parmi les dix premiers mondiaux (ce qui était le cas), où s'il fait participer plus de trois athlètes. Le refus de N.B.M. de prendre part aux jeux fera réagir le

ministre qui tranchera en faveur de l'entraîneur. Cette situation atypique nous a amené à tenter de comprendre quels étaient les réels enjeux et motivations des uns et des autres. Ce refus des dirigeants est-il lié à la difficulté de concevoir une relation entraîneur / entraînée dans un couple ? Ou alors cette participation ravive-t-elle d'anciennes rancoeurs, constatées dès le commencement de l'analyse de l'entretien ?

La persistance de certaines zones d'ombre, quant au statut du mari de N.B.M. avant la performance et au refus d'octroi de moyens à l'athlète alors qu'elle est dans le haut niveau, révèle qu'il existe des tensions entre les instances dirigeantes et l'entraîneur. Mais il nous a été difficile de les clarifier avec l'athlète au cours de l'entretien, la présence du mari bloquant certains sujets ou l'approfondissement d'autres. Et à compter de l'instant où il a pris part à l'entretien ce dernier a été complètement orienté par lui. Pour marquer l'importance des jeux olympiques, il citera le manque à gagner de leur non-participation au meeting de Berlin, confirmé par N.B.M. : *« (…) tout ce que j'ai raté, chaal ratit, avec ma performance j'aurais eu 15 000 dollars, il m'a dit non rien du tout, la médaille l'Algérie. »* L'importance accordée aux jeux olympiques, ainsi que le refus de certains meetings montrent leur quête d'une notoriété dont le but recherché pourrait éventuellement être une réhabilitation au sein de la sphère sportive dont ils sont exclus. N.B.M est inconnue des médias, ce qui révèle tout de même l'existence d'un problème : *« (…) Ou les médias ouach ikoulouli kifach manaarfoukkch (et les médias qu'est ce qu'ils me disent, comment se fait-il on ne vous connaît pas ?) »* Comment se fait il que l'athlète ne soit pas connue compte tenu de ses propos au débuts de l'entretien rappelant qu'elle a gagné toutes les compétitions nationales, africaines, maghrébines et arabes. Par quelle volonté a-t-elle été coupée du monde ? Même le ministre la découvre fortuitement, nous dit N.B.M. : *« qui kalli kicheftek fi la télévision, ma fhemt ouallou (il m'a dit quand je t'ai vue à la télévision, je n'ai rien compris) kan ichoufni fi les meetings, kaloulou kayen une algérienne kaad itebaa fiya (ils me voyaient aux meetings, et en plus ils lui ont dit il y a une algérienne, il a commencé à s'intéresser à moi) ».* A-t-elle été victime d'une tentative d'isolement, ce qui semble être le cas, sans pour autant que l'on puisse avoir des informations sur les raisons de telles pratiques en vigueur dans la sphère sportive. Les propos des journalistes à la fin de la course olympique confirment le rejet de l'athlète, mais nous ne parvenons toujours pas à en décrypter les raisons : *« Ana lahka nenhat (je venais d'arriver essoufflée) ou houma issakssouni aounouk oula ma aounoukch (et eux me demandaient si j'ai été aidée ou pas) ».*

Autre fait intéressant à relever, celui des rapports du couple avec les médias qui semblent aussi tendus qu'avec les dirigeants sportifs. Le phénomène n'est pas nouveau et date

apparemment des championnats du monde où il était reproché à N.B.M. de n'avoir pas décroché l'or : *« Il y avait avec moi les championnes du monde, avec nous en athlétisme, kifach naamel (comment vouliez vous que je fasse) kallek kifach ma detch (pourquoi tu n'as pas gagné) la médaille d'or.*»

A ce moment son mari lui rappelle une seconde fois l'heure de ses entraînements pour arrêter l'entretien. Suite à mon regard interrogateur, elle explique que son mari continue de l'entraîner, ce qui me permet de la relancer à nouveau pour en savoir un peu plus sur ses précédents entraîneurs. La réponse est toujours identique et vague : « *C'est-à-dire qu'avant 1995 on était athlètes tous les deux mais déjà il m'aidait beaucoup, mais à partir de là il a commencé à m'entraîner. »* Cette formule évasive ne permet pas d'en savoir plus sur la période précédente. Son mari prend alors le relais pour m'expliquer les changements qu'il a apportés, comme l'amélioration de la « *foulée »* de N.B.M. qui abonde dans son sens. Il continue par ailleurs à expliquer les raisons qui l'ont poussé à agir de la sorte, suite au constat du manque d'intérêt des instances sportives dont sont victimes les athlètes. Le mépris de l'athlète est un fait avéré, un constat que d'autres athlètes (comme H.B.) ont relevé aussi, selon les propos du mari de N.B.M..

La fin de l'entretien porte essentiellement sur la « *hogra* », ce mot signifiant en même temps "*mépris*" et "*injustice*", difficile à traduire parce que sans équivalent en langue française. Cette *« hogra* (mélange *d'injustice et de mépris)*» qui selon le mari ferait avancer le sport, devient le moteur de la performance, elle est le principal facteur de l'engagement sans lequel, selon N.B.M. et son mari, il est impossible à un athlète de réussir. Seuls les athlètes qui sont brimés parviennent à l'excellence. Ils vont jusqu'à affirmer que ceux qui sont aidés, qui ne sont pas « *mahgourines* » (ni méprisés, ni victimes d'injustice) ne peuvent pas réussir.

Pour N.B.M. il existe une sorte de challenge, de processus qui rend la performance possible aux seules athlètes rejetées : *« (…) chghoul vengit, ya ben ami el hougra etchoufiha koudemek (C'est comme si je m'étais vengée de tant de brimades, tu vis ça au quotidien, tu vois ça de tes propres yeux). »* Cette jeune femme qui semble être dans une position de défi, d'opposition et de lutte contre les injustices de tous ordre trouve dans le discours de son mari une sorte de psychologisation de sa position qui est réductrice « *seuls les brimés réussissent* ». C'est mû par un très fort sentiment de vengeance que N.B.M. s'est lancé dans la bataille, ce qu'elle et son mari ressassent sans cesse. Ils semblent tous deux avoir été profondément touchés par tant de mépris et ne s'en remettent toujours pas, surtout le mari qui revient sans cesse à l'injustice dont il a été victime. La position du mari semble renforcer sa propension à se trouver exclue.

N.B.M. coupe court à son discours pour préciser que pour elle, les véritables raisons de cette injustice sont simplement liées au fait d'être « *mari et femme* ». Elle tranche ainsi la question et revient brutalement sur les conditions économiques des athlètes, sans laisser son mari terminer son discours sur la « *hogra* ».

Nous avons voulu, avant de nous séparer d'eux, connaître les projets de l'athlète, qui a décidé d'arrêter cette année, en 2007 après les jeux africains qui doivent se dérouler à Alger. Cependant, obligée de persuader son mari qui ne voit pas les choses de la même manière qu'elle, elle réagit fermement pour la première fois depuis le commencement de l'entretien.

En effet, si pour lui elle doit continuer, pour elle il n'en est pas question. C'est la première fois que nous la verrons s'opposer franchement à son mari : *« Ah non, had el am ou ça y'est loukan makach les jeux africains fi bladi, loukan makanouch fi bladi manzid gaa n'entrini (Ah non ! Cette année j'arrête, ça y est, si ce n'était pas les jeux africains chez nous, si ce n'était pas dans mon pays, je ne m'entraînerais plus du tout). »*

Epuisée après sa médaille d'or, blessée, elle a du mal à revenir sur la scène nationale et internationale et songe même à mettre fin à sa carrière. De 2000 à 2006 elle a du mal à remonter la pente, son niveau chute, elle interrompt sa pratique d'abord pour des raisons de santé (blessée) puis une grossesse (sa fille naît en 2002), revient à son niveau et se blesse à nouveau. Actuellement, elle est en attente des jeux africains qui se dérouleront à Alger, cette année en 2007, et espère rééditer une performance pour décrocher, ce qui semble compromis vu son état de santé encore précaire. Elle refuse que sa fille repasse par les mêmes souffrances qu'elles : *« (…) l'athlétisme c'est la souffrance, et franchement je n'aimerais pas que ma fille repasse par là (…) »*. Elle ne donne aucune précision sur la naissance de sa fille et des conséquences sur sa pratique. Elle intègre sa grossesse dans son itinéraire sportif pour justifier son arrêt, de la même manière que ses blessures qui lui ont causé un arrêt et sur le même ton dira « *2001 tblisset (je me suis blessée), 2002 dert (j'ai fait) une grossesse, 2003 aoudet oulit el mon niveau (je suis revenue à mon niveau), 2004 aoudet teblissit (je me suis reblessée), 2005 gana kount chouiya meblissiya (j'étais encore un petit peu blessée), une semaine oui, une semaine non. L'année dernière dert (j'ai fait) une bonne (…)* ».

Les positions du mari et de la femme ne sont pas en adéquation, le premier rêve toujours d'un avenir sportif qu'il tente d'imposer à sa femme, alors qu'elle veut mettre un terme à sa carrière. A partir de cet instant, il se taira et ne reprendra la parole que pour mettre fin à l'entretien, probablement contrarié par le fait que sa femme lui ait tenu tête. L'attitude de N.B.M. est étonnante, car l'impression qui s'est dégagé de l'intégralité de l'entretien est qu'elle était totalement sous sa coupe, allant toujours dans sons sens et parfois attendant

même un signal de lui pour s'exprimer. Mais il n'en demeure pas moins que les péripéties des rapports aux entraîneurs et à son mari sont très difficiles à saisir.

A compter du moment où il s'est immiscé dans l'entretien il l'a toujours dirigée dans le sens qu'il voulait. Le seul point de discorde est apparu au sujet de la fin de carrière de l'athlète, une question qui les sépare fondamentalement. Elle démontre aussi par là que N.B.M. refuse de continuer d'être cet enjeu économique pour son mari et entraîneur, ce qui met à jour la domination sociale dont parle C.Detrez, qui considère que le corps sportif n'est qu'une marchandise, un « *instrument, outil et moyen de production* » (p 170). Pour le mari de N.B.M., l'apport financier de la pratique sportive, à l'heure actuelle, n'est pas suffisant. Il considère donc qu'il lui reste encore une dernière étape à traverser, construire *« un avenir à sa femme* ».

Le seul moyen de se garantir une retraite est de faire continuer la pratique sportive à sa femme. Il est contrarié dans ses projets mais ne donne pas l'impression d'avoir abdiqué. La sensation qui se dégage de ce bras de fer, auquel il met rapidement un terme en se murant dans un lourd silence, donne l'impression que N.B.M. est sous sa coupe, tout en ayant une détermination personnelle extrêmement précise et forte, et la partie ne semble pas gagnée d'avance.

5.3 – Discussion

Nous avons voulu, dans l'analyse clinique de ces trois entretiens, affiner un peu plus les processus mis en œuvre pour accéder au haut niveau. Repasser par le discours de ces trois athlètes, c'est tenter de mieux voir les points de différence et de convergence entre elles et les autres. Elles sont à la fois dans l'ensemble des autres, mais elles ont par rapport aux autres athlètes un plus : leur performance mondiale. Hors normes et inclassables, elles ont à la fois défié le milieu et construit des performances analogues à celles des hommes.

Leur découverte du sport est un moment de plaisir et « *de jouissance de leur corps* », une satisfaction motrice trouvée dans une partie de leur corps articulées à des moments particuliers de leur histoire de vie les a amené toutes les trois à s'investir intensément dans la pratique sportive. La satisfaction du corps que H.B., comme B.R. et N.B.M., trouvent dans la course, est une échappée à une vie quotidienne, qui change dès lors qu'elles sont remarquées par les autres. La réussite vient en quelque sorte à leur insu, leur désir étant mis en valeur par quelqu'un d'autre, l'entraîneur. La satisfaction trouvée dans la course aurait pu continuer à

s'effectuer de manière solitaire, mais la parole d'un autre, l'entraîneur va l'investir également. Leurs performances (les seules athlètes à détenir des titres mondiaux) qu'il ne faut absolument pas détacher du contexte historique de l'époque, vont provoquer des retournements et des ruptures.

5.4.1- De la relation entraîneur – entraînée

Les relations qu'ont noué les trois athlètes avec leurs entraîneurs respectifs varient totalement de l'une à l'autre, conflictuelle pour B.R. et passive pour N.B.M., H.B. ne s'étalant pas particulièrement sur le type de relations qu'elle a noué avec ses entraîneurs respectifs. Elle se réfère à son premier entraîneur qui l'a détecté et poussé à pratiquer à Constantine, puis à B. sollicité par elle qui a pris le relais après sa venue à Alger. Pour N.M.B. c'est la rencontre avec son mari qui lui a facilité l'accès au haut niveau. Il en est de même pour B.R. dont la rencontre avec l'entraîneur de sa sœur bouleverse complètement le cours de sa vie.

Pour B.R. comme pour N.B.M., il s'instaure au début de leur rencontre une sorte de complicité, de « collusion », où chacun nie ce qui peut créer la discorde. Une sorte d'accord tacite, un processus inconscient qui dans le cas de B.R. illustre parfaitement les propos de M.Lévêque, lorsqu'il dit : « Il y a un accord tacite pour ne pas évoquer un dire divisant et préserver à la fois l'intérêt de chaque sujet et celui de l'institution qui les accueille. Il va de soi que cette forme de déni, lorsqu'elle éclate, ouvre accès à une violence des ressentiments trop longtemps contenue, ce dont témoignent parfois sur la place publique les déchirements intempestifs ». (2005, p 77)

Une relation parfaitement bien décrite par B.R. dans son récit lorsqu'elle dit *: « (…) cette année là j'avais un problème maa (avec) M. (…) c'était presque les jeux ou machi la paix (il ne faut pas croire qu'on avait fait la paix). (…) on s'accrochait pour un rien, pour un oui pour un non. Makache une séance endirouha manedarbouch (Il n'y avait pas une séance où on ne se disputait pas), on pensait que c'était le stress (…) »*

Mais leur relation qui semble basée sur des intérêts communs, va pousser chacun à tenter de faire alliance pour les préserver : « (…) *je me suis calmée à cause de mes parents, ils vivent de mon argent depuis que j'ai commencé (…), donc après kbalt (j'ai accepté) dkhalt fiha ou*

khlass (je suis rentrée dans le moule et puis c'est tout). Oualina normal (on a repris normalement), La motivation tai gaa darna (ma motivation c'est les miens), si ce n'était pas eux je me serais arrêtée il y a longtemps. Loukane etchouffi (si vous voyiez) je suis comme le chef de famille depuis à peu près l'âge de 16 ans, depuis que bdaou edrhem yedekhlou (j'ai commencé à gagner de l'argent). Koulech lihoum, ghir yesshakou, idjiou (tout pour eux dès qu'ils ont besoin, ils viennent me voir) (…) J'accepte les insultes de M. (…) C'est pour ça que je ne pouvais pas quitter M., c'était impossible, il était violent, méchant, mauvais mais j'étais obligée de rester avec lui, en plus j'avais très peur de lui, et en plus c'était lui qui gérait tout mon argent, il prenait sa part et il me donnait la mienne. Ahmelt el mouhall (j'ai supporté l'impossible) ou sket (et je me suis tue).

La description que fait l'athlète de son vécu, laisse sous entendre l'existence d'une très forte relation affective, basée sur une passion commune, complémentaire et unique au début de leur rencontre et qui va durer plusieurs années. Ils ont besoin l'un de l'autre pour « exister », l'aspect économique ne justifiant pas tous ces dérapages. Elle passe d'un état de dépendance qui culmine pendant son adolescence à une aspiration d'autonomie, un désir d'émancipation, nettement palpable dans la deuxième partie de l'entretien. C'est que selon F.Labridy (1991), la relation entraîneur-entraîné est positive tant que l'athlète croit en l'entraîneur, maintenant « confondues la place de l'idéal et la place de l'objet et que ne s'y dissocie pas l'amour porté à la personne de l'entraîneur de l'amour porté à son savoir ». Une croyance que l'on peut assimiler à de l'amour dans le cas de B.R., et qui ne va plus opérer à partir du moment où cette dernière tombe amoureuse d'un athlète de son âge. Son détachement va se concrétiser dans la violence, leur séparation sera brutale et publique les éclaboussant tous les deux.

La relation que nouait B.R. avec son entraîneur, une relation affective et mitigée, va se fragiliser dès la fin de son adolescence. L'admiration qu'elle vouait à son entraîneur va se muer en un indescriptible sentiment de rejet, d'amour et de haine. Ce type de relation entraîneur - entraîné régi, nous dit F. Labridy par des ressorts inconscients à la base de la réalisation sportive de l'athlète, reste « très fragile et très fluctuante car soumise aux sentiments contre-transférentiels non régulés. Le monde du sport est un des lieux privilégiés de l'expression des sentiments et ressentiments. L'activité sportive, jouant comme d'autres activités humaines sur les relations interpersonnelles, soulève des passions ou des rejets de la part de ses différents acteurs … » (1990, p71)

La fin de l'entretien de N.M.B., permet de constater l'existence de conflits internes entre les deux partenaires, lorsque m'adressant à N.B.M., je lui demande ce qu'elle compte faire à présent, son mari répondant à sa place d'un ton imposant: « *Et bien tant qu'il y a l'envie, il*

faut continuer », va s'opposer à lui pour la première fois. Elle tente timidement d'exprimer son désir de mettre fin à sa carrière, prétextant son faible état de santé, « *(…) raki etchoufi (vous voyez) la grippe, hani britt, hani mretd (je guéris, je tombe malade)* » elle ose contrecarrer cette fois le mari mais aussi entraîneur pour enfin se permettre de révéler le fond de sa pensée: « *Mais enkoullak had el am ou ça y est. (Mais je vais vous dire une chose, cette année c'est fini).*» Ces derniers propos permettent de vérifier l'absence totale de liberté de parole de l'athlète, un empêchement spécifique directement lié à la présence du mari. Situation délicate où l'athlète exprime son souhait de mettre fin à sa carrière, ce qu'elle ne peut faire parce que totalement sous l'emprise de son entraîneur et mari. Une tentative de négociations qui n'est pas du tout au goût de son mari mais qui a le mérite de faire apparaître l'existence de conflits internes à l'intérieur du couple. Les propos tenus par N.M.B. en fin de récit tranchent quelque peu avec le reste de l'entretien, où elle donne l'impression d'avoir toujours abdiqué. Il est clairement démontré dans divers travaux de recherche, que la relation entraîneur – entraînée même si elle est structurante, n'en demeure pas moins fragile et labile, parce que « soumise aux sentiments contre-transférentiels non régulés » dit F. Labridy (1991, p70), comme nous venons de le rappeler. Si la question du transfert et de ses objets peut s'élucider et se dialectiser dans l'expérience d'une psychanalyse, car elle en est le support, dans l'activité sportive sous-tendue par une relation humaine particulière, exacerbée, intense, longue entre deux êtres, manque souvent cette possibilité d'analyse. Elle se résoud alors le plus souvent par des ruptures fracassantes ou des liens passionnels difficiles à rompre. L'impossibilité d'aborder par les partenaires d'entraînement les effets et conséquences d'un transfert massif peut parfois générer chez les athlètes des contre-performances ou des blessures répétées.

Mais en réalité tout se passe bien tant que l'athlète n'aborde pas « le problème » de fond, faisant réagir son mari qui essaye de justifier sa position : *« (…) makratch, ha raki alla ballek, il faut el ouahed y khammem ala l'avenir (elle n'a pas été à l'école vous savez ce que c'est, il faut penser à son avenir).* En posant le problème de niveau scolaire de sa femme et athlète, il ramène le problème de son arrêt de pratiquer à des considérations d'ordre matérielles qui conditionneraient sa vie future et semble ébaucher la fin de cette relation singulière : l'idéal de performance, qui existe entre l'entraîneur et l'entraînée. Si elle est consciente de ses limites, lui espère encore perpétuer, toujours par procuration, cette quête de performance qui les a unis. Mais cependant une question reste en suspend, cela va-t-il influer sur le cours de leur relation conjugale ?

Les points de divergence entre les trois athlètes permettent de constater que H.B. ne se pose à aucun moment au niveau de son récit des questions sur sa relation avec ses différents entraîneurs et s'attribue à elle seule sa réussite.

Le récit de B.R., essentiellement articulé autour de sa relation avec son entraîneur : avant, pendant et après leur rupture, montre à quel point cette relation l'a marqué. Elle semble même avoir du mal à redécoller, selon ses propos dans la deuxième partie de son récit, où elle avoue que ce qui compte le plus pour elle c'est de: « *retrouver ma forme, je ne suis que 5e mondiale, je veux reprendre ma place !*»

La rupture violente, en mettant fin brutalement à cette relation qui a duré près de dix ans et qui s'est joué aussi bien sur le registre affectif que celui de l'autorité, la laisse en suspens. La sorte de pacte tacite « processus inconscient qui permet de maintenir l'idéal partagé » M. Lévêque, 2005, p 78), n'opère plus aussi dans le cas N.M.B. qui tente de négocier son arrêt pour d'autres raisons, parce qu'impliquée dans une situation plus délicate, plus complexe, celle de mari et femme. Il n'existe plus de « conjonction de leurs deux désirs » et les germes d'une séparation qui s'avère complexe, sont déjà présents.

Chaque « dyade » étant unique, l'affectivité qui régule la relation entraîneur-entraînée à laquelle les entretiens cliniques ont donné du sens a mis à jour un paradoxe géré par des enjeux affectifs, économiques et politiques. Les performances inédites de ces athlètes, dépassement de soi, a fait tomber toutes les oppositions antérieures, les faisant changer de statut et sortir d'un lieu et entrer dans un autre, passer du privé au public.

A chacune sa spécifité mais en s'accomplissant par une performance sportive, elles ont toutes les trois rompu avec leur vie d'avant performance. Une performance qui leur a permis un franchissement de barrières, en passant de la sphère privée à la sphère publique. Un franchissement qui échappe au sujet lui-même, même si il lui permet d'être reconnu. Cette reconnaissance singulière a fait tomber tous les discours opposés à la pratique sportive avant la performance et mettant en avant ces personnalités hors normes. Ces êtres d'exception que sont H.B., B.R. et N.M.B. ont aussi réalisé leurs performances à des moments particuliers de l'histoire algérienne, trois moments de la période contemporaine qui ont leur importance et démontrent que la grande histoire joue sur l'histoire de chacune.

5.4.2 – Jeux et enjeux de la performance

Trois parcours, trois voies différentes, chaque histoire est singulière, pour chacune d'entre elles un point particulier de l'entretien a émergé, mais pour toutes les trois les barrières sociales ont sauté avec la réalisation de la performance. Leur investissement a fait fi de tous les blocages et les a amené à une victoire qui a bouleversé complètement le sens de leur vie.

Des trois athlètes, c'est H.B. qui a eu le plus de mal à concilier les études et l'entraînement, elle reste marquée par les propos de sa mère pour qui le sport n'est pas un métier d'avenir. Un discours qui l'entrave et avec lequel elle a du mal à rompre, ce qu'elle avoue elle-même en disant *« je ne peux pas »*. Elle va pourtant arriver à transformer cette disjonction du sport avec les études en une conjonction, ce qui permet de constater que sa victoire a quelque peu ouvert la voie aux suivantes. Il a par exemple, été possible à B.R., de concilier logique sportive et scolarité grâce à la création de sections sport / études, au niveau du lycée seulement.

H.B. est seule à ses débuts, il n'existe pas encore de dispositif qui lui permette de vivre sereinement sa passion, elle doit dénouer toute seule les entraves qui se dressent sur sa trajectoire, ce qu'elle fait d'abord par la pensée, en se disant qu'elle va *« y arriver »*. Elle veut passer à l'action, mais elle hésite encore, elle est en suspension ; elle ne parvient pas à passer à la conjonction des deux, parce qu'elle transgresse et ce n'est pas facile pour elle. Elle l'élabore d'abord par la pensée, et se résout enfin à passer à l'action à partir du moment où elle est soutenue par l'autre. Une situation caractéristique de toutes les athlètes puisque c'est grâce à un soutien essentiellement masculin, qu'elles parviennent toutes à transgresser l'ordre établi, provoquant des retournements et des ruptures, mais toutes ne parviennent pas à ce franchissement

C'est en 1992 que H.B. réalise sa performance, à une période de violence, marquée par l'émergence de l'intégrisme où les femmes étaient particulièrement ciblées. Elle devient un symbole de la lutte féminine et un enjeu politique parce qu'elle permet à l'Algérie de re-émerger sur la scène internationale compte tenu des difficultés que traversait le pays au moment de la réalisation de sa performance. Par son exploit, elle contribua avec d'autres femmes qui se battaient pour sortir l'Algérie de son isolement, à la prise de conscience internationale du rejet de l'intégrisme. A ce moment elle s'implique politiquement se détournant quelque peu de sa trajectoire sportive, ce qui fut différemment apprécié par les uns et les autres. Utilisée par les politiciens, condamnée par les intégristes en tant que femme

même s'ils acceptent sa performance, elle avouera quelques années plus tard sa désillusion regrettant d'avoir dévié de sa trajectoire sportive, et d'avoir servi d'alibi.

Quelques années plus tard B.R. réalise sa performance toujours pendant cette période d'intégrisme, où les femmes sont de plus en plus nombreuses à être ciblées, mais elle ne parle à aucun moment du contexte politique de l'époque obnubilée par l'aspect économique de sa performance et de sa relation avec son entraîneur. Elle ne situe pas sa trajectoire par rapport au contexte politique de l'époque comme H.B. qui elle situe bien dans son entretien les différentes étapes de la montée de l'intégrisme ou celle de N.M.B. avec la fin des turbulences politiques et une période de reconstruction nationale. L'entretien de B.R. soulève surtout des points liés à sa relation avec son entraîneur, et aux conditions de vie socio-économiques de sa famille qu'elle prend intégralement en charge dès son plus jeune âge. Elle se décrit plus comme un enjeu économique et non politique, aussi bien pour son entraîneur que pour sa famille tant elle se sent investie par cette obligation d'assumer les siens. Les bénéfices secondaires qu'elle tire de cette position font qu'en tant que femme et jeune, elle va jouir d'une place à part dans le giron familial. On retrouve ce même aspect chez H.B. qui se décrit après sa victoire comme « *la grand-mère* »personnage central de la famille traditionnelle. N.B.M. rongée par du ressentiment vis-à-vis des instances sportives, dont elle se sent rejetée, identifie sa victoire à la lutte des femmes avant l'indépendance.

Mais néanmoins on relève que les difficultés traversées par H.B., pionnière malgré elle, ont un peu facilité la tâche aux suivantes, grâce à la médiatisation de sa performance dans les moindres coins et recoins du pays. Il ne faut tout de même pas croire que les sportives sont médiatisées outre mesure, elles le sont après une performance, pour un 8 mars où dans un but bien précis, une présence et un traitement qui selon C. Louveau « est un révélateur intéressant de cette acceptation sociale à géométrie variable » (2007, p 65). Elles ébranlent l'ordre établi, perturbent les normes de la féminité et font désordre ce qui explique en quelque sorte leur peu de visibilité.

Mais cependant le rôle joué par la télévision est non négligeable et rend compte des enjeux de la médiatisation de ces corps féminins qui le temps d'une performance sont asexués, chaque athlète restant consciente de la valeur accordée à sa performance comme à la valeur marchande de son corps. La télévision contribue à véhiculer la performance, enjeu politico-économique, le corps sportif se vendant bien (cf. le cas de B.R devenu mannequin d'une marque italienne renommée de vêtements sportifs) mais interfère également dans les rapports entraîneur-entraîné-structures sportives et sur le regard porté sur ces sportives qui sont jaugées sur leur apparence, leur féminité. En effet, nous dit C.Louveau « Comme les autres femmes

et peut être même davantage qu'elles, les sportives sont tenues d'être en (re) présentation de la féminité et elles ne sauraient transgresser une obligation sociale durable de conformité sans risquer d'y perdre leur identité, où plutôt un « certain ordre de la nature comme disent certains, lequel est bien un ordre de la culture (au sens de l'organisation sociale). » (op. citée p 66)

La description de ces trajectoires d'excellence ne permet pas d'avancer concrètement que le chemin qu'elles ont emprunté toutes les trois, similaire par certains aspects, puisse être repris par d'autres athlètes. Ni les dispositifs institutionnels, ni les discours dominants de la société ne peuvent soutenir les envies de réalisation par le sport des femmes. Il n'existe pas de politique sportive au long cours, il n'y a pas de changement dans la signification attribuée à la pratique sportive, la norme sociale de la féminité fonctionne toujours comme un élément de blocage ce qui ne permet pas à l'inversion provoquée par la performance d'être durable.

Si ces trois championnes ont pu réaliser des performances particulières, c'est probablement à cause de l'intrication de contingences spécifiques dont elles ont su et pu jouer, et par lesquelles elles ont également été jouées du fait que leur histoire singulière se tisse à la grande Histoire.

Les histoires de cas et les analyses particularisées des parcours de chacune rendent compte d'une articulation entre la singularité et l'universel. A travers leurs trois expériences se dégagent des traits communs, ou plutôt, des passages obligés, une structure qu'elles font varier. On y remarque la prégnance forte, voire, nécessaire d'un partenaire homme (encore plus que dans les pays européens) le plus souvent entraîneur pour arriver à une performance d'excellence. Il faut rester prudent et se garder de généraliser le parcours de ces trois athlètes, car ce qu'elles ont pu dépasser n'est certes pas généralisable, le propre de l'étude de cas étant sa singularité, même si elle renseigne sur un savoir général.

CONCLUSION

Nous avons voulu dans cette réflexion situer la logique de la performance, ses finalités et ses effets par rapport à la dynamique du champ social. Ces sportives ont fait apparaître dans leurs récits une logique de la performance intéressante par laquelle la pratique sportive de haut niveau n'est plus remise en cause dès qu'elle rejaillit sur le groupe. Le discours sur elles-mêmes, où elles décrivent leurs parcours, illustre parfaitement le mode d'accès au haut niveau. Elles ont interrogé à la fois le contexte social au niveau sportif, mais aussi au niveau de l'identité, du corps et de la socialisation.

Partant de la réalité de l'existence de ces 14 athlètes, nous avons utilisé une méthodologie différenciatrice (ALCESTE, croisement des récits de vie et enfin l'analyse clinique) pour essayer d'avoir des perspectives croisées sur leur entreprise.

Se basant sur les énoncés, ALCESTE a dans un premier temps permis de mettre à jour le cheminement sportif des athlètes en leur trouvant des points communs. Certains aspects n'ont cependant pas apparus dans les classes, rendant ainsi cette classification insuffisante, même si elle a été complétée par le croisement des récits. L'entretien clinique, troisième niveau d'analyse, a quant à lui aidé à repérer ce qui a fait la singularité de chacune. Il a surtout permis de saisir ce qui s'est passé dans la relation de parole, entre les athlètes et leurs entraîneurs comme dans le cas de N.B.M. par exemple. Cette conjonction entre deux désirs, renforcé par l'entretien de B.R. laisse bien voir que la relation entraîneur / entraînée n'est pas rapport strictement mécanique. L'entretien clinique plus que l'analyse des récits croisés a permis d'explorer, à partir de l'utilisation de l'entre deux langues un quelque chose d'indicible, les failles du discours des athlètes et les moments difficiles de rupture. Un mi-dire, où il a été possible de saisir parfois ce qu'elles n'arrivaient pas à dire. L'analyse des entretiens de ces athlètes a permis de constater que l'accès au haut niveau demeure

problématique, et le nombre restreint de femmes y accédant ne semble pas être une particularité propre à l'Algérie, toutes proportions gardées bien sûr[43].

C. Louveau, nous précise justement « que ces sportives ayant transgressé l'ordre du genre restent minoritaires ». (2007, p 64).

En effet ces sportives, peu nombreuses, sont issues d'un réseau d'éducation, d'organisation, de soumission où le sujet désirant montre des aspirations de groupe plus que ses propres désirs. L'appartenance aux valeurs du groupe restant dominante dans la structuration individuelle, choisir une pratique qui y contrevient demande un effort subjectif supplémentaire pour le réaliser. En s'investissant dans la pratique sportive, elles dérogent aux exigences du groupe, de la famille, le sport étant considéré comme un lieu de dérogation, de non-conformité à l'idéal du groupe. Paradoxalement, le sport est un des rares espaces d'expression pour ces femmes, tant il y a peu de place à l'invention dans une société où le chemin est tracé, balisé pour chacun.

L'analyse de leurs récits a permis justement de faire apparaître les signifiants à partir desquels ces sportives ont été amenées à pratiquer, puis accéder au haut niveau, et comment certaines ont « bricolé » pour éviter d'être bloquées dans leur ascension, mettant ainsi à jour leurs positions de sujets désirants.

Le sport « *conquête de la modernité* » a donc été pour elle un lieu de dérogation, de non-conformité à l'idéal traditionnel du groupe, seul espace où elles ont pu déroger aux exigences de la famille, du groupe. Comme on l'a vu maintes fois, le signifié de la non-conformité est clair, autrement dit ces athlètes, en nous renseignant sur les impasses qu'elles ont du franchir pour parvenir au haut niveau, ont montré comment elles ont dépassé les oppositions du milieu (social et sportif) auxquelles elles se sont heurtées. Comme cela a déjà été mentionné, la culture traditionnelle ne propose aux femmes que le statut de mère, tout autre rôle aura beaucoup plus de difficulté à s'installer. Pour s'imposer en tant que sportives et émerger, elles ont joué sur le soutien masculin, celui du père essentiellement, ce qui leur a permis de ne pas obéir aux normes du groupe, puis celui de l'entraîneur pour pouvoir persévérer dans la voie sportive.

---

[43] Le nombre d'athlètes ayant participé aux jeux olympiques est révélateur de cela : Moscou 1980, première participation féminine (66 athlètes dont une femme), Los Angeles 1984 (33 athlètes hommes, pas de femmes). Séoul 1988, deuxième participation fémine (4 femmes, 41 hommes), Barcelone 1992 (40 athlètes dont 3 femmes et une médaille d'or H.B.), Atlanta 1996 (38 hommes et 6 femmes), Sydney 2000 48 athlèts prennent part aux jeux dont 10 femmes, une médaille d'or, et 2004 à Athènes sur 58 athlètes 16 sont des femmes

A l'origine, le groupe organisé autour de l'enfermement des femmes, a été ébranlé dans ses fondements par les ruptures sociales successives avant et après l'indépendance, ce qui a précipité l'investissement de l'espace public par ces dernières.

La scolarisation obligatoire des femmes par la suite, a joué un rôle majeur dans leur destinée, leur a permis de ne plus être prédestinées exclusivement au rôle de mère, d'accéder à l'espace public, et celles qui réussissent de ne plus être confrontées à un seul destin. L'imposition de la pratique sportive au sein de l'école a contribuée à la rencontre des femmes avec le sport, et pour celles qui ont réussi à s'en emparer, à échapper au déterminisme social.

Mais malgré le chemin tracé par la tradition pour les femmes, il y a eu de l'indéterminé, un imprévisible qui a permis à ces sportives d'innover, sans pour autant pouvoir se classer dans la modernité et encore moins parler d'émancipation. L'incompatibilité de la logique traditionnelle et de la logique de la performance, s'est vérifiée tout au long de l'analyse des entretiens des athlètes, où seules celles qui ont réussi à nouer ces logiques inconciliables ont pu s'impliquer dans le haut niveau. Elles ont pu rompre avec ces logiques antagonistes, la traditionnelle, axée sur la préservation du corps féminin et la sportive moderne, par essence et centrée sur sa visibilité. Mais, attention nous dit C. Louveau « l'ordre social du genre incorporé dès l'enfance » (2007, p 59), continue toujours d'opérer, en témoigne la sexuation qui demeure un schème organisateur des disciplines sportives. Il existe un sexisme par rapport à l'appropriation des pratiques sportives, qui ne permet pas aux femmes d'y accéder de la même manière que les hommes ni dans les mêmes conditions.

Ces femmes sportives sont dans le même cas de figure que ces moudjahidates qui ont combattu auprès des hommes, et qui pensaient avoir semé les germes de l'émancipation. « Mais de même que les historiennes de la guerre ont contesté la thèse de l'émancipation, la représentation dominante de la femme devenant sportive mérite d'être nuancée » précise C. Louveau (2006, p 130). Elles sont encore très peu nombreuses dans le haut niveau, dont l'accès reste difficile et douloureux parce que ces femmes qui dérogent « créent davantage de désordre dans les identités et les rapports entre les sexes » (op. cit., p139).

L'analyse du discours des athlètes nous a révélé combien l'accès au haut niveau est difficile pour les femmes: « (…) *c'est désespérant et ça bloque* », « *Ca jasait beaucoup (…) bloquer l'athlète pour qu'il abandonne* (…)», *« A cette allure, il n'y a aucun espoir pour le sport féminin, makach, ouallou, (rien du tout). »* L'activité sportive des femmes n'est pas du tout accepté à son commencement, ce dont les sportives sont tout à fait conscientes, et se vérifie dans leurs discours.

Malgré les pistes ouvertes par la performance pour la réalisation d'une femme sportive, les idéologies sociale, culturelle, religieuse, juridique et corporelle constituent toujours des entraves parce qu'elles sont justement remises en cause par la pratique sportive des femmes. « Comme les autres femmes et peut être même davantage qu'elles, les sportives sont tenues d'être en (re) présentation de la féminité et elles ne sauraient transgresser cette obligation sociale durable de conformité sans risquer d'y perdre leur identité, ou plutôt un « certain ordre de la nature », comme disent certains, lequel est un ordre de la culture (au sens de l'organisation sociale » (C.Louveau, 2007, p66).

Dans les termes de la théorie des rôles, cela veut dire que les attentes dont les femmes font l'objet de la part de la société (sportive ou non) conduisent à un rejet de la pratique sportive, ce qui contraint ces sportives à transgresser l'ordre établi.

Mais tout ne se pense pas en termes de rôles, ces sportives sont le produit d'un choix identitaire, comme celui d'un profond désir (probablement inconscient) d'immortalité, propre à la performance, ou les gains financiers n'ont à aucun moment constitué le moteur de leur investissement, mais relevant plus d'un désir qui selon Labridy F. est d'origine libidinale, une jouissance de l'acte (1988, 2001, 2002). Il apparaît également dans l'histoire de chacune, qu'elles ont souvent réagi par défi à un moment donné de leur trajectoire. Il en a résulté une ambivalence qui les a plongées dans une sorte de résignation, qui a fait coexister deux moments mis à jour par leur discours: elles acceptent leur sort tout en étant révoltées, s'impliquent davantage comme si elles ne peuvent plus faire marche arrière.

Il est clairement apparu que tous les obstacles avancés par les athlètes dans leurs récits (éloignements des structures, absence de moyens, traitement inégalitaire sportives / sportifs etc…) résument le rejet de la pratique sportive féminine par l'environnement social comme sportif, avant la performance. Un rejet qui s'explique par le fait que pratiques sociales et rapports sociaux sont le fruit d'une socialisation construite durant le jeune âge et en dehors du sport. Le refus de certains dirigeants sportifs de rémunérer les sportives est révélateur de cette conception traditionnelle des rôles masculin / féminin largement abordé précédemment. Le conflit de rôles né de l'incompatibilité de la logique culturelle avec celle de la performance, provoque un inachèvement de l'engagement sportif pour certaines ; alors que pour d'autres, une infime minorité il joue plutôt comme un ressort qui les propulse en avant, comme cela a été le cas pour les trois athlètes détentrices de titres mondiaux.

Ces sportives une fois donc impliquées dans le haut niveau, se retrouvent conduites en somme à apporter des réponses modernes à leur quête d'identité et à refuser la pression vers la conformité, sans en rejeter totalement l'aspect traditionnel. Elles n'acceptent pas de se

soumettre aux contraintes de leur milieu, mais elles sont à la lisière d'un monde sportif, qu'elles n'ont pas clairement choisi ni totalement subi. Elles essayent de préserver une sorte de compromis entre tradition et modernité, arrachent leurs droits, mais deviennent rapidement un enjeu politique, culturel et surtout économique.

Il faut admettre qu'effectivement le rejet de la pratique sportive féminine par la société dans son ensemble est directement lié à la problématique du dévoilement du corps. L'analyse des entretiens nous a permis de constater que les premières transformations des corps féminins coïncident avec le passage vers le au haut niveau, période charnière de la sexuation des corps. C'est à ce moment précis que la majorité des athlètes mettent fin à leur pratique sportive à cause des pressions du milieu social mais aussi sportif. Pressions psychologiques et sociales, harcèlement moral et sexuel, absence d'aides, manque d'infrastructures, de préparation, remplacement des athlètes séniors par des juniors, tout un arsenal de faux prétextes est mis en œuvre pour pousser les athlètes à abandonner. Insidieux dans la plupart des disciplines, plus flagrants en natation où toutes les nageuses sans exception abandonnent dès les premières mutations de leurs corps : *« (…) elles ont toutes arrêtées pour les mêmes raisons (…) »* dit K.B.

Les réactions plus virulentes dont sont victimes les nageuses permettent de bien cerner cette problématique centrale des corps féminin dont la visibilité est réglementée et gérée par des codes sociaux très stricts articulés autour de sa protection. La fonction première du corps féminin, corps social par définition, est de cimenter le groupe et non pas de contribuer à son éclatement, et le montrer donc ébranle l'édifice social. Corps sportif (visible et turbulent) et corps social (invisible et statique) sont deux entités contradictoires, et la répression du premier conduit à annihiler tout germe de pratique sportive féminine. Une antinomie, que bon nombre de sportives ont eu à expérimenter malgré elles, se retrouvant ainsi en marge de la société ou contraintes d'abandonner au moment de la sexuation des corps. Les autres, celles qui n'acceptent pas de se soumettre aux contraintes du milieu social, préférant persévérer dans la voie sportive vont s'accommoder de leur non-insertion jusqu'à la réalisation de performances. Et tous les subterfuges sont bons pour les pousser à abdiquer : « *(…) ils ne prennent que les juniors, c'est une astuce : on est trop vieille, paraît- il. »* Comme on l'a vu maintes fois, le signifié du rejet de la pratique sportive féminine, confirmé par les propos de N.B. est clair.

Autrement dit, dans l'avant performance les sportives sont tolérées tant qu'elles n'ont pas de corps de femmes. Pour dépasser cette période charnière et aller de l'avant, elles doivent disposer d'un appui masculin. Comme supposé dans la troisième hypothèse l'irrégularité des performances trouverait aussi son explication dans l'absence de soutien masculin, ce que

confirme l'analyse des récits d'athlètes. Seules les sportives soutenues et protégées par un homme, à l'extérieur comme à l'intérieur de la sphère sportive, peuvent dépasser ces divers blocages. La référence au père, dans l'avant comme dans l'après performance, soutien unilatéral, se retrouve dans la quasi-totalité des récits : « *grâce à mon père », « c'est lui qui m'a le plus poussé », « il a toujours été là »*. Toutes les athlètes reconnaissent que l'acceptation de leur pratique sportive par leur père a été un élément facilitateur de leur investissement sportif. Certains pères, comme celui de W.B. vont jusqu'à faire des tournées avec l'entraîneur pour inciter d'autres pères à autoriser leurs filles à continuer de pratiquer dans le haut niveau, quand d'autres les prennent carrément en charge financièrement. Ces pères qui soutiennent et encouragent leurs filles à persévérer dans la voie sportive, s'opposent aux mères et au milieu.

Si le soutien du père est fondamental pour l'investissement de l'athlète dans la pratique sportive, celui de l'entraîneur est déterminant pour sa réussite sportive. Celles qui ont en effet réussi à accéder à un haut niveau et réaliser des performances l'ont fait avec l'aide de leur entraîneur le plus souvent. Ce dernier s'est investi à leur côtés, en en faisant le plus souvent une affaire personnelle, allant jusqu'à les prendre en charge quand cela était nécessaire. Cette relation entraîneur / entraînée dont a découlé la performance, conforte l'idée développée par P. Ragni, pour qui la performance n'est possible qu'avec « *la présence d'un entraîneur unique ou principal pendant toute la phase ascendante de la carrière* ». « *Hasard d'une rencontre* » ou « *compétence technique ou pédagogique particulière* », les liens qui lient l'athlète à son entraîneur ne peuvent trouver une explication que dans « *un éclairage psychanalytique de la relation entraîneur /entraînée, la faisant apparaître comme une relation extrême sous-tendue par des enjeux inconscients.* » (1990, p 60)

Ce sont ces enjeux inconscients pas toujours repérables dans les témoignages des athlètes qui ont permis de constater que leur lien avec l'entraîneur a souvent favorisé la réalisation de performances. La relation entraîneur / entraînée, quoique structurante, peut aussi entraver la réussite parce que sujette à des fluctuations. Le cas de B.R. a parfaitement illustré cette inter-action dominée par des sentiments qui ont altéré la performance au moment de leur séparation.

Mais à mesure que ces athlètes avancent dans le processus de réussite, le milieu devient plus favorable à leur pratique. La performance change les représentations et comportements de l'environnement familial, social et sportif. Elle provoque une formidable inversion de la situation, et paradoxalement suscite des logiques contradictoires où le champ domestique ne constitue plus le lieu privilégié d'une définition de soi-même. La dissonance dans les rôles

traditionnels des femmes et la représentation ambivalente de leur pratique sportive entraînée par la performance va être malgré tout acceptée par l'environnement parce qu'elle engrange des bénéfices de toutes sortes qui rejaillissent sur tout le groupe. A partir de ce moment, parce que le corps devient, selon l'expression de C.Louveau (2007) « un capital rentable pour tous », (pour la sportive, l'entraîneur et le groupe), il ne constitue plus une barrière à la pratique sportive féminine. Il devient au contraire, le moyen par lequel elle a pu accéder à la reconnaissance de tous.

Interpréter cette reconnaissance uniquement au niveau de la déviance et de la transgression, risque d'être un peu réducteur. Grâce à la performance, elles vont rendre à leur famille qui les a laissées faire des choses qui contrevenaient à la tradition. En effet, il y a eu don de la famille même s'il y a eu des empêchements, ce qui déplace quelque peu la perspective économique, le fait économique jouant certes, mais ne justifiant pas tout. Grâce à la performance elles seront libres parce qu'elles sont aussi dans cette logique, développée par M. Mauss (1950), celle du don contre don, qui pourrait s'interpréter comme un rachat, une réhabilitation. Il n'est pas question uniquement de rentabilité, au sens propre du terme, mais c'est ce qui les pousse à rendre cette dette symbolique. Elles ne se sentent plus redevables et encore moins coupables, elles sont dans une autre logique, celle qui implique l'existence d'un lien social, différente de celle du rachat.

Une question se pose en l'occurrence, car si elles ont pu obtenir une reconnaissance grâce à leur performance, cela a-t-il permis au brouillard qui entoure le contenu réel de la pratique sportive de se dissiper? La logique de la performance sous-entend donc que l'acceptation de la pratique sportive des femmes est parallèle à un assouplissement de l'attitude du milieu. Elle place l'athlète sur un piédestal qui n'est plus considérée comme déviante. C'est donc la performance qui apporte la notoriété, « rentabilisant » les efforts de l'athlète qu'elle réhabilite auprès du groupe.

La performance agit ici comme un ascenseur social, hissant l'athlète en haut de la hiérarchie, obligeant les milieu social et sportif à dorénavant accepter la sportive, réagir différemment, d'offrir toutes les conditions d'une bonne préparation et une meilleure considération à l'athlète. L'après performance se caractérise par de meilleures conditions de prise en charge, d'entraînement, une amélioration des aides financières et surtout l'acceptation de ces non – conformistes, en changeant le regard qui est porté sur elles. Le rôle de la médiatisation n'est pas négligeable dans ce processus de réhabilitation, sans toutefois oublier de tenir compte du caractère équivoque des médias qui peuvent jouer un double rôle. D'une part ils diffusent des images de jeunes femmes, concourant au changement des mentalités et, d'autre part ces

images peuvent être interprétées comme l'illustration de mœurs bizarres, hors normes. Mais la performance, parce qu'elle est avant tout un enjeu économique, estompe quelque peu ces appréhensions. Ceci nous amène à déduire que pour les sportives algériennes, il n'y a qu'un seul statut admis: celui d'athlète performante, un avis très justement exprimé par L.N. pour qui : « *Il suffit d'être championne, ça y est (…) liberté totale (…) je l'ai prise, arraché* ».

Réussir est la seule voie possible pour ces athlètes qui se sont engagées dans la pratique sportive de haut niveau. Leur investissement sportif ne peut se réaliser que sur un mode de défi, seule dialectique possible pour elles. Les mots d'arabe dialectal pour exprimer cela, difficilement traduisibles « *chahna (vouloir à tout prix), hrouriya (hargne), haya (la chose)* », révèlent comment ces athlètes ont traduit la puissance de la force de cet investissement, pour contrecarrer le mépris « *hogra* » dont elles ont été victimes tout au long de leur parcours sportif. La force de leur engagement trouve son origine dans cette situation de non-retour, une sorte de voie dont la seule issue est la réussite, sans laquelle elles n'ont aucune possibilité d'être réhabilitées dans leur groupe social.

Ce travail guidé par la logique réelle, de la prise en compte des athlètes classées au deuxième et troisième rang mondial incluant le particulier de celles qui se sont distinguées par des performances mondiales et classées au premier rang, a eu pour objectif « l'extraction des savoirs nouveaux » mettant à jour les impasses et les ruptures qui caractérisent les trajectoires de ces athlètes. Il s'agissait d'extraire les savoirs différenciés dont étaient porteuses ces sportives à partir de leur différence de performance au plus haut niveau. Le terrain était la pratique réalisée par ces femmes et nous cherchons à ce qu'elles nous enseignent sur leurs différences à partir des impasses rencontrées aux différents niveaux de leur parcours. Combiner l'analyse de récits de vie d'athlètes venant de toutes disciplines, avec l'analyse clinique de sportives issues de l'athlétisme, répondait à un souci d'affinement des réponses en divergence et en convergence, compte tenu de leur nombre restreint, trois athlètes seulement, les seules à avoir pu accéder aux plus hautes marches du podium. Si elles sont toutes trois issues de la pratique de l'athlétisme, cela peut probablement s'expliquer par le fait que c'est une pratique qui repose sur un effort individuel, et n'a pas besoin d'une infrastructure forte.

Selon les entraîneurs avec qui nous nous sommes entretenues, c'est une pratique sportive qui ne demande pas d'investissement et qui a pendant longtemps bénéficié d'une politique sportive au long cours. En effet, jusqu'aux années 90, le sport scolaire permettait de recruter directement dans les écoles ou dans les courses et cross organisés par les communes afin de sélectionner de futurs talents, qui une fois détectés, venaient à Alger et alimentaient les équipes nationales. En rendant le sport scolaire facultatif à la suite de la mauvaise

interprétation de l'article 8 de la loi 89.03, la dégradation du climat social et politique tel que nous l'avons déjà expliqué précédemment, vont conduire l'athlétisme à connaître les mêmes difficultés de recrutement et d'évolution que les autres pratiques sportives.

Ce travail ne prétend pas donner de solutions mais plutôt apporter quelques éclairages sur la situation de la pratique sportive des femmes en Algérie, une contribution qui – nous l'espérons – aboutira à une meilleure connaissance de leur engagement sportif. Mais force est de constater que la pratique sportive féminine n'est pas un lieu d'émancipation, parce qu'elle ne pérennise pas les carrières sportives des femmes. Ces championnes sont uniques et leurs performances ponctuelles n'ont pas suffi à opérer des changements durables. La performance si elle a fait exister une extrême singularité comme nous l'avons supposé dans la quatrième hypothèse, nous a permis de vérifier qu'effectivement, elle agit sur l'environnement de l'athlète le rendant plus tolérant. Cette performance inédite en s'inscrivant dans le champ universel du sport réduit l'emprise sociale, grâce aussi à une reconnaissance symbolique qui distingue l'avant performance, de l'après.

La confrontation des données issues du terrain avec le cadre théorique nous a permis de comprendre la réalité sociale de ces sportives. Le rejet de la pratique sportive féminine s'estompe au fur et à mesure que ces athlètes avancent dans le processus de réussite, le milieu devenant de plus en plus favorable. Mais cela ne nous autorise pas à croire que le sport est un espace de résistance, émancipateur qui peut se généraliser à toute la gente féminine, même si nous avons pu montrer par l'analyse clinique que cette performance inédite et singulière est le produit de l'articulation possible de plusieurs contingences.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

ABROUS D., (1989). *L'honneur face au travail des femmes en Algérie*. l'Harmattan, Paris.

ADDI L., (1999). *Les mutations de la société algérienne : famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*. La découverte, Paris.

ALLAMI N., (1988). *Voilées / Dévoilées : être femme dans le monde arabe*. Maghreb moderne. L'Harmattan, Paris.

ANDRIEU B., (2005). *A la recherche du corps,* épistémologie de la recherche française en SHS. PUF, Nancy.

ARKOUN M., (1993). *Penser l'Islam aujourd'hui*. Ed. Laphomic Enal, Alger.

ARKOUN M., (2005). *Humanisme et islam, combats et propositions*. Vrin, Paris.

ARNAUD P., (1987). *Le corps en mouvement*. Privat.

ARNAUD P., TERRET T., (1996). *Histoire du sport féminin.* Tome 1, 2, éd. L'Harmattan.

BALANDIER G., (1985). *Le détour : pouvoir et modernité*. Fayard, Paris.

BALANDIER G., (1988). *Le désordre : Eloge du mouvement*. Fayard, Paris.

BALANDIER G., (1994). *Le dédale*. Fayard, Paris.

BASAGANA R., (1980). *Eléments de psychologie sociale*. éd. OPU, Alger.

BENMELHA G., (1993). *Le droit algérien de la famille. é*d. OPU, Alger.

BENMILOUD K.,(1996): *La raison paramagique: sous-développement et mentalités*. éd. Dahlab, Alger.

BENNOUNE M., (1999). *Les algériennes. Victimes d'une société néo patriarcale*. éd. Marinoor, Alger, 1999.

BENZECRI J. P., (1962). *La recherche de l'a priori*. Encyclopédie Universalis.

BERTAUX D., (1998). *Les récits de vie*. Ed. Nathan, Université Sociologie, n°128.

BONARDI (C.), ROUSSIAU (N.), (1999). *Les représentations sociales. Dunod.*

BOUDJEDRA R., (1971). *La vie quotidienne en Algérie*. éd. Enal, Alger.

BOUHDIBA A., (1975). *La sexualité en Islam*. PUF, Paris.

BOUKHOBZA M., (1992). *Contraintes et mutations*. éd. Bouchène, Alger.

BOURDIEU P., (1963). *La distinction*. Minuit, 1963, Paris.

BOURDIEU P., (1979). *Sociologie de l'Algérie*. Col. Que Sais-je ? n°802, éd. PUF.

BOUTEFNOUCHET M., (1982). *La famille algérienne: évolution et caractéristiques récentes*. 2ème éd. SNED, Alger.

BRÖHM J. M., (1975). *Corps et politique*. Delarge Paris.

CAMILLERI C., (1990). *Les Stratégies identitaires*. PUF, Paris.

CASTAREDE M. F., (2003). *Introduction à la psychologie clinique*. Belin.

CHAHLA C. & KHOSROKHAVAR F., (1995). *Femmes sous le voile face à la loi islamique*. Du Félin, Paris.

CHEBEL M., (1984). *Le corps dans la tradition du Maghreb*. PUF, Paris.

CHEBEL M., (1988). *L'esprit de sérail*. Lieu commun, Paris.

CHEBEL M., (1993). *L'imaginaire arabo-musulman*. PUF, Paris.

COLONNA F., (1987). *Savants paysans : Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*. OPU Alger.

COTE M., (1993). *L'Algérie ou l'espace retourné*. Média-Plus, Alger.

DAHMANI M., (1979). *L'Algérie, légitimité historique et continuité politique*. Le Sycomore, Paris.

DAVISSE A., LOUVEAU C., (1991). *La part des femmes*. Action, Paris.

DETREZ C., (2002*). La construction sociale du corps*. Seuil, Paris.

DJAMCHID B. & BOURAOUI S., (1986). *Familles musulmanes et modernité*. Publisud, Paris,

EL KHAYAT-BENNAÏ G., (1985). *Le monde arabe au féminin*. L'Harmattan.

FANON F., (1975). *Sociologie d'une révolution*. Maspero, Paris.

FANON F., (1991). *Les damnés de la terre*. Gallimard, Paris.

FANON F., (1959). *An 5 de la révolution algérienne*. Maspero, Paris.

FATÈS Y., (1994). *Sport dans le tiers monde*. PUF, Paris.

GADANT M., (1995). *Le nationalisme algérien et les femmes*. l'Harmattan, Paris.

GAÏD LE MANER-IDRISSI., (1997). *L'identité sexuée*. Dunod, Paris.

GHIGLIONE R.; BEAUVOIS J. L. ; TROGNOND A., (1990). *Manuel d'analyse de contenu*. Armand Collin, Paris.

HARBI M., (1980). Le *FLN, mirage et réalité des origines à la prise du pouvoir, 1945-1962,* Paris.

HARBI M., STORA B., (2004). *La guerre d'Algérie 1954-2004, La fin de l'amnésie*. R. Laffont, Paris.

IMACHE D., NOUR I., (1994). *Algériennes entre islam et islamisme*. Edisud, Aix-en-Provence.

KAUFMANN J. C., (1996). *L'entretien compréhensif*. Nathan, Paris.

KHODJA S., (1991). *A comme Algériennes*. éd. Enal, Alger.

LABRIDY F., (1981). *La femme d'aujourd'hui et le sport*. Amphora, Paris.

LACHERAF M., (1978). *L'Algérie, Nation et Société*. éd. SNED, Alger.

LACOSTE-DUJARDIN C., (1991). *Des mères contre les filles*, éd. Bouchène, Alger.

LAPLANTINE F., (1988). *Ethnopsychiatrie*. col. Que Sais-je ? n°2384, PUF.

LAROUI A., (1987). *Islam et modernité*. La Découverte.

LE BRETON D., (1985). *Sociologie du corps*, Col. Que Sais-je ? n°2678, PUF.

LE BRETON D., (1995). *Anthropologie du corps et modernité*. PUF, 3ème éd.

LEVÊQUE M., (2005). *Psychologie du métier d'entraîneur*. Vuibert, Paris.

LEVEQUE M., (1995). *La dyade entraîneur-entraîné : affects et émotions partagés*. Sport.

LIPIANSKY E.M., (1990) : *Identités et communication*, in l'expérience groupale. PUF.

MAUSS, M., (1950). *Sociologie et anthropologie*, éd. PUF.

MEDHAR S., (1992). *Tradition contre modernité*, éd. ENAL, Alger.

MEDHAR S., (1999). *L'échec des systèmes politiques en Algérie*, éd. Chihab-Thala, Alger.

MERNISSI F., (1989). *Conflit Islam / Démocratie*, éd. Albin Michel, Paris.

MERNISSI F., (1989). *Le harem politique*, éd. Albin Michel, Paris.

MERNISSI F., (1992). *La peur / modernité*, éd. Albin Michel, Paris.

MINCES J., (1997). *Le Coran et les femmes*, éd. Hachette, Paris.

MOSTEGHANEMI A., (1985). *Femmes et écritures*, éd. L'Harmattan, Paris.

MUCHIELLI A., (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, éd. Armand Collin, Paris.

NOUSCHI A., (1960). *L'Algérie passé et présent*, éd. Sociales, Paris.

NOUSCHI A., (1995). *L'Algérie amère, 1914-1994*, éd. De la maison des sciences de l'homme, Paris.

OGLESBY C., (1982). *La femme et le sport*, éd. Vigot, Paris.

ORDIONI N., (2002). *Sport et société*, éd. Ellipses.

OUITIS A., (1977). *Les contradictions sociales et leur expression symbolique dans le Sétifois*. éd. Sned, Alger.

PINEAU G., (1993). *Histoire de vie*. Que sais-je, éd. PUF.

POCIELLO C., (1987). *Sport et société*. éd. Vigot, Paris.

POIRIER J., CLAPPIER-VALLADON S., (1983). *Sincérité du narrateur et fiabilité du récit de vie*. PUF, Paris.

PRUVOST L., (2002). *Femmes d'Algérie, Société, famille et citoyenneté*. éd.Casbah, Alger.

REINERT M. (1988). *Présentation du système ALCESTE, analyse statistique des données textuelles*. Dunod, Paris.

REINERT M., (2001). *Alceste*, CNRS.

ROCHEBLAVE-SPENLE A. M., (1964). *Contribution à l'étude des rôles masculins et féminins*. PUF, Paris.

SAADI N., (1991). *La femme et la loi en Algérie*. éd. Bouchène, Alger.

THOMAS R., (1975). *La réussite sportive*. PUF.

THOMAS R., MISSOUM G., RIVOLIER. J., (1987). *La psychologie du sport de haut niveau.* PUF, Paris.

TILLON G., (1966). *Le harem et les cousins*. Seuil, Paris.

TOUALBI N., (1984). *Religion, rites et mutations. Psychologie du sacré en Algérie*. éd. Enal, Alger.

TOUALBI N., (1984). *Le sacré ambigu ou les avatars psychologiques du changement. ed.* Casbah, Alger.

TOUALBI N., (2001). *L'identité au Maghreb, l'errance*, 2e ed. Casbah, Alger.

VANDEVELDE-DAILLIERE H., (1980). *Femme algérienne*. éd. OPU, Alger.

VIGARELLO J., (1977). *Le corps redressé*. éd. Vrin, Paris.

ZEGHIDOUR S., (1990). *Le voile et la bannière.* éd. Hachette.

ZERDOUMI N., (1970*). Enfants d'hier*. Maspéro, Paris.

ZOUARI F., (2002). *Le voile islamique*. Favre, Paris.

ARTICLES

AIT ZAÏ N., (2000). *Le code de la famille algérien : Exercice du droit ou soumission* in Algériennes citoyennes en devenir, éd. Imed, p. 197-219.

BARON J., (1985). *Inter culturalité et habitat*, actes du 3° colloque ARIC, éd. l'Harmattan.

BENGHARBIT REMAOUN N. (2000). *Les femmes : chômage et réalité du travail*, in Les Algériennes, Citoyennes en devenir, éd. IMED, p 129-145.

BERTAUX D., (1980). *Récits de vie: Approche biographique : sa validité, sa méthode, ses potentialités*, in cahiers internationaux de sociologie, Paris, p 197-225.

BOUATTA C. (1995). *Des filles contre des pères*. Rome.

BOUATTA C., (1990). *Les représentations sociales des femmes dans le discours islamiste*, in Cahiers de psychologie, Helsinki,

CARLIER O., (2004). *Violence(s),* in La guerre d'Algérie, Harbi M., Stora B., ed. R. Laffont, p 347-379.

CHEBEL M., (1994). *Traduction-détraduction en anthropologie : le cas de l'Arabe*, in revue Présence, n°2-3, Décembre, p. 137-153.

DECHAVANNE N., THOMAS R., (1984). *Les sportives de haut niveau et leur environnement*, in Revue CNOSF, Secrétariat chargé de la jeunesse et des sports. 1984.

ERRAIS B., ERRAIS S., (1996). *Le sport féminin à l'épreuve de l'intégrisme religieux : le cas du Maghreb*, in Histoire du sport féminin, Arnaud P., Terret T. l'Harmattan, Paris.

LABRIDY F., (1985). *A l'écoute de six entraîneurs*, in revue EPS septembre/octobre.

LABRIDY F., (1988). Sport *et psychanalyse*, in actes du colloque Jeunesse et Sport: sport de haut niveau et développement de la personnalité, p. 65-78.

LABRIDY F., (1989) Le couple entraîneur-entraîné : activité-passivité, in actes du 2°Colloque sport et psychanalyse: l'investissement du sportif de haut niveau, INSEP, Paris. P 81-86.

LABRIDY F., (1990). *Logique compétitive et jeu du transfert*, GREPAS: 4° Colloque en sport et psychanalyse. UFR STAP, Toulouse, p. 67-72.

LABRIDY F., (1992). *le plaisir du mouvement chez Freud*, 4e colloque Sport et Psychanalyse, Publications Toulouse.

LABRIDY F., (2001). *La rencontre hommes-femmes dans le champ sportif et ses conséquences.* Cahiers de l'INSEP, 32.

LABRIDY F., (2002). *Continuité, discontinuité dans la vie des femmes*, in cahiers de l'INSEP, n° 32.

LECOCQ G. (1996). *La pratique sportive féminine destin social ou choix individuel ?* in Arnaud P., Terret T., histoire du sport féminin, tome 1, p.113-129.

LEFEVRE B., (1996). *La sportive entre modèle masculin et norme esthétique,* in Arnaud P., Terret T., histoire du sport féminin, tome 2, p. 247- 255.

LEVEQUE M., (1992). La relation entraîneur-entraîné, perspective clinique sur sa dynamique affective, in revue sciences et motricitié n° 17, p 18-25.

LOUVEAU C., (1996). *Masculin/ féminin, l'ère des paradoxes*, in cahiers internationaux, Vol. 100, p 13-31.

LOUVEAU C., (1996). *Sport masculin/sport féminin : intérêts et apports de l'analyse couplée,* in Arnaud P., Terret T., histoire du sport féminin, tome 2, p. 257-269.

LOUVEAU C., (2000). *Femmes sportives, corps désirables*, in www.monde-diplomatique.fr.

LOUVEAU C., (2006). *Inégalité sur la ligne de départ: femmes, origines sociales et conquête du sport,* in Revue Clio, Histoire, femmes et sociétés, Le genre du sport, Presses Universitaires du Mirail, p. 119-143

LOUVEAU C., (2007). *Le corps sportif: un capital rentable pour tous ?* in revue Actuel Marx n°41, 1er semestre 07, corps dominés, corps en rupture, PUF.

MARTIN MUNOZ G., (1998). *Islamistes et pourtant modernes*. Revue autrement, n°27, (p. 33-36).

PFISTER G., (1996). Her story in sport: towards the emancipation of women, in Arnaud P., Terret T., histoire du sport féminin, tome 1, p 213-228.

RAGNI P., (1990). *L'extrême de la relation entraîneur-entraîné*, in actes du 30° colloque organisé par le GREPAS, p 59-65.

REINERT M., (1986). *Un logiciel d'analyse lexicale Alceste*, in Cahier de l'analyse des données, n ° 4, p. 471-484.

REMAOUN H., (2000). *L'Algérie de 1830 à nos jours: histoire sociale et politique*, in ouvrage collectif: histoire, société et culture, éd. Casbah, Alger, p 37-59.

TERRET T. (1996). *Le genre dans l'histoire du sport*, in Revue Clio, Histoire, femmes et sociétés, Le genre du sport, Presses Universitaires du Mirail, p. 209-229

THOMAS R., (1986). *Le sportif de haut niveau.* Recherche en psychologie du sport. Actes du congrès international de psychologie. Paris du 22 au 25 octobre, EAP, p.223 -257.

THESES

BARGACH S., (1994). *La pratique des activités physiques et sportives chez les jeunes garçons et filles, étude de quelques caractéristiques psycho-sociologiques et culturelle*, Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille II, 198 pages.

BOUATTA C., (1986). *Attitudes et représentations des femmes algériennes concernant les rôles sociaux (où en est l'espace social féminin).*Doctorat 3e cycle de psychologie sociale, Université de Nanterre Paris X, 322 pages.

BOUATTA C., (2001). *G*enèse *des représentations sexuées*. Doctorat d'Etat, Université d'Alger, 432 pages.

ROUAB C., (2004). *Analyse de l'étatisation de l'activité sportive*.. Doctorat d'Etat, IEPS, Alger, 342 pages.